



HAL
open science

Les Massoteau du val de l'Indre : meuniers en Touraine

Patricia Machet

► **To cite this version:**

Patricia Machet. Les Massoteau du val de l'Indre : meuniers en Touraine. Histoire. 2022. dumas-04523250

HAL Id: dumas-04523250

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04523250>

Submitted on 27 Mar 2024

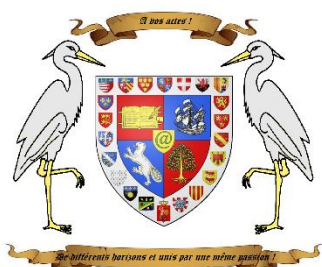
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Les Massoteau du Val de l'Indre Meuniers en Touraine



Patricia MACHET

DU à distance - Généalogie et Histoire des Familles
Promotion Jacques Cartier 2021-2022
Sous la direction de Stéphane Cosson

A mes ancêtres,

Remerciements

Je remercie ma famille pour son soutien indéfectible et sans qui rien n'eût été possible.

Je remercie chaleureusement mes amis généalogistes pour leurs échanges passionnés et passionnants, Nicole Hénault, Mireille Pailleux et Maryvonne Ploquien, ainsi que le Centre Généalogique de Touraine.

Je remercie tout particulièrement Lydiane Gueit-Montchal, Arnaud de Castelbajac, Jean-Baptiste Legoff et l'ensemble du personnel des Archives départementales d'Indre-et-Loire pour leur disponibilité et leurs conseils d'experts.

Je remercie les historiens de la Touraine et du Val de l'Indre qui m'ont gentiment accordé du temps et partagé leur savoir, Brigitte Maillard et Pierre Audin ; et les experts de la FFAM et de l'association des Amis des Moulins de Touraine.

Je remercie l'équipe enseignante du DU de Généalogie de l'université de Nîmes et notre directeur de mémoire Stéphane Cosson pour nous avoir conduit vers de nouveaux horizons...

Et enfin, je remercie la promotion Jacques Cartier pour les moments de solidarité et d'échanges dans la bonne humeur ! « *De différents horizons et unis par une même passion !* »

« Je, soussignée Patricia Machet certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions, empruntés à la littérature sont soit exactement recopiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou pour partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié. »

Illustrations couverture :

Montbazou la vieille porte et la rue des Moulins - carte postale collection privée P. Machet,
Armoiries créées par la promotion Jacques Cartier et dessinées par l'artiste de l'équipe William Thomas.

Consignes pour le mémoire

1/ Le couple central s'est marié entre 1833 et 1842, suivant les conditions suivantes :

- Soit des inconnus, soit un couple dans notre généalogie ou une généalogie que l'on connaît
- On peut avoir déjà travaillé sur ce couple.
- Si le couple s'est marié hors limite (par exemple : 1832 ou 1843), il faut alors expliquer dès l'introduction pourquoi on a choisi celui-ci.

2/ À partir du couple principal :

- **Présentation du couple et de leurs frères et sœurs,**
- Choisir un de leur enfant et le présenter (enfants, conjoint + parents du conjoint + frères et sœurs du conjoint),
- Puis **choisir un enfant de cet enfant** et le présenter de la même manière...,
- **Descendre le plus bas possible** dans la limite de la loi des archives. S'il y a malgré tout, des contemporains, âgés de moins de 75 ans, une demande d'autorisation écrite devra être obtenue de leur part pour figurer dans le mémoire. Pas de mention de personne de moins de 75 ans sans autorisation écrite préalable de leur part. De même pour des photos identifiant des contemporains,
- Présenter les parents du couple principal (+ frères et sœurs),
- Choisir le père ou la mère du couple principal et remonter sa branche en présentant à chaque fois la personne (enfants, conjoint + parents du conjoint + frères et sœurs du conjoint),
- **Remonter le plus haut possible.**

3/ Le mémoire devra comporter l'histoire de la commune ou de la paroisse du lieu de mariage du couple principal.

Pas besoin de remonter aux origines du village pendant l'époque romaine. On se cantonnera à la période XVIe - XXIe siècles. On ne donne pas l'histoire de toutes les communes nommées si le couple a déménagé plusieurs fois, seulement la principale. Si une autre commune est choisie, il faudra en donner la raison.

4/ On s'évertuera à chercher au moins un document de chaque type :

- Cadastre ; Recensement ; Notaire ; Armée (états signalétiques par exemple)
- Hypothèques ; Succession ; Etat civil (NMD) ; Archives religieuses (BMS)

En fonction de la recherche, d'autres documents tel que justice, liste électorale, décorations... sont bien évidemment possibles. Il faut savoir s'adapter à la recherche.

5/ Les documents marquants seront insérés et transcrits :

Orthographe laissée telle quelle, abréviations développées. En respectant impérativement la règle : 1 document inséré = 1 transcription.

6/ Tous les documents cités le seront avec la côte du document, mais tous les documents ne seront pas insérés.

7/ La méthodologie sera expliquée :

Comment on a obtenu certains documents, comment on a déduit ou trouvé certaines informations, les blocages rencontrés, comment on est parvenu à se débloquer si cela arrive.

Préambule méthodologique

Je commencerai ce mémoire en resituant, dans une première partie, l'histoire de la famille dans son contexte géographique et d'histoire locale. J'ai pris le parti de raconter l'histoire des MASSOTEAU en partant du couple principal Louis et Louise, de retracer les grands moments de leur existence et d'imaginer leur quotidien auprès de leurs proches. Ce sera la seconde partie. Puis, dans une troisième partie, je remonterai l'ascendance patronymique de Louis en m'arrêtant sur certains de ses ancêtres, tous ou presque meuniers à Montbazou. Et enfin en quatrième partie, nous étudierons la généalogie descendante de Louis et Louise en nous arrêtant avant la Seconde Guerre mondiale pour des raisons de respect de la vie privée de leurs descendants proches de nous.

Quelques remarques de style

Pour nous sentir plus proches de ces ancêtres, j'ai choisi d'écrire leur histoire au présent de l'indicatif.

Pour faciliter la lecture, les patronymes sont écrits en majuscules.

J'utiliserai la numérotation Sosa-Stradonitz indiquée entre parenthèse, avec en de cujus, l'arrière-arrière-petite-fille de Louis MASSOTEAU (44) et de Louise MASSOTEAU (45).

Remarques sur les sources d'archives

Les documents d'archives suivants ont été consultés sur le site Web des Archives départementales d'Indre-et-Loire : registres des BMS et NMD, cadastre, hypothèques (partiellement), arch. militaires, recensements de population, enregistrement, contrôle des actes (partiellement), annuaires départementaux.

Les archives suivantes ont été consultées aux Archives départementales d'Indre-et-Loire à Tours : hypothèques (partiellement), arch. des notaires, série S moulins, archives ecclésiastiques G et H, série C contrôle des actes (partiellement).

Pour les autres sources d'archives, le mode de consultation est précisé dans le mémoire.

Archives lacunaires

Les lacunes des registres paroissiaux de Veigné des années 1727 et de 1730 à 1736, ont constitué un obstacle pour établir avec certitude les filiations, certains mariages et baptêmes ayant eu lieu dans ce laps de temps. Il a fallu étudier les actes des collatéraux et faire des hypothèses à partir des relations familiales des témoins.

Par ailleurs, alors qu'ils sont signalés à différentes reprises dans des PV d'inspection des Archives communales de Veigné réalisés par les AD et par J-M. Gorry dans son dictionnaire des paroisses d'Indre-et-Loire, certains cahiers paroissiaux plus anciens restent introuvables à ce jour : B 1575-1588 ;




Les actes notariés sont quasi inexistant au XVII^e siècle dans cette région. Les tables du contrôle des actes sont très parcellaires sur Montbazou.

Quelques abréviations :

- Arch. : archives.
- AD suivi du n° de département - AD 37 : Arch. départementales d'Indre-et-Loire.
- BMS : baptêmes, mariages et sépultures.
- NMD : naissances, mariages et décès.

Légende des arbres réalisés avec le logiciel Génétique :

p : photo consultable dans le logiciel.

-  Case naissance ou baptême,
-  Case mariage,
-  Case décès ou sépulture.

Code couleurs :

- rouge = aucune information,
- orange = informations partielles,
- vert = toutes les informations sont saisies.

La coche V = les informations sont sourcées.

Introduction

« Le couple central s'est marié entre 1833 et 1842. Ce sont soit des inconnus, soit un couple de votre généalogie. »

Pour répondre à cette première consigne de recherches, j'ai choisi un couple de ma généalogie, correspondant à mes Sosa 44 et 45.

Louis MASSOTEAU et Louise MASSOTEAU se sont mariés le 3 février 1842 à Veigné, canton de Montbazou, en Indre-et-Loire, dans l'ancienne province de Touraine.

Il s'avère que c'est le seul couple de ma généalogie qui corresponde au critère imposé de date. Mon choix ne s'est pourtant pas porté sur eux pour cette raison car j'aurais pu demander une dérogation pour en étudier un autre. Mon choix a été motivé par plusieurs facteurs.

En premier lieu, l'homonymie de leur patronyme et de leur prénom qui est à la fois amusante et éveille la curiosité. Sont-ils parents ? Vais-je tomber sur des implexes ? D'où vient la similitude de leur prénom, est-ce un héritage familial ?

Le second élément à retenir mon attention tient à leur paroisse d'origine : Louis est natif de Montbazou et Louise de Veigné, et dès lors que l'on commence à remonter leur généalogie, on se rend compte que les deux familles restent dans leur paroisse d'origine. Or Montbazou et Veigné sont historiquement et géographiquement très liées comme je l'expliquerai dans la monographie communale. Il y a là un sujet à creuser...

Mon troisième critère de choix tient au métier exercé par Louis. Il est meunier comme ses ancêtres. Étudier une lignée de meunier, je ne l'ai encore jamais fait mais je sais que c'est passionnant. Jusqu'où vais-je pouvoir remonter ? Quel est le premier meunier de la famille ? Quelles informations vais-je pouvoir découvrir ? Dans quels moulins exerçaient-ils ? Dans quels types de moulins ? Autant de questions auxquelles j'ai hâte de pouvoir répondre.

Enfin, j'aime les défis. Réaliser une généalogie quand les recherches sont trop simples peut avoir de bons côtés... mais tout généalogiste passionné sait que ce sont avec les ancêtres qui lui donnent le plus de fil à tordre qu'il tisse le plus de liens « affectifs ». J'ai expérimenté cela avec une autre branche, les GUIROLLET et je sais d'ores et déjà que ces branches MASSOTEAU me réservent des surprises.

Le premier défi sera de composer avec les lacunes qui sont nombreuses notamment dans les archives paroissiales de Veigné et de Montbazou. Je sais que je vais devoir élargir mes recherches à l'ensemble des collatéraux et explorer d'autres archives pour tenter de contourner ces difficultés.

Alors, ne perdons pas de temps et partons à la découverte des ancêtres et descendants de ce couple que j'aime déjà...

*Partie I -
La famille Massoteau,
contexte géographique
et histoire locale*



Montbazou, le donjon, le Grand moulin et la villa des Avrins
Photo Association de La Confrérie du Donjon

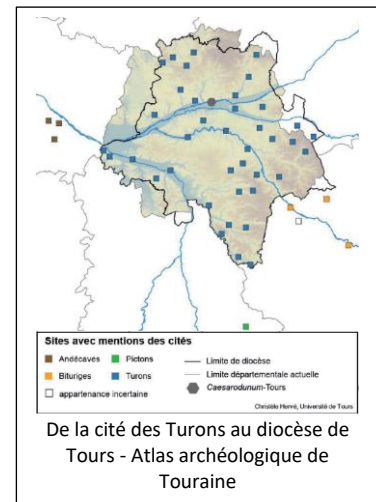
Chapitre 1 – La Touraine et le Val de l’Indre

I – L’héritage des Turons et des Romains

La Touraine tire son nom du peuple celte venu de Thuringe, les Turons¹ qui vinrent peupler vers 500 avant notre ère, un territoire dont les frontières sont restées remarquablement stables depuis 2500 ans : voir carte ci-contre².

Les Turons étaient installés sur un territoire inscrit entre celui des Pictons au sud et au sud-ouest (les Poitevins), des Andécaves à l’ouest (les Angevins), des Cénomans au nord qui ont donné leur nom à la ville du Mans), et des Carnutes (qui ont donné leur nom à la ville de Chartres) et des Bituriges Cubi à l’est (les Berrichons).

Les Turons donneront aussi leur nom à la ville de Tours que les Romains nommeront Caesarodunum. En 55 avant notre ère, un des généraux de César, Labienus, est délégué pour occuper l’ouest du pays et en particulier la cité gauloise des Turons. Les Romains³ remarquent la grande pente de la rivière Indre, 0,70 m par kilomètre, le double de celle de la Loire, et son étroitesse qui se prête à merveille à l’installation de barrages propres à fournir des chutes mettant en mouvement des roues à palettes. Ce serait l’un des tous premiers moulins installés dans la région, à Monts.



II – Du temps de la rivalité entre comtes d’Anjou et comtes de Touraine

Sans retracer toute l’histoire de la Touraine, nous mentionnerons, parce qu’elles ont laissé des traces marquantes à Montbazou, les rivalités qui opposent entre le X^e et XII^e siècle, les comtes de Blois et comtes d’Anjou, vassaux du roi de France. Foulques Nerra et ses successeurs, batailleront pour étendre leur territoire sur la Touraine, alors possession des comtes de Blois, parvenant par moment à en occuper une partie du territoire. Pour défendre ses positions, Foulques établit des forteresses dont celles encore visibles à Montbazou mais aussi Langeais, Montrichard et Loches.

A Montbazou, Foulques Nerra fait édifier vers 994 une motte à Bazonneau à environ 400 m. au sud-est du donjon actuel dont il subsiste encore les fossés de défense.

Après 1015, il fait construire, sur un promontoire rocheux, l’énorme bâtisse⁴ du grand donjon rectangulaire de 20 m. de long sur 15 m. de large avec des murs d’une épaisseur de 3 m. à la base et d’une hauteur de 30 m. environ, sans ouverture au rez-de-chaussée.

Ce castellum est installé sur les terres de la « villa » de Veigné⁵ alors revendiquées par les religieux de Cormery. Ces derniers exigèrent en retour que Foulques et les seigneurs de Montbazou qui lui succéderont, leur versent une rente de 5 sols, payable tous les ans dans une bourse neuve, le jour de la conversion de saint Paul (le 25 janvier).

¹ Cf. bibliographie LEVEEL, P. Histoire de Touraine.

² HERVÉ C. - De la cité des Turons au diocèse de Tours, in : Zadora-Rio É. (dir.) - Atlas Archéologique de Touraine, 53^e Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, FERACF, Tours, 2014, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=16>, 2007.

³ cf. bibliographie MAURICE, Jacques. Monts et son passé, synthèse historique.

⁴ Selon les sources, les dimensions varient mais le donjon reste massif.

⁵ Veigné tirerait son origine de Vindoniacum : la villa, le domaine de Vindonius. Cf. bibliographie GENDRON, Stéphane.

L'Indre coulait à l'époque directement au pied de l'éperon rocheux, elle sera plus tard maîtrisée et détournée. Montbazon⁶, « mons bazonis » ou « monte bazonis » littéralement le « mont de Bazon », se développera au Moyen Âge autour de la forteresse.

Puis vient le temps où les comtes d'Anjou Plantagenêt règnent sur les provinces d'Anjou, du Maine et de Touraine. Après la mort de Richard Cœur-de-Lion et les défaites de Jean-sans-Terre face à Philippe Auguste, la Touraine deviendra de facto française en 1203. Elle entrera officiellement dans le royaume de France sous Saint Louis, avec le traité de Paris de 1258.

III – La Touraine, jardin de la France

La Touraine est souvent présentée comme le jardin de la France, le pays des châteaux où la cour de France et les rois ont établi leur résidence. Tout au long des XV^e et XVI^e siècles, elle est au centre du pouvoir politique et Tours la capitale. Au XVIII^e siècle, les rois l'abandonnent suivis par les grandes familles.

La Touraine appartenait à l'une des plus vastes généralités françaises. Elle comprenait trois provinces ayant chacune une identité forte : la Touraine, l'Anjou et le Maine, et se subdivisait en 16 élections. Montbazon et Veigné dépendaient de celle de Tours.

Le diocèse de Tours, terre de saint Martin, est un diocèse de taille moyenne ; il correspond presque de façon exacte à la province de Touraine.

La province se trouve à bonne distance de l'influence de Paris sans en être vraiment isolée.

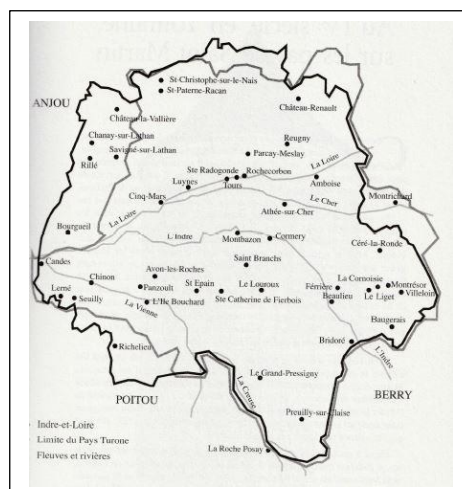
Elle est traversée par la Loire l'une des artères fluviales les plus fréquentées. La marine de Loire, très active permet de relier Nantes et Paris et d'assurer des débouchés aux productions locales.

IV – Le département d'Indre-et-Loire

Le département d'Indre-et-Loire correspond presque parfaitement à la province et ses habitants sont toujours appelés Tourangeaux.

La région a donc une unité historique et administrative qui s'est maintenue pendant plusieurs siècles.

Montbazon et Veigné, les villes de nos familles MASSOTEAU, se situent sur l'Indre à une dizaine de kilomètres de Tours, dans une région appelée la Champagne tourangelle ou Val de l'Indre.



Année	Montbazon	Veigné
1687	160	239
1709	182	236
1724	177	222
1732	175	255
1740	176	257
1787	206	250

Démographie ancienne (feux)

Année	Montbazon	Veigné
An II	800	880
1801	937	947
1820	1020	1037
1836	1180	1289
1872	1032	1269
1936	1089	1379

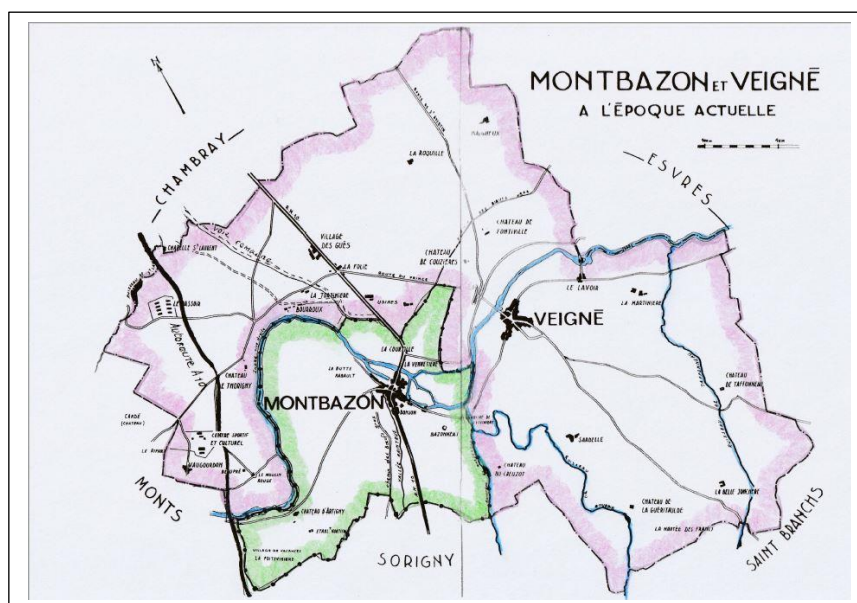
Démographie contemporaine (hab.)

⁶ Mont pour désigner la motte, le château et Bazon du nom d'un personnage à qui le lieu appartient. Ce dernier a probablement donné son nom au lieu-dit de Bazonneau. Cf. bibliographie : GENDRON, Stéphane.

Chapitre 2 – Montbazon et Veigné

Bien qu'elles aient chacune leur histoire, les paroisses et villes de Montbazon et de Veigné sont intimement liées. Nous le constaterons dans l'étude généalogique qui suivra.

L'observation de leur territoire nous donne des premières indications. Nous avons coloré sur cette carte⁷ les délimitations de chacune des communes. Montbazon (en vert) est quasiment enclavée dans le territoire de Veigné (en rose). Elles se partagent l'accès à la rivière Indre et à ses ruisseaux (en bleu).



I – La création de la paroisse de Montbazon

Selon Carré de Busserolle⁸ : « Montbazon fut érigé en paroisse vers 1550. Pour former cette paroisse, on enleva à celle de Veigné, outre la ville de Montbazon, onze fermes et villages. » Cette affirmation a été maintes fois reprise depuis. Or la consultation du fonds IX Touraine, Maine et Anjou conservé à la BNF⁹ ainsi que le précieux catalogue analytique¹⁰ de ce fonds (extrait ci-dessous), nous permet de penser que la paroisse a été créée en 1243.

2910. — Ann. 1243. — Lettres de Juhel, archevêque de Tours, qui érige en cure la chapelle de Montbazon, située dans la paroisse de Veigné, et qui détermine l'étendue de ses droits de paroisse.

Actum anno Domini M CC XLIII, mense maio. (Cartul. de Cormery, f^o 95, v^o).

⁷ A partir d'un croquis de J. MAURICE. Limites actuelles des communes de Montbazon et Veigné.

⁸ Cf. bibliographie : CARRÉ de BUSSEROLLE. Dictionnaire d'Indre-et-Loire.

⁹ BNF : Fonds IX Touraine, Maine et Anjou, constitué au XVIII^e siècle par deux bénédictins Dom HOUSSEAU et Dom ARNAULD qui ont dépouillé les archives des provinces et effectué de nombreuses copies et transcriptions. En ligne sur Gallica.

¹⁰ Cf. bibliographie : MABILLE, André. Catalogue analytique des diplômes, chartes et actes relatifs à l'histoire de Touraine, contenus dans la collection de Dom HOUSSEAU. Voir également Le cartulaire de Cormery à travers les chartes, par l'abbé JJ BOURASSÉ publié par la Société archéologique de Touraine, Tome XII.

En effet, dans ce cartulaire de l'abbaye de Cormery de 1243, l'archevêque de Tours écrit : « Erectio capellae Montis Basonis in ecclesiam parochialem ». Montbazon serait donc devenue une paroisse à part entière en 1243.

Ludovic Vieira¹¹ rejoignant sur ces points l'analyse de Carré de Busserolle précise que : la première citation de la chapelle Sainte-Marie de Montbazon remonte au 14 mai 1139, date d'une bulle papale, plaçant celle-ci sous la protection de l'abbaye de Cormery. Elle sera ensuite en 1223 unie à celle de Veigné¹². Avant, comme nous l'avons vu, de devenir église paroissiale.

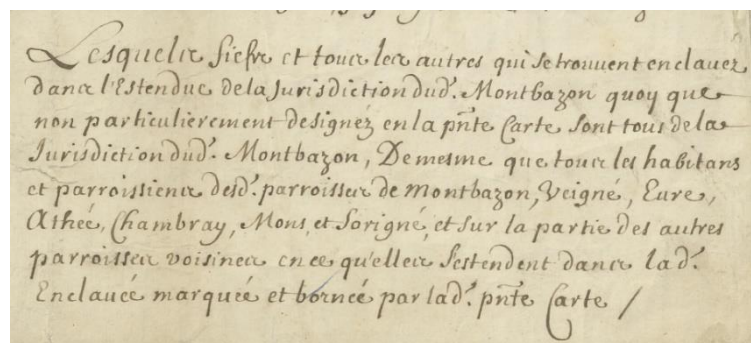
L'explication¹³ qui suit sur la constitution du territoire de Montbazon, nous permet de comprendre la forme de la ville et l'origine de cette enclave dans Veigné : « *Le territoire de la paroisse de Montbazon étant trop petit pour assurer une dime décente à son curé, l'archevêque de Tours détacha de Veigné en 1551, plusieurs fermes et hameaux pour les réunir à Montbazon. Cela ne suffisant pas, l'officialité de Tours ordonna à nouveau, le 25 mars 1625, l'agrandissement de notre paroisse en prenant Le Puy d'Artigny et La Poitevine à sa voisine Monts et quelques autres lieux dits sur Veigné dont La Vennetière, La Pommeraye, La Bréanderie, La Moinerie et La Butte-Rabault* ».

A noter qu'en 1824, c'est Montbazon qui cède à Veigné la closerie de Thorigny, enclavée dans Veigné, de façon à ce que l'usine des moulins de Bouroux se trouvent sur la même commune.

II – Le duché de Montbazon

En revanche, sur le plan seigneurial, pas de doute le duché de Montbazon englobe entièrement le fief de Veigné et les fiefs voisins comme nous pouvons le lire dans le cartouche sur une carte du duché de Montbazon¹⁴ dessinée au XVII^e siècle.

« La parroise de Veigné enclavée au milieu de la justice du duché de Montbazon contient les fiefs et villages cy après, mouvans de disférens seigneurs, mais tous de la justice de Montbazon. Il n'y a que le prieur de Veigné qui prétend s'en soustraire pour s'ériger en chastelain, à cause du petit fief qu'il a, en la parroisse dud. Veigné. »



Les auteurs précisent : « *Lesquels fiefs et tous les autres qui se trouvent enclavés dans l'estendue de la jurisdiction dud[it] Montbazon quoy que non particulièrement désignez en la p[résen]te carte tous de la jurisdiction dud[it] Montbazon, de mesme que tous les habitans et parroissiens desd[ites] parroisses de Montbazon, Veigné, Evre, Athée, Chambray, Mons et Sorigné, et sur la partie des autres parroisses voisines en ce qu'elles s'estendent dans ladite enclavée marquée et bornée par lad[ite] p[résen]te carte. »*

Le duché de Montbazon au temps des Rohan s'étendra encore, couvrant un territoire allant du nord de Montbazon à la pointe sud de la Touraine.

¹¹ Cf. bibliographie : VIEIRA, Ludovic. Histoire des quatre églises de Montbazon. Il date la création de la paroisse en 1243.

¹² CARRÉ de BUSSEROLLE a transcrit dans son dictionnaire cette chartre de 1223.

¹³ SALMON. Notes sur les paroisses de Touraine au Moyen Âge. Bibliothèque municipale de Tours, manuscrit n°1.309, f° 61.

¹⁴ Arch. nationales - « CARTE DU DUCHÉ DE MONTBAZON ». N/III/Indre-et-Loire/17. Villages, châteaux, fermes, moulins. Paroisse de Veigné « enclavée au milieu du territoire de la justice du duché de Montbazon ». XVII^e siècle.

Chapitre 3 – Montbazon, son histoire

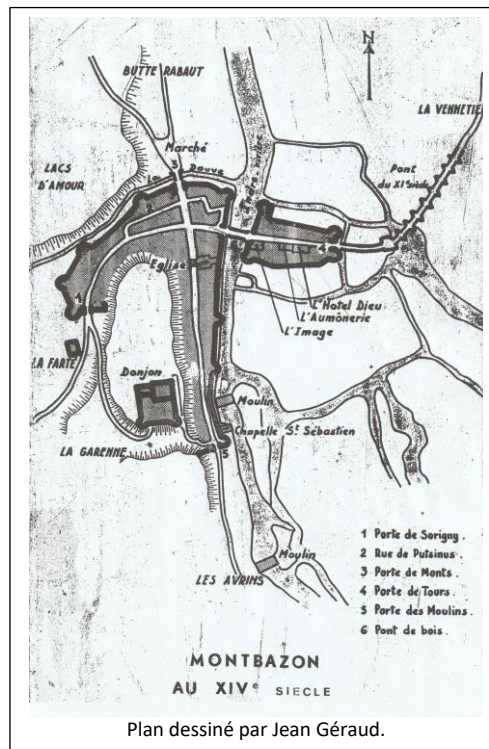
Après les comtes d'Anjou, premiers seigneurs de Montbazon, en 1206, Philippe-Auguste fait don de Montbazon à Philibert de Savary, seigneur du Colombiers (Villandry). La forteresse devient ensuite la propriété d'une succession de familles illustres, les Mirabeau, Savary, Craon et les la Rochefoucauld avant de passer aux Rohan, comtes puis ducs de Montbazon jusqu'à la Révolution.

I – Une cité fortifiée

Une cité se développe au Moyen Âge, au pied de la forteresse. Dès sa naissance la ville est entourée de murs et décrite ainsi dans un aveu de 1583¹⁵ : « close par une part de foussez ou douves et murailles, tours, tourelles, mâchicoulis et que canonnières et par autre part de la rivière d'Indre et du chasteau, pont-levis aux portes d'icelle... »

Les habitants y accèdent par les quatre portes dont seule subsiste la Porte des Moulins qui permet d'accéder aux moulins de Montbazon.

La ville est petite et seuls les bourgeois peuvent résider à l'intérieur des remparts où sont construites une douzaine de maisons. Les faubourgs se développent et les marchés se tiennent à l'extérieur de la ville. La campagne de Veigné et Montbazon est cultivée et les moulins déjà nombreux.



II – Le marché de Montbazon¹⁶

Le marché de Montbazon est un des plus importants en Touraine aux XVII^e et XVIII^e siècles. Il se tient tous les mardis sous les halles. Le marché de Château-Renault au nord de la province, et celui de Montbazon au sud de la Loire, approvisionnent les marchés de Tours du mercredi. S'y vendent essentiellement des bleds froment de différentes qualités et du seigle, provenant de toute la région et du Poitou. Les clients sont les particuliers mais aussi surtout les nombreux **meuniers** du Val de l'Indre et les **boulangers** qui vendent leur pain à Tours. En effet, exception faite de l'avoine destinée aux bêtes, toutes les variétés de grains sont destinées à faire du pain.

Montbazon étant établi en duché-pairie¹⁷, ses seigneurs, ducs de Rohan ont sur le commerce tous les droits d'un seigneur châtelain. Cela comprend le droit de marché et foires et de boucherie.

¹⁵ 4700. - Ann. 1583. - Acte d'aveu de Louis de Rohan, comte de Montbazon, Ste-Maure, Nouastre, baron de la Haye en Touraine, et comte de Rochefort, fait à M. le duc d'Anjou, Alençon, Touraine et Berri, de son comté de Montbazon, en date du 25 juillet 1583. Emile MABILLE.

¹⁶ MAILLARD, Brigitte. Les mercuriales de Montbazon. Cf. bibliographie.

¹⁷ 4252. - Ann. 1547. - Lettres patentes portant érection des baronnies de Montbazon, Ste-Maure et Nouâtre en comté, sous l'appellation de comté de Montbazon. Donné à Fontainebleau, au mois de février, l'an de grâce 1547. (Arch. de Montbazon).

4737. - Ann. 1589. - Lettres patentes d'Henri III, portant érection du comté de Montbazon en duché-pairie, en faveur de L. Louis de Rohan. - Au mois de mai 1588. Registrées à Tours en parlement, le 27 avril 1589. Emile MABILLE.

Le duc a un droit de minage ce qui signifie qu'il peut prélever une part sur tous les grains vendus au marché (1/5^e de boisseau¹⁸ sur 16 boisseaux vendus). Il prend aussi un droit de péage de deux deniers par charge de cheval sur tous les grains qui passent par Montbazou et dans tout le duché. Les marchés sont très surveillés par l'officier du duché, « *greffier civil, criminel et de police, eaux et forêts et voyrie dudit duché* » il est assisté par deux **marchands de bled** de la ville, jurés prud'hommes qui relèvent les prix des marchandises (les mercuriales).

III – Les ROHAN

Sous l'influence grandissante des Rohan, à Veigné et à Montbazou, leurs vassaux construisent de beaux logis et manoirs que nous pouvons pour la plupart encore observer aujourd'hui : Le Puy d'Artigny, Thorigny, Couzières, Taffonneau, La Guéritaulde...



La richesse des Rohan est considérable et ils finissent par posséder la quasi-totalité de Veigné et de Montbazou. D'ailleurs, les armoiries des Rohan deviennent celles de la ville de Montbazou : « *de gueules, à neuf macles d'or accolées 3, 3, 3* »¹⁹.

Parmi les Rohan, ducs de Montbazou, nous pouvons signaler Hercule de Montbazou (nous trouvons d'ailleurs quelques baptisés porteurs de ce prénom dans les registres paroissiaux).

Lorsqu'en avril 1589, Henri, roi de Navarre, vient à la rencontre du roi de France, Henri II, il loge au Château-Neuf de Montbazou, logis, plus confortable que le donjon, construit par les Rohan. Hercule alors âgé de vingt et un ans participera activement aux combats contre Mayenne. Il sera toute sa vie durant un fidèle des rois de France, Henri IV et Louis XIII. En 1619, il proposa à ce dernier, son château de Couzières à Montbazou, pour la fameuse entrevue que Louis XII eut avec sa mère Marie de Médicis.

A noter que, contrairement à Tours, Amboise ou d'autres villes d'Anjou telles que Saumur, Montbazou et Veigné ne connurent pas de troubles lors des guerres de religion parce qu'il n'y avait pas de protestants à combattre.

IV – Montbazou et ses auberges

De par sa situation géographique, Montbazou a toujours été une étape très fréquentée. Au XII^e siècle, l'Aumônerie Saint-Blaise est citée comme une étape des pèlerins sur la route de Saint-Jacques-de-Compostelle²⁰. L'Hôtel-Dieu des Franciscains, fondé en 1497 par testament par Françoise de La Rochefoucault, recevra également des pèlerins jusqu'à sa fermeture en 1698. Au XVII^e siècle, nous avons la trace de l'installation d'auberges²¹ à Montbazou qui jusqu'à la fin du XIX^e siècle vont être nombreuses en comparaison du nombre d'habitants.

¹⁸ Un boisseau de Montbazou pèse 18 à 19 livres ; il y a 12 boisseaux dans un setier et 16 dans une pochée (les grands sacs de blé ou de farine).

¹⁹ CARRÉ de BUSSEROLLE. Armorial général de la Touraine. En ligne sur Gallica <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5406233w/f103.image.r=Montbazou?rk=42918;4>
Armorial général d'HOZIER, volumes reliés du cabinet des titres d'HOZIER. En ligne sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k111141r/f342.item>

²⁰ VIEIRA, L. Val de l'Indre n° 7 : Aymery Picaud, moine de Partenay la cite en 1135 dans son « guide des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle à Rocamadour ».

²¹ Nous n'allons pas développer ici l'histoire de toutes les auberges mais juste évoquer celles dont nous aurons l'occasion de reparler dans la suite de ce mémoire. Se reporter pour plus d'information à VIEIRA L. Val de l'Indre n°7.

L'auberge la plus ancienne²² semble être **l'Image Notre-Dame**, citée en 1621, elle tenait son nom d'un poteau planté devant sa façade principale qui portait un panneau peint, une image, représentant la Vierge, sainte patronne de Montbazou.

En 1757, agrandie par son propriétaire, Louis GUITTON, l'auberge occupait presque la moitié de la rue ce qui en

faisait le plus grand bâtiment du bourg et un établissement très rentable. A sa mort, la succession du couple s'élevait à quinze millions de francs, écrivait en 1995, Ludovic Vieira.

L'auberge passe ensuite entre les mains de famille de meuniers : louée d'abord par René GUITTON, le père du futur meunier des Avrins puis vendue vers 1771 à René GIRARD, de la famille des riches meuniers de Veigné.

Reconstruite en 1844 pour devenir la grosse maison bourgeoise telle qu'elle existe toujours, l'auberge recevait une clientèle huppée. Puis les propriétaires se succèdent, bourgeois de familles de médecin, maires et marchands de Montbazou. Elle fut exploitée jusqu'en 1996 alors vendue et transformée en maison de retraite.

L'auberge du Croissant fut construite à partir de 1752, à l'entrée de la ville sur le tout nouveau pont emprunté par la Route d'Espagne.

L'hôtel du Croissant est visible sur de nombreuses cartes postales. Le dernier aubergiste, Georges CHOISY²³, l'exploite jusque dans les années 1960.

Le bâtiment a depuis été transformé en logements d'habitation.

L'auberge de l'écu d'Or²⁴, fondée avant 1746 a été racheté par Charles CHARPENTIER, l'homme le plus riche de Montbazou, propriétaire des manoirs de la Grange Rouge et de la Vennetière. Conseiller municipal il portera à Tours le cahier de doléances de la paroisse.

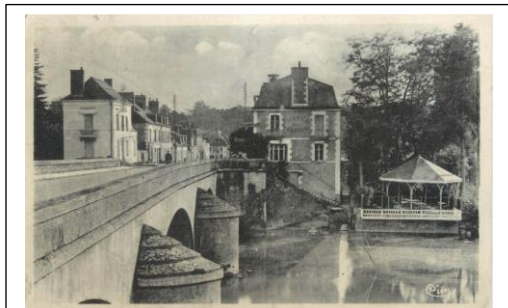
D'autres auberges ont été fondées au XVIII^e ou au XIX^e siècle : **Le Cheval Rouge** (La Chancelière) et **La Grenouillère** (La Courtille) qui existent toujours ; **Le Cheval Blanc** et **Le Lion d'Or**, actuellement maisons particulières. Au XX^e siècle, d'autres prestigieux établissements et relais châteaux vont ouvrir à Montbazou tel le **château d'Artigny**.

A Veigné également, les auberges sont nombreuses. Léon Berland, aubergiste du Cheval Blanc²⁵ de Veigné, cite dans ses mémoires, cinq auberges importantes encore en activité à la fin du XIX^e siècle.

Il existait aussi une dizaine de cabarets à Montbazou, autres lieux de rencontre et d'animation.



L'hôtel de l'Image à gauche et l'hôtel de ville à droite - cliché P. MACHET



Hôtel du Croissant à l'entrée de Montbazou à droite du pont sur l'Indre. Coll. P. MACHET

²² Nous ignorons la date de sa fondation mais L. Vieira estime qu'elle existait sans doute au Moyen Âge et signale qu'elle est citée dans le registre paroissial de Montbazou en 1621 : AD 37 - Collection communale. Baptêmes, 27 octobre 1585-14 mars 1625 - 6NUM7/154/002.

²³ Nous citerons son frère, entrepreneur de peinture dans la Partie IV.

²⁴ Puis renommée auberge de l'Écu de France. Elle se situait place des Marronniers, à l'emplacement de la « Maison Renault » du nom de l'ancien maire, le docteur Gabriel RENAULT, achetée par la municipalité pour y installer la perception.

²⁵ Rebaptisée ainsi par son grand-père Antoine AUNET, au début du XIX^e siècle, cette auberge portait le nom d'hostellerie des Trois marchands. Elle avait été achetée en 1812 au curé ROUILLARD par le père d'Antoine, venu s'installer vers 1780 à Veigné comme premier charretier du Grand moulin.

V – Les voies de communication

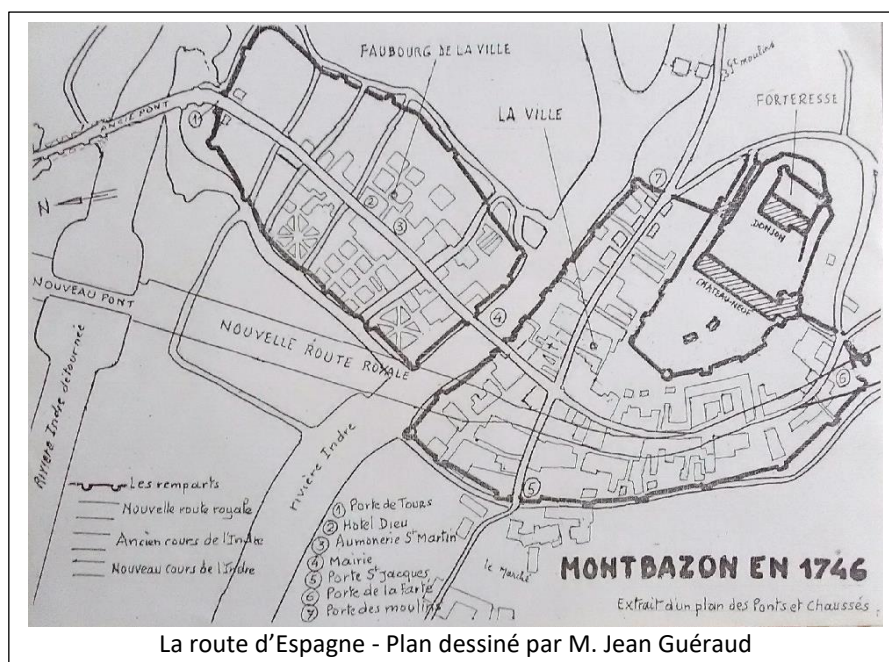
Les voies de communication sont, nous le savons, d'une grande importance dans le développement économique d'une région.

Jusqu'à la moitié du XIX^e siècle, **Veigné** était un bourg très animé de par sa situation sur le **Grand Chemin du Bas-Berry à Tours**. Outre les voyageurs, la route était empruntée par des troupeaux venus du Berry pour alimenter Paris, en si grand nombre, que les riverains avaient été autorisés à couvrir le sol de chaume pour qu'il se transforme en fumier. En 1840, le grand chemin est déclassé en route départementale et la fréquentation diminue, d'autant que la route est concurrencée par la ligne du train Paris-Bordeaux. Puis par celle de Ligueil-Esvres qui voit la disparition des voitures de poste qui passaient par Veigné. Enfin, la construction de la route d'Espagne qui passe par Montbazon, pourtant voisine va entraîner le développement de l'une et l'appauvrissement de l'autre.

La route d'Espagne

Jusqu'à sa construction, l'itinéraire de Paris à la frontière espagnole, n'était jamais passé directement à Montbazon. Un tracé ancien passait plus haut par Joué et Pont-de-Ruan, un autre évitait Tours et reliait directement Blois à Châtellerault. Si bien que de nombreux chemins en très mauvais état tentaient de relier les villes étapes aux alentours.

Les grands travaux entrepris par Colbert vont permettre de rationaliser les voies de communication au plan national. L'intendant de la généralité de Tours proposa un itinéraire Tours-Poitiers qui passait par Montbazon. Sur son passage, les villes vont changer de physionomie, les plans sont conçus pour favoriser les grandes lignes droites (notre actuelle route Nationale) comme nous le constatons sur le plan ci-dessous.



Entre 1747 et 1752, de grands travaux sont entrepris. Les murailles, les portes et les maisons gênant le passage sont écroulés. Un nouveau pont est construit, l'Indre est détournée. Les ingénieurs pensaient pouvoir assécher son ancien bras qui passait en plein centre de Montbazon mais il en résulta un marécage malsain, le cloaque que les montbazonnais ne parvinrent à combler qu'au XIX^e siècle, après plusieurs tentatives.

L'un des anciens chemins est remis en état et servira pour faire transiter les troupeaux jusqu'à la région parisienne d'où son nom de « chemin des Bœufs » très fréquentés.

La conséquence fut également la construction de tout un réseau de routes secondaires pour relier la route d'Espagne. Parmi elle la fameuse « cote à Crochu » dont nous parlerons plus tard qui permettait de relier le château de Couzières à la route de Tours.

VI – Montbazou et la Révolution française

La Révolution française eut pour première conséquence la confiscation des biens des Rohan déjà bien amoindris par une faillite financière subie quelques années plus tôt.

Il n'y eut pas de manifestations violentes vis-à-vis du clergé probablement parce que l'abbé JOUBERT, curé de Montbazou, érudit local, en place depuis 1754, connaissait ses paroissiens et avait partagé avec eux tous les grands moments de leur vie de famille.

A noter qu'à Veigné et à Montbazou, les vicaires deviendront maire de leur commune.

Le curé Rouillé note dans le registre paroissial de Veigné de 1788²⁶ les dégâts causés par les pluies de mars et l'orage de grêle du mois de juillet « *il y avait deux cens cinquante ans qu'on avait vu semblable fléau. Les vignes et les blés furent entièrement perdu* ». Il ajoute que la sécheresse des mois d'octobre et de novembre suivi du froid extrême de décembre ont eu raison des semis. « *Le blé a valu un écu le boisseau, des vignes ont gelé, des arbres fruitiers sont perdus. Le nombre de pauvres est considérable* ».

Les mauvaises conditions climatiques juste avant la Révolution ont dû accentuer les revendications.

Les cahiers de doléances rédigés sans emphase par les nombreux hommes de lois, officiers de justice et marchands qui demeurent dans le bourg de Montbazou, sont très pragmatiques : « *le meilleur moyen d'y parvenir [au bonheur du peuple] ... est de pratiquer une grande économie à l'égard de l'emploi des impôts que l'on perçoit sur le peuple et dont un tiers seulement arrive dans les caisses de l'Etat pendant que les deux autres tiers restent dans les mains des fermiers généraux régisseurs royaux et autres pour donner lieu à des fortunes aussi immenses que scandaleuses* ». La dernière remarque visant directement les ROHAN.

« *que des réformes soient faites dans l'administration et la justice tant civile que criminelle, qu'un nouveau code de loi soit établi dans toute la France [...]* » Montbazou qui était chef-lieu de baillage, deviendra chef-lieu de canton et sera choisi comme siège d'une Justice de Paix.

« *que l'agriculture, la mise en valeur des terres en friche, l'élevage des bestiaux, soit encouragée en donnant droit pour ceux qui s'y appliquent avec persistance à des distinctions honorifiques [...] que l'augmentation de la population soit encouragée par des avantages accordés aux nouveaux mariés [...]* »

« *que la rivière d'Indre qui passe dans notre ville et dans nombre de localités voisines étant très utile au commerce il serait de première importance d'y faire des travaux nécessaires pour la rendre navigable* ». Ce dernier point nous allons le voir est impossible à réaliser en raison du nombre considérable de barrages et de moulins sur la rivière. Toutefois la décision de boucher le cloaque sera prise par la nouvelle municipalité.

²⁶ Collection communale des registres paroissiaux.

Une autre conséquence de la Révolution française fut la destruction de signes rappelant l’Ancien Régime. En Touraine, elle se manifestera par un énorme autodafé des archives et titres seigneuriaux pourtant soigneusement inventoriés par l’archiviste quelques années plus tôt.

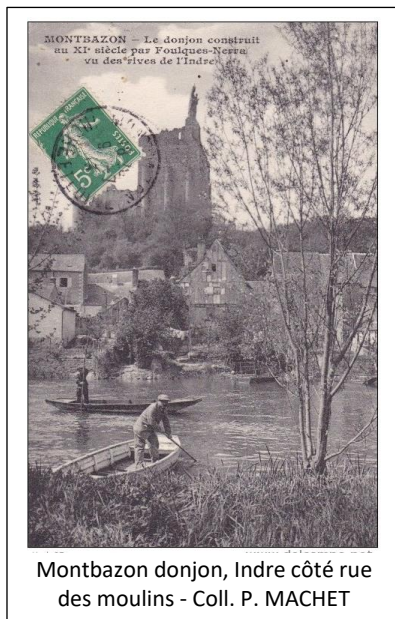
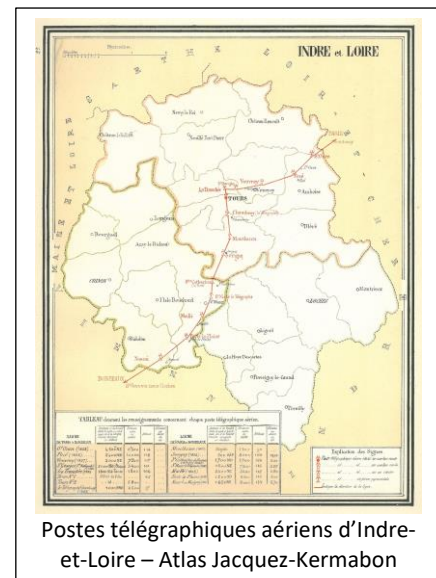
A Montbazon, il fut décidé de démolir les portes de la ville qui n’avaient pas été détruites lors de la construction de la route d’Espagne. Toutes sauf celle de la Rue des Moulins. Les créneaux et mâchicoulis du château-fort furent également détruits.

VII – Le télégraphe Chappe

Le château et en particulier le donjon connaîtront d’autres modifications.

Au sommet du donjon, au début du XIX^e siècle, sera installé un télégraphe Chappe.

Montbazon sera sur la route de transmission des messages par signaux aériens. Nous l’apercevons sur une gravure ancienne (voir chapitre 1 - Partie II).



VIII – La Vierge

Puis, en 1866, une Vierge à l’enfant fut érigée au sommet du donjon, dominant depuis lors toute la région.

Cette entreprise colossale fut initiée par l’abbé CHAUVIN, curé de Montbazon de 1848 à 1890.

Autre prêtre parmi les personnalités marquantes de Montbazon, l’abbé NICAULT (1874-1961), qui bien plus tard, s’illustrera par ses revendications lors des inventaires de 1906. Il créera également un hôpital temporaire pendant la Première Guerre mondiale. Il sera curé pendant cinquante-quatre ans. Pour l’anecdote, le grenier de son presbytère communiquait avec celui de la famille MASSOTEAU GUIROLLET rue des Moulins, dont nous allons bientôt parler.

Chapitre 4 – L’Indre et les moulins

La proximité de la rivière a façonné l’activité des habitants depuis fort longtemps.

I – L’Indre

La rivière Indre prend sa source sur la commune de Saint-Priest-la-Marche dans le Cher. Elle traverse l’Indre-et-Loire sur ses derniers 90 kilomètres. Elle rejoint la Loire au lieudit du Néman, commune d’Avoine.

Coincée entre les bassins du Cher et de la Creuse, l’Indre ne collecte qu’une petite partie des eaux précipitées sur la partie sud de la région Centre. Son lit mineur varie entre 30 et 40 m de large pour une profondeur de 3 à 3,5 m. Ses affluents sont peu nombreux et de petite taille mais le plus important d’entre eux, l’Indrois, apporte un tiers du débit de l’Indre.

L’Indrois forme un arc de cercle, orienté plein ouest et traverse les « sommets » de la Touraine. Son orientation, sa forme et ses altitudes sont autant d’éléments favorables à la réception des eaux de pluie.

L’Indrois comme l’Indre coule sur un terrain imperméable : le sous-sol est composé de calcaire turonien, recouvert par 20 à 30 m de formations argilo-siliceuses terminées en surface par des limons très épais, les « bournais », donnant des sols battants, c’est-à-dire devenant imperméables quand une averse forte s’abat, ce qui explique la rapidité de la montée des crues de l’Indre. Peu d’eau s’infiltré dans les terres, les réserves souterraines restent faibles et ne peuvent soutenir le débit d’été : la force des hautes eaux alterne avec la faiblesse des basses eaux. Ces fluctuations se faisant en même temps que celles de l’Indre, l’Indrois ne peut jouer un rôle régulateur mais au contraire augmente le niveau des crues, avec environ un jour d’avance, en apportant le tiers du débit de l’Indre.

Du fait de sa forte pente, l’Indre fut très tôt équipée de moulins, un tous les 1,5 km environ. Sur les 500 moulins à eau recensés en Touraine une centaine jalonne les 90 km de l’Indre tourangelle.

L’Indre est la plus longue rivière privée de France, conséquence du fait qu’elle a été très tôt aménagée et accaparée par les meuniers. L’usage du moulin s’accompagnait d’un droit d’eau. Le meunier achetait ou louait, en quelque sorte, le cours de la rivière pour pouvoir faire tourner la roue : sur 200 à 300 mètres en amont et 300 à 400 mètres en aval, jusqu’au remous c’est-à-dire l’endroit où l’eau n’est plus agitée par la roue qui tourne. Pour faire fonctionner le moulin, des digues et des déversoirs étaient installés, ce qui impliquait un contrôle de la rivière des deux côtés. Cet usage a de tout temps été très réglementé, le niveau d’eau, les distances à respecter, les emplacements des moulins... Nous en trouvons les termes dans la « Costumes de Touraine »²⁷, les droits seigneuriaux²⁸, les réglementations de la généralité de Tours, et plus tard la préfecture et les communes et de la direction départementale de l’Equipement²⁹.

Cet aménagement rend l’Indre très peu navigable.

²⁷ PALLU, Estienne (1661). Costumes du duché et baillage de Touraine. Titre I, articles VII et suivants.

²⁸ CARRÉ de BUSSEROLLE transcrit l’aveu rendu par le comte de Montbazon, le 25 juillet 1583, dans lequel ce dernier mentionne son droit d’eau : « j’ay droit de refaire en la rivière d’Indre et m’appartiennent les eaux d’icelle rivière... ».

²⁹ Dossier du règlement du moulin des Avrins à Montbazon : AD 37 – Direction départementale de l’Equipement d’Indre-et-Loire – Rivière de l’Indre - 1834-1868, S 5510-S 5514.

Une loi de 1898 toujours en vigueur, a attribué aux riverains la propriété du lit. Ils ont un droit d'extraction, un droit de pêche et un droit d'usage de l'eau ; ils ont le devoir d'entretien des ouvrages et du curage de la rivière.

Montbazou, comme certains villages, s'est installée entre les bras de l'Indre ce qui a facilité l'utilisation de l'eau mais plus tard un tel choix a entraîné des contraintes comme la construction d'un pont, de passerelles et les désagréments de subir les inondations.

II – Les crues de l'Indre

L'Indre connaît des crues régulières. Les registres paroissiaux³⁰ sont jalonnés de commentaires notés par les curés sur les conséquences humaines et financières de ses débordements.

Les curés de Montbazou et de Veigné mentionnent les crues de 1615, de 1624 et de 1661. Puis celles de 1741, 1766 et 1770.

Le 24 février 1624 : « *le pont de Montbazou a été emporté par les grandes eaux* ».

Lors des crues, les moulins sont les premiers exposés.

Le curé de Veigné note dans la marge du registre paroissial : « *Le 7 décembre 1740, l'eau de la rivière de l'Indre a tellement crû et débordé qu'elle croit d'un pied de hault dans les chambres basses du presbiterre de cette paroisse de Veigné. Tous les ponts des moulins ont été emportés fors celui de Veigné* »³¹.

La crue de 1770

L'Indre connaît des crues régulières mais celle de 1770 fut terrible et meurtrière, ; elle marqua la population pour des décennies. Découvrons ce que décrit le curé de Monts dans le registre paroissial :

« *L'inondation a été si grande ce jour d'huy, 27 novembre, qu'on n'a jamais oui parler qu'elle fut telle*³². *L'eau est venue avec tant de précipitation depuis dix heures hier soir jusqu'à deux heures après minuit que cinq ménages au bas du bourg du côté des ponts et quatre du côté de Montbazou ont été obligés de se sauver en grande diligence de leurs maisons. Elle a monté de trois pieds dans la cave de la Chapelle Sainte-Croix. Toutes les maisons le long des Pâtis jusqu'aux moulins des Fleuriaux et celle du village de Beaumer (où il y avait aussi un moulin) avaient de l'eau jusqu'à la couverture et tous les ponts ont été emportés, l'eau passant de dix pieds par-dessus... »*

En 1770, à Monts, les moulins à farine du Ripault, de l'île Baranger, du Bourg et celui d'Epiray qui était en reconstruction à la suite d'un incendie, sont balayés par les grandes eaux. Sur le site du Ripault seront installés par la suite, les moulins de la poudrerie royale.

L'inondation empêche la circulation d'une paroisse à l'autre, le curé de Monts est obligé d'enterrer des paroissiens d'Artannes : « *l'inhumation a été faite dans cette paroisse à cause des grandes eaux qui interdisent le passage dudit Artannes* ».

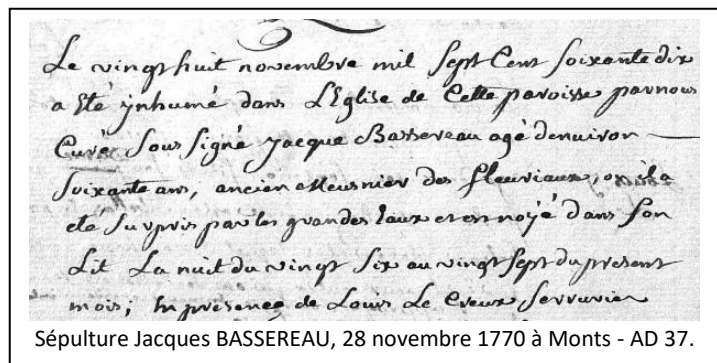
³⁰ Les collections communales consultées pour Montbazou et Veigné ne sont pas toutes numérisées. Les copies du greffe ne reportent pas ces commentaires.

³¹ AD 37 - Veigné, Collection du greffe. Baptêmes, mariages, sépultures, avril 1740-1741 - 6NUM6/266/008 - Vue 6.

³² 15 pieds équivalent à environ 5 mètres. En 1845, la plus forte crue du XIX^e siècle, le niveau de l'eau a atteint 3,24 m et celle de 1910 a atteint 2,83 m.

Un meunier meurt noyé dans son lit³³ :

« Le vingt-huit novembre mil sept cent soixante dix a esté inhumé dans l'église de cette paroisse par nous curé soussigné Jacques BASSEREAU agé d'environ soixante ans, ancien meunier des Fleuriaux, où il a été surpris par les grandes eaux et ennoyé dans son lit la nuit du vingt six au vingt sept du présent mois[...] »



A Montbazou, le curé JOUBERT fait un récit détaillé sur deux pages

« Il tomba une si grande abondance de pluie pendant trente heures, de trois heures du soir jusqu'à neuf du soir du lendemain, que toute la surface de la terre se trouva couverte d'eau qui ne tarda pas à s'écouler dans les rivières et y causa [...] un si prodigieux débordement [...] des villages ont été rayés, les plus hautes digues couvertes et emportées, les hommes et les bêtes noyés, les effets de toute espèce ont été le jouet des eaux [...] les papiers publiés ont été remplis de détails affreux des pertes occasionnées de toute part en France par cette fâcheuse journée, tout le pays qu'arrose l'Indre a beaucoup souffert, tous les ponts depuis sa source jusqu'à son embouchure ont été en entier ou en partie emporté sauf celui cy ».

Le nouveau pont Rohan, des maisons proches de la porte des moulins sont emportées. Tous les habitants de la Vennetière ont été évacués, l'église située dans la rue des Moulins est remplie d'eau à hauteur de 5 pieds (1,6 m). Le bâtiment de Toussaint CROUSILLEAU, procureur fiscal, situé au pied de la levée, est envahi par 8 pieds d'eau (2,6 m) ...

A Montbazou il n'y a aucun noyé mais les pertes sont si considérables qu'au début décembre, l'intendant de la généralité, du Cluzel, vient en personne constater les dégâts.

Les habitants sinistrés viennent faire la déclaration de leurs pertes devant le procureur fiscal CROUSILLEAU, le syndic RIOLAND et BODIN, le greffier du duché assisté par le curé JOUBERT lui-même.

Dans ce procès-verbal de douze feuillets³⁴, nous pouvons lire par exemple :

« Jean Martin Bonnebault, marchand a perdu de l'huile, du tabac, du vinaigre, et autres, et a souffert d'une emportation de grange, estimé soixante livres.

Louis Petit meunier aud[it] lieu a perdu plusieurs septier de farine, du bois de chauffage et son moulin a souffert, estimé deux cent livres.

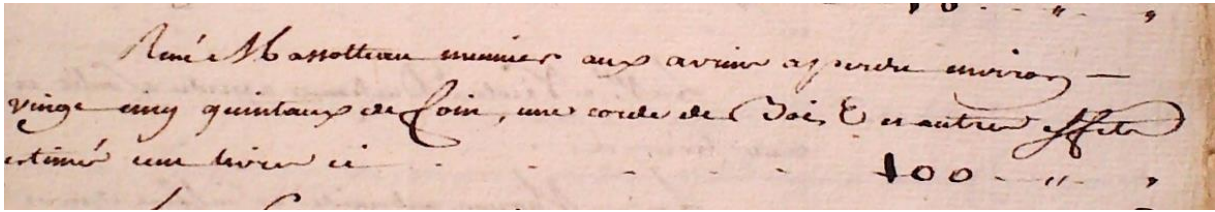
Charles Etienne Robineau meunier aud[it] lieu a perdu trois quart de vin, 50 gerbes de froment, 4 septiers de farine, de la paille et du bois, estimé trois cents livres [...] »

« René Massoteau meunier aux Avrins a perdu environ vingt cinq quintaux de foin, une corde de bois et autres effets, estimé cent livres. ci 100^{lt} ».

³³ AD 37 Monts - Collection du greffe. Baptêmes, mariages, sépultures, 1770 - 6NUM6/159/076 - Vue 11.

³⁴ AD 37 - Procès-verbal des dégâts de la crue de 1770 à Montbazou - 22-851 EDEP 154 E13.

Il s'agit de René MASSOTEAU notre Sosa 352, dont nous ferons connaissance dans quelques pages.



Le total des pertes est évalué à 48 697 livres. Le roi accordera 3000 livres pour les plus misérables.

III – Les moulins du Val de L'Indre

Grâce aux écrits de l'archevêque Grégoire de Tours, nous savons que dès la fin du VI^e siècle saint Ours construisit sur l'Indre, à Loches, le premier moulin à eau : il fixa des pieux dans le lit de l'Indre, établit une chaussée en pierre pour former un canal de dérivation puis aménagea une écluse dont la chute d'eau fit tourner la roue à aubes. Cette réalisation permit à la communauté de ne plus employer à ce travail qu'un seul moine chargé de surveiller la machine.

A partir des XII^e et XIII^e siècles, les moulins à eau (25 recensés) se développèrent et ont commencé à façonner le paysage et à rythmer par leurs bruits réguliers, la vie des habitants du Val de l'Indre.

Le moulin du Lavoir à Veigné est cité dès 991³⁵.

63 moulins fonctionnaient encore au moment de la Révolution française dont la plus grande concentration se situait entre Evsres et Monts.

A la fin du XIX^e siècle et même au début du XX^e siècle, des moulins sont entièrement rebâties à Veigné et Montbazou tels le Grand moulin de Veigné (en 1864) ou encore le moulin de la Brayé à Montbazou (en 1927).



³⁵ Charte de l'archevêque Archambaud, sept. 991, J. Delaville le Roulx. (1879). *Notice sur les chartes originales relatives à la Touraine, antérieures à l'an mil*, Tours. Dans cette charte XII, l'abbaye de Marmoutier reçoit le moulin de l'archevêque en échange d'autres biens situés dans la région de Tours. En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k63825g/f33.item>

IV – La quintaine

Parmi les droits seigneuriaux en vigueur à Montbazou et dans certains fiefs aux alentours depuis le Moyen Âge et qui vont perdurer jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, il est la quintaine.

Cette fête de l'eau concernait, à Montbazou, les nouveaux meuniers qui avaient affermé un moulin dans l'année sur l'Indre et les nouveaux pêcheurs.

Un aveu de 1583 rendu par le comte de Montbazou³⁶, décrit, avec force détails, le déroulé de cette fête de l'eau.

« [...] en la première année qu'il est nouveau pescheur et chacun meusnier pour la première année qu'il a de nouvel prinse un moulin affermé sur ladite rivière pour le regard des moulins qui sont assis à prendre dès et depuis le grand pont de Veigné jusques à la Mothe d'Arthannes, sont tenus de courir ou faire courir ladite quintaine ».

Le jour de la saint Maixant, saint patron de la paroisse de Veigné, étaient convoqués tous les joueurs d'instruments et ménétriers du comté et seigneurie de Montbazou, tous les pêcheurs anciens et nouveaux avec leur bateau, les nouveaux meuniers et tous les sergents et notaires du duché.

« [...] et sont tenus les pescheurs de mes eaux, au jour de saint Maixent, assister chacun avec un challan à la quintaine que j'ay droict de faire tirer et exercer audict jour saint Maixant, sur ladite rivière d'Indre [...] que je fais faire [...] ordinairement au devant de mondict chasteau, contre mes moulins bannaux et le grand pont de madicte ville et ce en ma présence ou en celle de mon bailly et aultres mes officiers de ma justice dudict comté ».

Chacun à leur tour, les meuniers et pêcheurs, debout dans un bateau conduit par les anciens pêcheurs, devaient frapper à l'aide d'une perche de saule ornée de fleurs, un poteau planté au milieu de la rivière.

Et si jamais l'un d'eux venait à rompre sa perche de saule, il devait reconcourir trois fois.

Les anciens pêcheurs étant tenus d'être présents, sur l'eau avec leur bateau, pour secourir ceux qui auraient pu tomber à l'eau :

« [...] et quand aux aultres pescheurs ils sont tenus assister chacun avec un batteau ladicte quintaine pour secourir aulxdits nouveaux pescheurs ou moliniers du péril de l'eau sy le cas y eschet en tirant ladite quintaine. »

Les ménétriers et joueurs d'instruments étaient convoqués et accompagnaient la quintaine et sa préparation. Un défilé en musique partait des moulins banaux au grand pont pour une remise des perches de saule fleuries et des bateaux fournis par le comte aux participants.

En cas d'absence ou de défaillance, les nouveaux meuniers et pêcheurs, mais aussi les anciens pêcheurs, ménétriers, officiers, notaires et autres personnes convoquées, devaient payer une amende de 60 sols. Pour ce faire, le comte faisait appel à des officiers particuliers des eaux :

« Et pour prendre es garde à la conservation de tous mes droits et de ce qui concerne le bien public, je puis avoir officiers particuliers desdictes eaux, comme maître particulier, ses lieutenants, sergens et autres officiers à eux nécessaires, outre les officiers ordinaires de ma justice dudit comté ».

³⁶ Cf. bibliographie : CARRÉ de BUSSEROLLE.

Chapitre 5 – Montbazon, le moulin des Avrins

Le moulin dit des Avrins, appelé aussi selon les époques, les Avrains, Averins et même parfois Raverins est l'un des nombreux moulins qui étaient en activité à Montbazon et à Veigné pendant la période que nous allons étudier.

C'est celui dans lequel les meuniers MASSOTEAU exerceront le plus longtemps. L'un d'eux, René MASSOTEAU (Sosa 352) fut même propriétaire de l'une des trois roues.

En effet, ce moulin possédait trois roues abritées sous un même appentis. A l'origine deux d'entre elles servaient à moudre les bleds pour faire de la farine.

La troisième était utilisée pour actionner une machine à harnois. Le meunier utilisait la force hydraulique pour la fabrication par emboutissage de tôles.

Vers 1460, le moulin dit des Raverins, appartenait à l'armurier Jacquemin AYROLDE, italien d'origine, au service du roi René, à Angers, puis en Touraine au service de Louis XI.

En 1697, les trois roues furent partagées entre les trois héritiers du propriétaire, René DELAFOSSE.

Jean BRISSET obtint une roue, qu'il loua au meunier René MASSOTEAU à l'occasion de plusieurs baux successifs. Puis finalement il la lui vendit en 1752.

Louis LECOQ loua sa roue, en 1752, au même meunier René MASSOTEAU.

Françoise DELAFOSSE hérita de la troisième roue, qui fut louée dès 1736 au meunier Jean ROBINEAU puis en 1766 à son fils Charles et enfin vendue en 1771 à Antoine GIRAULT.

Nous allons découvrir toutes ces familles de meuniers et leurs alliances.

Ce n'est qu'en 1838, que le moulin appartint de nouveau à un seul propriétaire. Grégoire LESOURD l'acheta et le transforma en huilerie de colza, agrandie en 1857 mais détruite par un incendie en 1893.



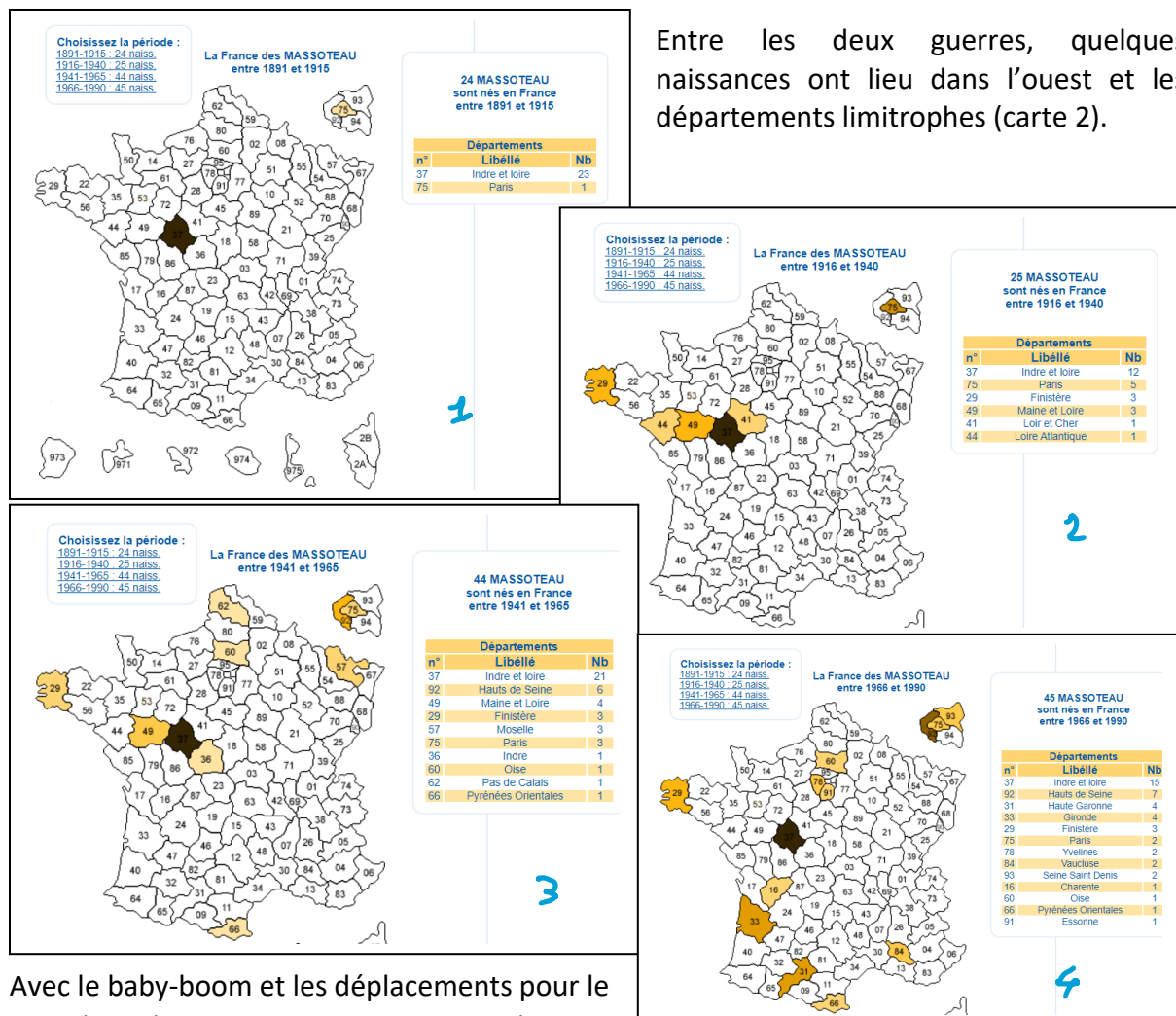
Chapitre 6 – MASSOTEAU, un patronyme tourangeau

Hypocoristique de (THO)MAS avec aphérèse, MASSOTEAU est une variante typiquement tourangelle.

Ainsi, le nom de baptême ou prénom Thomas, porté comme nom unique, a évolué au fil du temps et s'est transformé en THOMASSOT ; sobriquet ou hypocoristique qui s'est réduit par l'usage, c'est une aphérèse, en MASSOT. MASSOT est devenu MASSOTEAU, diminutif affectueux par l'ajout du suffixe « -eau » typique de l'ouest de la France.

MASSOTEAU n'est pas un patronyme très fréquent. Dans son étude des noms de famille en Touraine parue en 1992, Jean Moreau³⁷ avait recensé dans l'annuaire électronique Minitel, 10 abonnés au téléphone en Indre-et-Loire contre seulement 2 à Paris et 37 dans toute la France.

En remontant le temps, nous observons que les MASSOTEAU sont localisés en Indre-et-Loire. Les cartes³⁸ ci-dessous sont claires : selon l'INSEE il y a eu 24 naissances MASSOTEAU en France entre 1891 et 1915 et hormis une naissance à Paris, les 23 autres ont eu lieu en Indre-et-Loire.



Avec le baby-boom et les déplacements pour le travail, quelques MASSOTEAU naissent dans d'autres régions mais leur nombre est limité (cartes 3 et 4).

³⁷ Moreau, Jean. (1992). Les noms de famille en Touraine. Chambray-lès-Tours : CLD.

³⁸ Site www.Geopatryme.com

Veigné, le berceau des MASSOTEAU ?

Jean Moreau précise également que le nom MASSOTEAU qui n'est pas très fréquent et qui domine en Touraine, semble avoir rayonné à partir de Veigné.

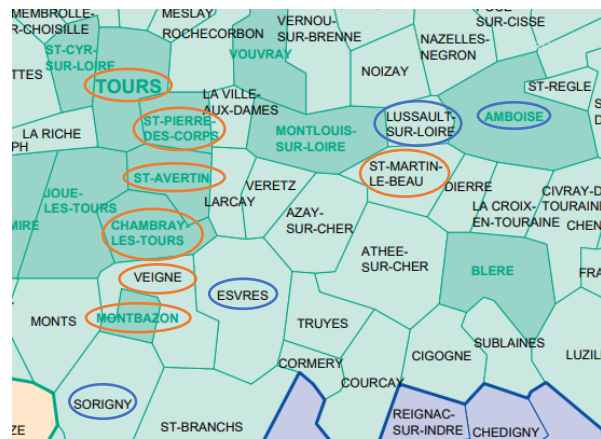
C'est ce que confirme l'analyse des mariages les plus anciens recensés en Indre-et-Loire.

L'étude des relevés des mariages des registres paroissiaux réalisés en Indre-et-Loire par le Centre Généalogique de Touraine nous permet de localiser les familles MASSOTEAU essentiellement dans les paroisses de Veigné, Montbazou, Chambray et Saint-Avertin.

En dépouillant systématiquement tous ces mariages dans les registres paroissiaux, nous constatons que sur trente-six mariages recensés au XVII^e siècle seuls les mariages de deux frères ont eu lieu dans une paroisse un peu plus éloignée de Veigné, à Saint-Martin-le-Beau. Ils y feront souche et semblent être à l'origine des MASSOTEAU des environs d'Amboise et du Loir-et-Cher. Deux autres mariages ont lieu à Tours paroisse Saint-Etienne et à Saint-Pierre-des-Corps alors paroisse de Tours. Il s'agit du mariage de deux filles MASSOTEAU que nous ne rattachons pas pour le moment à d'autres branches connues.

La répartition des mariages ou de l'origine³⁹ des époux MASSOTEAU hommes et femmes, au XVII^e siècle sur les paroisses limitrophes de Veigné est la suivante :

- 49% à Veigné,
- 14% à Montbazou,
- 20% à Chambray-les-Tours,
- 6% à Saint-Avertin.



Présence à partir du : XVII^e s. XVIII^e s.

Les familles MASSOTEAU sont, à cette époque, bien implantées à Veigné.

Au XVIII^e siècle à Veigné et à Montbazou, les lacunes sont assez importantes et minimisent le pourcentage de mariages dans ces deux paroisses. Néanmoins, 31% des mariages ont encore lieu à Veigné et 41% sur ces quatre paroisses.

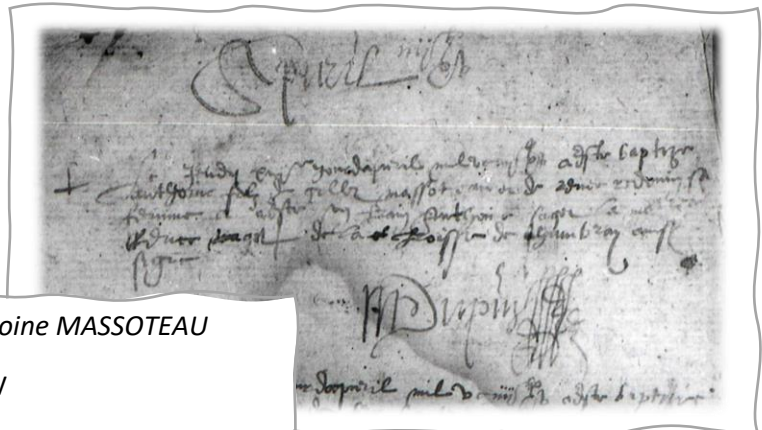
Cette analyse se base sur les registres paroissiaux qui sont parvenus jusqu'à nous et, est de ce fait, biaisée par l'existence ou la disparition de ces registres. Ainsi les registres de mariages, même lacunaires, commencent à Chambray-les-Tours en 1594 alors qu'à Veigné, les premiers cahiers ayant été « égarés », nous ne possédons des mariages qu'à partir de 1669.

En dépouillant systématiquement les registres les plus anciens des paroisses de Veigné, Chambray, Saint-Avertin et Montbazou, nous trouvons la trace d'une implantation de MASSOTEAU sur ces paroisses dès la fin du XVI^e siècle.

³⁹ Un mariage se déroule à Pont-de-Ruan en aval sur l'Indre mais l'époux est de Veigné, un mariage a lieu à Esvres mais l'époux est de Montbazou.

Le plus ancien baptême retrouvé à Veigné date de 1595. Il s'agit de celui d'Anthoine, fils de Gilles MASSOTEAU avec Renée ERDOUIN (pour Ardouin / Hardouin) baptisé le 13 avril 1595⁴⁰.

Il est intéressant de noter sur cet acte que les parrain et marraine, Anthoine et Renée SAGET sont de la paroisse de Chambray, limitrophe de Veigné.



13 avril 1595 - baptême Anthoine MASSOTEAU

Avril III^{xx}V

« Le jedy XIII^e jour d'avril mil V^e III^{xx}V a esté baptizé Anthoine filz de Gilles Massoteau et de Renée Erdouin sa femme. A esté son p[ar]ain Anthoine Saget, sa maraine Renée Saget de la p[ar]oisse de Chambray ainsy signé.

M Dupuy. »

Ce baptême atteste de la présence de MASSOTEAU à Veigné à la fin du XVI^e siècle. Malheureusement le microfilm du carnet retrouvé récemment par les Archives départementales ne couvre que quatre années, il est donc difficile de tirer des conclusions sur le nombre de membres de cette famille présents à Veigné, mais étant donné le nombre d'individus recensés quelques décennies plus tard, on peut supposer que plusieurs couples habitaient à Veigné à moins qu'Anthoine et Renée aient eu de nombreux enfants (la première hypothèse n'excluant pas la seconde).

Le dépouillement systématique des registres paroissiaux anciens de Chambray⁴¹ nous permet de trouver les premiers actes mentionnant des MASSOTEAU :

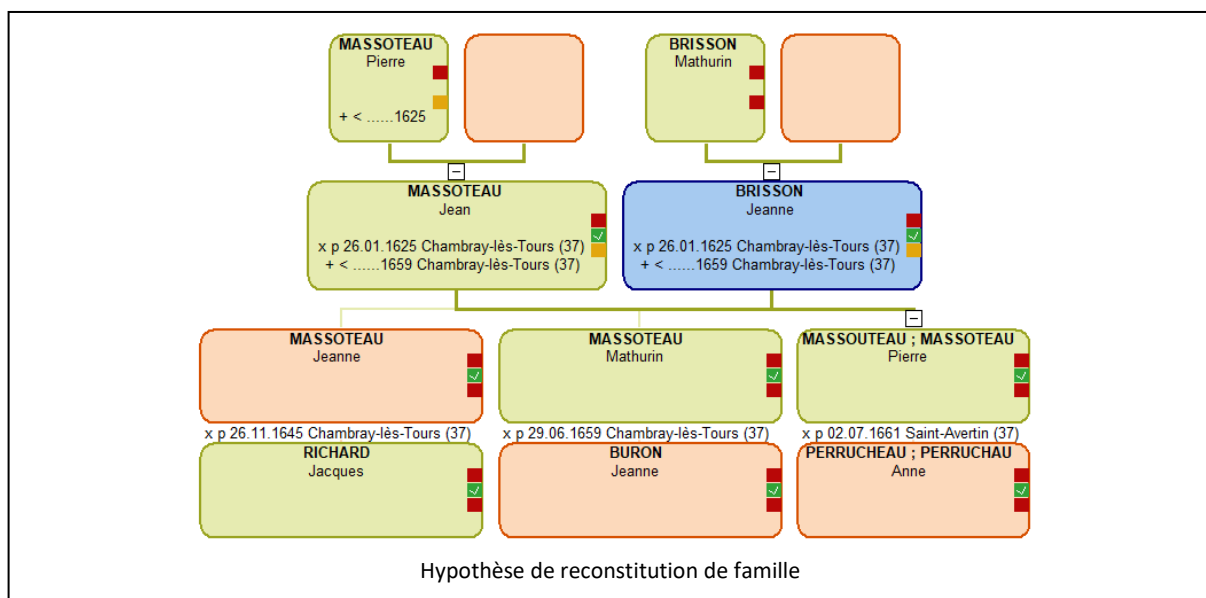
- Le baptême de Charlotte BOUTIN fille de Pierre et de Perrine MASSOTEAU le 25 février 1566. L'une de ses marraines est Charlotte MASSOTEAU fille de Jehan,
- la sépulture de Jehan MASSOTEAU le 23 septembre 1593,
- et le mariage de Jehan MASSOTEAU fils de défunt Pierre avec Jeanne BRISSON le 26 janvier 1625.

⁴⁰ AD 37 - Collection communale Veigné - Baptêmes, 1594-1597 - 5Mi822 - Vue 8.

⁴¹ AD 37 - Collection communale Chambray - Baptêmes (1607-1632), mariages (1594-1604 ; 1612-1674), sépultures (1593-1609 ; 1556-1663) - 6NUM7/050/002 - Vues 5, 6 et 94.

A Saint-Avertin, les actes les plus anciens⁴² faisant état de MASSOTEAU sont les suivants :

- Le baptême de Perrine MASSOTEAU, fille de Michel et de Bernarde BOURCIER, le 1^{er} août 1574,
- le mariage de Magdelaine MASSOTEAU, fille de feu Michel, avec Pierre FELLON le 18 juin 1617,
- le mariage de Pierre MASSOTEAU, fils de feu Michel et de feu Adenette GOUPY, avec Martine NODIN le 11 juillet 1621. Nous reviendrons sur Michel et Adenette qui sont les probables ancêtres les plus anciens connus à ce jour de Louis MASSOTEAU notre Sosa n°1.
- et le mariage de Pierre MASSOUTEAU fils de Pierre (= Jehan ?) et de Jeanne BRISSON avec Anne PERRUCHEAU le 2 juillet 1661. Serait-ce le fils du couple qui se marie en 1625 à Chambray ? Ce qui nous donnerait cette composition de famille :



Veigné ou Chambray, les MASSOTEAU sont bien présents dans ces paroisses qui sont limitrophes et semblent être le berceau des familles MASSOTEAU que nous allons étudier.

Enfin, pour finir ce petit tour d'horizon autour du patronyme Massoteau, voici quelques variantes orthographiques rencontrées dans les registres paroissiaux de Veigné, Montbazou, Chambray-les-Tours et Saint-Avertin, au gré des scribes : Massotteau, Massauteau, Massoteaux, Massotaux, Massouteau, Masotteau.

A noter également le choix du curé Rouillé, prêtre constitutionnel de Montbazou nouvellement nommé en 1791, d'une graphie qui n'est pas du tout locale mais plutôt phonétique : Massoto.

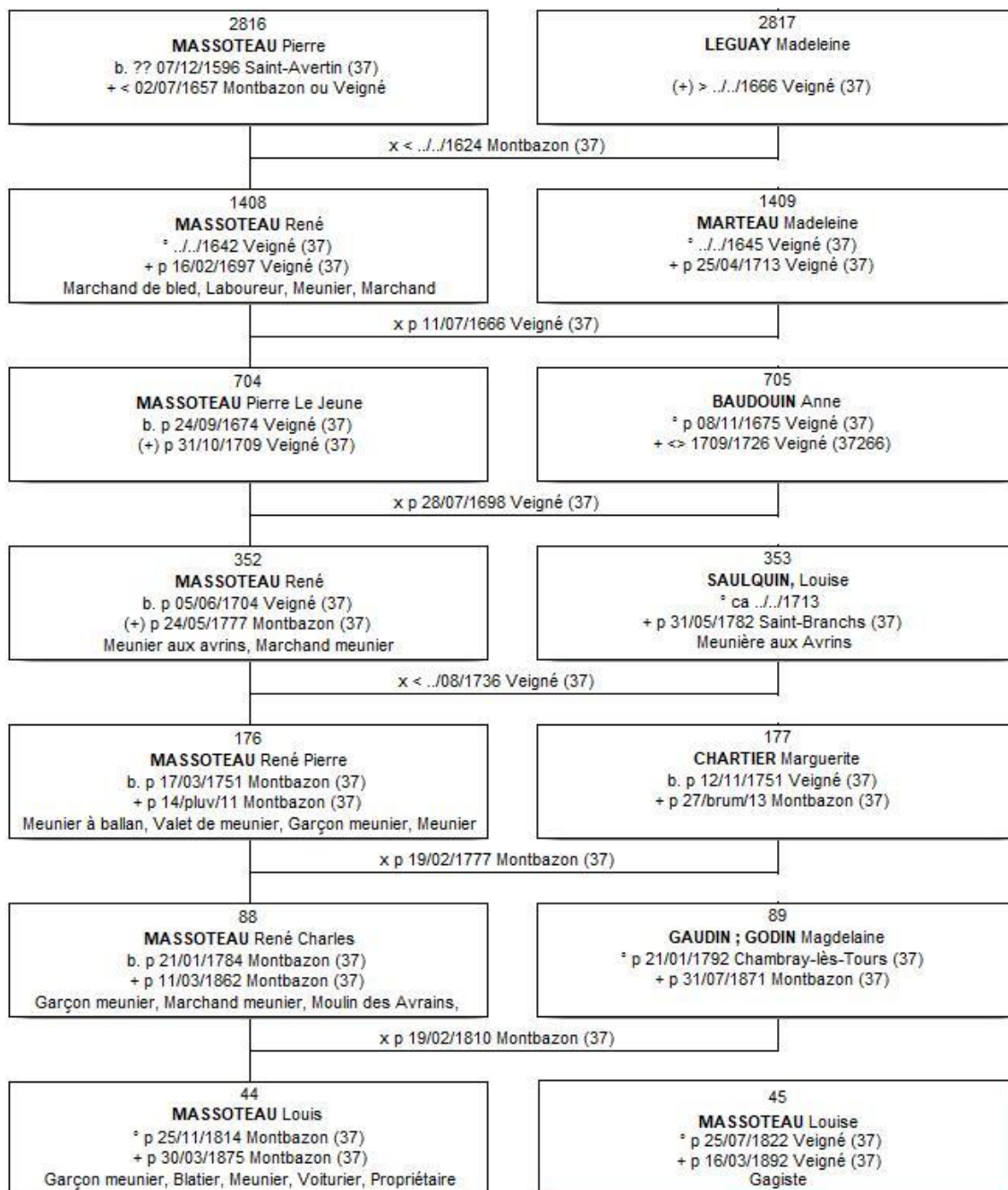
⁴² AD 37 - Collection communale Saint-Avertin - Baptêmes, 1574-1587 - 6NUM7/208/001 - Vue 8.
Mariages, sépultures, 1615-1633 - 6NUM7/208/007 - Vues 10 et 22.
Mariages, 1645-1668 - 6NUM7/208/009 - Vue 39.

Partie II – Le couple principal

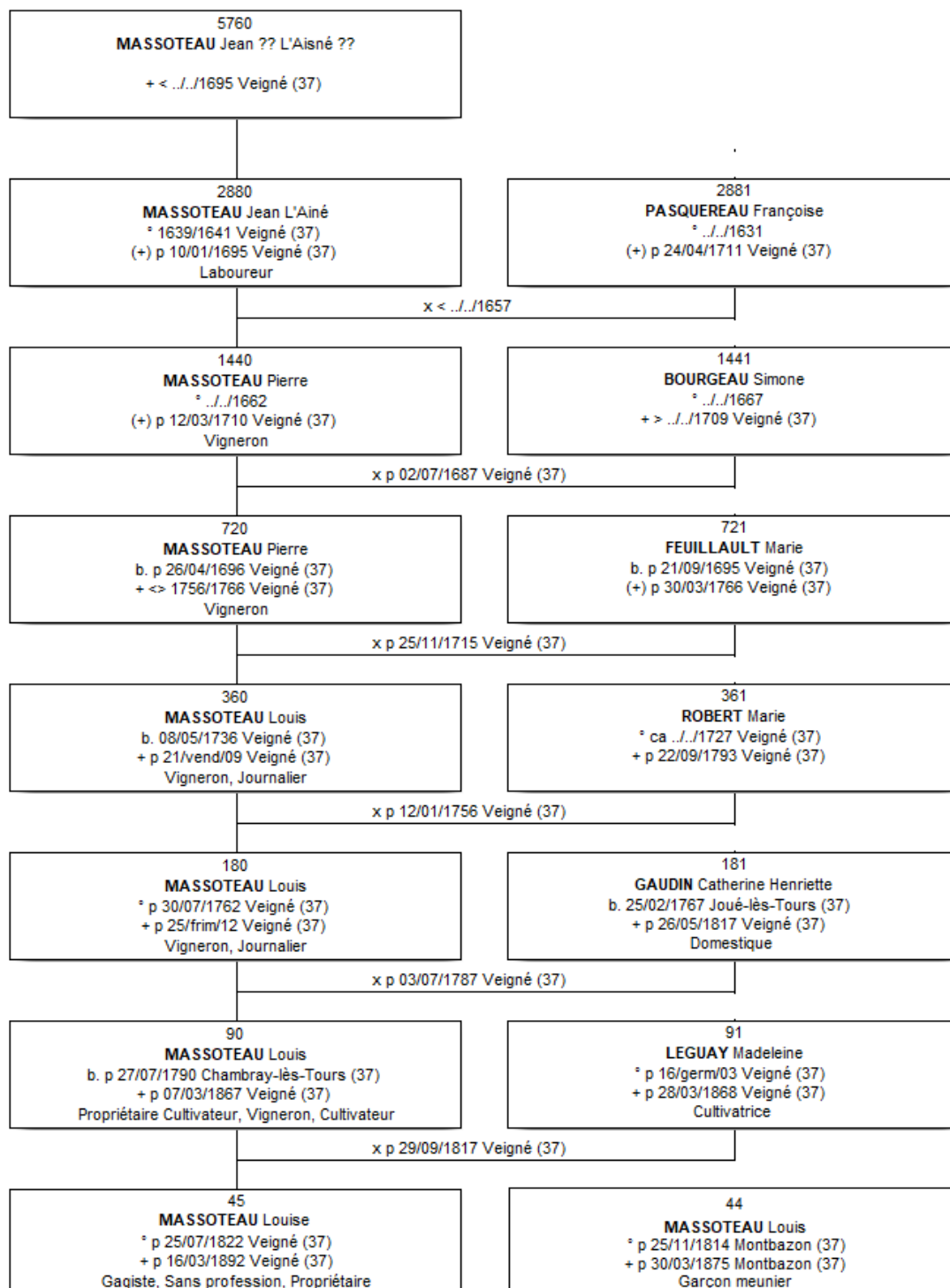
Louis Massoteau et son épouse Louise Massoteau



Arbre ascendant patronymique de Louis MASSOTEAU (44)



Arbre ascendant patronymique de Louise MASSOTEAU (45)



Introduction

Louis MASSOTEAU (Sosa 44), l'histoire d'une lignée de meuniers de Montbazon

La famille de Louis (44) réside à Montbazon à quelques exceptions près et ce depuis 1620, date vers laquelle Pierre MASSOTEAU (768) épouse Madeleine LEGUAY (769).

Louis (44) descend d'une **lignée de meuniers**. René MASSOTEAU (352), l'arrière-grand-père de Louis, qui est né en **1704**, était **marchand meunier**. En 1752, il achète une des trois roues du moulin des Avrins qu'il louait depuis plusieurs années, et loue une seconde roue. Son grand-père René MASSOTEAU (1408) était lui-même meunier, tout comme Pierre, le frère aîné de ce grand-père qui était déjà meunier au moulin des Avrins.

Louise MASSOTEAU (Sosa 45), une famille de vigneron à Veigné

La famille de Louise est de Veigné aussi loin que nous puissions trouver sa trace dans les registres paroissiaux.

Jean MASSOTEAU dit l'Aîné (2880) épouse vers 1650, Françoise PASQUEREAU (2881). Il est **laboureur à Veigné**, peut-être était-ce un « laboureur de vigne ».

Son père Jean (5760) est le plus ancien ancêtre MASSOTEAU connu. Il est né vers 1580 - 1600.

Les ancêtres MASSOTEAU de Louise sont, de façon attestée, **vignerons à Veigné** depuis les années **1680**.

Pierre MASSOTEAU (1440) né vers 1662 est le premier vigneron connu. Son fils Pierre (720) et ses petits-fils Pierre et Louis (180) le seront aussi.

C'est à partir de ce dernier, Louis MASSOTEAU (180), qu'en plus du métier de vigneron, se transmet également le **prénom de Louis** : son fils aîné, son petit-fils, son arrière-petite fille (à défaut de transmettre le prénom à un garçon) jusqu'à Louis Alphonse fils aîné de Louise (45) ou même encore sa petite-fille, Marie-Louise MASSOTEAU GUIROLLET (11).

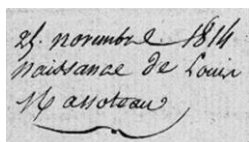
Les MASSOTEAU de Montbazon et de Veigné, deux familles alliées ou une seule et même famille ?

Nous n'avons pas trouvé de lien de parenté entre les deux branches mais les familles se fréquentent (cf. témoins, parrainage des enfants...). Le cousinage doit remonter au moins à la fin du XVI^e siècle.

Il faut avouer que les lacunes de Veigné ne nous facilitent pas la tâche pour répondre à la question et que les archives notariales ne nous ont pas éclairé jusqu'à présent.

Chapitre 1 – Louis MASSOTEAU Sosa 44

I – Sa naissance



25 novembre 1814 - Naissance de Louis Massoteau à Montbazon

« L'an mil huit cent quatorze, le vingt cinq novembre, à trois heures du soir, [...] a comparu René Charles (le maire ajoute en note de bas de page le second prénom de l'époux), Massoteau, meunier, âgé trente ans et demi, demeurant commune de Montbazon.

Lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a déclaré être né ce jourd'huy à deux heures du matin, de lui déclarant et de Madeleine Godin sa femme, âgée de vingt deux ans, et auquel il a déclaré donner le prénom de Louis.

Les dites présentation et déclarations faites en présence des sieurs Michel Laroche, sellier, âgé de trente ans et Pierre Frémondeau, tailleur, âgé de vingt trois ans, témoins demeurants commune de Montbazon qui ont signer avec nous maire, à l'exception dudit Massoteau qui a déclaré ne le savoir. De ce interpellé après lecture du présent acte. »

Louis MASSOTEAU naît le 25 novembre 1814 à 2 heures du matin, à Montbazon⁴³.

Il est le fils de René Charles MASSOTEAU (88), meunier, âgé de trente ans, demeurant à Montbazon et de Madeleine GODIN (89)⁴⁴, son épouse, âgée de vingt-deux ans.

Le jour même à 15 heures, son père René le présente au maire, accompagné de deux artisans de Montbazon : Michel LAROCHE, âgé de trente ans, sellier, et Pierre FREMONDEAU, âgé de vingt-deux ans, tailleur. L'acte ne précise pas le lien entre les témoins et le père.

Michel LAROCHE est sellier à Montbazon comme son père. Son fils Victor épousera le 28 mai 1841, Joséphine MASSOTEAU, une cousine de Louise MASSOTEAU (45). Quant à Pierre FREMONDEAU, il est fils, petit-fils, neveu, frère etc. de meuniers et sa famille est alliée aux MASSOTEAU, nous aurons l'occasion de les croiser.

Methodologie :
tables décennales
et actes d'état civil
nous renseignent
sur les témoins.

II – Ses parents

Le père de Louis, René Charles (88) est le fils de René Pierre MASSOTEAU (176) et de Marguerite CHARTIER (177). René, père et fils, sont meuniers à Montbazon. Nous étudierons leur ascendance en seconde partie⁴⁵.

Sa mère, Madeleine GAUDIN (89) est la fille de René GAUDIN (178) et de Marie GERBIER (179). Tout comme Madeleine, ils sont originaires de Chambray où ils sont cultivateurs.

Madeleine a dix-huit ans lorsqu'elle épouse René, le 19 février 1810 à Montbazon⁴⁶ et vingt-deux à la naissance de Louis.

⁴³ AD 37 - Collection communale - Montbazon - Naissances, mariages, décès, an XI-1817 - 6NUM8/154/008 - Vue 405.

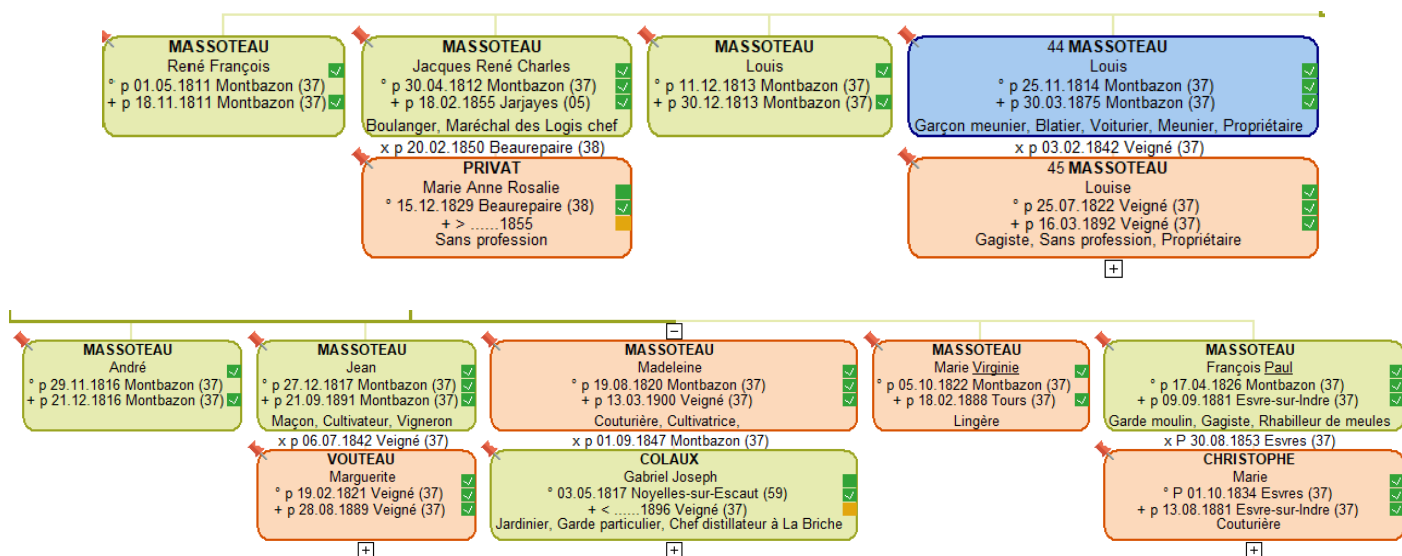
⁴⁴ Le patronyme de Madeleine ou Magdelaine s'écrit indifféremment GODIN ou GAUDIN.

⁴⁵ Nous étudierons leur ascendance en Partie II – Ascendance de Louis MASSOTEAU, chapitre 1.

⁴⁶ AD 37 - Coll. communale - Montbazon - Naissances, mariages, décès, an XI-1817 - 6NUM8/154/008 - Vues 263 & 264.

III – Ses frères et sœurs

Louis est le quatrième des neuf enfants du couple.



Traditionnellement, le premier enfant porte le prénom de son père.

Dans cette branche, le prénom transmis au fils aîné depuis 1642 est René. René est un prénom très courant dans les provinces de Touraine et d'Anjou, probable héritage de Renatus, évêque d'Angers, au V^e siècle et patron de cette ville ou encore de notre bon roi René (1408-1480).

L'aîné de Louis et Louise s'appelle donc René.

- **René François MASSOTEAU** naît le 1^{er} mai 1811⁴⁷ soit à peine plus d'un an après le mariage de ses parents. Il décède à l'âge de six mois, le 18 novembre 1811⁴⁸.
- Le 30 avril 1812⁴⁹, un an, presque jour pour jour après la naissance de son premier enfant, Madeleine accouche de **Jacques** qui porte le prénom de son oncle paternel et ceux de son grand-père paternel, René Charles.
- Dix-huit mois plus tard, le 11 décembre 1813⁵⁰, elle donne naissance à **Louis**. Mais le bébé meurt, âgé de quelques jours, le 30 décembre 1813⁵¹.
- Il était fréquent que l'enfant naissant à la suite du décès d'un bébé, porte le même prénom. C'est ainsi que notre **Sosa n°44**, né le 25 novembre 1814, se prénomme **Louis**.

⁴⁷ AD 37 - Collection communale - Montbazon - Naissances, mariages, décès, an XI-1817 - 6NUM8/154/008 - Vue 295.

⁴⁸ AD 37 - Collection communale - Montbazon - Naissances, mariages, décès, an XI-1817 - 6NUM8/154/008 - Vue 308

⁴⁹ AD 37 - Collection communale - Montbazon - Naissances, mariages, décès, an XI-1817 - 6NUM8/154/008 - Vue 330.

⁵⁰ AD 37 - Collection communale - Montbazon - Naissances, mariages, décès, an XI-1817 - 6NUM8/154/008 - Vue 377 & 378.

⁵¹ AD 37 - Collection communale - Montbazon - Naissances, mariages, décès, an XI-1817 - 6NUM8/154/008 - Vue 381.

Naissent ensuite cinq autres enfants.

- Vingt-quatre mois après Louis, **André** naît le 29 novembre 1816⁵² et meurt âgé d'un mois⁵³.
- Madeleine est enceinte rapidement et un an plus tard, le 27 décembre 1817⁵⁴, elle met au monde un sixième garçon. Il porte le prénom de **Jean**.
- Les naissances s'espacent un peu et la première fille qui porte le prénom de sa mère, **Madeleine**, naît le 19 août 1820⁵⁵.
- Une seconde sœur, **Marie Virginie** que tout le monde appellera Virginie, va naître le 5 octobre 1822⁵⁶.
- Le dernier enfant du couple, **François Paul** naît le 17 avril 1826⁵⁷.

Méthodologie :
reconstituer la
fratrie à l'aide des
tables décennales et
actes d'état civil.

Madeleine a eu neuf enfants en l'espace de quinze années. Jusqu'à son sixième enfant, elle perdra un bébé sur deux.

Quelques chiffres :

Arrêtons-nous quelques instants sur ces chiffres qui peuvent nous surprendre aujourd'hui. Statistiquement, les démographes estiment l'intervalle génésique moyen à 2,5 ans sauf lorsque le bébé meurt en bas âge.

Madeleine a eu en moyenne 1 enfant tous les 1,7 ans. Si l'on exclut les intervalles après le décès de ses trois bébés, l'intervalle génésique est de 2,5 ans... encore qu'il ne soit pas impossible d'envisager que Madeleine ait pu faire une fausse couche entre les naissances de ses derniers enfants : l'intervalle génésique est de 31,5 mois entre Jean et Madeleine ; de 25 mois entre Madeleine et Virginie et 41,5 mois entre Virginie et François.

Selon l'INED⁵⁸, le taux de mortalité infantile recule autour de 1800. Il passe en deux décennies de près de 275 pour mille à près de 185 pour mille. Or nous voyons ici que dans le cas de la famille MASSOTEAU avec la mort de 3 enfants sur 9, nous sommes plus proches statistiquement de données d'avant 1750, période pendant laquelle un enfant sur trois n'atteignait pas l'âge d'un an.

Quant au nombre élevé d'enfants, nous verrons en remontant l'ascendance de Louis que c'est une constante dans la famille. Il est vrai aussi que Madeleine s'est mariée particulièrement jeune, à l'âge de 18 ans, à une époque où les mariages sont habituellement plus tardifs, aux alentours de 25 - 26 ans.

⁵² AD 37 - Collection communale - Montbazou - Naissances, mariages, décès, an XI-1817 - 6NUM8/154/008 - Vue 469.

⁵³ Le 21 décembre 1816 - AD 37 - Collection communale - Montbazou - NMD, an XI-1817 - 6NUM8/154/008 - Vue 471.

⁵⁴ AD 37 - Collection communale - Montbazou - Naissances, mariages, décès, an XI-1817 - 6NUM8/154/008 - Vue 499.

⁵⁵ AD 37 - Collection communale - Montbazou - Naissances, mariages, décès, 1818-1833 - 6NUM8/154/009 - Vue 74.

⁵⁶ AD 37 - Collection communale - Montbazou - Naissances, mariages, décès, 1818-1833 - 6NUM8/154/009 - Vue 130.

⁵⁷ AD 37 - Collection communale - Montbazou - Naissances, mariages, décès, 1818-1833 - 6NUM8/154/009 - Vue 243.

⁵⁸ Pison, Gilles. (2004). France 2004 : l'espérance de vie franchit le seuil de 80 ans. Population & Sociétés, INED, numéro 410.

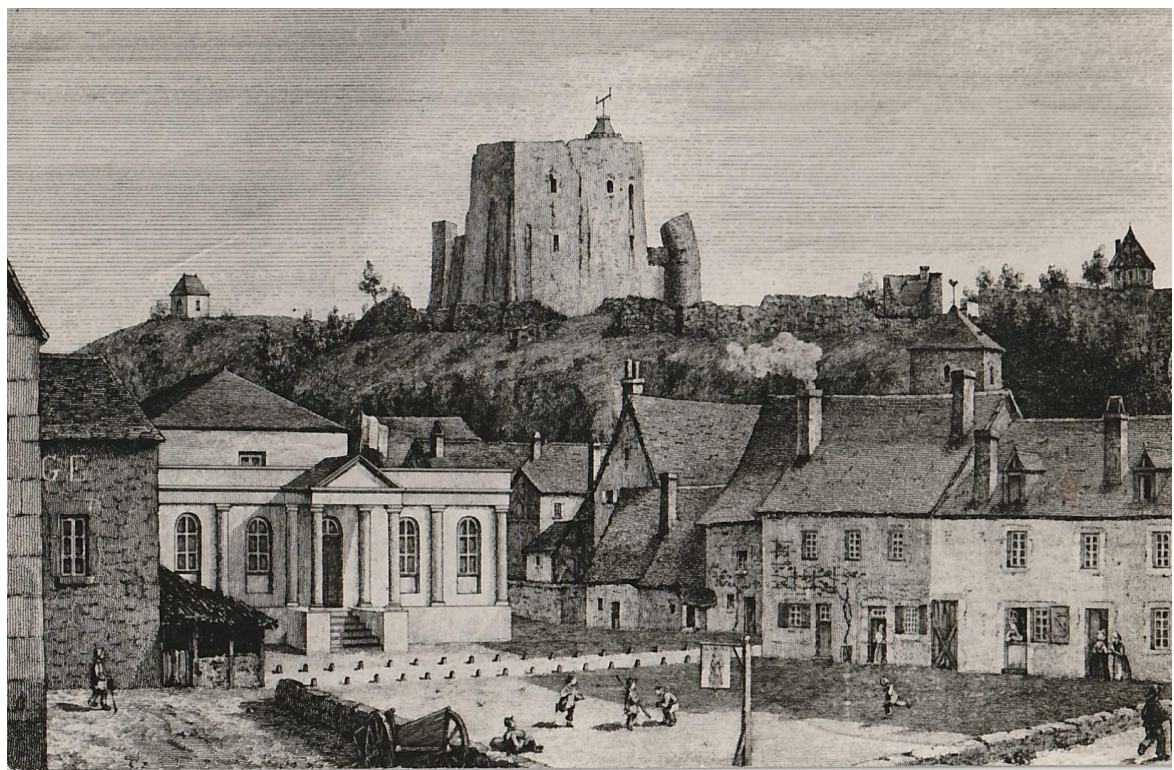
IV – Sa jeunesse à Montbazou

Louis est né à Montbazou comme tous ses frères et sœurs.

Son père y est meunier au moulin des Avrains comme on peut le lire par exemple dans l'acte de naissance d'André en 1816 ou celui de Jean en 1817.

Il passe donc son enfance sur les bords de l'Indre, au bout de la rue des Moulins, au pied du donjon, à deux pas de la porte des Moulins, vestige des anciennes fortifications de la ville qui mène au bourg de Montbazou.

L'animation y est importante. On dénombre deux moulins dans la rue : le Grand moulin ducal et les moulins des Avrains.



Montbazou, la place du marché du temps du télégraphe Chappe – Carte postale coll. P. MACHET

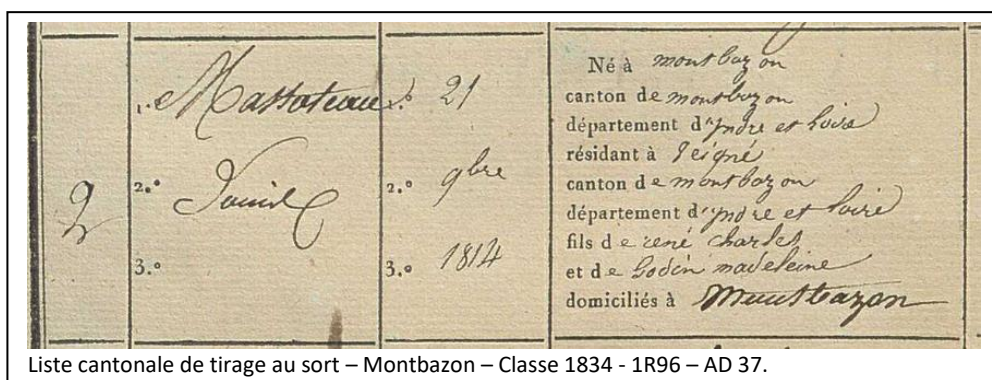
A 20 ans, comme tous les jeunes gens de son âge, il se présente pour le tirage au sort si déterminant pour son avenir, le service militaire étant alors d'une durée de sept ans.

V – Son service militaire

Louis étant né en 1814, il est de la classe 1834. Consultons la liste cantonale de tirage au sort du canton de Montbazou⁵⁹, lieu supposé de résidence de Louis au moment de ses vingt ans.

La première page du registre indique que le contingent est fixé à 33 hommes, ce qui signifie que seuls 33 sur les 163 recensés partiront.

Page suivante (voir extraits ci-dessous), en haut de la liste, nous trouvons Louis MASSOTEAU.



Liste cantonale de tirage au sort – Montbazou – Classe 1834 - 1R96 – AD 37.

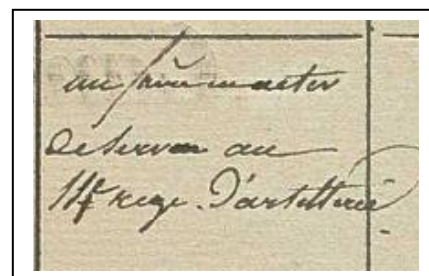
Le registre indique son état civil en cases 2, 3 et 4. Nous apprenons aussi qu'il réside à Veigné et que ses parents sont domiciliés à Montbazou.

La seule indication physique précisée à cette époque est la taille : il mesure 1,73 m (case 6).

Et surtout en case 1 nous découvrons que Louis a tiré au sort le numéro 2.

A moins d'un bon motif d'exemption ou de payer un remplaçant, il est certain de devoir partir à l'armée pour sept années.

Un bon motif, il en a un : il a « un frère en activité de service au 14^e régiment d'artillerie ».



Le conseil de révision accepte le motif d'exemption qu'il a invoqué, il est :

« Exempté : frère d'un militaire en activité de service. »

Ce frère militaire ce ne peut être que son frère aîné Jacques René Charles.

⁵⁹ AD 37 - Liste cantonale de tirage au sort - Montbazou - Classe 1834 - 1R96 - Vue 263.

VI – Son frère aîné, Jacques René Charles

La décision prise par Jacques de devenir militaire a eu de lourdes conséquences sur la vie de Louis et de la famille MASSOTEAU. Alors, arrêtons-nous quelques instants sur ce destin hors du commun pour un jeune montbazonnais.

Recensement militaire

Jacques est né en 1812, il est de la classe 1832⁶⁰. Cette année, le niveau d’instruction des jeunes gens (noté de 0 à 5), est précisé (case 1) : Jacques René Charles sait lire et écrire (niveau 2).

Méthodologie :
consulter la liste cantonale de tirage au sort, puis la liste départementale du contingent aux AD.

Son état civil est confirmé : date et lieu de naissance en cases 3 et 4, et nom et domicile des parents (à Montbazou). Mais pour lui, il est indiqué : adresse inconnue ! La case 6 profession indique qu’il est boulanger.

g	26	1.° <i>Massoteau</i>	1.° <i>30</i>	Né à <i>Montbazou</i>	<i>Boulangers</i>
		2.° <i>Jacques René</i>	2.° <i>amiel</i>	canton d' <i>indre et Loire</i>	
		3.° <i>Charles</i>	3.° <i>1812</i>	département d' <i>indre et Loire</i>	
				résidant à <i>inconnue</i>	
				canton d' <i>inconnue</i>	
				département d' <i>indre et Loire</i>	
				fil d' <i>René</i>	
				et d' <i>Madeline</i>	
				domiciliés à <i>Montbazou</i>	

Liste cantonale de tirage au sort – Montbazou – Classe 1832 - 1R94 - Archives d'Indre-et-Loire.

Il tire au sort le numéro 26 (case 2), enfin ce n’est pas lui mais son père René MASSOTEAU qui se présente en l’absence de son fils (case ci-contre) : « absent, son père qui a tiré pour lui, dit qu’il est boulanger à bord du brick La Ménagère. Il ne sait où est ce brick en ce moment ». Il est précisé que « le jeune ho[mm]e n’a aucune infirmité ».

absent, son père qui a tiré pour lui, dit qu'il est boulanger à bord du brick La Ménagère. Il ne sait où est ce brick en ce moment.

le jeune ho[mm]e n'a aucune infirmité.

Décision du conseil de révision (ci-dessous) : « absent, délai de 20 jours pour se présenter (ne viendra pas étant à bord du Brick La Ménagère). Absent, il est déclaré propre au service lors de la séance du 10 octobre 1833 ».

absent, délai de 20 jours pour se présenter

absent propre au service

séance du 10^{bre} 1833

(ne viendra pas étant à bord du Brick La Ménagère)

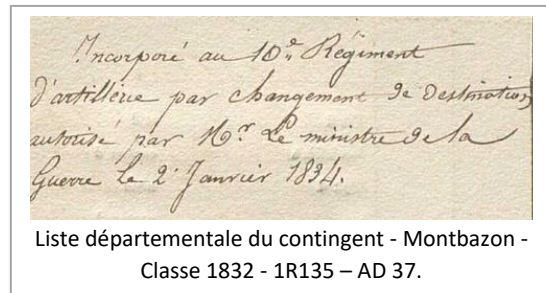
⁶⁰ AD 37- Liste cantonale de tirage au sort - Montbazou - Classe 1832 - 1R94 - Vue 181.

AD 37 - Liste départementale du contingent - Montbazou - Classe 1832 - 1R135 - Vue 74.

Voilà de quoi éveiller notre curiosité !

Voyons ce que précise la liste du contingent. Il est toujours signalé « *absent, on le dit embarqué en qualité de boulanger à bord du Brick La Ménagère. Déclaré absent et propre au service. Il ne s'est pas présenté au tirage ni à la révision* ».

Le 1^{er} novembre 1833, il est mis en activité. Mais du fait de son absence, il ne sera incorporé que le 2 janvier 1834 au 10^e régiment d'artillerie.



A bord du brick « La Ménagère »

Le brick⁶¹ (qui vient du terme anglais brig qui vient lui-même du français brigantin), est le navire de prédilection des pirates et des corsaires en raison de sa grande maniabilité et de sa rapidité dues à ses mâts gréés en voiles carrées. C'est aussi un type de navire couramment utilisé par la marine marchande et la marine de guerre du XVII^e au XIX^e siècle.

La canonnière-brick La Ménagère est un navire convoyeur équipé de huit canons. Ses missions pour le ministère de la Guerre étaient diverses : escorte, blocus, navire de liaison, d'exploration scientifique...

La consultation de quelques journaux⁶² nous permet de retracer partiellement son itinéraire dans les années 1830 - 1833 :

Méthodologie :
consulter la presse
en ligne sur Gallica
pour en apprendre
plus sur le navire.

- En 1830⁶³ et 1831, le navire convoyeur est chargé de la protection des pêcheurs de morue en mer **d'Islande**. La France qui a perdu le Canada, tient à s'assurer du bon approvisionnement en poisson que lui garantissent les eaux poissonneuses islandaises. A cela s'ajoute une mission scientifique et de cartographie.
- Le 4 février 1832, le vaisseau part pour Navarin où stationne, entre 1828 et 1833, un corps expéditionnaire de 15 000 hommes envoyé par Charles X, chargé de faire respecter le traité d'indépendance de la **Grèce**.
- Le 6 avril 1832, le brick La Ménagère, commandé par M CHIRON du BROSSAY est de retour à **Toulon**, puis le 8 à **Marseille**, en provenance de Navarin d'où il est parti le 25 mars.
- Le 25 avril, il part pour la station de **Terre-Neuve**.
- Le 24 juin 1832, après **Gibraltar** et Tanger, il arrive à **Saint-Pierre**⁶⁴.
- Le 2 novembre 1832, le brick, en rade de **Cherbourg**, revient de la station de **Terre-Neuve**.
- Le 16 janvier 1833, il est à **Lisbonne** où il a essuyé des coups de canons.

⁶¹ [Brick \(bateau\) — Wikipédia \(wikipedia.org\)](#), consulté le 27/03/2022.

⁶² Presse consultée en ligne sur Gallica le 25 mars 2022 :

- Le Courrier français du 17 avril 1832, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k47087434>
- Journal des débats politiques et littéraires du 5 nov. 1832, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4378579>
- Courrier du Midi, journal de l'Hérault du 2 février 1833, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1336238q>
- Le Patriote de la Côte-d'Or 2 mars 1833, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3938010f>
- Niederrheinischer Kurier du 24 août 1833, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bd6t5272593d>

⁶³ Bouteiller, Marc. (2014). Deux siècles et demi d'amitié France-Islande - L'ambassade de France à Reykjavik, p. 18-19. En ligne [Monographie france \(kistill.eu\)](#), consulté le 25/03/2022.

⁶⁴ SHOM, 1832. Annales Maritimes et Coloniales - Tome 2. http://dx.doi.org/10.17183/AMC_1832_T2

- Le 22 février 1833, il part de **Toulon** vers **Alexandrie** pour porter des dépêches urgentes du gouvernement.
- Le 29 juin 1833, il est de retour à **Toulon**, en provenance de **Naples** et de **Palerme**. Sa mission était « *d'aller donner avis à la cour de Naples de la mise en liberté de madame la duchesse de Berry et de sa prochaine arrivée à Palerme*⁶⁵ ».
- Le 16 août 1833, il est à **Toulon** en partance pour **Bone** puis **Alger** et **Oran** avec à son bord le lieutenant-général du génie MONTFORD chargé d'inspecter les places fortes françaises et d'identifier les lieux propices pour installer des batteries et établissements sur le littoral des côtes africaines où les navires de commerce pourraient mouiller en cas de mauvais temps.



La Ménagère - Wikipédia

Pour en savoir plus, consultons à Paris, aux **Archives nationales**, le **journal de bord** tenu par le commandant CHIRON⁶⁶ de 1831 à 1832. Il note essentiellement la météo mais guère d'informations utiles concernant son équipage. Cette lecture nous confirme toutefois la présence de La Ménagère en Islande en 1831.

Rien d'étonnant avec tous ces déplacements que le père de Jacques ne sache pas où se trouve le navire.

Enfin, la consultation au **SHD de Toulon**, des **rôles d'équipage** de La Ménagère⁶⁷ pour les années 1831, 1832 et 1833, confirme la présence à bord de Jacques comme **boulangier de 2^{nde} classe au service des vivres depuis le 5 mai 1831**.

Jacques est débarqué lors d'une escale à Toulon le 28 septembre 1833 et c'est probablement à ce moment qu'il reçoit son affectation militaire pour rejoindre le 10^e Régiment d'artillerie le 2 janvier 1834.

Jacques est militaire de carrière, a-t-il reçu une médaille ?

Chevalier de la Légion d'honneur

Effectivement, le maréchal des logis-chef, Jacques René Charles MASSOTEAU est nommé chevalier de la Légion d'honneur⁶⁸ le 27 juillet 1849 pour fait d'armes en temps de guerre.

Methodologie :
consulter la base
Léonore des
médaillés de la
Légion d'honneur.

La cérémonie de remise de médaille se déroule à Rome, le 2 décembre 1849 à midi, heure de la parade : « *après avoir fait prendre les armes à la 7^e batterie du 14^e Régiment d'artillerie et l'avoir fait ranger en bataille, nous*⁶⁹ *avons fait placer au centre M. MASSOTEAU, Jacques,*

⁶⁵ L'ami de la religion. P 477 (1833) consulté le 28/03/2022

https://www.google.fr/books/edition/L_Ami_de_la_religion/S_UOAAAAYAAJ?hl=fr&gbpv=1&dq=%22brick%20la%20M%C3%A9nag%C3%A8re%22&pg=PA477&printsec=frontcover&bsq=%22brick%20la%20M%C3%A9nag%C3%A8re%22

⁶⁶ Arch. nationales - MAR/4JJ/247 2 Canonnière la Ménagère, commandant Chiron - 1831-1832.

⁶⁷ SHD Toulon - Rôles d'équipage La Ménagère - 1831, 1C1641 - 1832, 1C1723 - 1833, 1C1769.

⁶⁸ Archives nationales - Base Léonore en ligne - N° de Notice : L1785059.

⁶⁹ Il s'agit du chef d'escadron au 3^e régiment d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur, Adolphe Bourdeau.

René, Charles, maréchal des logis chef, nommé chevalier de la Légion d'honneur, auquel nous avons remis son titre de nomination⁷⁰ [...].

Nous lui avons donné l'accolade et lui avons remis sa décoration de chevalier de la Légion d'honneur, en prononçant la formule de réception suivante : en vertu des pouvoirs que nous avons reçus, nous vous faisons chevalier de la Légion d'honneur. »

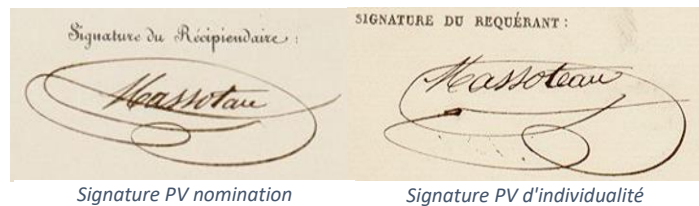
Jacques signe le procès-verbal d'une écriture assurée. Mais est-ce parce qu'il signe parfois MASSOTAU sans « e » comme ici, qu'une erreur a été faite sur son patronyme dans son titre de nomination de chevalier ? Un procès-verbal d'individualité auquel est joint une copie de son acte de naissance viennent rectifier les erreurs et Jacques signe avec un « e » bien lisible cette fois !

Extrait du PV d'individualité :

« Nous certifions qu'il a été inexactement désigné sur son titre de nomination de chevalier sous les nom et prénoms Massotau Jacque René Charles ses nom et prénoms devant être, d'après son acte de naissance, écrits sur les registres de l'Ordre ainsi qu'il suit :

Nom : Massoteau

Prénoms : Jacques, René, Charles. »



Nous certifions qu'il a été (3) inexactement désigné sur son titre de nomination de chevalier sous les nom et prénoms de (4) Massotau Jacque René Charles ses nom et prénoms devant être, d'après son acte de naissance, écrits sur les registres de l'Ordre ainsi qu'il suit :

(5) Nom : Massoteau
(5) Prénoms : Jacques, René, Charles

Extrait PV d'individualité

Si le déroulé de la cérémonie est précis, en revanche le procès-verbal ne donne aucun détail quant aux circonstances qui lui ont valu d'être fait chevalier de la Légion d'honneur. Seul le contexte historique peut nous en donner un aperçu.

L'expédition de Rome

Les mouvements insurrectionnels qui en France, en février 1848, ont abattu la monarchie et conduit Louis Napoléon Bonaparte à la présidence, secouent aussi l'Italie. Lors de la première guerre d'indépendance italienne (1848-1849) plusieurs puissances s'affrontent dans les royaumes de la future Italie : des mouvements révolutionnaires contre les Bourbons, contre le Pape, contre la domination autrichienne et des rivalités entre la Maison de Savoie, l'Empire d'Autriche, le Pape avec ses Etats pontificaux, Venise etc. Dans ce contexte politique, d'autres forces européennes ont des intérêts à défendre, à commencer par Louis Napoléon Bonaparte.

Le pape Pie IX a été contraint de fuir Rome et la République y fut proclamée en novembre 1848.

A Paris, la gauche des démocrates-socialistes veut protéger la jeune République tandis que la droite des monarchistes est scandalisée par l'exil du pape qu'elle désire voir rétabli sur son trône. Pour s'allier cette dernière majorité en vue des prochaines élections législatives, le président Louis Napoléon Bonaparte envoie un corps expéditionnaire en Italie commandé par le général Oudinot.

⁷⁰ Le titre de nomination est enregistré sous le n° 31 215.

La première expédition se solde par un échec face à Garibaldi (30 avril 1849). Les élections législatives confirment la victoire du parti de l'ordre et l'Assemblée, dominée par les monarchistes, mène une politique conservatrice et cléricale.

Le président décide d'en finir avec le problème romain et Oudinot entre avec un corps expéditionnaire de 30 000 hommes dans les faubourgs de Rome le 3 juin 1849. A Paris, la gauche proteste mais les manifestations sont violemment réprimées et l'état de siège décrété à Paris et Lyon, réduisant ainsi l'opposition. Le 3 juillet 1849, Oudinot occupe Rome et rétablit le pouvoir temporel du pape.

Jacques participe à cette expédition de Rome, il embarque à Toulon pour l'armée expéditionnaire d'Italie le 11 juin 1849. Il s'est en effet réengagé à plusieurs reprises comme nous l'apprend son état signalétique et de services⁷¹ joint au dossier de la Légion d'honneur.

Etat signalétique et de services

Grâce à son signalement, nous apprenons que Jacques mesure 1,71 m, qu'il a un visage rond et le front couvert, une bouche moyenne mais un gros nez. Ses yeux sont roux et ses cheveux et sourcils sont noirs. Il exerce bien la profession de boulanger et est domicilié à Toulon.

Son parcours militaire, quant à lui, est détaillé. Nous savions qu'il était entré au service dans le 10^e régiment d'artillerie le 2 janvier 1834 comme jeune soldat de la classe de 1832. Nous découvrons qu'il a rejoint le 14^e régiment d'artillerie le 10 juin 1834 et qu'il est admis le 31 décembre 1839 pour remplacer au corps, un jeune soldat de la classe 1836, le nommé François Dominique DENEYS.

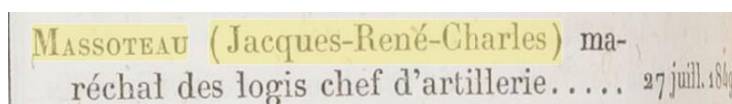
A la suite de cela, il se réengage pour deux ans, à trois reprises : en 1844, 1846 et 1848.

Au fur et à mesure des années, il exerce différentes fonctions et monte en grade : artificier, brigadier, maréchal des logis, fourrier (en charge de l'approvisionnement), puis maréchal des logis-chef le 26 mars 1847. Grade qu'il a toujours en 1849.

Recherches complémentaires

Jacques figure dans l'annuaire de l'Ordre impérial de la Légion d'honneur⁷² de l'année 1852 :

« MASSOTEAU (Jacques-René-Charles) maréchal des logis chef d'artillerie le 27 juillet 1849. »



Méthodologie :
consulter Gallica pour trouver d'autres informations dans les annuaires et le Bulletin des lois.

⁷¹ Etat signalétique et de services, établi à la date du 2 décembre 1849.

⁷² Annuaire de l'Ordre impérial de la Légion d'honneur, 1852, p.482 - publié par les soins et sous la direction de la Grande chancellerie. En ligne sur Gallica <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k310005q> consulté le 29/03/2022.

En tant que militaire il doit avoir perçu une pension. Le supplément du Bulletin des lois contient les attributions par décret de pensions civiles et militaires⁷³ et nous donne de précieuses indications.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des militaires.	GRADES.	DATE			CONDITIONS dans lesquelles se trouvait le militaire décédé, ou circonstances de son décès.
			de la cessation de l'activité.	du mariage.	du décès.	
3	MARQUEZE (Jean).....	Maréchal des logis chef (gendarmerie).	26 déc. 1851.	20 juin 1836.	3 sept. 1854.	Idem.....
4	MASSOTEAU (Jacques-René- Charles).	Idem.....	Le jour du décès.	20 février 1850.	18 février 1855.	Mort dans un service com- mandé.

Jacques René Charles MASSOTEAU, maréchal des logis-chef dans la gendarmerie a cessé son activité le jour de son décès survenu le 18 février 1855. Il est mort dans un service commandé.

Et nous apprenons qu'il s'est marié le 20 février 1850.

NOMS ET PRÉNOMS des veuves.	NAISSANCE.		QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
	Dates.	Lieux.			
PRIVAT (Marie-Anne-Rosalie)...	15 déc. 1829.	Beaurepaire (Isère).	166	18 février 1855.	La Saulce (Hautes-Alpes).

La page suivante nous apprend que sa veuve est Marie Anne Rosalie PRIVAT née le 15 décembre 1829 à Beaurepaire (Isère) et domiciliée à La Saulce (Hautes-Alpes).

Veuve, elle touche une pension (quotité 166), à partir du jour du décès de Jacques, le 18 février 1855.

Le mariage de Jacques

Recherchons maintenant l'acte de mariage des époux. Nous pouvons espérer le trouver dans la commune de naissance de Marie. Ils se sont effectivement mariés à Beaurepaire⁷⁴.

Marie Anne Rosalie PRIVAT est la fille de Philippe et Rosalie ROLLAND.

Jacques réside à Beaurepaire où il est dit ex-maréchal des logis-chef au 14^e d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur.

Ses parents qui sont domiciliés aux Avrins à Montbazou ne font pas le déplacement mais consentent à son mariage par procuration passée devant M^e Henri Sébastien Jacquet, notaire à Montbazou, le 9 février 1850.

⁷³ Supplément du Bulletin des lois - Bulletin n° 211 (1856) - Décret n° 3498, consulté sur Filae le 29/03/2022.

⁷⁴ AD 38 - Collection départementale Beaurepaire - Mariages, 1826-1855 - 9NUM/5E34/12 - Vue 251.

Le décès de Jacques

Sa veuve résidant à La Saulce, aurons-nous la même chance pour y trouver son décès ? Jacques n'y est pas décédé.

La table des successions et absences de Montbazon pour l'année 1855⁷⁵ nous renseigne :

Jacques est décédé le 18 février 1855 à Jarjayes, département des Hautes-Alpes. Son épouse est sa seule héritière.

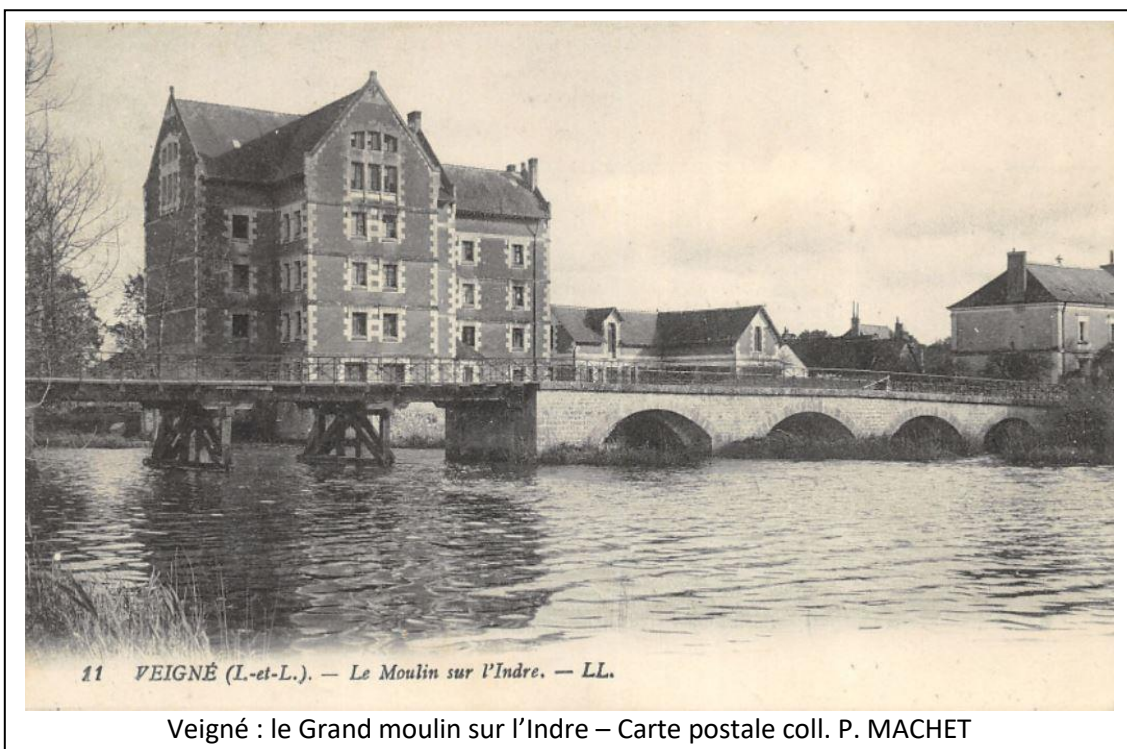
Son acte de décès⁷⁶ indique que :

« le sieur Jacques, René, Charles MASSOTEAU, brigadier de gendarmerie à La Saulce, canton de Tallard (Hautes-Alpes), âgé de trente-huit ans, natif de Montbazon, époux de Marie Anne Rosalie PRIVAT, a été trouvé mort⁷⁷ sur le territoire de la commune de Jarjayes, au quartier appelé le Bridon ce jourd'hui à onze heures du matin. »

Voici résumé le destin du frère aîné de Louis. Même s'il reste beaucoup d'interrogations, à commencer par ce qui l'a mené à bord de La Ménagère et ce qui a causé sa mort en service commandé...

Mais retrouvons Louis MASSOTEAU notre Sosa 44, qui vient d'être exempté de service militaire comme nous l'avons vu plus haut.

Méthodologie :
retrouver un décès
grâce aux tables
alphabétiques des
successions et
absences.



⁷⁵ AD 37 -Tables alphabétiques des successions et absences, Montbazon, 1849-1857- 6NUM3/014/004 - Vue 117.

⁷⁶ AD 05 - Registres d'état civil - Jarjayes - Décès, 1853-1872 - 2 E 72/4/1 - Vues 8 et 9.

⁷⁷ Une enquête de la police civile ou militaire a dû être diligentée, que nous pourrions consulter soit aux AD soit au SHD. La presse locale pourrait aussi nous apporter un éclairage.

VII – La vie de Louis (44) avant son mariage

Le recensement militaire nous a appris qu'en 1834 Louis résidait à Veigné. Voyons ce qu'il devient en parcourant les recensements de population.

Méthodologie :
suivre pas à pas les
membres de la
famille à travers
les recensements
de population.

La famille MASSOTEAU en 1836

En 1836, date du premier recensement de population de Montbazou⁷⁸, la famille MASSOTEAU n'est plus au complet : Louis n'est pas recensé chez ses parents.

Dans l'actuelle rue des Moulins, nous trouvons le ménage n°209, composé de René MASSOTEAU (88), meunier âgé de 52 ans et de sa femme Madeleine GODIN (89) âgée de 42 ans. Sont également recensés tous leurs enfants vivants :

Jacques René Charles, 24 ans, qui en tant que militaire au 14^e régiment d'artillerie est domicilié de droit chez ses parents ;

NUMÉRO D'ORDRE GÉNÉRAL.	des MÉNAGES.	NOMS DE FAMILLE.	PRENOMS.	TITRES, QUALIFICATIONS, état ou profession et fonctions.	ÉTAT CIVIL DES HABITANTS.						AGE.	OBSERVATIONS.
					Sexe masculin.			Sexe féminin.				
					Garçons. Hommes mariés.	Jeufs.	Filles. Femmes mariées.	Veufes.				
6	7	8	9	10	11	12	13					
752	209	MassotEAU	Jean	Maçon	1.						18 ans	fil de René MassotEAU
753	209	MassotEAU	Madeleine	Couturière			1.				16 ans	fille de René MassotEAU
754	209	MassotEAU	Virginie	Lingère			1.				13 ans	idem
755	209	MassotEAU	Paul		1.						10 ans	fil de René MassotEAU

AD 37 - Recensement de population - Montbazou - 1836 - 6NUM5/154/001 - Vue 27.

Jean, 18 ans, maçon ; les deux filles : Madeleine, 16 ans, couturière et Virginie, 13 ans, lingère ; et le petit dernier Paul, 10 ans ; Louis n'apparaît pas.

749	209	209	MassotEAU	René	meunier	1.					52 ans	
750		209	Godin f. MassotEAU	Madeleine				1.			42 ans	
751		209	MassotEAU	Jacques René Charles	militaire au 14 ^e régiment d'artillerie	1.					24 ans	fil de René MassotEAU

AD 37 - Recensement de population - Montbazou - 1836 - 6NUM5/154/001 - Vue 28.

En effet, en consultant les recensements de population de Veigné⁷⁹, nous constatons que Louis y réside toujours en 1836.

Louis MASSOTEAU (44) est domestique chez François BERGER, meunier et adjoint au maire de Veigné âgé alors de quarante-quatre ans et sa femme Marie Victoire GALLÉ⁸⁰.

⁷⁸ AD 37 - Recensement de population - Montbazou - 1836 - 6NUM5/154/001 - Vues 27 et 28.

⁷⁹ AD 37 - Recensement de population - Veigné - 1836 - 6NUM5/266/001 - Vue 12.

⁸⁰ Mariés le 24 mars 1813 à Veigné - AD 37 - Naissances, mariages, décès, an XI-1816 - 6NUM8/266/008 - Vue 246.

François BERGER a dix domestiques à son service. Ils sont vraisemblablement employés au Grand moulin de Veigné. En effet, Martin GALLAIS, le père de Marie a acheté le Grand moulin de Veigné en 1793. Il y est décédé le 4 septembre 1825⁸¹ et son gendre a pris sa suite.

La famille BERGER a fourni des meuniers à Esvres et à Cormery et la famille GALLAIS, des meuniers à Veigné et à Montbazou.

La fratrie MASSOTEAU : leurs métiers autour du moulin

La meunerie est très souvent une affaire de famille. C'est pourquoi, la logique aurait voulu que ce soit le fils aîné des MASSOTEAU qui reprenne le métier de meunier mais Jacques s'étant engagé dans l'armée, c'est Louis qui devient meunier.

Au moulin des Avrins, il ne doit pas y avoir assez de travail pour le père et tous ses enfants.

- Ainsi Jean (1817 - 1891⁸²), le frère puîné de Louis, exerce d'abord la profession de maçon : les meuniers employaient des maçons spécialisés dans la construction et l'entretien des moulins, il est probable que ce fut son cas. Puis, après un passage au moulin des Avrins comme huilier, Jean deviendra par la suite, vigneron avec son beau-père aux Gués à Veigné dont il a épousé la fille Marguerite VOUTEAU (1821 - 1889⁸³), le 6 juillet 1842 à Veigné⁸⁴.
- François Paul (1826 – 1881⁸⁵) que l'on appelle Paul, le frère cadet sera d'abord garde-moulin au moulin de Porte-Joye à Esvres⁸⁶.



Moulin de Port-Joye – Cliché Association des Moulins de France

⁸¹Décès le 04/09/1825 à Veigné : AD 37 - Naissances, mariages, décès, 1817-1835 - 6NUM8/266/009 - Vue 169.
A noter l'erreur dans les TD : décès mentionné en 1830 ; les tables de successions et absences de Montbazou, 1825-1833 - 6NUM3/014/001 - Vue 54 nous indiquent la bonne année.

⁸² Décès le 21/09/1891 à Montbazou : AD 37 - Décès, 1880-1905 - 6NUM8/154/016 - Vue 95.

⁸³ Naissance le 19/02/1821 à Veigné : Naissances, mariages, décès, 1817-1835 - 6NUM8/266/009 - Vue 85.

Décès le 28/08/1889 à Veigné : AD 37 - Décès, 1888-1905 - 6NUM8/266/019 - Vue 14.

⁸⁴ Mariage le 06/07/1842 à Veigné : AD 37 - Registres d'état civil - Mariages, 1836-1876 - 6NUM8/266/011- Vue 46.

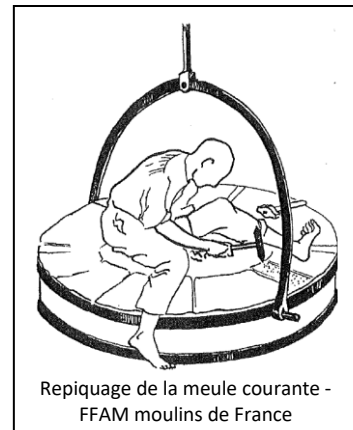
⁸⁵ Décès le 09/09/1881 à Esvres : AD 37 - Décès, 1863-1897- 6NUM8/104/015 - Vue 145.

⁸⁶ Paul est témoin au mariage de sa sœur Madeleine le 01/09/1847 à Montbazou : AD 37 - Mariages, 1834-1873 - 6NUM8/154/033 - Vues 150 & 151.

Puis Paul sera **rhableur de meules**, métier essentiel à l'entretien d'un moulin.

A l'usage, les meules de moulin se polissaient, il fallait leur redonner du mordant. Pour cela, pour simplifier, il fallait régulièrement démonter et lever la meule tournante, nettoyer les pierres à grande eau, les brosser avec une brosse à chiendent et puis leur redonner des aspérités en repiquant la surface à l'aide d'un marteau à piquer.

Paul s'installe à Esvres avec son épouse⁸⁷ Marie CHRISTOPHE (1834 - 1881⁸⁸) mais il devait exercer son métier dans les nombreux moulins de la région. Peut-être a-t-il appris son métier chez le meunier de Port-Joye à Esvres où il réside au moment de son mariage...



Marie, François Paul et leur fils Paul⁸⁹ âgé de 21 ans décèdent tous les trois à quelques jours d'intervalle en 1881.

Nous pouvons supposer qu'une maladie contagieuse a emporté la famille. En regardant la liste des décès à Esvres, d'autres familles entières semblent avoir été touchées cette année-là⁹⁰.

Peut-être était-ce le choléra ? Pour en savoir plus, il faudrait consulter sur place, aux Archives départementales à Tours, les rapports et enquêtes réalisées par le service départemental de santé publique et d'hygiène⁹¹.

La famille MASSOTEAU en 1841

Mais consultons maintenant le recensement de population de Montbazon de l'année 1841⁹². Nous retrouvons la famille MASSOTEAU dans la rue des Moulins.

René MASSOTEAU (88) y vit avec sa femme Madeleine, son fils Jean qui est maçon, et ses deux filles Madeleine, couturière et Virginie, lingère.

Virginie⁹³ restera célibataire et vivra à Veigné. Très proche de son neveu René, elle s'occupera de ses enfants, nous aurons l'occasion de la retrouver dans la partie III.

Madeleine⁹⁴ se mariera⁹⁵ en 1847 avec Gabriel COLAUX qui travaillera dans des propriétés voisines comme jardinier, garde particulier ou encore comme chef distillateur à la ferme industrielle de La Briche à Hommes, créée par l'industriel Jean-François CAIL.

⁸⁷ Mariage le 30/08/1853 à Esvres : AD 37 - Mariages, 1834-1866 - 6NUM8/104/012 - Vues 218 et 219.

⁸⁸ Naissance le 01/10/1834 à Esvres : AD 37 - Naissances, 1834-1876 - 6NUM8/104/011 - Vue 8.
Décès le 13/08/1881 à Esvres : AD 37 - Décès, 1863-1897- 6NUM8/104/015 -Vue 143.

⁸⁹ Décès le 23/09/1881 à Esvres : AD 37 - Décès, 1863-1897- 6NUM8/104/015 - Vue 145.

⁹⁰ AD 37 - Registres d'état civil - Esvres - Décès, 1863-1897- 6NUM8/104/015 - Vue 148.

⁹¹ AD 37 - Sous-série 5 M : santé publique et hygiène, 1800 - 1940.

⁹² AD 37 - Recensement de population Montbazon - 1841 - 6NUM5/154/002 - Vues 24 & 29.

⁹³ Décès le 18/02/1888 à Tours (hospice général) : AD 37 - Décès, 1888 - 6NUM8/261/305 - Vue 53.

⁹⁴ Décès le 13/03/1900 à Veigné : AD 37 - Décès, 1888-1905 - 6NUM8/266/019 - Vue 114.

⁹⁵ Mariage le 01/09/1847 à Montbazon : AD 37 - Mariages, 1834-1873 - 6NUM8/154/033 - Vues 150 & 151.



François Paul ne vit pas avec eux, nous venons de voir qu'il vit au moulin de Port-Joye à Esvres.

En revanche, Louis notre Sosa 44 est retourné vivre chez ses parents aux Avrins.

René et son fils Louis, ne sont plus désignés comme meuniers mais comme blatiers, autrement dit marchands de bleds⁹⁶. Pourtant, lors du mariage de ses enfants, Louis et Jean en 1842 puis Madeleine en 1847, René est bien désigné comme meunier.

Les meuniers qui ne travaillaient pas dans de très grands moulins ou qui pendant l'Ancien Régime n'exerçaient pas dans les moulins banaux, n'étaient en général pas très riches. Il leur fallait le plus souvent exercer d'autres activités complémentaires.

Ainsi, pendant l'Ancien Régime, ils « cherchaient des poches » sur le territoire du meunier du moulin banal. Les poches⁹⁷ sont les sacs de toile qui servaient à la fois de mesure et au transport des grains et de la farine. Avec l'autorisation de ce dernier, le meunier se déplaçait de ferme en ferme pour chercher des poches de grains à moudre.

Le meunier était aussi paysan, il possédait ou baillait des terres autour du moulin pour y faire pousser des bleds : du froment, du seigle, du méteil (mélange de froment et de seigle), de l'orge qu'il transformait en farine pour le pain et de l'avoine pour nourrir les animaux.

Le meunier était aussi marchand : il vendait et souvent livrait sa propre farine et négociait des grains en cherchant des poches ou en se rendant au marché. Or le marché de Montbazou est l'un des principaux marchés en Touraine comme nous l'avons déjà évoqué.

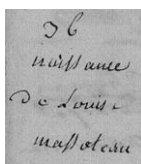
En 1842, Louis a 27 ans, il est en âge de penser au mariage. Il est temps de faire connaissance avec sa future épouse, Louise et sa belle-famille.

⁹⁶ Dans la hiérarchie des marchands de grains, le blatier est le plus modeste face aux négociants en gros.

⁹⁷ En Touraine, les termes poche ou pochon sont toujours utilisés pour désigner un sac de toile, de papier ou nos anciens sacs plastiques de supermarché.

Chapitre 2 – Louise MASSOTEAU Sosa 45

I – Sa naissance



25 juillet 1822 – Naissance de Louise Massoteau à Veigné

« L'an mil huit cent vingt deux, le vingt six juillet à neuf heures du matin, [...] est comparu Louis Massoteau, propriétaire cultivateur à La Bouillère en cette commune, agé de trente deux ans, natif de Chambrée.

Lequel nous a déclaré que Magdelaine Legué son épouse en légitime mariage, étoit accouchée d'hier à cinq heures du matin, d'une fille à laquelle il a donné le prénom de Louise, de lui et de la ditte Magdelaine Legué son épouse agée de vingt six ans native de Veigné.

Laquelle déclaration il a fait en présence de Joseph Philion cordonnier en ce bourg, oncle de l'enfant, agé de quarante cinq ans et de Simon Mazuer journallier en ce bourg, agé de quarante six ans ; qui tous ont déclarés ne scavoit signer après lecture faite. »

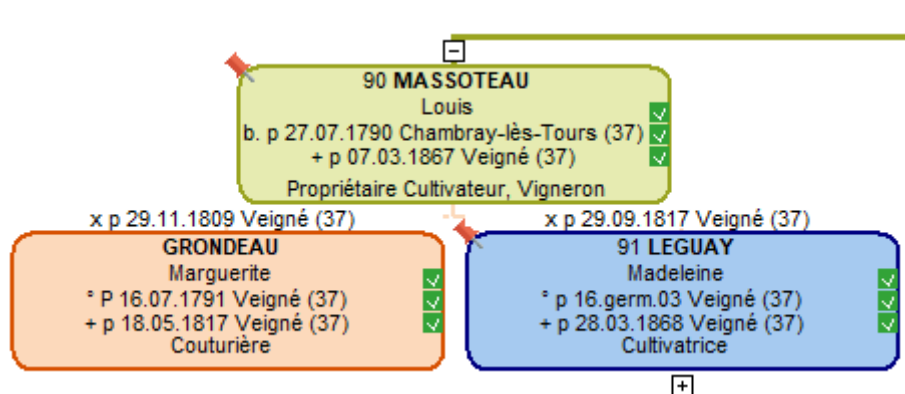
Louise MASSOTEAU (45) naît le 25 juillet 1822⁹⁸ à Veigné à La Bouillère où ses parents vignerons sont propriétaires de leur exploitation. Nous y reviendrons dans un instant.

Joseph PHILION / FILLON qui accompagne son père à la mairie est son oncle maternel, il a épousé sa tante Marie LEGUAY ; Simon MAZOUER est un témoin régulier à la mairie de Veigné.

II – Ses parents

Louise est la fille de Louis MASSOTEAU (90)⁹⁹ et de Madeleine LEGUAY (91)¹⁰⁰, mariés le 29 septembre 1817¹⁰¹ à Veigné.

C'est le second mariage de Louis¹⁰² qui est veuf de Marguerite GRONDEAU¹⁰³ ; celle-ci décède sans enfant à l'âge de vingt-cinq ans.



⁹⁸ AD 37 - Registres d'état civil - Veigné - Naissances, mariages, décès, 1817-1835 - 6NUM8/266/009 - Vue 112.

⁹⁹ Baptême le 27/07/1790 à Chambray-lès-Tours : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1790 - 6NUM6/050/073 - Vue 6. Décès le 07/03/1867 à Veigné : AD 37 - Décès, 1836-1887 - 6NUM8/266/012 - Vue 192.

¹⁰⁰ Naissance le 16/GERM/03 à Veigné : AD 37 - Naissances, an III - 6NUM8/266/002 - Vues 9 et 10. Décès le 28/03/1868 à Veigné : AD 37 - Décès, 1836-1887 - 6NUM8/266/012 - Vue 199.

¹⁰¹ AD 37 - Naissances, mariages, décès, 1817-1835 - 6NUM8/266/009 - Vue 20.

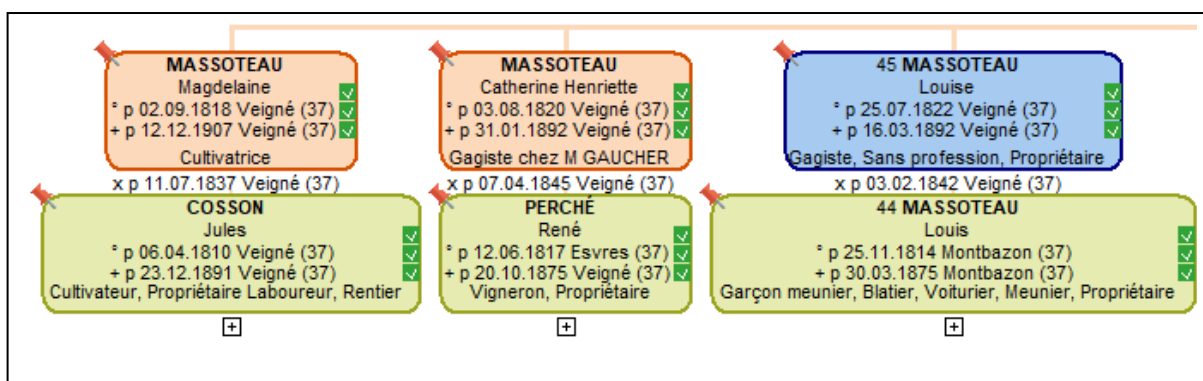
¹⁰² Premières noces le 29/11/1809 à Veigné : AD 37 - NMD, décès, an XI-1816 - 6NUM8/266/008 - Vues 171 et 172.

¹⁰³ Baptême le 17/07/1791 à Veigné : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1791 - 6NUM6/266/052 - Vue 9.

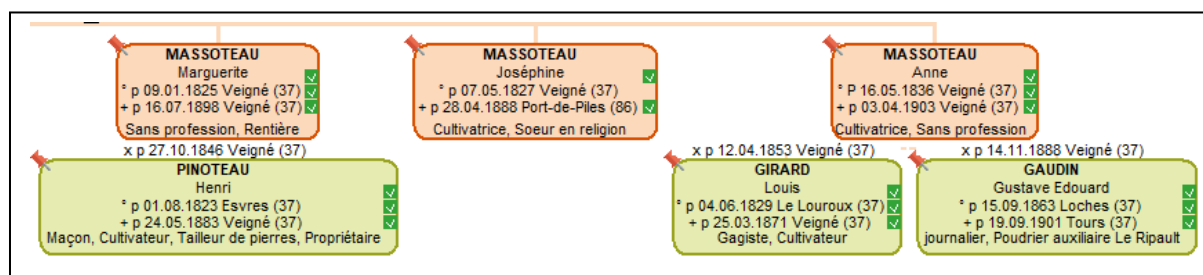
Décès le 18/05/1817 à Veigné : AD 37 - Naissances, mariages, décès, 1817-1835 - 6NUM8/266/009 - Vues 11 et 12.

III – Ses sœurs

Dans cette branche MASSOTEAU, il n’y a que des filles : Louise est la troisième fille du couple.



- L’aînée, Magdelaine, porte le prénom de sa mère, elle naît le 2 septembre 1818¹⁰⁴ à Veigné, environ un an après le mariage de ses parents.
- La seconde, Catherine Henriette, née le 3 août 1820¹⁰⁵ à Veigné, porte les prénoms de sa grand-mère paternelle Catherine Henriette GAUDIN épouse Louis MASSOTEAU.
- Louise est la troisième des sœurs, elle naît en 1822. Chez les MASSOTEAU, vigneron de Veigné, le prénom transmis depuis plusieurs générations à l’aîné des garçons c’est Louis. À défaut de fils c’est à sa troisième fille que Louis donne son prénom.



- Marguerite, la quatrième arrive le 9 janvier 1825¹⁰⁶ à Veigné.
- Puis c’est Joséphine, le 7 mai 1827¹⁰⁷ à Veigné, la seule des filles qui ne se mariera pas.
- Madeleine met au monde une fille tous les deux ans environ, et une petite dernière¹⁰⁸, Anne presque dix ans plus tard, le 16 mai 1836¹⁰⁹.

Madeleine et Louis auront la joie d’élever leurs six filles et de ne perdre aucune enfant. Nous allons voir aussi qu’ils prendront soin de partager leurs biens de leur vivant.

¹⁰⁴ AD 37 - Registres d’état civil - Veigné - Naissances, mariages, décès, 1817-1835- 6NUM8/266/009 - Vue 37.

¹⁰⁵ AD 37 - Registres d’état civil - Veigné - Naissances, mariages, décès, 1817-1835 - 6NUM8/266/009 - Vue 73.

¹⁰⁶ AD 37 - Registres d’état civil - Veigné - Naissances, mariages, décès, 1817-1835 - 6NUM8/266/009 - Vues 156 & 157.

¹⁰⁷ AD 37 - Registres d’état civil - Veigné - Naissances, mariages, décès, 1817-1835 - 6NUM8/266/009 - Vue 198.

¹⁰⁸ Un r’pichon en vieux parler de Touraine, est un terme qui désigne le petit dernier, l’enfant né tardivement...

¹⁰⁹ AD 37 - Registres d’état civil - Veigné - Naissances, 1836-1879 - 6NUM8/266/010 - Vue 4.

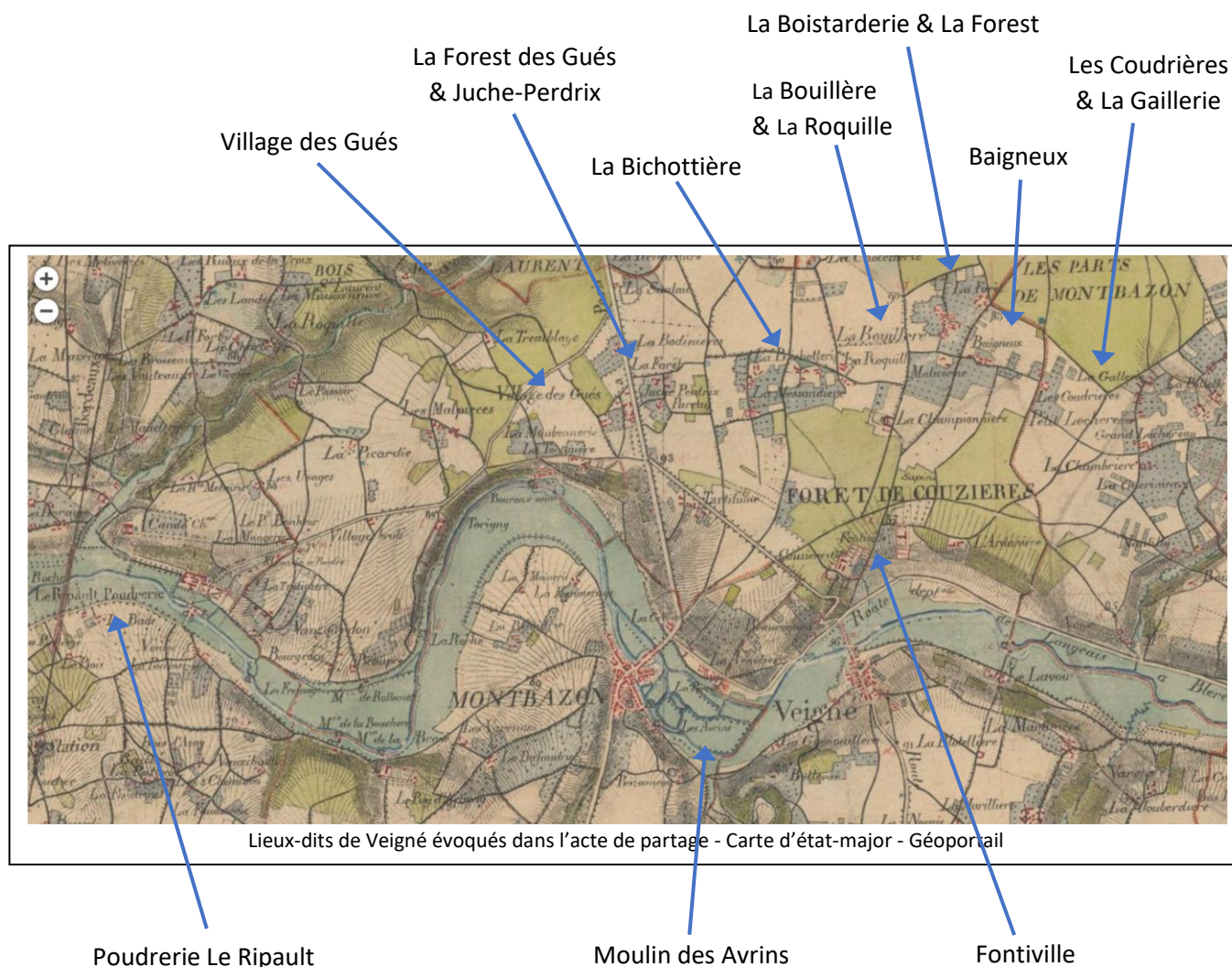
IV – L'héritage de ses parents

En février 1853, Louis MASSOTEAU père (90) est âgé de soixante-cinq ans et sa femme Madeleine LEGUAY (91), de cinquante-sept ans. Ils se rendent chez le notaire de Montbazon, maître DELANNOISE avec leurs six filles pour faire une donation-partage¹¹⁰ de leurs biens.

L'acte de partage, de 38 pages et 2 pièces, fournit de précieuses informations sur les biens du couple MASSOTEAU-LEGUAY, l'origine de la propriété de ces biens et sur l'activité et la vie de toute la famille à cette date.

Louis MASSOTEAU (90) est cultivateur et demeure avec Madeleine LEGUAY (91) à la Bouillère, commune de Veigné. C'est un lieu-dit situé au nord de Veigné, tout près de Chambray-les-Tours. Le notaire rappelle que M. MASSOTEAU, était veuf de Marguerite GRONDEAU, en première femme, décédée à Veigné, le 18 mars 1817.

Méthodologie : d'acte en acte. La référence de l'acte de partage trouvée dans l'acte de liquidation MASSOTEAU Louis - MASSOTEAU Louise.



¹¹⁰ AD 37 - Acte de partage anticipé des époux MASSOTEAU-LEGUAY entre leurs six enfants, 20 février 1853 - Maître A. F. DELANNOISE, notaire à Montbazon - 3E16 / 400.

Les héritiers

Louis et Madeleine font une donation entre vifs, irrévocable, à titre de partage anticipé, à leurs six enfants et seuls présomptifs héritiers, chacun pour un sixième :

- **Magdelaine** (1818 - 1907¹¹¹) : en 1853, elle est mariée¹¹² à **Jules COSSON** (1810 - 1891)¹¹³, propriétaire, laboureur, avec lequel elle demeure à Fontiville, commune de Veigné.
 - Ses parents lui attribuent un lot de terres à Veigné, aux Landes et aux Coudrières et des vignes à Baigneux.

Méthodologie :
retracer le parcours
des héritières à partir
des indices fournis
dans l'acte de partage.

Après quelques recherches, nous découvrons que son mari, Jules, est né à Veigné, à La Roquille où son père est laboureur. En 1844, à la naissance de leur fils, le couple est installé à La Roquille et en 1846¹¹⁴, ils y sont toujours. Ils déménagent aux alentours de 1851¹¹⁵ à Fontiville et y résident encore en 1853 : le temps d'un bail à ferme ? Ce serait à vérifier¹¹⁶... ce qui est sûr c'est qu'au moment du décès de Jules, ils habitaient de nouveau à La Roquille. A son décès, Magdelaine est rentière et a déménagé à La Forêt des Gués à Veigné.

- **Catherine Henriette** (1820 - 1892¹¹⁷) épouse¹¹⁸ de **René PERCHÉ** (1817 - 1875)¹¹⁹, vigneron propriétaire, avec lequel, en 1853, date du partage, elle demeure à La Bouillère, commune de Veigné, tout près de chez ses parents.
 - C'est probablement pourquoi, elle reçoit en lot, la maison que Louis et Magdelaine habiteront jusqu'à leur décès et des terres à La Bouillère ; ainsi que des terres et vignes à Esvres dans Les Landes du Porteau et à Veigné, à La Boistarderie et au Clos de la Forest.

René, son mari, est né à Esvres. Au moment de son mariage avec Catherine, il vit à Larçay où il est vigneron chez ses parents. De son côté, Catherine Henriette travaille comme gagiste chez M. GAUCHER au lieu-dit de La Chapelle à Azay-sur-Cher, commune voisine.

Les jeunes gens, avant leur mariage allaient régulièrement de « place en place » chez des patrons avant de s'installer, ce qui favorisait ainsi les rencontres en dehors du voisinage.

- **Louise (45)**, femme assistée et autorisée de M. **Louis MASSOTEAU** (44), meunier, avec lequel elle demeure aux Avrins, commune de Montbazou.
 - Ses parents lui donnent des terres dans Les Landes de Veigné, des vignes à La Bichotière et à Baigneux ainsi que des terres et taillis aux Coudrières. Louis son mari a également « un droit de labour au lieu-dit de La Roquille » sur les terres de son beau-père.

¹¹¹ Décès le 12/12/1907 à Veigné : AD 37 - Décès, 1906-1922 - 6NUM8/266/020 - Vue 19.

¹¹² Mariage le 11 juillet 1837 à Veigné : AD 37- Registres d'état civil - Mariages, 1836-1876 - 6NUM8/266/011 - Vue 11.

¹¹³ Naissance le 06/04/1810 à Veigné : AD 37 - Naissances, mariages, décès, an XI-1816 - 6NUM8/266/008 - Vue 182.

Décès le 23/12/1891 à Veigné : AD 37 - Décès, 1888-1905 - 6NUM8/266/019 - Vue 34.

¹¹⁴ Voir acte de mariage de Marguerite MASSOTEAU qui a pour témoin Jules son beau-frère.

¹¹⁵ AD 37 - Recensement de population, 1851 - Veigné - 6NUM5/266/004 - Vue 37.

¹¹⁶ Avec les recensements de population, cadastre, actes d'état civil où les époux pourraient être témoins et les baux dans les archives notariales.

¹¹⁷ Décès le 31/01/1892 à Veigné : AD 37 - Décès, 1888-1905 - 6NUM8/266/019 - Vue 38.

¹¹⁸ Mariage le 07/04/1845 à Veigné : AD 37 - Mariages, 1836-1876 - 6NUM8/266/011 - Vue 65.

¹¹⁹ Naissance le 12/06/1817 à Esvres : AD 37 - Naissances, mariages, décès, 1813-1822 - 6NUM8/104/009 - Vue 143.

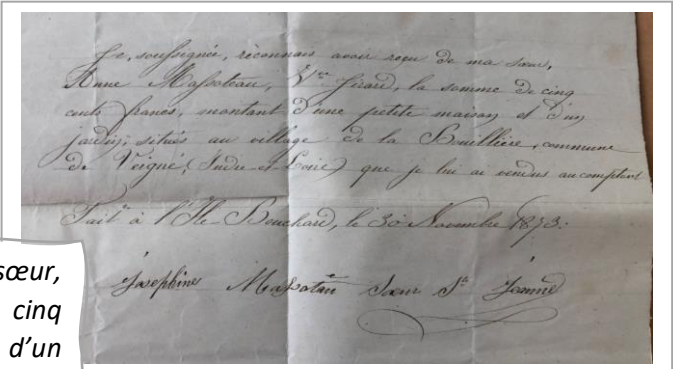
Décès le 20/10/1875 à Veigné : AD 37 - Décès, 1836-1887 - 6NUM8/266/012 - Vue 254.

- **Marguerite** (1825 - 1898¹²⁰) est mariée¹²¹ à **Henri PINOTEAU** (1823 - 1883)¹²², maçon, tailleur de pierres, avec lequel elle demeure à la Hardellière, commune d'Esvres.
- Elle reçoit de ses parents des terres et bois à Baigneux et aux Coudrières à Veigné.

Henri, son mari, est né à Esvres. Contrairement aux autres gendres, il n'est pas cultivateur mais maçon comme son père. En 1866, le couple a déménagé à Baigneux.

- **Joséphine** (1827 - 1888¹²³), majeure sans profession, demeure avec ses père et mère à La Bouillère, commune de Veigné.

Un autre indice nous est fourni : une quittance insérée dans l'acte de partage, datant du 30 novembre 1873. Joséphine a vendu son héritage à sa jeune sœur Anne et a pris le voile sous le nom de sœur Jeanne.



« Je, soussignée, reconnais avoir reçu de ma sœur, Anne Massoteau, Veuve Girard, la somme de cinq cents francs, montant d'une petite maison et d'un jardin, situés au village de la Bouillère, commune de Veigné, (Indre-et-Loire) que je lui ai vendus au comptant.

Fait à l'Île-Bouchard, le 30 novembre 1873.

Joséphine Massoteau sœur sainte Jeanne. »

En 1872¹²⁴, sœur Jeanne est effectivement recensée avec trois autres sœurs dans le quartier Saint-Maurice à l'Île-Bouchard. Elles ont sept petites pensionnaires.

Probablement dans l'ancien couvent des Ursulines construit en 1661, paroisse Saint-Maurice, dont les bâtiments ont été repris par les religieuses de la Providence de Saumur en 1782 pour y accueillir les enfants abandonnés. A cette époque le bâtiment est surnommé "le Refuge".



À la Révolution le couvent est transformé en prison, puis en gendarmerie en 1825.

Et en 1862, l'abbé Gervais l'achète pour y établir, avec le concours financier du marquis d'Effiat de Chézelles, un hôpital pour les indigents¹²⁵.

¹²⁰ Décès le 16/07/1898 à Veigné : AD 37 - Décès, 1888-1905 - 6NUM8/266/019 - Vue 99.

¹²¹ Mariage le 27/10/1846 à Veigné : AD 37 - Mariages, 1836-1876 - 6NUM8/266/011 - Vue 73.

¹²² Naissance le 01/08/1823 à Esvres : AD 37 - Naissances, mariages, décès, 1823-1833 - 6NUM8/104/010 - Vue 20.
Décès le 24/05/1883 à Veigné : AD 37 - Décès, 1836-1887 - 6NUM8/266/012 - Vue 322.

¹²³ Décès le 28/04/1888 à Port-de-Piles (Vienne) : AD86 - Naissances, Publications, Mariages, Décès, 1883-1892 - Vues 77&78.

¹²⁴ AD 37 - Recensement de population - L'Île-Bouchard - 1872- 6NUM5/119/008 - Vue 11.

¹²⁵ Transformé de nos jours en habitation à loyers modérés. Dossier et photo : Région Centre - Inventaire général - Base Mérimée - notice IA37000504 - [Couvent d'ursulines dit "le Refuge", puis gendarmerie \(culture.gouv.fr\)](http://culture.gouv.fr)

- **Anne** (1836 - 1903¹²⁶), mineure de 17 ans, demeure chez ses père et mère, à La Bouillère.
- Elle reçoit deux écuries, cave, jardin et vignes à La Bouillère et des terres à La Forest et dans Les Landes du Porteau. Elle rachètera la part de sa sœur Virginie qui complète le lot de La Bouillère. C'est à Juche-Perdrix qu'elle finira sa vie, près de ses terres de La Forest.

Anne se marie en cette même année 1853¹²⁷, à **Louis GIRARD** (1829 - 1871)¹²⁸, gagiste, venu du Louroux probablement pour trouver du travail à Veigné. Il décède à l'âge de 41 ans.

Anne se remarie¹²⁹ après dix-sept ans de veuvage, avec **Gustave Edouard GAUDIN** (1863 - 1901)¹³⁰. Le jeune homme (Anne a 52 ans et lui en a 25), originaire de Loches, est poudrier auxiliaire à la Poudrerie nationale du Ripault, à Monts.

Une poudrerie royale a été installée en 1786, sur les bords de l'Indre à l'emplacement des anciens moulins banaux à farine du château de Candé, détruits par la crue de 1770¹³¹.

A la fin du XIX^e siècle, elle emploie de 140 à 170 « Ripaulins » comme on les surnomme. Les salariés sont plutôt bien payés par rapport aux ouvriers agricoles et bénéficient d'avantages sociaux mais les risques sont élevés et les accidents sont parfois meurtriers.

Le 19 septembre 1901, l'incendie qui se déclare dans un dépôt de poudre provoque une explosion et fait 19 morts. Gustave, transporté à l'hôpital de Tours, y décède le jour-même.



Les Ripaulins devant les grilles de la Poudrerie nationale du Ripault - Coll. P. MACHET

¹²⁶ Décès le 03/04/1903 à Veigné : AD 37 - Décès, 1888-1905 - 6NUM8/266/019 - Vue 144.

¹²⁷ Mariage le 12/04/1853 à Veigné : AD 37 - Mariages, 1836-1876 - 6NUM8/266/01 - Vue 120.

¹²⁸ Naissance le 04/06/1829 Le Louroux : AD 37 - NMD, 1818-1836 - 6NUM8/136/003 - Vue 232.

Décès le 25/03/1871 à Veigné : AD 37 - Décès, 1836-1887 - 6NUM8/266/012 - Vue 221.

¹²⁹ Mariage le 14/11/1888 à Veigné : AD 37 - Mariages, 1877-1902 - 6NUM8/266/016 - Vue 121.

¹³⁰ Naissance le 15/09/1863 à Loches : AD 37 - Naissances, 1862-1876 - 6NUM8/132/015 - Vue 55.

Décès le 19/09/1901 à l'hôpital civil et militaire de Tours : AD 37 - Décès, 1901 6NUM8/261/348 - Vue 269.

¹³¹ Machet, Patricia. (2020). U comme Usines au Ripault. Challenge A à Z. Blog du Centre Généalogique de Touraine. En ligne [U comme Usines au Ripault - Le Blog du Centre Généalogique de Touraine \(cgdt37.com\)](https://www.cgdt37.com), consulté le 11 avril 2022.



L'Union libérale - 22/09 1901

La catastrophe fait la une des journaux, suscite une grande émotion et des dons, au plan national et international, puisque le tsar Nicolas II en visite en France fait un don de 5000 fr. aux victimes de l'explosion du Ripault. De nombreuses personnalités assistent aux obsèques. Le ministre de la Guerre rend visite aux familles des victimes et leur remet un don de 5000 fr. au nom du président de la République.

L'origine de la propriété des biens partagés

Les parents donateurs, Louis (90) et Magdelaine (91) sont mariés sous le régime de la communauté légale, à défaut de contrat de mariage¹³². C'était également le cas du premier mariage de Louis avec Marguerite GRONDEAU.

La donation du couple MASSOTEAU-LEGUAY à leurs six filles comporte trente-deux articles.

Seize articles sont des biens acquis ou échangés pendant leur communauté (vignes, terres, et bois taillis) et quinze autres sont issus de biens appartenant en propre à Louis.

Ces derniers, lui viennent pour partie de sa première femme Marguerite GRONDEAU et pour l'autre de ses parents, Louis MASSOTEAU et Catherine Henriette GAUDIN.

➤ **Les biens venant de Marguerite GRONDEAU**

Le 2 août 1812, Marguerite GRONDEAU fait une donation¹³³ à son mari, Louis, de l'usufruit et jouissance de l'ensemble de ses biens meubles et immeubles, et en indivis de la moitié de ses biens à son mari, sa tante et ses neveux et nièces. Le couple n'a pas d'enfants.

Au décès de sa femme, le 18 mai 1817, Louis, héritier pour 50% des biens, se porte acquéreur en licitation¹³⁴ de la part de Catherine MEGESSIER, épouse de Martin POIRIER, la tante maternelle de Marguerite GRONDEAU.

Il se porte également acquéreur en licitation¹³⁵ des parts des neveux et nièces GRONDEAU.

Si bien que Louis devient le seul propriétaire de l'ensemble des biens de sa première femme. Il s'agit des maisons et bâtiments, terres et vignes de La Bouillère et terres du Clos de La Forest.

➤ **Les biens venant de son père Louis MASSOTEAU (180)**

Le 31 mars 1817¹³⁶, un partage provisionnel de subdivision en deux lots égaux des biens immeubles dépendant de la succession de feu Louis MASSOTEAU père (180), décédé en 1803¹³⁷, est fait, entre Louis MASSOTEAU fils (90) et son frère Jean. Ce partage a lieu 2 mois avant le décès¹³⁸ de leur mère Catherine Henriette GAUDIN, alors épouse¹³⁹ Charles LEGUILLE¹⁴⁰.

¹³² A noter que les contrats de mariage en Touraine sont rares même lorsque les futurs possèdent des biens.

¹³³ Acte de donation GRONDEAU-MASSOTEAU - M^e AUGERON, notaire à Esvres, le 2 août 1812 - AD 37 - 3E48/202.

¹³⁴ Acte de vente licitation MEGESSIER-MASSOTEAU - M^e MOREAU, notaire à Veigné, le 17 novembre 1817 - 3E16/106.

¹³⁵ Acte de vente licitation GRONDEAU-MASSOTEAU - M^e MOREAU, notaire à Veigné, le 17 novembre 1817 - 3E16/106.

¹³⁶ Acte de partage provisionnel MASSOTEAU Louis - M^e MOREAU, notaire à Veigné, le 31 mars 1817 - AD 37 - 3E16/107.

Acte de partage de succession MASSOTEAU-GAUDIN - M^e MOREAU, notaire à Veigné, le 20 février 1822 - AD 37 - 3E16/109.

¹³⁷ Décès le 06/FRIM/12 à Veigné : AD 37 - Naissances, mariages, décès, an XI-1816 - 6NUM8/266/008 - Vue 41.

¹³⁸ Décès le 26/05/1817 à Veigné : AD 37 - Naissances, mariages, décès, 1817-1835 - 6NUM8/266/009 - Vue 12.

Quelques jours après sa belle-fille Marguerite GRONDEAU.

¹³⁹ Mariage le 09/PLUV/13 à Veigné : AD 37 - NMD - 6NUM8/266/008 - Vues 68 et 69.

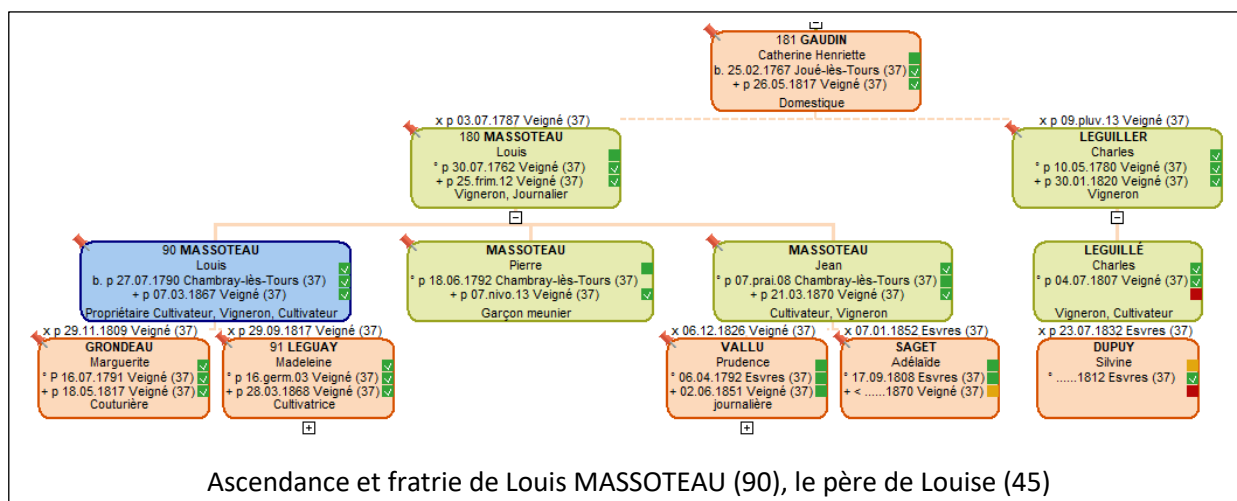
¹⁴⁰ N 10/05/1780 - D 30/01/1820 à Veigné : AD 37 BMS - 6NUM6/266/041 - Vue 6 et NMD- 6NUM8/266/009 - Vue 65.

Louis MASSOTEAU (90), le père de notre Louise (45), hérite de terres et de vignes à La Boistarderie (à côté de La Bouillère), des vignes de Baigneux et des vignes de la Bichottière.

Son père, Louis (180)¹⁴¹ était comme ses ancêtres, vigneron à Veigné.

Ses fils Louis (90) et Jean (1800 - 1870) le seront également. Seul Pierre¹⁴², décédé à l'âge de 13 ans, avait commencé sa vie professionnelle comme garçon meunier.

Le demi-frère Charles LEGUILLÉ¹⁴³ né du second mariage de Catherine Henriette, est lui aussi vigneron comme son père.

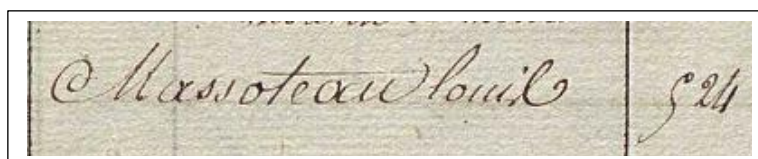


La maison familiale

Le lieu-dit de La Bouillère se situe au nord de Veigné et est aisément repérable sur le tableau d'assemblage¹⁴⁴. En revanche il est plus difficile de repérer les numéros de parcelles sur le plan parcellaire¹⁴⁵, en effet, les bâtiments sont proches et les parcelles imbriquées.

Méthodologie :
repérer la maison de famille sur le cadastre.

Mais, nous connaissons le nom du propriétaire au moment de la création de la matrice cadastrale qui date de 1826 pour Veigné. Nous pouvons directement consulter la table alphabétique des propriétaires¹⁴⁶ qui nous renvoie au folio 524.



¹⁴¹ Naissance le 31/07/1762 à Veigné : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1761-1762 - 6NUM6/266/024 - Vue 15.
Décès le 25/FRIM/12 à Veigné : AD 37 - Naissances, mariages, décès, an XI-1816 - 6NUM8/266/008 - Vue 41.

¹⁴² Naissance le 18/06/1792 à Chambray : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1792 - 6NUM6/050/075 - Vue 5.
Décès le 07/NIVO/13 à Veigné : AD 37 - Naissances, mariages, décès, an XI-1816 - 6NUM8/266/008 - Vue 66.

¹⁴³ Naissance le 04/07/1807 à Veigné : AD 37 - Naissances, mariages, décès, an XI-1816 - 6NUM8/266/008 - Vue 119.
Mariage le 23/07/1832 à Esvres : AD 37 - Naissances, mariages, décès, 1823-1833 - 6NUM8/104/010 - Vue 302.

¹⁴⁴ AD 37 - 3P2 - Plans du cadastre napoléonien (1803-1837) - Veigné - Tableau d'assemblage - 6NUM10/266/001.

¹⁴⁵ AD 37 - 3P2 - Plans du cadastre napoléonien (1803-1837) - Veigné - Section B2 de Couzières - 6NUM10/266/006.

¹⁴⁶ AD 37 - 3P3 - Matrices du cadastre napoléonien - Veigné - Matrice des propriétés foncières, fol. 1003 à 1502 ; 1826, table alphabétique des propriétaires - Vue 529.

Au folio 524 de la matrice des propriétés foncières¹⁴⁷, nous trouvons le compte de Louis MASSOTEAU et l'ensemble de ses propriétés avec les dates parfois approximatives de mutations mais avec l'indication du folio correspondant au nouveau propriétaire. Nous avons également un état plus précis que l'acte de partage de la nature des biens et de leur surface¹⁴⁸ puisque ce document a valeur fiscale.

Et enfin, l'indication des lieux-dits et des numéros de parcelles, nous permet d'identifier sur le plan du cadastre, les emplacements exacts de la maison, des bâtiments, cours, vignes, jardins, terres, bois et prés.

Les biens sont listés sur une page et demie, nous n'allons pas tous les étudier en détail mais repérons la maison et les bâtiments agricoles.

582	Maison	" "	8 21 10	5	10	101 26	1045
582	Sol	0 90	7 99 95	1	"	98 69	"
583	Port Cour	01 10	9 97 80	1	"	113 69	us 582
584	ig	01 10	10 02 93	1	"	114 29	347 1045
585	Vigne	15 55	06 21	2	2	38	347 us
586 bis	Grève	09 90	29 87	1	"	78	347 us
591	Vigne	14 35	29 22	2	2	16	2 99
601	Jardin	02 30		1	"	38	1045

La maison porte le numéro de parcelle 582 (colonne 1 ci-dessus) que nous pourrions repérer sur le plan parcellaire (voir extrait ci-après).



Vérifions avant qu'il s'agisse bien, de la maison donnée dans le lot n°1 à Anne MASSOTEAU, épouse PERCHER grâce au numéro de folio indiqué en dernière colonne : 1045 qui permet d'aller sur le compte du nouveau propriétaire de cette maison.

Le folio 1045 de la matrice suivante¹⁴⁹ correspond au compte de René PERCHER, époux de Catherine Henriette MASSOTEAU. La maison en parcelle 582 y figure comme provenant de 524 c'est-à-dire de Louis MASSOTEAU pour l'année de mutation 1854¹⁵⁰.

Nous pouvons désormais repérer la maison sur le plan.

En procédant ainsi pour les autres pièces de terres et vignes, nous obtenons la carte ci-après pour les lieux-dits de La Bouillère et de La Boistarderie à Veigné.

¹⁴⁷ AD 37 - Cadastre napoléonien - Veigné - Matrice des propriétés foncières, fol. 503 à 1002 - 3P3/2816 - Vues 22 et 23.

¹⁴⁸ En arpents, perches et mètres.

¹⁴⁹ AD 37 - Cadastre napoléonien - Veigné - Matrice des propriétés foncières, fol. 1003 à 150 - 3P3-2817 - Vue 44.

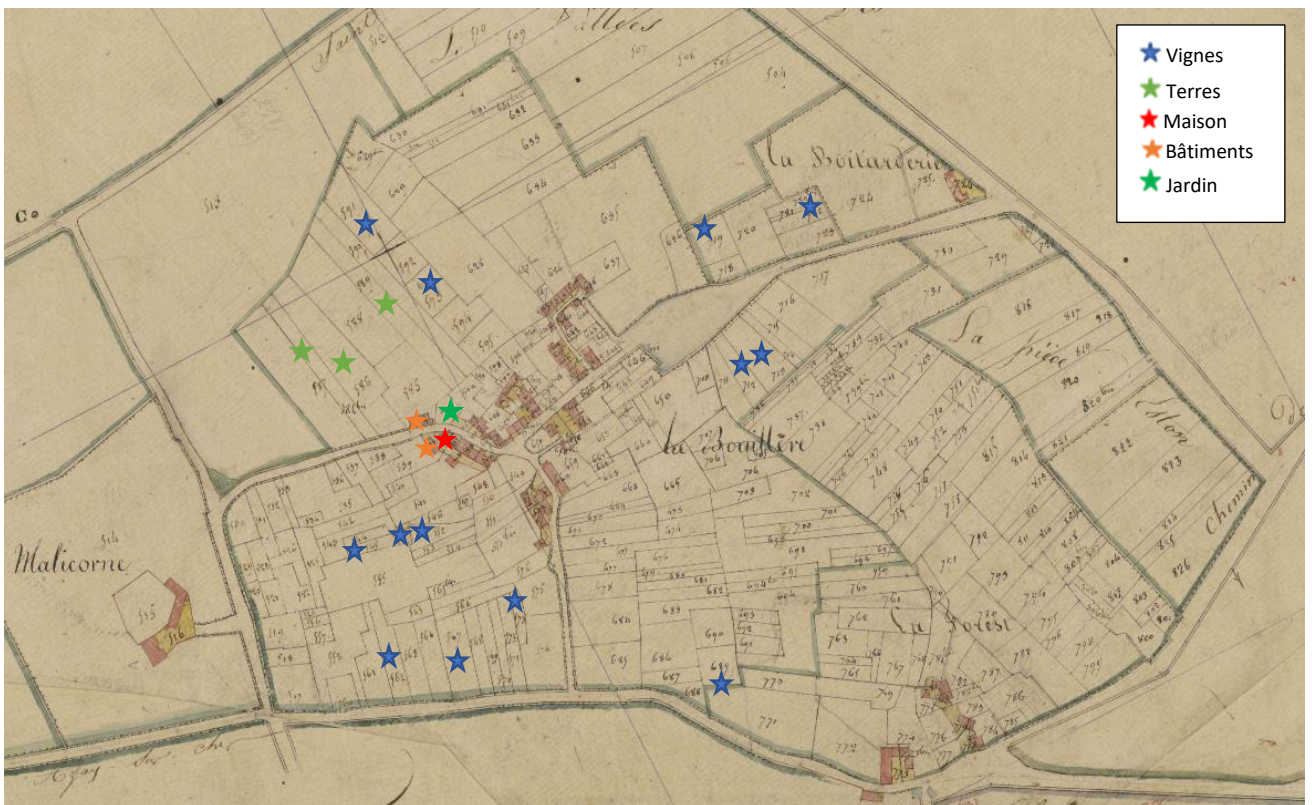
¹⁵⁰ Les dates indiquées dans les matrices sont postérieures d'environ 2 ans, aux dates réelles des mutations de propriétés.



1 - Tableau d'assemblage¹⁵¹

2 - Plan de section¹⁵²

3 - Zoom sur La Bouillère et la Boistarderie.



Identifier les différentes parcelles sur la carte permet de visualiser l'éparpillement des terres et vignes, d'autant que le couple cultive d'autres lopins de terre et de vigne dans d'autres lieux-dits de Veigné, Esvres et Chambray.

Ce maillage est le résultat de plusieurs partages entre héritiers qui rendent les parcelles plus petites au fur et à mesure des années. Ce qui explique les échanges fréquents qui ont lieu, devant notaire, entre voisins et parents pour regrouper certains lopins de terres et les servitudes qui grèvent les biens.

¹⁵¹ AD 37 - 3 P2 - Plan du cadastre napoléonien, 1824 - Tableau d'assemblage - 6NUM10/266/001.

¹⁵² AD 37 - 3 P2 - Plan du cadastre napoléonien, 1824 - Section B2 Couzières - 6NUM10/266/006.

La maison, les bâtiments agricoles et le jardin sont au centre. Ils sont décrits ainsi, dans l'acte de partage sous les articles 1 et 2 :

*Article 1 : « une **maison** située au lieu de la Bouillère, commune de Veigné, comprenant avec toutes ses dépendances, savoir :*

*1° un **corps de bâtiment** se composant de, **chambre basse à cheminée**, avec **four** dedans percé dans le pignon du couchant ; avec porte et croisée au midi, sur la cour ci-après, **grenier au-dessus couvert en tuile**, **cour** au midi. Petit emplacement derrière.*

*2° autre **corps de bâtiment**, composé de **chambre froide**, **chambre à cheminée**, **écurie**, ayant leurs portes au nord sur la cour ; la chambre à cheminée à une croisée donnant, au midi, sur le jardin ci-après.*

*Un petit **toit à porc** appuyé contre la costière de la chambre froide dans la cour, côté nord, & ayant son entrée au couchant ; grenier sur ledit corps de bâtiment couvert savoir : celui des deux chambres et du toit à porcs, en tuiles & ardoises, & celui de l'écurie, en paille.*

*3° au midi un **jardin** contenant séparés 70 centiares.*

C'est la maison principale d'habitation de la famille et du couple. Celle dont ils conserveront l'usufruit et la jouissance jusqu'à leur décès, avec la cour et le grenier.

Ils se réservent aussi 2 ares 64 centiares du jardin de l'article 2, le « beaujard » dans lequel ils cultivent leur potager, ainsi que le droit de puiser l'eau au puits.

Par le partage, l'unique puits de la propriété, se situe sur le terrain de Catherine Henriette, propriétaire du 1^{er} lot mais elle doit en garantir l'accès car l'usage et les charges d'entretien du puits et des accessoires nécessaires au puisage de l'eau, deviennent communs entre elle et les lots 2 et 3 appartenant à Joséphine et Anne.

*Article 2 : Un autre **corps de bâtiment** situé à La Bouillère commune de Veigné, comprenant **grange** ayant sa porte au levant, sur la cour, et **couverte en paille**, **deux écuries** au midi de ladite grange ayant leur porte au levant, sur la cour, et **couverte en tuiles** ; **cave** sous la grange dessous toute sa longueur dont les deux tiers dépendent de ladite grange et le dernier tiers appartient à Mr Félix Rouer ;*

***Terrain, vigne, jardin et cour.** [...] Dans le jardin de cet article est un **puits**. »*

Les parcelles étant très imbriquées, ce n'est pas la seule servitude qui grève les différents lots, mitoyens avec les voisins (ROUÉ, CLAVIER, DUPONT, LEGUILLÉ, GABY, GANGNEUX) et entre les nouvelles propriétaires. Cela implique aussi des réaménagements :

« La cave a deux portes, l'une au midi et l'autre au nord, [...] laquelle porte est commune avec le sieur Félix Roué, propriétaire d'un tiers de ladite cave ; Toutes les ouvertures des bâtiments du 2^e lot seront supprimées [...] et reportées du côté opposé ; Les ouvertures dans le corps de bâtiment qui donne dans la cour du premier lot, seront supprimées et reportées du côté opposé ; il a été convenu que le sieur Massoteau, donateur, ferait faire, à ses frais, un mur de séparation, côté levant, près et sur le mur de la cave du sieur Clavier et à 16 centimètres d'un prunier qui existait sur le surplus du terrain de ce dernier, lequel aurait droit, lors de la construction dudit mur, de mettre des os de son côté, et d'y appuyer des arbres en espalier, ou des ceps de vigne etc. »

Vigneron laboureur

La description des biens donnés, les réserves d'usufruit et de jouissance faites par les donateurs, nous informent sur le type de culture et les conditions de vie de la famille.

« Tous les immeubles [...] désignés contiennent en totalité non compris les bâtiments maison cour et terrain compris sous les articles un et deux, 11 hectares 26 ares 55 centiares, »

Ils se composent de¹⁵³ :

- terres ensemencées en blé,
- terres dites « non ensemencées » mais sur lesquelles ont été semées des trèfles, vesces, luzernes et sainfoins,
- bois taillis,
- et vignes.

Il est difficile de calculer avec exactitude la superficie des parcelles par nature de culture, quelques-unes n'étant pas spécifiées mais nous en avons un ordre d'idée.

Les vignes décrites couvrent **3 hectares 60 ares**, sans compter celles situées autour des maisons d'habitations sur un terrain d'environ 1 hectare qui contient les bâtiments, les cours, les jardins et des vignes.

Le père de Louise est vigneron comme ses ancêtres avant lui. Lorsqu'ils en sont propriétaires, les vignes se transmettent de génération en génération mais à part égale entre les enfants¹⁵⁴. Louis n'a qu'un seul frère vivant¹⁵⁵, Jean, vigneron lui aussi, au moment du partage des biens de leur père. Ils reçoivent chacun environ 1 hectare 32 ares de vigne et d'autres terres. Cette surface de vigne n'était pas suffisante pour vivre. Même en ajoutant les vignes issues de la succession de sa première femme, le tout n'atteint pas l'hectare et demi.

Louis achète donc d'autres vignes :

- Un hectare soixante-huit ares de vigne à Baigneux par échange en 1820¹⁵⁶,
- Trente-sept ares vingt-sept centiares de vigne dans le Clos de Baigneux achetés en 1844¹⁵⁷.

Son exploitation lui permet alors de faire vivre sa famille¹⁵⁸.

Le témoignage de Léon BERLAND¹⁵⁹, vigneron et aubergiste de Veigné, nous le confirme : *« j'avais porté mon vignoble à trois hectares, surface nécessaire pour fournir chaque année mon auberge en vin. »* Il ajoute également dans ses mémoires écrites vers 1910, *que jusque « dans les années 1870, celui qui possédait deux ou trois hectares de vigne et autant de prairies, passait pour quelqu'un d'aisé, maintenant c'est un pauvre. »*

¹⁵³ Il est difficile de calculer avec exactitude la superficie des parcelles par nature de culture, certaines n'étant pas spécifiées.

¹⁵⁴ C'était déjà le cas à l'époque moderne, selon la coutume de Touraine, le partage successoral était égalitaire et obligatoire entre tous les enfants.

¹⁵⁵ Leur frère Pierre est décédé quelques semaines après leur père.

¹⁵⁶ Echange Louis MASSOTEAU / Louis RIOLAND, 25 décembre 1820 - M^e MOREAU, notaire à Veigné - AD 37 - 3E16/108.

¹⁵⁷ Vente CHABERT de PRAILLES à MASSOTEAU, 21 mai 1844 et quittance du prix de 1 150,50 francs, 11 juillet 1844 - Maître JACQUET-TUFFIÈRE, notaire à Montbazou - AD 37- 3E16/371.
AD 37- Hypothèques - Bureau de Tours, mai 1844, volume 486 n°10 - 4Q5/2527.

¹⁵⁸ En Touraine, on estime qu'une closerie est rentable à partir de 2- 3 hectares de vignes. Cf. Maillard, B et Dion, R.

¹⁵⁹ Cf. Bibliographie - Audin, P. - Moi, Léon Berland vigneron de Touraine.

Les parties déclarent pour base de la perception du droit d'enregistrement que les biens donnés sont d'un revenu brut annuel de deux cent quatre-vingts francs. Ce qui donne un capital, au denier vingt, de 5600 francs.

Autre indication quant au revenu¹⁶⁰ généré par l'exploitation agricole des parents de Louise, **la pension viagère due par les donataires à leurs parents** qui doivent « *solidairement entre eux, servir et payer, à titre de pension alimentaire, aux donateurs, jusqu'au décès du survivant d'eux [...] Il est expressément convenu qu'au décès du premier mourant des donateurs, il y aura réduction de 2/5 :*

Soit une rente annuelle et pension viagère de la somme de 500 francs (ce qui fait pour chaque enfant 83 francs trente centimes) payable, en la demeure des donateurs, chaque année, le 1^{er} novembre, à compter du 1^{er} novembre 1853 [...] jusqu'au décès du survivant des donateurs.

Soit, au choix des donateurs seulement, une rente annuelle de pension viagère, pour chaque enfant donataire de :

- 1° 30 francs en argent,
- 2° 187 litres 50 centilitres de blé froment,
- 3° 125 litres de vin rouge¹⁶¹, dans des fûts qui seront fournis par les donateurs,
- 4° et 1 litre d'huile de noix. »

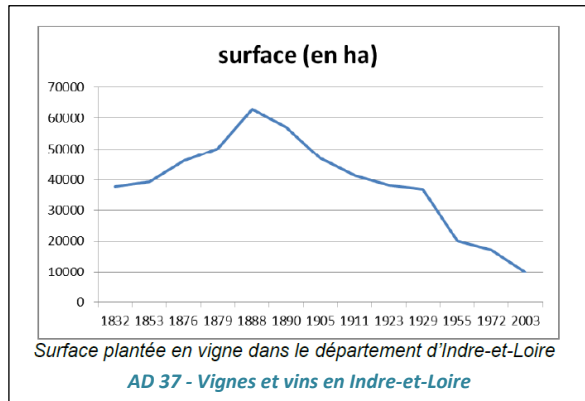


¹⁶⁰ Pour aller plus loin, il serait utile d'étudier sur place aux AD37, les rôles d'imposition et les archives du commerce, le commerce du vin étant très réglementé et imposé.

¹⁶¹ Ce qui fait 750 litres de vin que le couple peut commercialiser, (ce n'est pas pour leur consommation personnelle - Code de la santé publique : Articles L3322-2, L3342-4, L3323-2 du code de la santé publique : L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération).

Les techniques de la vigne se sont transmises de génération en génération sans subir de changements significatifs pendant des siècles, mais à partir des années 1830, sous l'influence de riches propriétaires terriens tourangeaux, férus d'agronomie, (nombreux à Veigné et aux alentours), les expérimentations se multiplient.

C'est l'âge d'or de la viticulture.



A Veigné¹⁶², dès 1821, Laurent DELAVILLE-LEROULX applique des techniques **agricoles modernes** sur ses terres de La Guéritaulde et de La Belle Jonchère : il sème du trèfle, de la luzerne et de la vesce pour remplacer la jachère encore pratiquée dans cette région ; il teste de nouvelles variétés de blé et d'avoine ; il fait venir des taureaux pour renouveler son cheptel mais également ceux des éleveurs des environs ; il crée un troupeau de mérinos. Le bétail fournit du fumier utilisé pour enrichir les sols en particulier des vignes. Il est le premier à faire venir du Pérou du guano qui « *empestait tout le bourg* » note Léon BERLAND.

Il cultive également de nouvelles plantes telles que le chou fourrager, la betterave et le colza dont il fait moudre les graines au moulin des Avrins de Montbazou.

Il utilisera les nouveaux outils aratoires telle la charrue inventée par son ami Mathieu de DOMBASLE, achètera en 1855 les premières râteleuses et faneuses... Puis ce seront les charrues vigneronnes SOUCHU-PINET de Langeais dont l'usage se développera.

Ce grand propriétaire devient maire de Veigné en 1842.

Le comte ODART, polytechnicien chargé par Louis-Philippe d'étudier en Hongrie les vignobles de Tokay, va expérimenter et réunir sur sa propriété d'Esvres¹⁶³ les meilleures variétés de cépages de France, d'Espagne, d'Italie, d'Autriche... il sera maire d'Esvres (1818 - 1826).

Il nous faut mentionner aussi Jacques DRAKE DEL CASTILLO, propriétaire du domaine de Candé, maire républicain de Monts, conseiller général et député d'Indre-et-Loire qui modernise la culture de la vigne, et qui œuvrera plus tard avec les vignerons pour lutter contre le mildiou puis contre le phylloxera¹⁶⁴, organisera des cours de greffe etc.

Ces notables vont influencer par l'exemple les laboureurs et vignerons des environs qui imiteront et mettront en pratique ces nouveautés. Même si comme le souligne Léon BERLAND¹⁶⁵ : « *toute cette révolution agricole fut accueillie avec froideur et méfiance par les cultivateurs tourangeaux, fidèles à leurs anciennes méthodes de culture. Mais quand ils virent les champs de blé, de pommes de terre et de betteraves, les meules de fourrage et les superbes troupeaux, ils laissèrent la routine et imitèrent tant bien que mal Monsieur Delaville.* »

¹⁶² Cf. bibliographie - AUDIN, P - Val de l'Indre, n°8.

¹⁶³ Le comte ODART (1778 - 1866) achète à Esvres en 1815 le domaine de la Dorée, publiera de nombreux ouvrages sur la vigne et la viticulture, et sera maire d'Esvres de 1818 à 1826.

¹⁶⁴ Le phylloxera arrive à Veigné en 1889.

¹⁶⁵ Cf. Bibliographie - Audin, P. - Moi, Léon Berland vigneron de Touraine, p. 41 - 42.

Il semble que **Louis MASSOTEAU et son épouse** soient de ceux qui **mettent en pratique les techniques modernes** ainsi que cela ressort de l'acte de donation de 1853.

Ainsi, ils possèdent des champs semés de légumineuses (luzerne, sainfoin, trèfle, vesce).

Ils conservent des bestiaux et instruments aratoires, peut-être des bœufs qu'ils attèlent sur une charrue et qui d'ailleurs ne font pas partie de la donation : « *Les donateurs, en faisant la donation qui précède, n'entendent pas y comprendre les meubles, meubles meublants, effets et objets mobiliers, bestiaux et instruments aratoires, en un mot toutes choses réputées de nature mobilière.* »

Ils ont probablement d'autres animaux car ils ont un toit à porcs et des écuries.

Ils utilisent le fumier pour amender les terres. Les pailles, chaumes et précieux fumiers font l'objet d'un article entier qui précise qu'ils « *seront partagés entre les donataires, chacun par sixième, aussitôt après que les donateurs se seront défaits de leurs bestiaux. [...] Toutefois il est expliqué que les donateurs auront seuls, droit aux pailles, chaumes et fumiers à provenir de la récolte d'une pièce contenant environ cent trente ares, lieudit La Roquille, sur laquelle, le sieur Massoteau gendre à un droit de labour comme l'ayant affiée.* »

Les donateurs font réserve expresse aussi « *du pressoir et du beaujard¹⁶⁶ avec les ustensiles qui en dépendent, existant dans les bâtiments.* » Ils conservent donc l'installation pour faire le vin, le jardin fertile pour continuer à cultiver leurs légumes avec les outils nécessaires.

Ils conservent enfin, « *tous les bois à brûler existant dans les bâtiments et « les récoltes à faire la présente année sur les biens seulement qui sont ensemencés en blé* » qu'ils auront le droit de mettre dans la grange.

En effet, Louis est vigneron mais aussi laboureur, il pratique la polyculture.

Leur décès

Ce sont ses voisins immédiats, dont son gendre Henri PINOTEAU, qui se chargent de déclarer le décès de Louis MASSOTEAU survenu le 7 mars 1867¹⁶⁷, en son domicile de La Bouillère. Il a alors soixante-seize ans.

Son épouse, Madeleine LEGUAY, décède un an après lui, le 28 mars 1868¹⁶⁸, à l'âge de soixante-douze ans, également à La Bouillère.

La succession est simplifiée puisqu'en bons vignerons prévoyants, ils ont d'ores et déjà réglé le partage de leurs biens entre leurs filles.

Remarque anecdotique mentionnée par le notaire lors du partage quant à la transcription

« *Le notaire soussigné ayant averti les parties de la nécessité de faire transcrire au bureau des hypothèques la présente donation, il lui a été répondu qu'ils n'entendaient pas remplir, quant à présent cette formalité, et que le notaire se tienne pour dispenser de s'occuper de ladite formalité.* »

¹⁶⁶ Beaujard pour beau jardin.

¹⁶⁷ AD 37 - Décès, 1836-1887- 6NUM8/266/012 - Vue 192.

¹⁶⁸ AD 37 - Décès, 1836-1887- 6NUM8/266/012 - Vue 199.

Chapitre 3 – Louis et Louise, leur vie commune

I – Leur mariage en 1842

Louis MASSOTEAU et Louise MASSOTEAU se marient le 3 février 1842 à Veigné¹⁶⁹.

Comme le veut la tradition, ils se marient dans la commune de résidence de la future épouse, entourés de leurs parents :

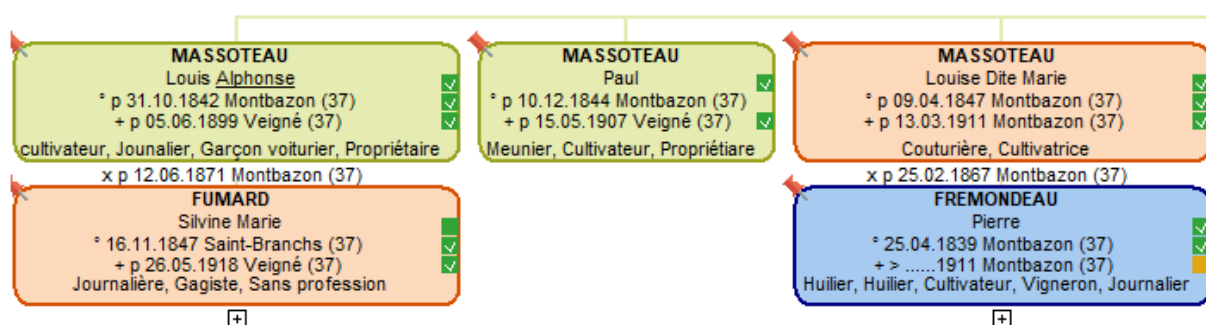
- René Charles MASSOTEAU (88), meunier, 58 ans, père de Louis (44),
- Madeleine GODIN (89), demeurant avec son mari à Montbazon, mère de Louis (44),
- Louis MASSOTEAU (90), cultivateur, 52 ans, père de Louise (45),
- Madeleine LEGUAY (91), 47 ans, demeurant avec son mari à La Bouillère à Veigné, mère de Louise (45).

C'est parmi leurs oncles, que les futurs époux choisissent leurs témoins :

- Julien HAMELIN, tailleur de pierre, 47 ans, demeurant à Montbazon. C'est l'oncle de l'époux du côté de son père : Julien est marié à Louise MASSOTEAU, la sœur de René Charles (88).
- Etienne CROCHU, vigneron, 53 ans, demeurant à Veigné, oncle de l'époux du côté de sa mère : Etienne a épousé Marie GODIN, la sœur de Madeleine GODIN (89).
- Joseph FILLON, pensionné de 64 ans, demeurant dans le Bourg de Veigné, oncle maternel de Louise (45) : il est marié à Marie LEGUAY, sœur de Madeleine LEGUAY (91).
- Martin HENAULT, vigneron, 56 ans, demeurant Veigné, oncle maternel de Louise : il a épousé sa tante, Catherine LEGUAY, sœur de Madeleine LEGUAY (91).

II – Leurs enfants

Le couple aura 7 enfants tous nés à Montbazon :



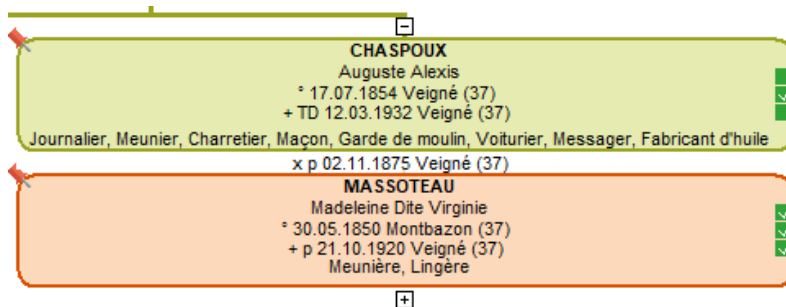
- Louis Alphonse dit **Alphonse**, né le 31 octobre 1842¹⁷⁰,
- Paul, né le 10 décembre 1844¹⁷¹,
- Louise, dite **Marie**, née le 9 avril 1847¹⁷²,

¹⁶⁹ AD 37 – Mariages - Veigné, 1836-1876 - 6NUM8/266/011- Vue 42.

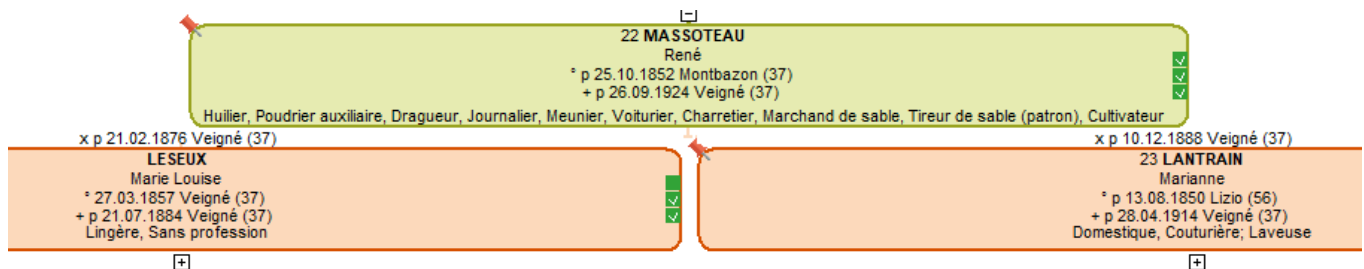
¹⁷⁰ AD 37 – Collection communale - Montbazon - Naissances, 1834-1869 - 6NUM8/154/032 - Vue 70.

¹⁷¹ AD 37 – Collection communale - Montbazon - Naissances, 1834-1869 - 6NUM8/154/032 - Vue 89.

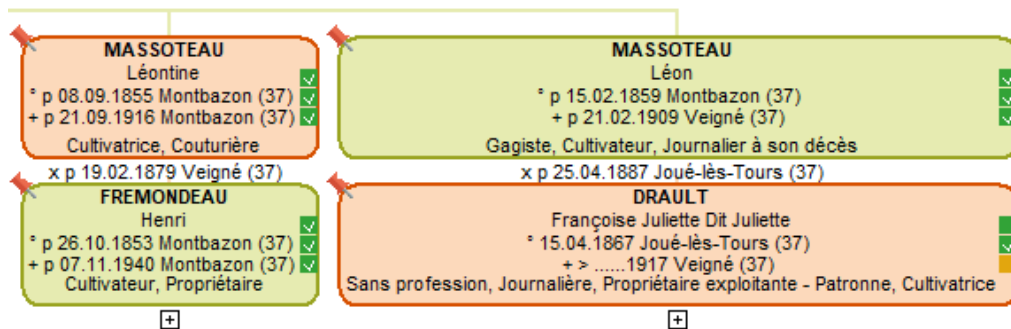
¹⁷² AD 37 – Collection communale - Montbazon - Naissances, 1834-1869 - 6NUM8/154/032 - Vue 111.



- Madeleine dite **Virginie**, née le 30 mai 1850¹⁷³,



- **René**, né le 25 octobre 1852¹⁷⁴, Sosa 22, dont nous étudierons la descendance,



- **Léontine**, née le 8 septembre 1855¹⁷⁵,
- Et **Léon**, né le 15 février 1859¹⁷⁶.

III – Leur vie à Montbazon

En 1846¹⁷⁷, la famille MASSOTEAU habite à Montbazon au **moulin des Avrins**. Louis a trente et un ans, il est **meunier**. Il habite avec sa femme Louise âgée de vingt-trois ans et leurs deux fils aînés Louis Alphonse et Paul, âgés de deux et quatre ans.

Au total ce sont **six ménages** qui **vivent au moulin des Avrins** : trois meuniers avec leur famille et des ouvriers et domestiques qui travaillent pour eux. Rappelons-nous que le moulin comporte trois roues indépendantes, qui selon les époques n'appartiennent pas au même propriétaire et ne sont pas exploitées par le même meunier, ni pour le même usage.

Louis fabrique de la **farine** mais le meunier voisin produit de **l'huile de colza**.

¹⁷³ AD 37 - Collection communale - Montbazon - Naissances, 1834-1869 - 6NUM8/154/032 - Vue 141.

¹⁷⁴ AD 37 - Collection communale - Montbazon - Naissances, 1834-1869 - 6NUM8/154/032 - Vue 159.

¹⁷⁵ AD 37 - Collection communale - Montbazon - Naissances, 1834-1869 - 6NUM8/154/032 - Vue 181.

¹⁷⁶ AD 37 - Collection communale - Montbazon - Naissances, 1834-1869 - 6NUM8/154/032 - Vue 210.

¹⁷⁷ AD 37 - Recensement de population - Montbazon - 1846 - 6NUM5/154/003 - Vue 23.

Parmi ces familles, nous retrouvons **les parents de Louis : René Charles MASSOTEAU (88)**, âgé de soixante-deux ans, blatier, sa femme Madeleine GODIN (89), âgée de cinquante-trois ans, et leurs filles, Madeleine et Virginie, âgées respectivement de vingt-trois et vingt-deux ans, lingère et couturière.

En 1851¹⁷⁸, la famille habite rue des Moulins à Montbazon, sans précision. **Louis est toujours meunier**, il a trente-sept ans.

Louis et sa femme Louise ont désormais quatre enfants :

- Alphonse, huit ans et Paul, six ans,
- Louise, quatre ans, et Virginie, dix-huit mois.

A noter, qu'un gagiste travaille chez eux, François GUIROLLET¹⁷⁹ âgé de vingt-deux ans.

Les parents de Louis, René MASSOTEAU, alors désigné comme **meunier** et Madeleine GODIN habitent le logement d'à côté avec leur fille Virginie et un gagiste, François MECHIN.



Montbazon, la Vieille Porte, rue des Moulins - Carte postale coll. P. MACHET

En **1856¹⁸⁰**, Louis et Louise résident toujours **rue des Moulins**. La famille s'est agrandie :

- Louis Alphonse a treize ans,
- Paul, onze ans,
- Marie, neuf ans
- Virginie, six ans,
- **Et deux petits nouveaux : René, trois ans et Léontine, neuf mois.**

¹⁷⁸ AD 37 - Recensement de population - Montbazon - 1851 - 6NUM5/154/004 - Vue 19.

¹⁷⁹ Ils l'ignorent mais il fera partie de la famille : il s'agit de l'oncle d'André GUIROLLET (20), futur beau-père de leur petite-fille Marie-Louise MASSOTEAU (11) ...

¹⁸⁰ AD 37 - Recensement de population - Montbazon - 1851 - 6NUM5/154/005 - Vue 19.

Louis est **meunier**, a quarante-trois et emploie toujours un gagiste, Martin FERRAND.

Les parents de Louis, René et Madeleine résident toujours rue des Moulins avec leur fille Virginie. René se fait aider au moulin par un gagiste, Pierre PAQUEREAU.

A noter que le jeune frère de Louis, **Jean MASSOTEAU** alors âgé de trente ans, habite le logement d'à côté, dans la rue des Moulins, avec sa femme Marguerite VOUTEAU et leurs deux filles Marguerite et Clémence.

Il a lâché son métier de maçon et travaille désormais **au moulin, il est huilier** (depuis 1838 le moulin des Avrins a commencé à être transformé en huilerie à colza). En 1876, nous les retrouverons cultivateurs vigneron à Veigné, dans la forêt des Gués.

En **1861**¹⁸¹, toujours à Montbazou, la famille de Louis MASSOTEAU (44) habite « en ville ». Le recensement de population n'est pas très précis, dans une rue non nommée entre la Grande Rue et la rue des Bouchers... il semble que ce soit bien la rue des Moulins.

Ce qui est sûr, c'est que désormais il n'y a plus de meunier dans la famille. Louis qui a quarante-six ans est désormais **charretier**.

Un petit dernier a agrandi la famille, Léon qui a trois ans.

Leur fils aîné, Louis Alphonse, âgé de dix-huit ans n'habite plus chez ses parents.

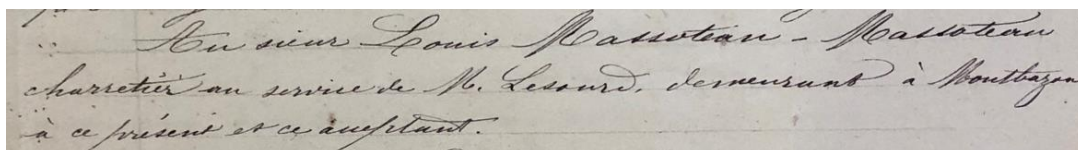
Paul, âgé de seize ans est comme son père, charretier.

Les parents de Louis habitent la maison d'à côté, ce qui nous fait supposer qu'ils sont toujours rue des Moulins. René MASSOTEAU âgé de soixante-dix-huit ans, ne travaille plus, leur fille Virginie vit toujours avec eux.

En 1857, Paul LESOURD qui a racheté le moulin des Avrins, l'a entièrement transformé en huilerie de colza et l'a agrandi en construisant des communs en face de l'autre côté de la rue.

Louis travaille pour Paul LESOURD comme charretier c'est-à-dire qu'il livre les clients avec sa charrette à cheval.

C'est un acte notarié de 1862¹⁸² qui nous apporte cette précision. Louis qui achète quatre hectares de terres au lieu de La Forêt à Veigné, est présenté ainsi par le notaire : « *au sieur Louis Massoteau-Massoteau, charretier au service de M. Lesourd, demeurant à Montbazou, à ce présent et acceptant.* »



*Au sieur Louis Massoteau - Massoteau
charretier au service de M. Lesourd, demeurant à Montbazou
à ce présent et acceptant.*

¹⁸¹ AD 37 - Recensement de population - Montbazou - 1861 - 6NUM5/154/006 - Vue 13.

¹⁸² AD 37 - Vente COSSON à MASSOTEAU-MASSOTEAU - M^e DELANNOISE, notaire à Montbazou, le 24 juin 1862 - 3E16 440.

En 1866¹⁸³, la famille de Louis MASSOTEAU habite au lieu-dit Les Avrains. Louis est désigné dans le recensement de population comme **propriétaire**.

Il vit avec sa femme et cinq de ses enfants : Marie, Virginie, **René (22) qui a alors quatorze ans**, Léontine et Léon.

Après Louis Alphonse, c'est Paul qui a quitté le foyer parental.

La mère de Louis, **Magdelaine GAUDAIN (89)**, âgée de soixante-douze ans, veuve de René Charles MASSOTEAU (88)¹⁸⁴, loge toujours à côté avec sa fille Virginie lingère, âgée de quarante-trois ans.

En 1872¹⁸⁵, Louis est désormais **cultivateur** selon le recensement de population. Il habite à Montbazon, rue des Moulins, avec Louise et leur plus jeune fils, Léon qui a 13ans. Ils emploient un jeune gagiste de 19 ans originaire de Sorigny qu'ils logent chez eux, Louis BRUNEAU.

Louis ne sera pas sur les listes du prochain recensement, il **décède le 30 mars 1875** à Montbazon à l'âge de **59 ans**. Il est **voiturier**, un autre nom pour désigner le métier de charretier, transporteur de marchandises.



¹⁸³ AD 37 - Recensement de population - Montbazon - 1866 - 6NUM5/154/007 - Vue 21.

¹⁸⁴ Décès le 11/03/1862 à Montbazon : AD 37 - Décès, 1834-1879 - 6NUM8/154/034 - Vue 231.

¹⁸⁵ AD 37 - Recensement de population - Montbazon - 1872 - 6NUM5/154/008 - Vue 17.

Chapitre 4 – Leur décès et l’héritage pour leurs enfants

I – Louis MASSOTEAU

Son décès

Louis décède le 30 mars 1875¹⁸⁶ à Montbazou à l’âge de seulement cinquante-neuf ans.

L’officier d’état civil qui enregistre le décès fait une erreur sur le nom des parents de Louis. Il inscrit : « *Massoteau Louis, voiturier, âgé de cinquante neuf ans, né à Montbazou, fils des défunts Massoteau Benoît et Métivier Marie, époux de Massoteau Louise.* »

Et ce ne sont pas les déclarants, plus jeunes que Louis et qui ne sont pas de la famille (le garde-champêtre et l’instituteur), qui peuvent rectifier la méprise.

Benoît et Marie ne sont pas de la génération des parents de Louis mais de celle de ses grands-parents. Ils ne sont pas non plus de sa famille, du moins jusqu’à preuve du contraire. En revanche, Benoît MASSOTEAU est un cousin très éloigné de Louise MASSOTEAU (45). Il faut remonter jusque dans les années 1650 pour leur trouver des ancêtres communs : Jean MASSOTEAU (2880) et Françoise PASQUEREAU (2881). Benoît descend de leur fils aîné, Jean et Louise de leur second fils, Pierre (1440).

En revanche, pas d’erreur sur ce point, il est marié avec Louise MASSOTEAU. Il doit donc bien s’agir du bon acte de décès. D’autant que la date du décès de Louis est mentionnée dans d’autres actes, parmi lesquels se trouvent les actes de mariage de ses enfants, à commencer par celui de son fils aîné Louis Alphonse¹⁸⁷.

Sa succession

Décidément, là aussi, il semble y avoir eu une erreur, enfin plutôt un oubli : Louis ne figure pas dans les tables de successions et absences¹⁸⁸...

Il nous faut consulter directement les registres de successions¹⁸⁹ aux Archives départementales à Tours. Le second registre¹⁹⁰ consulté est le bon : la succession de Louis est enregistrée le 11 septembre 1875.

Méthodologie :
vérifier son décès
dans la table des
successions et
absences.

C’est Alphonse son fils aîné qui fait la déclaration : « *Lequel a dit que Louis Massoteau époux de Louise Massoteau est décédé à Montbazou le 30 mars 1875* »

Première indication utile, nous apprenons qu’un inventaire après décès¹⁹¹ a été réalisé le 9 juillet 1875 chez maître BRUNEAU, notaire à Montbazou que nous irons consulter.

¹⁸⁶ AD 37 - Collection communale - Montbazou - Décès, 1834-1879 - 6NUM8/154/03 - Vue 336.

¹⁸⁷ AD 37 - Registres d’état civil numérisés - Joué-lès-Tours - Mariages, 1865-1888 - 6NUM8/122/007 - Vue 273.

¹⁸⁸ AD 37 - Tables alphabétiques des successions et absences – Montbazou -1866-1876, 6NUM3/014/006 et 1876-1886, 6NUM3/014/007.

¹⁸⁹ AD 37 - Registre des déclarations de mutations par décès - Montbazou, 25 août 1874 - 14 juin 1875 - 3 Q5892 : recherche infructueuse.

¹⁹⁰ AD 37 - Registre des déclarations de mutations par décès - Montbazou, 14 juin 1875 - 11 avril 1876- 3 Q5893 – n°71 f° 28 & 29 et complément sous le n°86 en date du 27 septembre 1875.

¹⁹¹ AD 37 - Inventaire après décès de MASSOTEAU Louis, 9 juillet 1875 - maître Bruneau, notaire à Montbazou - 3E16/487.

Nous apprenons que Louis MASSOTEAU est marié avec Louise sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage et qu'il laisse pour héritiers ses enfants ci-après nommés :

- Alphonse, propriétaire à Veigné,
- Paul, meunier à Veigné,
- Marie, femme FRÉMONDEAU, à Montbazou,
- Virginie, majeure à Veigné,
- René, voiturier à Veigné,
- Léontine et Léon à Montbazou, ces deux derniers mineurs.

Nous retrouvons bien les sept enfants de Louis et Louise, listés avec leurs prénoms d'usage pour trois d'entre eux :

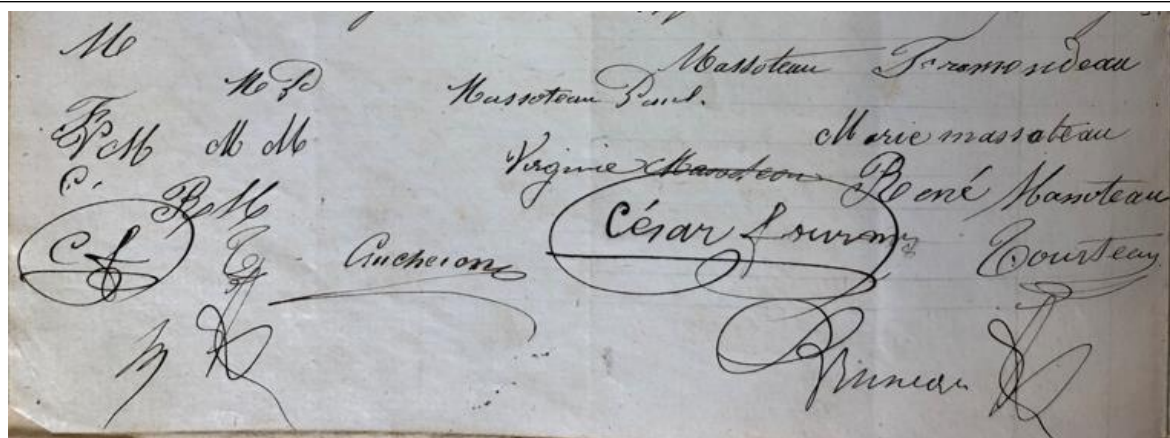
- Louis Alphonse utilise son second prénom ce qui évite la confusion avec son père.
- Louise est rebaptisée Marie au quotidien¹⁹², ce qui permet de la distinguer de sa mère mais ce prénom n'est pas officiel.
- Et Madeleine se fait appeler Virginie.

Méthodologie :
retrouver les prénoms
d'usage dans les
recensements ...

Une note marginale nous renvoie vers une déclaration supplémentaire enregistrée le 27 septembre 1875 sous le numéro 86, elle concerne les droits de succession à payer.

Le registre des mutations par décès, reporte la prise des meubles réalisée pour la succession lors de l'inventaire après décès et liste les biens immeubles dépendants de la communauté.

Pour plus de détails, étudions cet inventaire.

A photograph of a handwritten document, likely an inventory, showing several signatures in cursive. The names are written in dark ink on a light-colored paper. Some names are circled in red. The names visible include 'Alphonse', 'Paul', 'Marie', 'Virginie', 'René', and 'César'. There are also some initials and other markings.

Les signatures des héritiers de Louis MASSOTEAU lors de l'inventaire après décès : tous les enfants de Louis et Louise signent, seule Louise (45) ne sait pas signer.

¹⁹² AD 37 - Recensement de population de 1876 - Montbazou - 6NUM5/154/009 - Vue 36.

L'inventaire après décès

Nous y apprenons tout d'abord, que Louise MASSOTEAU (45) est bien la tutrice légale de ses enfants mineurs. Mais qu'il a été décidé par une délibération du conseil de famille¹⁹³, présidée par le juge de paix du canton de Montbazou à la date du 21 mai 1875, que Jean MASSOTEAU serait leur subrogé-tuteur. Jean MASSOTEAU, maçon, demeurant au Village des Gués à Veigné, est le frère de Louis (44) et donc l'oncle paternel¹⁹⁴ de Léontine et Léon.

Méthodologie :
consulter l'inventaire après décès et entrer dans la maison de nos ancêtres.

Les biens mobiliers

La prise des objets mobiliers commence « *en une **maison située aux Avrins, commune de Montbazou, où demeurait & où est décédé le 30 mars 1875, M. Louis Massoteau, en son vivant voiturier.*** »

Le couple vivait aux Avrins mais possédait comme nous allons le découvrir, **une maison à Veigné.**

Le montant total de la prise du mobilier de la communauté s'élève à la somme de deux mille quatre cent six francs.

Aux Avrins : « dans une chambre d'habitation ouvrant & éclairée sur la cour » qui semble être la pièce de vie, se trouvent les ustensiles pour entretenir le feu dans la cheminée (une pelle-pincette, un soufflet, deux chenets et un gril), une table en bois blanc, six chaises, une maie¹⁹⁵, une pendule comtoise et un lot de vaisselle (douze assiettes, douze fourchettes et douze cuillères, cinq verres et trois tasses, une écumoire, une cuiller à pot, deux poêles à frire, six plats et un « pot à l'eau »), trois chandeliers et un fer à repasser.

« *Dans une chambre à coucher* », le mobilier se compose d'un lit de bois avec une paille, une couette en couil remplie de plumes de volaille, une couverture, deux oreillers, un couvre-pied, deux rideaux ; d'un second bois de lit avec paille, couette et rideaux (mais estimé à vingt-cinq francs contre quarante-cinq francs pour le premier) ; d'une table et d'un buffet en noyer ; et d'une armoire en bois fruitier.

Dans cette dernière armoire sont rangés dix-huit draps estimés à soixante-douze francs ce qui en fait le lot le mieux prisé du mobilier de la maison.

S'y trouve aussi la garde-robe du défunt. Estimée à cinquante-six francs, elle se compose de six mouchoirs de poche, deux cravates et deux paires de chaussettes ; vingt-quatre chemises estimées à dix-huit francs ; et deux pantalons, deux gilets, deux blouses, un paletot, un chapeau, une paire de souliers, le tout estimé trente-cinq francs.

Les linges et effets d'habillement de la veuve n'étant pas estimés, ils ne sont pas inventoriés.

¹⁹³ AD 37 à Tours - Justice de paix canton de Montbazou - 4U/14/10 : nous n'avons pas pu consulter le document qui est en mauvais état. La cote est non communicable.

¹⁹⁴ Traditionnellement pour défendre les intérêts des mineurs, le tuteur ou subrogé-tuteur était choisi parmi les membres de la famille du défunt.

¹⁹⁵ Coffre en bois sur pied, s'ouvrant par le haut, servant à pétrir et conserver le pain.

La prisée du mobilier se poursuit « **dans une maison située à la Maisandière¹⁹⁶, commune de Veigné.** » Elle ne semble pas être habitée car elle ne renferme qu'« *une vieille armoire, deux coffres, un lot de vaisselle,* » le tout estimé à douze francs.

Animaux et outils de travail

Les animaux représentent la part la plus importante des biens mobiliers, ils sont estimés à mille sept cent quinze francs.

Dans une écurie se trouvent une **vache** (deux cents francs) et une **chèvre** (quinze francs), qui fournissent probablement le lait nécessaire au ménage.

Louis possède au moment de son décès **cinq chevaux** ; trois sont encore dans l'autre écurie des Avrins, ils sont estimés avec les harnais à mille cinq cents francs.

Deux autres chevaux ont été vendus par Louise depuis le décès de son mari, pour la somme de huit cents francs¹⁹⁷ comme il est précisé dans l'inventaire. Il est également noté qu'il était dû à la communauté par M. Laurent DELHONNAIS, fermier à Taffonneau¹⁹⁸, le prix **d'un cheval vendu** pour une somme de cinq cent vingt-cinq francs.

Louis étant voiturier et cultivateur, les chevaux lui sont indispensables pour travailler, pour les travaux des champs et pour atteler les charrettes qui lui servent à transporter les marchandises.

Il possède aussi ses propres **charrettes et carrioles**. Dans la cour des Avrins, il reste deux carrioles et deux cercles de roue, estimés quatre cent dix francs. Louise a vendu¹⁹⁹ au sieur François RUZÉ, charretier à Montbazou, trois charrettes, moyennant un prix de sept cent cinquante francs.

Louis possède des vignes ; pourtant ne sont inventoriées dans la cave que trois futailles vides, estimées quinze francs.

Fermage de moulin

En revanche, la rubrique « dettes passives » de l'inventaire, nous apporte un nouvel élément qui nous amène à nous poser des questions : « *il est réclamé contre la communauté, par M. DRAKE DEL CASTILLO, pour **prorata de fermage au décès, du moulin de Veigné, la somme de mille cinquante-cinq francs cinquante centimes.*** »

Louis aurait donc pris en fermage un moulin. Serait-ce pour y travailler lui-même ou le donner à exploiter par un autre meunier ? Peut-être à son fils Paul ?

Pour répondre, il nous faut tout d'abord déterminer de quel moulin il s'agit. En effet, il en existe trois encore en activité à cette période à Veigné.

Méthodologie :
consulter l'inventaire
après décès pour
appréhender l'outil
de travail.

¹⁹⁶ La Messandière, lieu-dit de Veigné.

¹⁹⁷ La vente de ces chevaux à M. Charles Boyer, propriétaire à Saint-Branchs, a permis à Louise, par compensation, de lui payer la somme de 450 francs due par le couple, 350 francs restant dus par Boyer.

¹⁹⁸ Commune de Veigné.

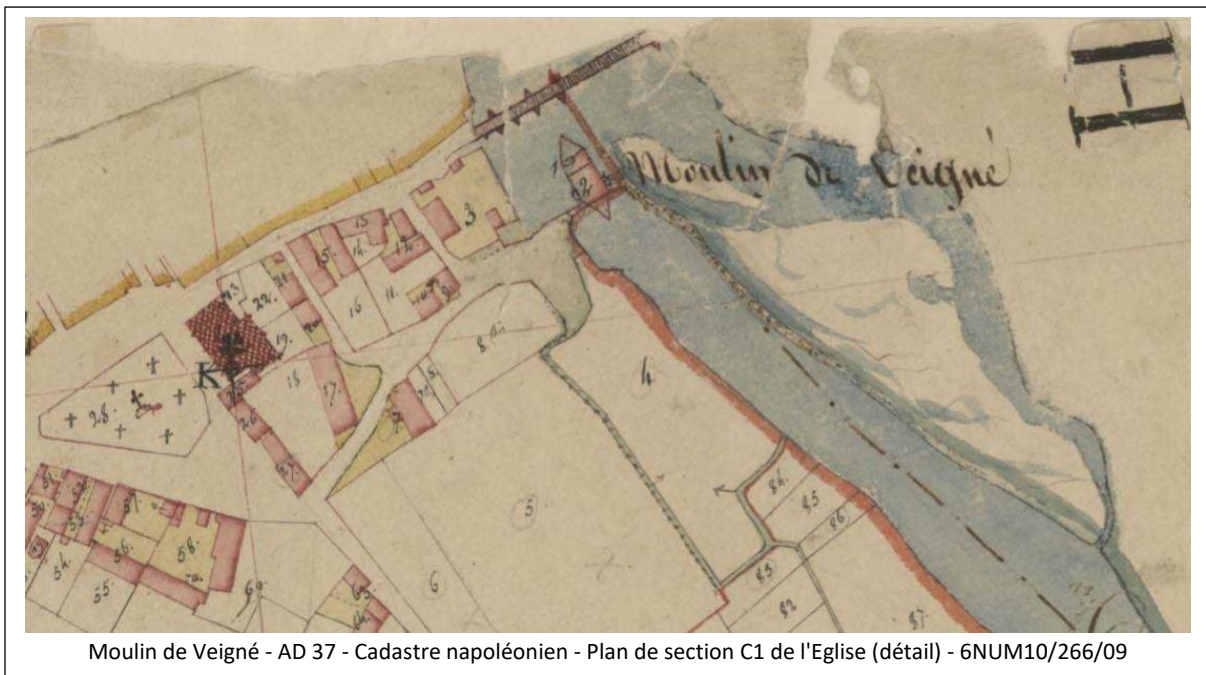
¹⁹⁹ Madame veuve MASSOTEAU est donc comptable à la communauté de la somme de onze cents francs qu'elle a reçu pour les ventes de chevaux et charrettes.

Nous savons que Jacques DRAKE DEL CASTILLO²⁰⁰ a fait construire dans les années 1875, le Grand moulin de Veigné sur l'emplacement de l'ancien moulin.

Méthodologie : repérer le numéro de parcelle sur les plans.

Serait-ce ce moulin dont il est question ? Pour vérifier, consultons le cadastre de Veigné.

- 1) Nous repérons aisément le **moulin du bourg de Veigné**, appelé le **Grand moulin de Veigné**, sur le tableau d'assemblage²⁰¹ : il se trouve sur l'Indre, à l'entrée du bourg, en section C1.
- 2) En consultant le plan correspondant à la section dit C1 de l'Eglise²⁰², nous notons que le moulin se situe sur les parcelles 1 et 2.



3) La première matrice des propriétés non bâties et bâties contient un relevé des propriétés bâties classé par ordre des numéros de parcelle²⁰³.

Regardons les parcelles 1 et 2 : le moulin qui est un **moulin à farine** (parcelle 2) et une maison (parcelle 1) **appartient à François BERGER**.

NOMS, PRÉNOMS, PROFESSIONS ET DEMEURES DES PROPRIÉTAIRES.	NUMÉROS du PLAN.	CANTONS ou LIEUX-DITS.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Berger François	1 ^{er}	le bourg	Maison
is	1 ^{er}	is	sol
is	2	is	Moulin à farine
is	2	is	sol

Relevé des propriétés bâties (détail) - 3P3/2814.

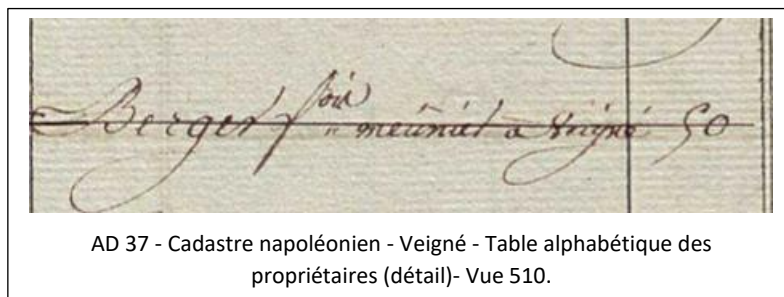
²⁰⁰ DRAKE DEL CASTILLO, propriétaire terrien, maire de Monts et député d'Indre-et-Loire, évoqué en Partie I.

²⁰¹ AD 37 - Cadastre napoléonien - Veigné - Tableau d'assemblage - 6NUM10/266/001.

²⁰² AD 37 - Cadastre napoléonien - Veigné - Plan de section - Section C1 de l'Eglise - 6NUM10/266/009.

²⁰³ AD 37 - Cadastre napoléonien - Veigné - Matrice cadastrale - Relevé des propriétés bâties - 3P3/2814 - Vue 123.

4) Il nous faut maintenant consulter la table alphabétique des propriétaires²⁰⁴ pour trouver la case de François BERGER. Il se trouve au folio 50.



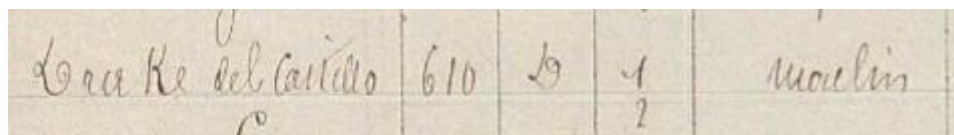
5) Le folio 50 se trouve dans la matrice des propriétés foncières à la fin du registre des augmentations et diminutions²⁰⁵.

Depuis 1826²⁰⁶, le moulin et la maison attenante appartiennent à François Charles BERGER, meunier et propriétaire²⁰⁷ à Veigné. En 1849 ils sont cédés au propriétaire portant la case 91.

6) Le folio 91²⁰⁸ nous donne le nom du nouveau propriétaire : Joseph BERGER.

7) En 1871, le moulin et la maison passent au propriétaire 610²⁰⁹ : DRAKE DEL CASTILLO Dans la case renvoi il est indiqué « dim. » pour diminution.

8) Nous consultons alors le registre des augmentations et diminutions²¹⁰ : le moulin et la maison sont détruites en 1870 et à leur emplacement un nouveau moulin est construit avec le numéro D1-D2 vers 1874 (détail ci-dessous). Les dates ne sont pas indiquées avec précision, seul l'ordre de classement nous donne cette indication.



9) Nous pouvons enfin rechercher dans la case / folio 610 le nouveau moulin. La liste des propriétés de DRAKE DEL CASTILLO est longue, nous passons de renvoi en renvoi et le trouvons au folio 1291²¹¹.

Nous avons donc bien la confirmation que le seul moulin possédé par DRAKE DEL CASTILLO est celui qu'il a fait construire dans le bourg de Veigné à l'emplacement de l'ancien Grand moulin de Veigné.

²⁰⁴ AD 37 - Cadastre napoléonien - Veigné - Matrice des propriétés foncières, fol. 1003 à 1502 - Table alphabétique des propriétaires - Vue 510.

²⁰⁵ AD 37 - Cadastre napoléonien - Veigné - Registre des augmentations et diminutions - Matrice des propriétés foncières, fol. 1 à 502 - 3P3/2815 - Vue 116.

²⁰⁶ 1826 correspond à la date de la matrice, François BERGER possédait peut-être le moulin avant.

²⁰⁷ Le folio 50 liste l'ensemble de ses propriétés sur Veigné : terres, pâtures, prés, vignes, jardins et bâtiments.

²⁰⁸ AD 37 - Cadastre napoléonien - Veigné - Matrice des propriétés foncières, fol. 1 à 502 - 3P3/2815 - Vue 157.

²⁰⁹ AD 37 - Cadastre napoléonien - Veigné - Matrice des propriétés foncières, fol. 503 à 1002 - 3P3/2816 - Vue 130.

²¹⁰ AD 37 - Cadastre napoléonien - Veigné - Registre présentant les augmentations et les diminutions survenues dans les contenances et les revenus portés sur les matrices cadastrales - 3P3/2815 - Vue 44 et vue 47.

²¹¹ AD 37 - Cadastre napoléonien - Veigné - Matrice des propriétés foncières, fol. 1003 à 1502 - 3P3/2817 - Vue 289.

Grille d'analyse des matrices cadastrales consultées - Grand moulin de Veigné.

Bien			Identification				Renvois			
Section/ parcelle	Nature bien	Superficie (arp. P. m.)	N° Case				Case origine	Case renvoi	Date entrée	Date sortie
			Cote	Vue	ou folio	Propriétaire				
C2	moulin à farine	1,2	3P3/2814	123		Berger, François				
C1	maison	0,6	3P3/2814	123		Berger, François				
			3P3/2817	510	50	Berger, François - meusnier à Veigné				
C2	moulin	1,2	3P3/2815	116	50	Berger, François		91	1826	1843
C1	maison	0,6	3P3/2815	116	50	Berger, François		91	1826	1843
C2	moulin	1,2	3P3/2815	157	91	Berger, Joseph	50	610	1843	1871
C1	maison	0,6	3P3/2815	157	91	Berger, Joseph	50	610	1843	1871
C2	moulin	1,2	3P3/2816	130	610 - 632	Drake del Castillo	91	diminution	1870	
C1	maison	0,6	3P3/2816	130	610 - 632	Drake del Castillo	91	diminution	1870	
C2	moulin	0,6	3P3/2815	44	610	Drake del Castillo	610	démolition	1870	1870
C1	maison	0,6	3P3/2815	44	610	Drake del Castillo	610	démolition	1870	1870
D1 - D2	moulin		3P3/2815	47	610	Drake del Castillo	610	construction nouvelle	1874	
D1 - D2	moulin		3P3/2817	289	(suite du folio 610) 1291	Drake del Castillo	construction nouvelle	133 B	1875	1882

Une fois identifiés le moulin et son propriétaire, la logique voudrait que, pour connaître les meuniers qui y ont exercé lorsque ceux-ci ne sont pas les propriétaires eux-mêmes, nous consultions la table d'enregistrement des baux à ferme. Malheureusement, il n'y en a pas pour la période qui nous intéresse.

Pour retrouver ces baux, après identification du notaire devant lequel le bail à ferme a été signé et sa date approximative, il nous faudrait consulter à Tours les archives notariales. Recherche qui reste à faire. Nous ignorons donc pour le moment la date exacte et les termes et conditions du bail du moulin signé par Louis MASSOTEAU, seul le prorata du montant du fermage restant à payer nous est connu.

Une indication nous est fournie dans l'inventaire qu'il nous faudrait creuser : Paul leur fils est meunier, demeurant à Veigné. Et en 1875, ses parents lui doivent : « *pour argent prêté verbalement, une somme de dix-huit cents francs, et pour trois années de gages, une autre somme de dix-huit cents francs* ». Cette information nous fait soupçonner que Paul travaille dans ce moulin que son père a pris en fermage...

L'origine du patrimoine de Louis et de Louise

L'inventaire après décès nous informe aussi sur l'origine des biens possédés par les époux.

L'héritage de leurs parents

Louise a hérité de ses père et mère. Le mobilier qui lui est revenu est tombé dans la communauté. Louis « *a également recueilli les successions de ses père et mère, mais ces **successions** ne se composaient que de quelques objets mobiliers qui **ont servi à acquitter les dettes.*** »

Les propres de la veuve

Nous avons vu précédemment que Louise avait également reçu à titre de partage anticipé, des biens immeubles de ses parents. Que sont-ils devenus ?

Le couple a procédé à un **échange devant notaire avec la veuve COUPÉ**²¹² : leurs vignes de Baigneux (dix ares, cinquante et un centiares) et leurs terres et taillis des Coudrières (un hectare, cinquante et un ares, trente et un centiares) & divers autres biens immeubles achetés pendant leur mariage contre, un hectare, soixante-quinze ares de **terre & vigne** situés à la **Messandière** et une parcelle de **bois taillis** située au lieu appelé les **Chollets**, commune de Veigné, contenant quatre-vingt-deux ares, quarante-quatre centiares.

Ils ont conservé les trois autres lots reçus des parents de Louise :

- Un hectare, quatre ares de terre situés pièce des Landes, commune de Veigné.
- Trois ares, quatre-vingt-quinze centiares de vigne à la Bichottière, même commune.
- Quatre ares, onze centiares de vigne au même lieu.

Les acquêts de la communauté

Grâce à l'inventaire des titres et papiers et aux déclarations de Louise MASSOTEAU faites au notaire sur le statut des biens immeubles, nous pouvons retracer l'historique des différentes acquisitions, cessions et échanges réalisés par le couple le temps de leur mariage.

Neuf acquisitions majeures ont été faites pendant leur mariage. Nous n'allons pas toutes les rapporter ici, mais arrêtons-nous sur l'acquisition CHABERT de PRAILLES²¹³.

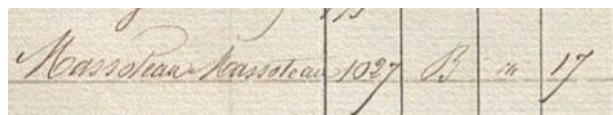
En 1847, ils lui achètent une parcelle de terre à Veigné sur laquelle Louise « **déclare que son défunt mari et elle, ont fait construire une maison [...] et que cinquante ares de ce même immeuble ont été plantés en vignes.** »

Il s'agit²¹⁴ d'une terre contenant deux hectares, soixante-dix-huit ares, cinquante-six centiares, située pièce des Fosses-Sèches²¹⁵.

Recherchons la construction dans la matrice cadastrale des augmentations et diminutions²¹⁶ à partir de 1847.

Nous y découvrons que la **maison construite** a été **achevée en 1862**, imposable et imposée dès 1864. Elle porte le n° de section B 17 et le folio qui s'y rapporte est le n°1027.

Méthodologie : dater la construction d'une maison avec les matrices cadastrales.



²¹² AD 37 - Echange entre les époux MASSOTEAU et Victoire Honorine BÉRARD veuve de M. Léopold Pierre COUPÉ, le 19 juillet 1864 - maître BURÉ, notaire à Saint-Branches - juin à septembre 1864, 3E48/398.

²¹³ AD 37 - Vente CHABERT de PRAILLES - Epoux MASSOTEAU, 20 et 25 mai 1847 - maître JACQUET-TUFFIÈRE, notaire à Montbazou - 3E16/379.

²¹⁴ Voir annexe - vente CHABERT de PRAILLES.

²¹⁵ Les Fosses-Sèches appelées aussi Les Landes à Veigné, font partie du lieu-dit La Messandière.

²¹⁶ AD 37 - Cadastre napoléonien - Veigné - Matrice cadastrale des augmentations et diminutions - 3P3/2815 - Vue 37.

Enfin, dans la matrice des propriétés foncières²¹⁷, aux folios 1027 et 1028, parmi toutes les propriétés listées (les terres, vignes, bois taillis...) appartenant à Louis et à son épouse, se trouve en section B parcelle 17, la maison signalée comme construction nouvelle.

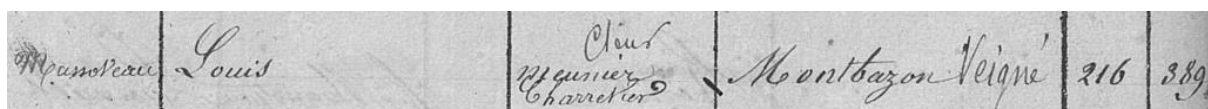
Pour finir sur cette acquisition, l'inventaire après décès nous apprend que le terrain a été acquis auprès de CHABERT de PRAILLES par l'intermédiaire de son mandataire, moyennant un **prix de douze cent soixante-sept francs quatorze centimes**, stipulé **payable à terme**.

Créance qui a fait l'objet d'un transport, le 25 juillet 1848, à Jean Gervais RONDEAU, jardinier demeurant à la Grange Rouge, commune de Montbazou, qui l'a fait inscrire **au bureau des hypothèques de Tours, volume 416, numéro 257, le 6 avril 1850**.

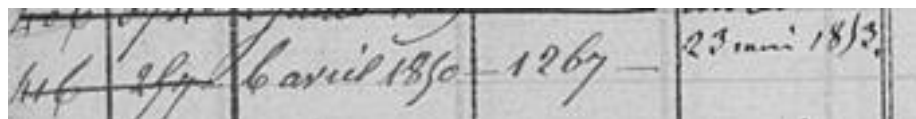
Les époux MASSOTEAU lui payeront la somme due le 1^{er} mai 1853, ce qui entraîne la radiation de l'hypothèque. Ce que nous pouvons vérifier en consultant les **registres d'ordre des hypothèques** de l'arrondissement de Tours suivants :

1- Le registre indicateur de la table du répertoire des formules hypothécaires ²¹⁸ nous renvoie pour le patronyme MASSOTEAU au volume 53.

2 - La table alphabétique²¹⁹ du répertoire volume 53 contient les patronymes de Marcellin à Maupou. Les porteurs du nom MASSOTEAU se trouvent dans les folios 147 à 154, et Louis au folio 150 v°. Nous y trouvons l'indication du répertoire de référence : **volume 216 case 389**.



3 - Le répertoire des formalités hypothécaires²²⁰ nous donne les détails en page de gauche, des biens acquis par Louis MASSOTEAU et en page de droite, les créances inscrites, la plupart ont été acquittées et ont été radiées. Notamment celle qui nous intéresse : créance inscrite au volume 416 sous le numéro 257, le 6 avril 1850 pour un montant de mille deux cent soixante-sept francs, radiée le 23 mai 1853.



Nous savons désormais que Louis et Louise ont acheté les terres en 1847 et y ont fait construire une maison achevée en 1862, celle qui fait partie de la prisée de 1875 mais dont ils n'ont pas fait leur domicile principal. Leur logement aux Avrains se situait à deux pas du bourg de Montbazou et du moulin des Avrains de M. LESOURD pour qui Louis travaillait comme voiturier. Il était également très proche même à pied du bourg de Veigné et donc du moulin. C'est peut-être ce qui explique qu'en 1875, ils résident toujours aux Avrains.

Au décès de Louis, son épouse Louise s'installe à la Messandière.

²¹⁷ AD 37 - Cadastre napoléonien - Veigné - Matrice des propriétés foncières, fol. 1003 à 1502 - 3P3/2817 - Vue 26.

²¹⁸ AD 37 - Hypothèques (1800-1955) - Registres d'ordre - Registres indicateurs des tables alphabétiques -1ère série Joyee-Oudet - 4Q5/17 - Vue 239.

²¹⁹ AD 37 - Hypothèques (1800-1955) - Table alphabétique du répertoire - 4Q5101 - Vol. 53 - Folio 150 v° - Vue 260.

²²⁰ AD 37 - Hypothèques (1800-1955) - Registres d'ordre - Répertoire des formalités hypothécaires - 4Q5-501 - Vol. 216, case 389 - Vue 100.

II – Louise MASSOTEAU (45)

Liquidation et partage des biens de la communauté

Quatre ans après le décès de Louis, le 29 juin 1879, le notaire procède à la liquidation²²¹ de la communauté de biens qui avait existée entre Louise et son défunt mari.



Il fait les comptes des actifs et passifs de la communauté : le montant estimé des valeurs mobilières et des immeubles, des dettes réglées par Louise depuis le décès et celles encore dues. Le **bénéfice de la communauté** s'élève à **18 809,05 francs** dont la moitié entre dans la succession.

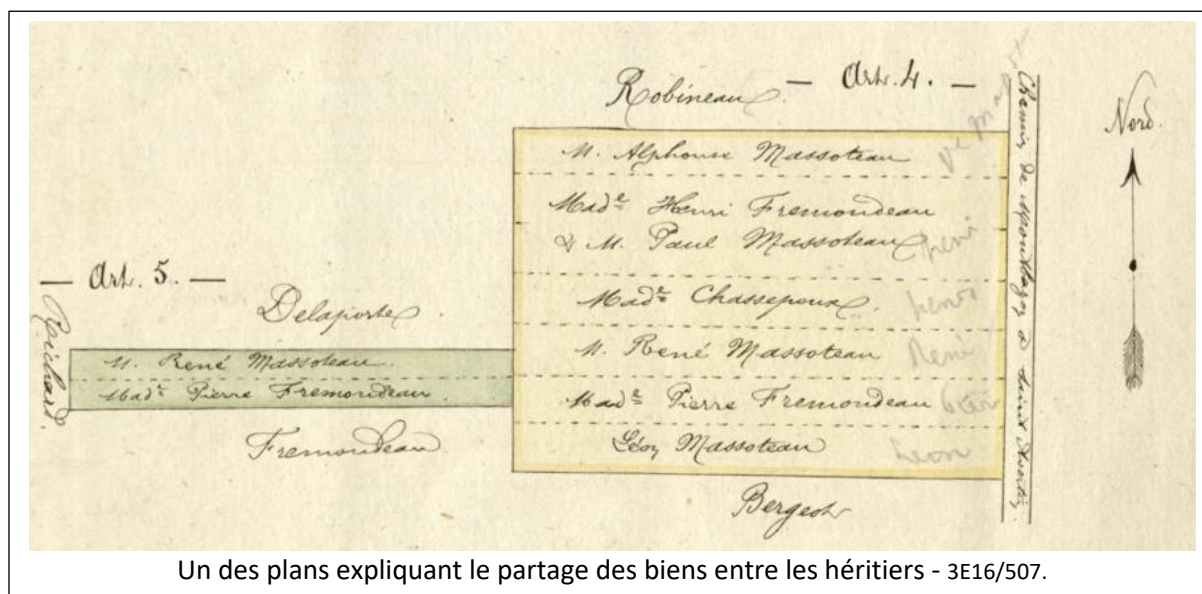
Puis, le notaire procède à la **liquidation de la succession**. L'actif se compose de la moitié du bénéfice de la communauté soit 9470, 28 francs, plus le montant de la garde-robe de Louis estimée à 56 francs, moins les frais funéraires qui se sont élevés à 107,60 francs. Le notaire calcule 1345,55 francs pour chacun des sept enfants héritiers auxquels s'ajoutent le prorata de dettes à payer de 723,58 francs, soit un total de **2069,14 francs chacun**.

Vient ensuite le **partage**. **Louise a droit** à la moitié du bénéfice de la communauté soit 9470 francs, somme à laquelle s'ajoute le montant des dettes qu'elle a déjà réglé et celle qu'elle va régler, plus les frais funéraires payés, soit **18 809,05 francs**.

Pour lui fournir cette somme ses enfants lui abandonnent les récompenses dues par elle, l'ensemble du mobilier prisé dans les maisons, le prix des objets qu'elle a vendu, les créances actives ainsi qu'une part du patrimoine immobilier.

Louise conserve sa maison avec cour, jardin, terres et vignes de La Messandière. Elle garde également la moitié des terres de La Justice, l'autre moitié étant attribuée à son fils René (22), ainsi que les terres de la Taille du Seigneur et des bois taillis aux Chollets et Petit Bois.

Toutes les autres terres et vignes et les bois taillis sont partagés entre ses sept enfants. Chaque article fait l'objet d'un plan qui montre à quel point les terres sont divisées en petites parcelles.



Un des plans expliquant le partage des biens entre les héritiers - 3E16/507.

²²¹ AD 37 - Liquidation MASSOTEAU-MASSOTEAU, 29 juin 1879 - maître BRUNEAU, notaire à Montbazou - 3E16/507.

Son décès

Louise décède²²² le 16 mars 1892 à Veigné dans sa maison de La Messandière. Elle est âgée de 69 ans. Ce sont ses fils Alphonse et René qui déclarent son décès.

Sa succession

1 – Repérons dans la table de mutations et absences du bureau de Montbazou²²³, la date d'enregistrement de la déclaration de succession : le 12 juillet 1892.

2 – Consultons le registre des déclarations de mutations par décès²²⁴.

La déclaration est faite par Alphonse, le fils aîné de Louise, qui est également désigné comme mandataire de Léon, le plus jeune des frères, absent.

Les **héritiers de Louise**, chacun pour un septième, sont **ses sept enfants** :

- Alphonse, époux de Silvine FUMARD, cultivateur à la Messandière à Veigné,
- Paul, célibataire, rentier, demeurant à Esvres,
- Marie, femme de Pierre FRÉMONDEAU, propriétaire cultivateur, demeurant à La Vennetière à Montbazou,
- Virginie, femme d'Auguste CHASSEPOUX, huilier à Veigné,
- René (22), époux de Marianne LANTRAIN (23), charretier à Veigné,
- Léontine, femme de René FRÉMONDEAU, demeurant à La Messandière à Veigné,
- Léon, époux de Juliette DRAULT, charretier aux Avrains à Montbazou.

La déclaration est certifiée par un acte de notoriété²²⁵ que nous trouvons dans les archives du notaire Eugène THIM : Emile CORNILLAU-MAZOUER, cordonnier et Julien BASSEREAU-ROUGER, sabotier, demeurants à Montbazou, « *attestent pour vérité et notoriété, avoir parfaitement connu madame Louise MASSOTEAU [...] décédée à La Messandière, le quinze mars mil huit cent quatre vingt douze [...] et après son décès il n'a pas été dressé d'inventaire* ». Les deux témoins listent les héritiers de Louise, à savoir ses sept enfants.

Les comptes de succession sont ainsi faits :

Le mobilier y compris l'argent comptant et l'estimation de deux vaches sont estimés à huit cent seize francs, plus une créance de Pierre FRÉMONDEAU de quatre cents francs, ce qui fait onze cent seize francs.

Les immeubles ont été vendus depuis le décès de Louise. Ils se composaient des terres et taillis situés Veigné et de sa maison de La Messandière, tels qu'ils résultaient du partage de la succession de son mari décrit précédemment. La somme s'élève à huit mille sept cent cinquante-sept francs et cinquante centimes.

Sont payés en droit de succession 1% sur le mobilier soit douze francs et vingt centimes et 1% sur les immeubles soit quatre-vingt-sept francs et soixante centimes.

²²² AD 37 - NMD Veigné - Décès, 1888-1905 - 6NUM8/266/019- Vue 40.

²²³ AD 37 consultée à Tours - Table de mutations et absences - Montbazou, 1886-1899 - 3Q 5474.

²²⁴ AD 37 consulté à Tours - Registre des déclarations de mutations par décès - Montbazou, 13 janvier 1892 au 13 septembre 1892 - 3Q5917.

²²⁵ AD 37 - Notoriété Décès Louise MASSOTEAU, 21 juin 1892 - M^e THIM, notaire à Montbazou - 3E16/567.

3 – Recherchons et étudions **les actes notariés**²²⁶ **liés à sa succession** correspondant aux ventes et partages entre les sept enfants.

Les héritiers donnent tout d'abord procuration et mandatent Ernest BASSEREAU, clerc de notaire à Montbazou, pour vendre les immeubles, recevoir les sommes qui peuvent être dues et acquitter les droits, procéder à l'amiable à la liquidation et aux partages des biens dépendant de la succession de leur mère.

Les biens immeubles tous situés à Veigné sont vendus :

- Le 21 juin 1892, une partie des terres de la Messandière sont vendues à M. Toussaint CROCHU et sa femme Augustine COSSON.
- Le 21 juin 1892, les terres de La Bichottière sont vendues à Pierre BERGER.
- Le 10 juillet 1892, sont vendus à titre de licitation à Paul MASSOTEAU, la maison de La Messandière et le terrain en face, une pièce de terre à La Justice et des terres aux Bournais.
- Le 10 juillet 1892, René MASSOTEAU acquiert à titre de licitation de ses frères et sœurs les six septièmes leur appartenant d'une pièce de terre à La Justice.
- Le 10 juillet 1892, Léontine épouse FRÉMONDEAU acquiert à titre de licitation les six septièmes appartenant à ses frères et sœurs, des bois taillis situés à la Taille des Chollets.
- Le 10 juillet 1892, il est procédé au partage entre les héritiers et Henri FRÉMONDEAU, des immeubles qu'il avait acquis en commun avec leur mère Louise MASSOTEAU (44). Il s'agissait de terres qu'Alphonse MASSOTEAU avait reçu en héritage de son père et qu'il leur avait vendu²²⁷ : terres à La Messandière, La Justice, La Bichottière et bois aux Chollets. Henri conserve les terres de La Messandière et les autres reviennent aux héritiers.

Les objets mobiliers et meubles meublants sont partagés entre les héritiers, en nature. Ils vendent les vaches au boucher de Montbazou, M. BAILLY. Se partagent l'argent comptant, après règlement des dettes, soit 299,60 francs, ce qui fait 42,80 francs chacun.

Enfin, le 10 juillet 1892, le notaire procède au partage entre les héritiers de l'argent des ventes 16 090 francs, plus le montant de la licitation à René MASSOTEAU (22) payable à terme de 350 francs, plus une somme de 400 francs due par les époux Pierre FRÉMONDEAU.

Côté passif, Louise MASSOTEAU devait à son fils Paul « *la somme de 2100 francs intérêts compris, d'un billet à ordre passé devant maître THIM le 23 février 1895* ». Plus les frais de succession, de notaires etc. qui s'élèvent à 630 francs.

Balance faite, le notaire note qu'il reste la somme de 14 110 francs partagée en sept, ce qui fait pour chaque héritier 2015,70 francs...

Il est désormais temps de partir à la découverte des ancêtres de Louis MASSOTEAU (45).

²²⁶ AD 37 - Sont passés devant M^e THIM, notaire à Montbazou, les actes suivants :

21 juin 1892 - Procuration des héritiers à M. BASSEREAU - 3E16/567.

21 juin 1892 - Vente par la famille MASSOTEAU à M et Mme CROCHU - 3E16/567.

21 juin 1892 - Vente par la famille MASSOTEAU à Pierre BERGER - 3E16/567.

10 juillet 1892 - Licitation par la famille MASSOTEAU à Paul MASSOTEAU - 3E16/567.

10 juillet 1892 - Licitation par famille MASSOTEAU à René MASSOTEAU - 3E16/567.

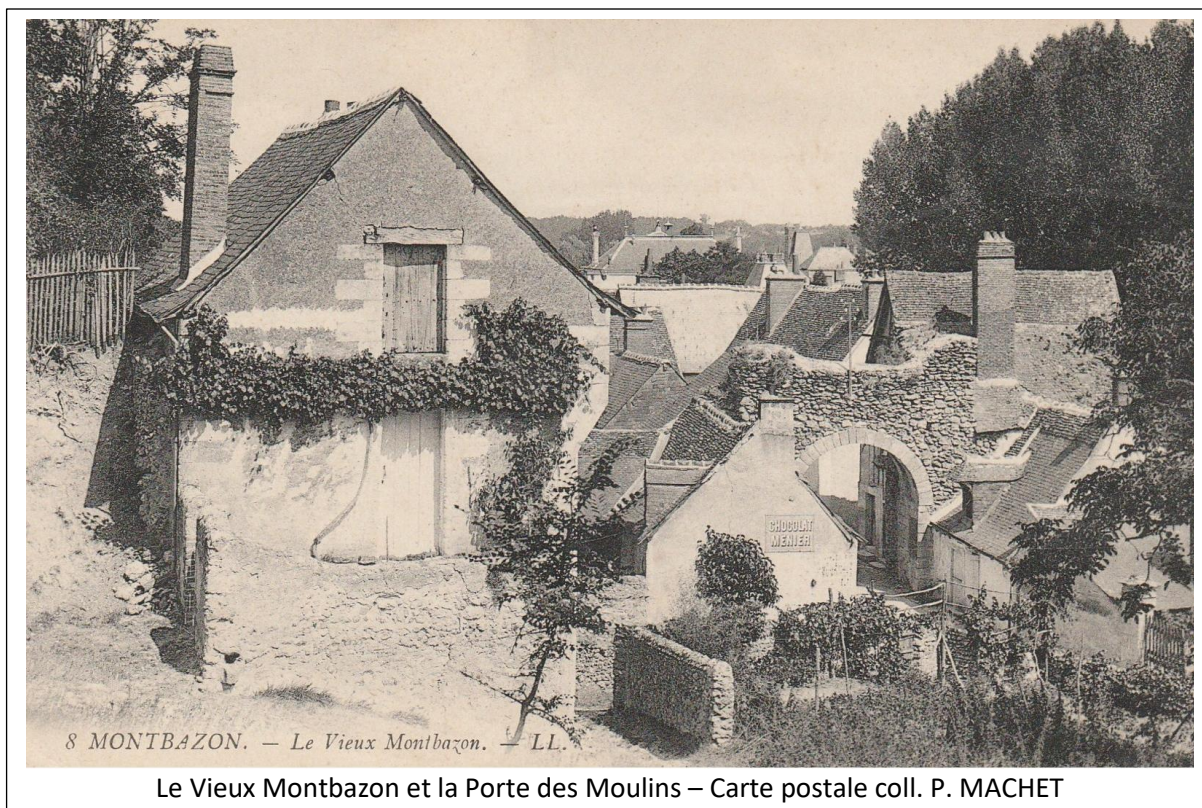
10 juillet 1892 - Partage entre les héritiers MASSOTEAU et Henri FREMONDEAU - 3E16/567.

10 juillet 1892 - Licitation par les héritiers MASSOTEAU à Henri FREMONDEAU - 3E16/567.

10 juillet 1892 - Partage entre les héritiers de madame Louis MASSOTEAU - 3E16/567.

²²⁷ AD 37 - Vente MASSOTEAU - FRÉMONDEAU, le 2 juin 1880 - Me BRUNEAU, notaire à Montbazou - 3E16/507.

Partie III -
L'ascendance de Louis
MASSOTEAU



Chapitre 1 – René MASSOTEAU (88) et Magdelaine GAUDIN (89), les parents de Louis (44)

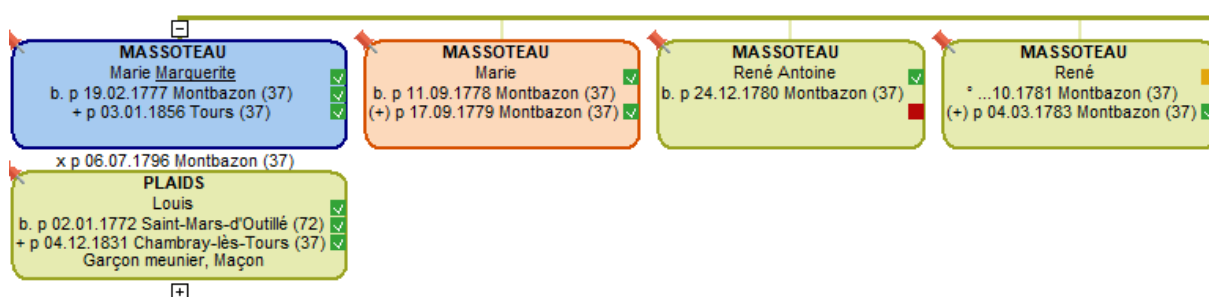
I – René Charles MASSOTEAU (88)

Sa naissance

René Charles MASSOTEAU (88) naît et est baptisé le 21 janvier 1784²²⁸ à Montbazon. Il est le fils de **René Pierre MASSOTEAU (176)**, meunier à Montbazon et de **Marguerite CHARTIER (177)** qui se sont mariés²²⁹ au même lieu sept ans auparavant. Son parrain est Charles CHARPENTIER le fils de Charles CHARPENTIER, l'aubergiste de l'Ecu²³⁰.

Ses frères et sœurs

René est le quatrième des neuf enfants de René Pierre et Marguerite.



Marie Marguerite, l'aînée naît²³¹... le jour du mariage de ses parents. Le mariage a été célébré par le curé JOUBERT après la publication d'un ban, une dispense ayant été accordée par l'archevêque du diocèse de Tours pour les deux autres.

Suit dans le registre, le baptême d'une enfant de Toussaint Claude MOREAU, boulanger à Montbazon et à la page suivante, le baptême de Marie Marguerite née le même jour, le 19 février 1777, célébré par le vicaire de la paroisse.

Le mariage ayant eu lieu le bébé est légitime. Est-ce l'émotion du mariage qui provoque l'accouchement le jour-même ? Ou le curé a t'il « fermé les yeux » pour légitimer l'enfant ?

Quoi qu'il en soit, Marguerite, comme elle sera prénommée au quotidien, se marie²³² avec Louis PLAIDS, un garçon meunier originaire de la Sarthe²³³. Peut-être travaille-t-il avec son père ? Louis devient par la suite maçon à Esvres, puis ils vivront à Chambray. Marguerite décède²³⁴ à l'âge de soixante-dix-huit ans, à la maison d'asile des vieillards de Tours.

Marie²³⁵ née l'année suivante n'aura pas le même destin. Elle décède âgée de tout juste un an.

²²⁸ AD 37 - Collection du greffe - Montbazon - Baptêmes, mariages, sépultures, 1784 - 6NUM6/154/051 - Vue 3.

²²⁹ Mariage le 19/02/1777 à Montbazon : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1777 - 6NUM6/154/044 - Vue 4.

²³⁰ L'Hostellerie de l'Ecu de France, évoquée dans la monographie communale de Montbazon.

²³¹ Naissance et baptême le 19/02/1777 à Montbazon : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1777 - 6NUM6/154/044 - Vue 5.

²³² Mariage le 06/07/1796 à Montbazon : AD 37 - NMD, an IV- an X - 6NUM8/154/007 - Vue 18.

²³³ Louis PLAIDS est né le 02/01/1772 à Saint-Mars-d'Outilly (Sarthe) : AD 72 - 1760-1775, 1MI 1049 R3 - Vue 162 et décède le 04/12/1831 à Chambray : AD 37 - NMD, 1819-1836 - 6NUM8/050/003 - Vue 183.

²³⁴ Décès le 03/01/1856 à Tours : AD 37 - Décès, 1856 - 6NUM8/261/206 - Vue 4.

²³⁵ Baptême le 11/09/1778 à Montbazon : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1778 6NUM6/154/045 - Vue 8.

Sépulture le 17/09/1779 à Montbazon : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1779, 6NUM6/154/046 - Vue 9.

René Antoine naît²³⁶ et est baptisé le jour de Noël 1780. Nous ne trouvons pas son décès dans le registre paroissial de Montbazon.

Toutefois, un enfant âgé de dix-sept mois, se prénommant René et fils de René MASSOTEAU et Marguerite CHARTIER, est inhumé²³⁷ le 4 mars 1783 à Montbazon. Si le curé ne s'est pas trompé sur l'âge de l'enfant, ce dernier serait né en octobre 1781. Or il n'y a pas de baptême dans le registre de Montbazon à cette date.

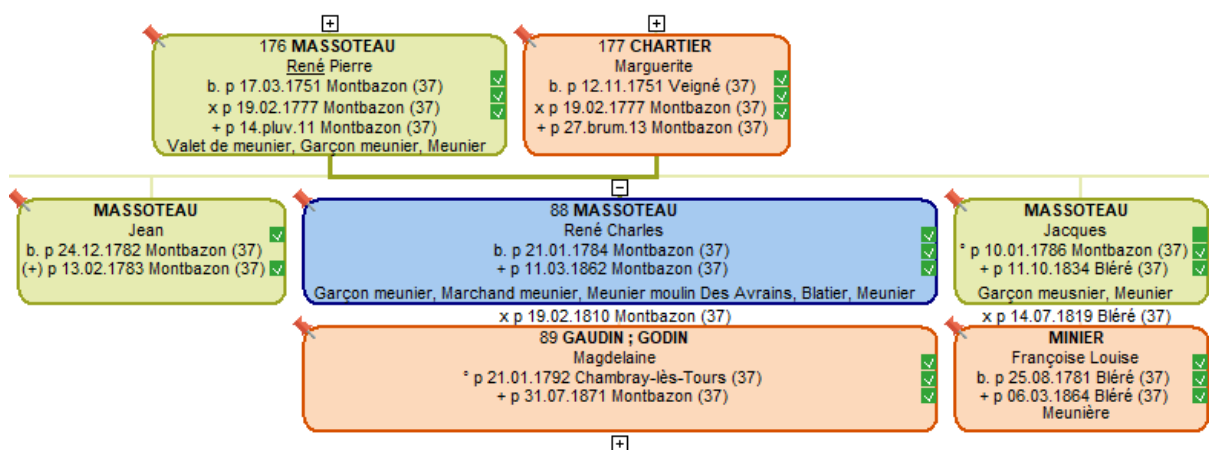
Nous pouvons faire les hypothèses suivantes : René Antoine est décédé dans une autre paroisse et René qui décède en 1783 à Montbazon, est né dans une autre paroisse. C'est possible. René père est à cette époque garçon meunier puis valet de meunier et a pu pour un court laps de temps, quitter Montbazon pour travailler dans un autre moulin. Cela reste à trouver²³⁸. Une autre hypothèse serait que ces deux enfants n'en fassent qu'un.

Ce qui est sûr c'est qu'un autre René naît moins d'un an plus tard après le décès du second René, ce qui nous conforte dans l'idée que René Antoine est décédé bébé.

Il s'agit de **René Charles (88)** né le 21 janvier 1784. Comme nous l'avons vu, il deviendra meunier à Montbazon.

Jean²³⁹ naît à Montbazon, un an avant René Charles. Mais l'enfant décède âgé de six semaines.

Jacques²⁴⁰ naît deux ans plus tard. Lui aussi sera meunier mais à Bléré où il épousera²⁴¹ une fille de meunier, Françoise MINIER²⁴². Jacques travaillera avec son beau-père puis lui succédera au moulin de Bléré.



²³⁶ Baptême le 24/12/1780 à Montbazon : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1780 - 6NUM6/154/047 - Vue 14.

²³⁷ Inhumation le 04/03/1783 à Montbazon : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1783 - 6NUM6/154/050 - Vue 5.

²³⁸ Nous n'avons pas trouvé ni le décès ni le baptême à Veigné non plus.

²³⁹ Baptême le 24/12/1782 à Montbazon : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1782 - 6NUM6/154/049 - Vue 11.

Sépulture le 13/02/1783 à Montbazon : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1783 - 6NUM6/154/050 - Vue 4.

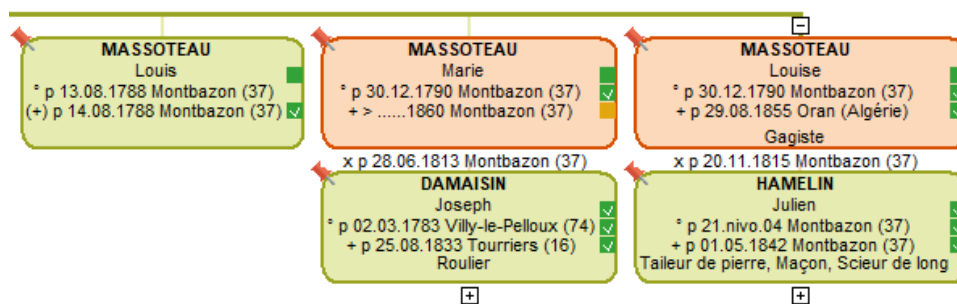
²⁴⁰ Baptême le 10/01/1786 à Montbazon : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1786 - 6NUM6/154/053 - Vue 3.

Décès le 11/10/1834 à Bléré : AD 37 - Décès, 1833-1854 - 6NUM8/027/015 - Vue 33.

²⁴¹ Mariage le 14/07/1819 Bléré : AD 37 - Naissances, mariages, décès, 1813-1822 - 6NUM8/027/007 - Vue 369.

²⁴² Baptême le 25/08/1781 à Bléré : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1781 6NUM6/027/061 - Vue 16.

Décès le 06/03/1864 à Bléré : AD 37 - Etat civil en ligne - Bléré - Vue 171.



Louis²⁴³ naît le 13 août 1788 et décède le lendemain.

Les deux dernières enfants de René et Marguerite, sont des **sœurs jumelles**.

Marie naît le 30 décembre 1790²⁴⁴. Ses parents n'hésitent pas à prénommer une seconde fille Marie d'autant que l'aînée qui a treize ans ne sera désignée que sous son second prénom, Marguerite (y compris dans son acte de mariage).

Elle épouse²⁴⁵ **Joseph DAMAISIN**²⁴⁶, un **roulier savoyard** qui s'est installé à Montbazon.

Pour en savoir plus sur Marie et son mari Joseph et en raison du métier de Joseph qui est roulier et donc amené à se déplacer, il est intéressant de regarder de plus près les actes concernant leurs enfants. Ainsi, le mariage le 11 janvier 1847 à Montbazon²⁴⁷ de Célestine, l'une de leurs filles, nous apprend que Joseph est décédé à Tourriers dans les Charentes, le 25 août 1833²⁴⁸ et que Marie sa veuve, réside toujours à Montbazon. Joseph est effectivement décédé lors d'un de ses voyages dans une auberge de Tourriers. Nous n'avons en revanche pas trouvé à ce jour le décès de Marie²⁴⁹ qui est survenu après 1860, date à laquelle elle autorise par procuration passée devant maître DELANNOISE, notaire à Montbazon, le remariage²⁵⁰ de leur fille Célestine.

Méthodologie :
retrouver la trace
du décès du père
en suivant celle
des enfants.

Louise, la seconde jumelle et dernière des sœurs de René Charles MASSOTEAU (88), naît donc le 30 décembre 1790²⁵¹.

Elle épouse en 1815²⁵², Julien HAMELIN²⁵³, tailleur de pierre, fils d'Urbain, marchand de chevaux à Montbazon. Julien décède à Montbazon en 1840, il est alors scieur de long et son fils Urbain travaille avec lui.

²⁴³Baptême le 13/08/1788 et sépulture le 14/08/1788 à Montbazon : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1788 - 6NUM6/154/055 - Vue 7.

²⁴⁴ Baptême le 30/12/1790 à Montbazon : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1790 - 6NUM6/154/057 - Vue 13.

²⁴⁵ Mariage le 28/06/1813 à Montbazon : AD 37 - Naissances, mariages, décès, an XI-1817 - 6NUM8/154/008 - Vue 366.

²⁴⁶ Baptême le 03/03/1783 à Villy-le-Pelloux (Haute-Savoie) : AD 74 - Naissances, 1781-1783 - 4 E 205 - Vue 533.

²⁴⁷ Mariée avec Alexandre Elie RICHER le 11/01/1847 à Montbazon : AD 37 - Mariages, 1834-1873 - 6NUM8/154/033 - Vues 141 & 142. Epoux qui décède à Paris le 17/11/1858 - Fiche état-civil reconstitué.

²⁴⁸ Décédé le 25/08/1833 à Tourriers (Charentes) à l'auberge de Jean PELLETON : AD 16 - NMD - Vue 8.

²⁴⁹ Ne figure pas dans la table de successions & absences du bureau de Montbazon, 1857-1866 - 6NUM3/014/005.

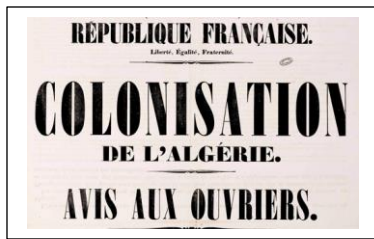
²⁵⁰ Remariée à François René VERRIER le 08/09/1860 à Paris V - V4E 00486.

²⁵¹ Baptême le 30/12/1790 à Montbazon : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1790 - 6NUM6/154/057 - Vue 13.

²⁵² Mariage le 20/11/1815 à Montbazon : AD 37 - NMD, an XI-1817 - 6NUM8/154/008 - Vues 433 & 434.

²⁵³ Naissance le 21/NIVO/04 à Montbazon : AD 37 - Naissances, mariages, décès, an IV- an X - 6NUM8/154/007 - Vue 4.
Décès le 01/05/1842 à Montbazon : AD 37 - Décès, 1834-1879 - 6NUM8/154/03 - Vue 74.

Louise, quant à elle, décède²⁵⁴ en 1855 à **l'hôpital civil d'Oran en Algérie**. La transcription de son acte de décès à Montbazou nous apprend qu'elle était journalière et qu'elle vivait à Messessour dans l'arrondissement d'Oran.



Le gouvernement français incitait à l'établissement de colonies agricoles en Algérie. Ainsi que le prouve le décret voté par l'Assemblée nationale en septembre 1848 (détail de l'affiche ci-contre), qui accordait un crédit de cinquante millions de francs ouvert au ministre de la Guerre, sur les exercices 1848, 1849, 1850, 1851 et suivants pour être spécialement appliqué à l'établissement des colonies agricoles dans les provinces d'Algérie.

Quelles sont les circonstances qui ont amenées Louise en Algérie ? Cela reste à explorer.

Si les aînés des enfants de René MASSOTEAU et de Marguerite CHARTIER embrassent la profession de leur père et deviennent meuniers et meunière comme leurs ancêtres, il n'en est rien pour les jumelles, cadettes de la fratrie. Les sœurs semblent avoir le goût pour l'aventure : Louise, nous venons de le voir, alors qu'elle est veuve, est partie en Algérie. Marie, dont on ignore le lieu et la date de décès, a épousé un roulier savoyard, décédé dans les Charentes et dont l'une des filles a fait sa vie à Paris. Peut-être a-t-elle, elle aussi quitté Montbazou...

Méthodologie :
à faire, explorer les
Archives nationales
d'outre-mer à Aix-
en-Provence...

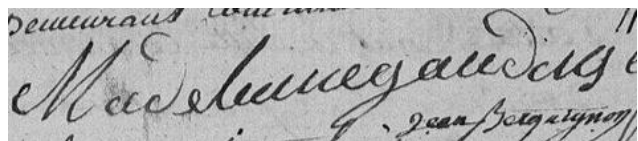
Mais revenons à René Charles (88).

Son mariage

René Charles a vingt-six ans lorsqu'en 1810, il épouse²⁵⁵ Magdelaine GAUDIN (89). Ses parents, René Pierre MASSOTEAU (176) et Marguerite CHARTIER (177) sont décédés depuis déjà quelques années. Il est accompagné de son parrain Charles CHARPENTIER, aubergiste à Montbazou et de son cousin germain Jacques BERRANGER le fils de sa tante Renée Françoise MASSOTEAU.

Sa future, mineure, âgée de dix-sept ans, est accompagnée de ses parents.

Elle signe leur acte de mariage avec les témoins. René Charles ne sait pas signer.



René est meunier à Montbazou, comme son père l'était.

René Charles (88), meunier à Montbazou

Il apprend le métier de meunier en commençant comme valet de meunier²⁵⁶, puis garçon meunier. Puis il sera à son tour meunier. Qualifié tour à tour de marchand meunier ou blatier.

Nous savons grâce aux différents recensements de population que René travaille au moulin des Avrins à Montbazou, rue des Moulins, où il vivra toute sa vie comme nous l'avons découvert dans la partie II dédiée à son fils Louis.

²⁵⁴ Transcription à Montbazou, décès survenu à Oran le 29/08/1855 : AD 37 - Décès, 1834-1879 - 6NUM8/154/034 - Vue 181.

²⁵⁵ AD 37 - Coll. communale - Montbazou - Naissances, mariages, décès, an XI-1817 - 6NUM8/154/008 - Vues 263 & 264.

²⁵⁶ Profession mentionnée dans les recensements de population et les actes d'état civil.

La succession

Nous avons appris qu'il n'avait laissé en héritage que quelques objets qui ont servi à payer sa succession. Vérifions les **registres des hypothèques** de l'arrondissement de Tours.

1- Le registre indicateur de la table du répertoire des formules hypothécaires²⁵⁷ nous renvoie pour le patronyme MASSOTEAU au volume 53.

2 - La table alphabétique²⁵⁸ du répertoire volume 53 contient les patronymes de Marcellin à Maupou. Les porteurs du nom MASSOTEAU se trouvent dans les folios 147 à 154, et René Charles au folio 148 v°. Nous y trouvons l'indication du répertoire de référence : volume 34 case 162.

3 - Le répertoire des formalités hypothécaires²⁵⁹ nous donne le détail (extrait ci-dessous). En page de gauche, il n'y a qu'une ligne : René Charles a acheté une écurie et des terres qualifiées de friches, à Montbazou, dont l'acte d'acquisition a été transcrit au bureau des hypothèques, le 12 germinal an 11.

Sur la page de droite, subsistent effectivement dix lignes de créances non encore radiées au jour de son décès. Nous ne détaillerons pas ici chacune d'elle.

CASE N.°					Com. de Montbazou sous Sécr. Charles MassotEAU								
REGISTRE de l'année N.°	DATE de la transcription	INDIQUEL de l'acte	DESIGNATION DES IMMEUBLES	VALEUR des IMMEUBLES	NOTIFICATIONS DES FRENDS-FORMES DIFFERENTES		OBSERVATION	REGISTRE de l'année N.°	DATE de la transcription	MONTANT de la créance	DATES		OBSERVATIONS
					Georgement	Radiation					DE LA CREANCE pour laquelle l'inscription a été prise	DE LA CREANCE pour laquelle l'inscription a été prise	
13.	1352	12 germinal an 11	achat d'une écurie et de terres qualifiées de friches à Montbazou	80.				16	196	12 germinal an 11	80.		
								23	196	28 germinal an 11	138		
								28	196	14 germinal an 11	272		
								28	196	14 germinal an 11	220		
								27	196	14 germinal an 11	670		
								148	209	16 mai 1811	250		
								176	17	17 mai 1825	960		
								228	120	17 mai 1825	460		
								228	120	17 mai 1825	216		
								228	120	17 mai 1825	257		
								228	120	17 mai 1825	969		

La consultation des actes notariés et sa succession²⁶⁰ pourraient nous donner plus de détails, recherches que nous ne développerons pas ici.

René Charles n'a pas fait fortune. L'époque où le meunier était un homme qui pouvait s'enrichir est révolu, les temps sont encore plus difficiles pour les meuniers exerçant dans les petits moulins. Ces derniers disparaissent progressivement au cours du XIX^e siècle pour être remplacés par de grandes minoteries (Le Grand moulin de Montbazou, Le Grand moulin de Veigné, l'huilerie des Avrins...).

Faisons maintenant connaissance avec Magdelaine GAUDIN (89) et sa famille.

²⁵⁷ AD 37 - Hypothèques (1800-1955) - Registres d'ordre - Registres indicateurs des tables alphabétiques - 1^{ère} série Joyée à Oudet - 4Q5/17 - Vue 239.

²⁵⁸ AD 37 - Hypothèques (1800-1955) - Registres d'ordre - Table alphabétique du répertoire - 4Q5101 - Vol. 53 - Folio 148 v° - Vue 256.

²⁵⁹ AD 37 - Hypothèques (1800-1955) - Registres d'ordre - Répertoire des formalités hypothécaires - 4Q5-319 - Vol. 34, case 162 - Vue 166.

²⁶⁰ AD 37 - Table de succession et absences - Montbazou - 1857-1866 - 6NUM3/014/005 - Vue 123.

II – Magdelaine GAUDIN (89)

Sa naissance

Magdelaine naît le 21 janvier 1792²⁶¹ et est baptisée le lendemain à Chambray.

C'est la fille de René GAUDIN (178) et de Marie GERBIER (179).

Son parrain et sa marraine sont les enfants de la veuve PETIT, maîtresse de Poste²⁶² au relais des Carrés à Chambray.

Son patronyme s'écrit indifféremment GAUDIN, GODIN ou GAUDAIN. Nous n'avons pas trouvé de parenté entre Magdelaine et Catherine Henriette, la grand-mère paternelle de Louise MASSOTEAU (45) mais les deux familles sont originaires de Chambray.

Ses parents

René GAUDIN²⁶³ (178) laboureur à Chambray est le fils de Pierre (356) et de Catherine RAINBAULT / BIENBAULT (357).

Il se marie²⁶⁴ avec Marie GERBIER²⁶⁵ (179) le 13 mai 1782, fille de Thomas GERBIER (358), vigneron, et de Marie MEUNIER (359).

Sont présents à leur mariage, Pierre GAUDIN (356), le père de René, ses quatre frères et sœurs et du côté de Marie, ses oncles et cousins. La mère de l'époux et les parents de l'épouse sont décédés.

Ils vivront à Chambray, travaillant la terre dans plusieurs fermes successivement²⁶⁶. En 1783, René est métayer à La Fleurière à Chambray. En 1795, il est laboureur à Langlescherie²⁶⁷ et entre 1799 et 1810, laboureur / cultivateur à La Charpraie.

René décède²⁶⁸ le 7 novembre 1810 à Chambray à l'âge de cinquante-cinq ans environ. Marie à l'âge de soixante-dix-neuf ans le 27 septembre 1836²⁶⁹ à Chambray au lieu-dit Le Porteau.



Plan cadastre napoléonien - Chambray - (détail) 6NUM10/050/001 et Ferme principale de Langlescherie à droite (photo CGDT37).

²⁶¹ Baptême le 22/01/1792 à Chambray : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1792 - 6NUM6/050/075 - Vue 7.

²⁶² Marie BROSSARD a pris la suite de son mari Louis PETIT, maître de Poste et conservé la charge à son nom puis avec son fils Louis Pierre Barthelemy qui la conservera après le décès de sa mère, jusqu'à la fermeture du relais des Carrés en 1806.

²⁶³ Baptême le 19/09/1751 à Neuil : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1751 - 6NUM6/165/049 - Vue 5.

²⁶⁴ Mariage le 13/05/1782 à Chambray : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1782 - 6NUM6/050/065 - Vue 5.

²⁶⁵ Baptême le 25/03/1757 à Athée-sur-Cher : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1757-12/01/1758 - 6NUM6/008/016 Vue 4.

²⁶⁶ Source : registres paroissiaux et d'état civil.

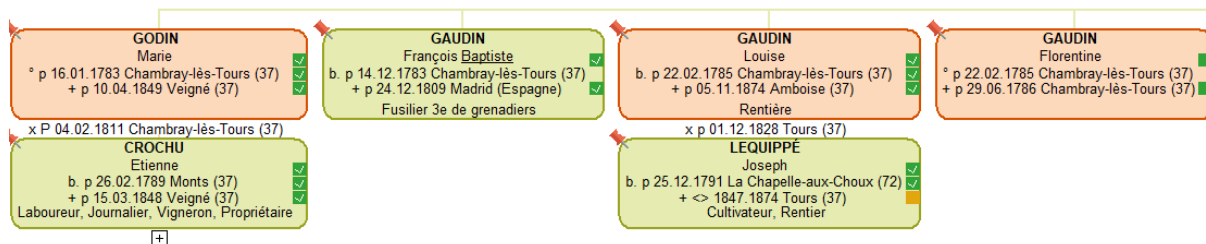
²⁶⁷ Langlescherie sur le cadastre napoléonien 3P3/531 - Vue 114, ancienne propriété des religieuses des Ursulines de Tours vendue comme bien national le 22 août 1791 au prix de 29 900 livres. La ferme appartient ensuite aux familles COSSON.

²⁶⁸ Décès le 07/11/1810 à Chambray : AD 37 - Naissances, mariages, décès, an XI-1818 - 6NUM8/050/002 - Vue 160.

²⁶⁹ Décès le 27/09/1836 à Chambray : AD 37 - Naissances, mariages, décès, 1819-1836, 6NUM8/050/003 - Vue 274.

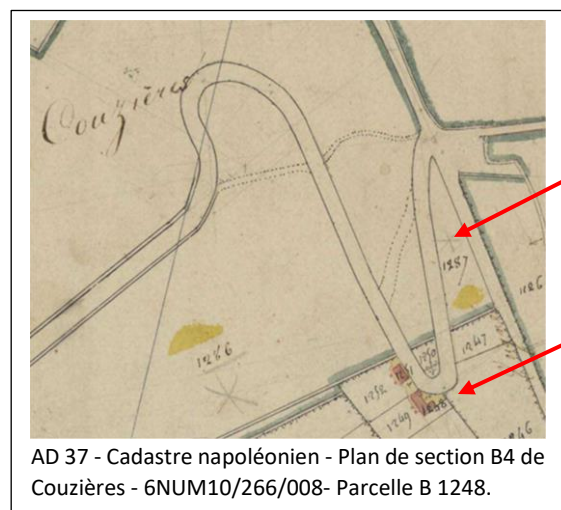
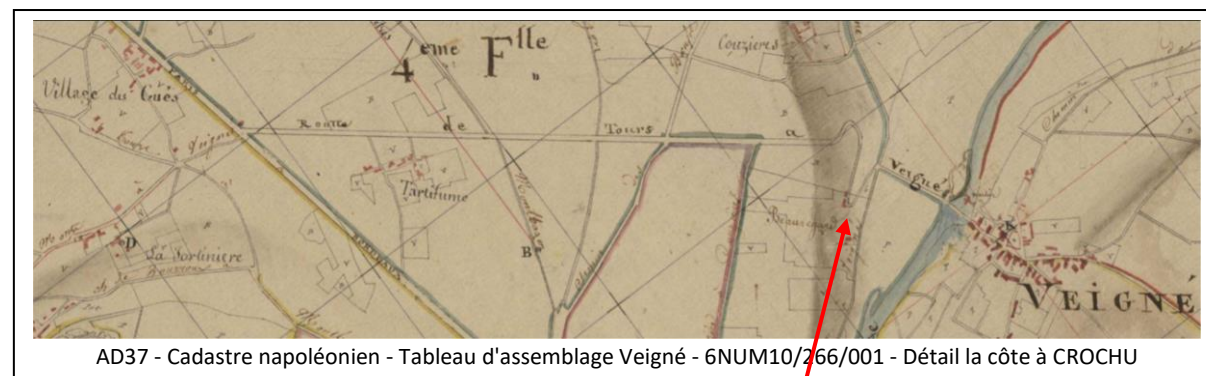
Ses frères et sœurs

Magdelaine est la huitième des **onze enfants** du couple. Tous naissent à Chambray.



- **Marie**, l'aînée, naît le 16 janvier 1783 à Chambray²⁷⁰. Elle épousera **Etienne CROCHU**²⁷¹, laboureur, originaire de Chambray. Ils vivront à Veigné.

Etienne donnera son nom à la fameuse « **côte à Crochu** » que les cyclistes connaissent bien. Les premières courses y seront organisées dans les années 1950. La côte à Crochu est devenue un classique des étapes tourangelles du Tour de France et de Paris-Tours... La côte en épingle à cheveu, de 400 mètres avec un dénivelé de 8% qui permet de monter sur le coteau pour rejoindre par Couzières, le village des Gués, s'appelle ainsi du nom des propriétaires de la maison qui se trouvait dans le virage. Le premier de ces propriétaires n'est autre qu'Etienne. La famille CROCHU habitera cette maison²⁷² pendant plus de 150 ans.



La côte à CROCHU

La maison des CROCHU, parcelle 1248.

²⁷⁰ Baptême le 17/01/1783 à Chambray : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1783 - 6NUM6/050/066 - Vue 3.

Décès le 10/04/1849 à Veigné : AD 37 - Décès, 1836-1887 - 6NUM8/266/012 - Vue 79.

²⁷¹ Baptême le 26/02/1789 à Monts : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1789 - 6NUM6/159/095 - Vue 5.

Décès le 15/03/1848 à Veigné : AD37 - Décès, 1836-1887 - 6NUM8/266/012 - Vue 72.

²⁷² AD37 - Cadastre napoléonien - Tableau d'assemblage Veigné - 6NUM10/266/001.

AD 37 - Cadastre napoléonien - Plan de section B4 de Couzières - 6NUM10/266/008 - Parcelle B 1248.

- **François** naît la même année que Marie, le 14 décembre 1783²⁷³.

Fusilier-grenadier au 3^e bataillon, François décède²⁷⁴ à Madrid le jour de Noël 1809 des suites de fièvres à l'âge de vingt-six ans. Son certificat de mort n'est transcrit à Chambray que le 10 décembre 1810.

Le régiment de fusiliers-grenadiers²⁷⁵ créé le 15 décembre 1806, appartient à la Moyenne-Garde impériale de Napoléon, « *formé du régiment de vélites et par un apport sur la conscription de 1807 et par des hommes tirés des divers régiments de tirailleurs, des cohortes de la Garde nationale ainsi que des conscrits destinés pour la Garde. Il a fait les campagnes de 1807 en Prusse & Pologne, 1808 en Espagne, [...]* »



Recherchons le parcours de François sur le site Mémoire des Hommes

Recrutement et parcours individuel : au cas où son parcours ferait partie des documents indexés, interrogeons la base de données. Nous obtenons 28 résultats dans les parcours individuels mais pas le nôtre.

Effectuons une recherche dans les instruments de recherche.

La logique devrait nous faire trouver François Gaudin dans ce régiment²⁷⁶.

Titre de l'IR	Cote	Période	Arme	Type d'unité	Unité	Images	Consulter l'IR
GR 20 YC 1 à 217. Registres matricules des sous-officiers et hommes de troupe de la garde (1799-1815).	SHD/GR 20 YC 15		infanterie de la garde	grenadiers à pied de la garde	régiment de fusiliers grenadiers de la garde		

Il n'y figure pas : rien sur la liste alphabétique en fin du registre ni sur les feuillets vérifiés par mesure de précaution. Les registres suivants pour la même catégorie concernent le recensement à partir de 1811.

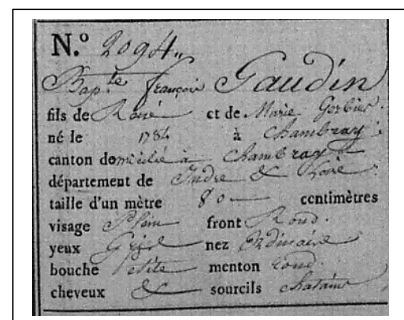
Etant donné son âge, nous pouvons supposer qu'avant de rejoindre le 3^e de Grenadiers, François appartenait à autre régiment, ce qui pourrait expliquer cette absence des listes.

Par ailleurs, l'acte de transcription du décès à Chambray, indique un **second prénom Baptiste**.

En recherchant avec ce prénom d'usage, le site Mémoire des Hommes nous dirige vers le contrôle des troupes où notre soldat est répertorié **au 47^e régiment d'infanterie de ligne**²⁷⁷.

Nous apprenons qu'il fait partie des **conscrits de l'an 13** arrivé au régiment le 9 fructidor an 13.

Grâce à son signalement, nous savons que Baptiste (François) **mesure 1m80**, qu'il a le visage plein, le front et le menton ronds, une petite bouche et un nez ordinaire, les **yeux gris et les cheveux et sourcils châtons**.



²⁷³ Baptême le 14/12/1783 à Chambray : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 17836 - NUM6/050/066 - Vue 10.

²⁷⁴ Décès le 24/12/1809 à Madrid - Transcrit à Chambray le 28/12/1810 - Vue 162.

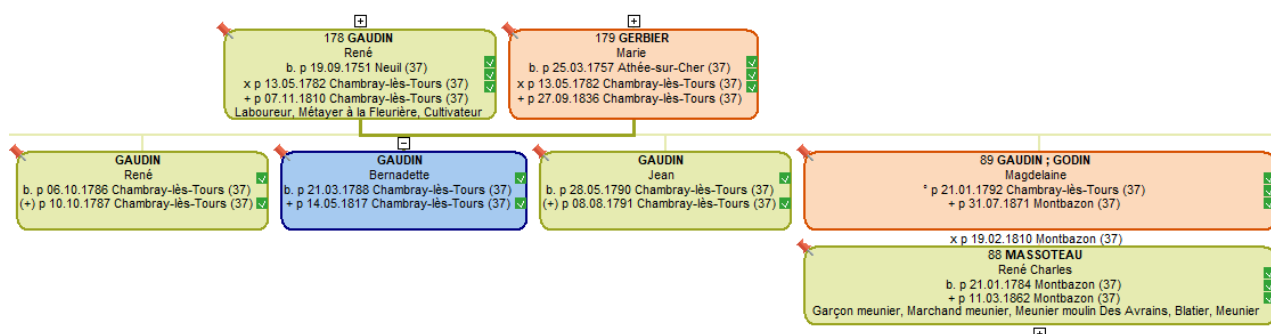
²⁷⁵ Notice pour servir à l'historique du corps - Mémoire des Hommes.

Image "costume et armes des soldats du premier empire" Casterman 1990.

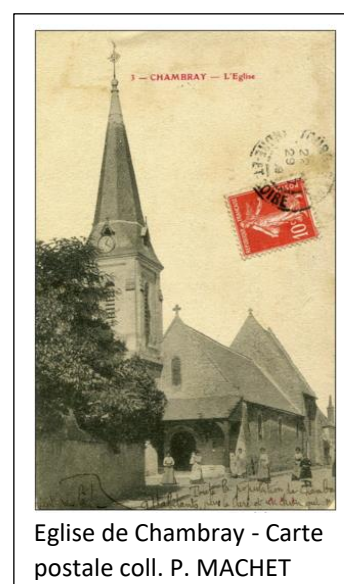
²⁷⁶ Mémoire des Hommes - 13 janvier 1807-11 décembre 1810 (matricules 1 à 5 057) - SHD/GR 20 YC 15

²⁷⁷ Mémoire des Hommes - Registres de contrôle & registres matricules (1683-1815) - 47^e régiment d'infanterie de ligne, 26 messidor an XI [15 juillet 1803] - 24 octobre 1806 (matricules 1 à 2 997). SHD/GR 21 YC 402.

- **Louise** naît le 22 février 1785²⁷⁸ et est baptisée le lendemain comme sa jumelle **Florentine**. Louise épouse²⁷⁹ Joseph LEQUIPPÉ²⁸⁰, cultivateur, le 1^{er} décembre 1828 à Tours. Elle décédera²⁸¹ à Amboise chez un neveu par alliance, Jules MORISSEAU. Elle est alors veuve.
- **Florentine**²⁸² la jumelle de Louise, naît le 22 février 1785. Elle a pour parrain Pierre Antoine TERRASSON, postillon à la poste des Carrés et marraine Marie Anne HYON DESJARDINS²⁸³ fille de défunt Antoine, en son vivant maître de poste. La famille GAUDIN semble être proche des maîtres de Poste de Chambray. Elle décède âgée de seize mois.



- **René**²⁸⁴, le quatrième enfant, naît le 6 octobre 1786 et meurt âgé d'un an, le 10 octobre 1787 à Chambray.
- **Bernadette**²⁸⁵ est baptisée le 21 mars 1788. Elle décèdera²⁸⁶ à l'âge de trente et un an, le 14 mai 1819 à Chambray, au lieu-dit Le Porteau, au domicile de sa mère.
- **Jean**²⁸⁷ naît le 28 mai 1790 et décède à peine un an plus tard. Depuis 1785, c'est le troisième enfant qui décède.
- **Magdelaine** notre Sosa 88, naît le 21 janvier 1792.



²⁷⁸ Baptême le 22/02/1785 à Chambray : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1785 - 6NUM6/050/068 - Vue 4.

²⁷⁹ Mariage le 01/12/1828 à Tours : AD 37 - Mariages, 1828 - 6NUM8/261/121 - Vues 209 & 210.

²⁸⁰ Baptême le 05/12/1791 à La Chapelle-aux-Choux : AD 72 - BMS, 1771-1792 - 1MI 951 R2 - Vue 197 - et non pas à La Chapelle-aux-Naux (qui est en Indre-et-Loire) comme écrit dans son acte de mariage.

²⁸¹ Décès le 05/11/1874 à Amboise : AD 37 - Décès, 1871-1880 - 6NUM8/003/059 - Vue 107.

²⁸² Baptême le 22/02/1785 à Chambray : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1785 - 6NUM6/050/068 - Vue 3.
Sépulture le 30/06/1786 à Chambray : AD 37 - Collection du greffe - BMS, 1786 - 6NUM6/050/069 - Vue 8.

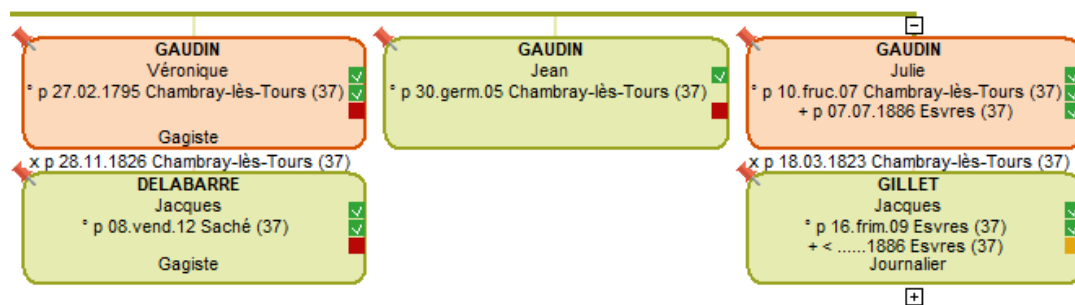
²⁸³ La même qui sera plus tard la marraine de Magdelaine GAUDIN (89).

²⁸⁴ Baptême le 06/10/1786 à Chambray : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1786 - 6NUM6/050/069 - Vue 11.
Sépulture le 10/10/1787 à Chambray : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1787 - 6NUM6/050/070 - Vue 11.

²⁸⁵ Baptême le 21/03/1788 à Chambray : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1788 - 6NUM6/050/07 - Vue 3. Nous n'avons pas trouvé la trace de son décès, ni d'un éventuel mariage, ni aucune autre mention dans les registres de Chambray.

²⁸⁶ Sépulture le 14/05/1819 à Chambray : AD 37 - Naissances, mariages, décès, 1819-1836 - 6NUM8/050/003 - Vue 7.

²⁸⁷ Baptême le 28/05/1790 à Chambray : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1790 - 6NUM6/050/073 - Vue 4.
Sépulture le 08/08/1791 à Chambray : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1791 - 6NUM6/050/074 - Vue 5.



- **Véronique** naît le 9 ventôse an 3²⁸⁸. Elle épouse Jacques DELABARRE²⁸⁹ le 28 novembre 1826 à Chambray²⁹⁰. Natif de Saché, il est alors gagiste à Saint-Epain. René, le père de Véronique est décédé, elle est accompagnée de sa mère et de son beau-frère Louis HARDOUIN époux de Marie DELABARRE.
- **Jean** naît le 30 germinal an 5²⁹¹.
- **Julie**²⁹² la dernière enfant du couple, naît le 10 fructidor an 7. Ce sont son père et sa sœur aînée Marie, nommée dans l'acte de naissance « Marie Louise », âgée de dix-sept ans, qui déclarent sa naissance à la mairie de Chambray. Julie épousera Jacques GILLET à Chambray le 18 mars 1823.²⁹³ Il est journalier à Esvres sa paroisse de naissance²⁹⁴.

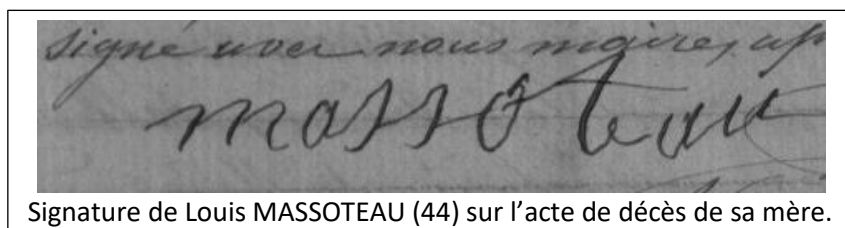
La vie commune de Magdelaine GAUDIN et de René Charles MASSOTEAU

Nous avons vu en Partie II, que le couple avait vécu toute sa vie à Montbazou, dans la rue des Moulins. Ils ont eu neuf enfants dont six ont survécu et cinq ont eu une descendance.

Leur labeur s'est partagé entre le moulin des Avrins et le travail de la terre. Une vie probablement assez modeste.

Le décès de Magdelaine GAUDIN

Magdelaine décède le 31 juillet 1871, à Montbazou à l'âge de quatre-vingts ans, près de dix ans après son mari. Louis (44) son fils accompagné d'un ami déclare son décès à la mairie.



Signature de Louis MASSOTEAU (44) sur l'acte de décès de sa mère.

²⁸⁸ Naissance le 27/02/1795 à Chambray : AD 37 - NMD, 1793-an X - 6NUM8/050/001 - Vues 54 & 55.

²⁸⁹ Naissance le 01/10/1803 à Saché : AD 37 - Naissances, mariages, décès, an XI-1836 - 6NUM8/205/003 - Vue 31.

²⁹⁰ Mariage le 28/11/1826 à Chambray : AD 37 - NMD, 1819-1836 - 6NUM8/050/003 - Vues 114 & 114.

²⁹¹ Naissance le 19/04/1797 à Chambray : AD 37 - NMD, 1793-an X - 6NUM8/050/001 - Vue 124.

²⁹² Naissance le 27/08/1799 à Chambray : AD 37 - NMD, 1793-an X - 6NUM8/050/001 - Vue 182.

Décès le 07/07/1886 à Esvres : AD 37 - Décès, 1863-1897 - 6NUM8/104/015 - Vue 196.

²⁹³ Mariage le 18/03/1823 à Chambray : AD 37 - Naissances, mariages, décès, 1819-1836 - 6NUM8/050/003 - Vue 64.

²⁹⁴ Naissance le 07/12/1800 à Esvres : AD 37 - Naissances, mariages, décès, an IV-an X - Vue 284.

Chapitre 2 – René Pierre MASSOTEAU (Sosa 176) et Marguerite CHARTIER (Sosa 177), les parents de René (Sosa 88)

I – René Pierre MASSOTEAU (176)

Sa naissance

René Pierre naît le 17 mars 1751 à Montbazou²⁹⁵. Il porte le prénom de son père et celui de son parrain. Pierre est aussi le prénom de son grand-père et de son aïeul Pierre (2816) qui ont donné à leurs fils aînés le prénom Pierre, comme les cadets ont transmis à leurs fils aînés celui de René.

« Le 17^e mars 1751 René Pierre fils légitime de René Massotteau, meunier et de Louise Soquin, est né et a été baptisé par nous soussigné. Le parrain a été Pierre Douard Desajons fils et la marraine d^{elle} Margueritte Faré fille, tous deux de cette paroisse. »

Marguerite Faré

Douard Desajons

J Dumont curé

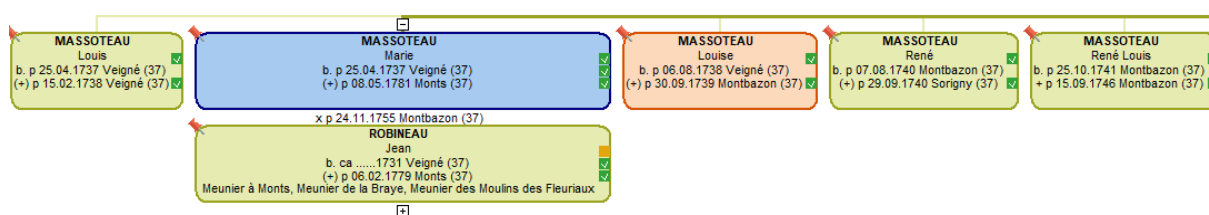
Ses parents

René Pierre est le fils de René MASSOTEAU (256), meunier à Montbazou, au moulin des Avrains et Louise SAULQUIN (257), que nous étudierons en détail dans le chapitre 3.

Ses frères et sœurs

Ses parents ont eu au moins treize enfants. Le doute subsiste sur l'existence d'un quatorzième enfant ce que nous ne pouvons vérifier, les archives paroissiales de Veigné étant lacunaires de 1727 à 1736. En effet, le premier enfant connu se prénomme Louis. Il n'est donc pas exclu, qu'un petit René soit né avant lui, d'autant que quatre nourrissons vont recevoir ce prénom et mourir en bas âge avant la naissance de René Pierre, douzième enfant de René et Louise.

Sur leurs treize enfants connus, seuls quatre vont vivre et auront une descendance.



Les premiers jumeaux : Louis et Marie²⁹⁶.

- **Louis**, jumeau de Marie, est baptisé le 25 avril 1737 à Veigné.

Son parrain est Martin LUCAS, il n'est pas précisé s'il s'agit du père ou du fils. Les deux sont meuniers. Il s'agit soit du grand-oncle, ce qui est le plus probable, soit du cousin de l'enfant. Louis décède âgé de neuf mois et est enterré le 15 février 1738 à Veigné²⁹⁷.

²⁹⁵ Baptême le 17/03/1751 à Montbazou - Collection du greffe. BMS, 1751 - 6NUM6/154/00 - Vue 5.

²⁹⁶ Baptêmes le 25/04/1737 à Veigné - Collection du greffe. BMS, 1737 - 6NUM6/266/005 - Vue 3.

²⁹⁷ Sépulture le 15/02/1738 à Veigné - Collection du greffe. BMS, 1738 - 6NUM6/266/006 - Vue 2.

- **Marie**²⁹⁸, jumelle de Louis, est baptisée le 25 avril 1737 à Veigné.

Elle a pour parrain Pierre MASSOTEAU, probablement son oncle, et pour marraine **Marie BAUDOIN**, probablement l'épouse de **Martin LUCAS**, le grand-oncle de Louis et Marie. Martin LUCAS a été meunier à Veigné au moulin du Lavoir et au Grand moulin, et sa femme Marie BAUDOIN est elle-même fille et sœur, respectivement du meunier du Grand moulin de Montbazou et du meunier du moulin du Breuil à Monts.

Marie épousera **Jean ROBINEAU**²⁹⁹ le 24 novembre 1755 à Montbazou³⁰⁰. Jean est meunier, issu d'une grande famille de meuniers tant du côté paternel que maternel (RICHARD, DELALAI...). Les ROBINEAU sont des notables dans la région. L'un d'eux, à la fois meunier et fermier, gèrera les propriétés du fief du Prieuré de Veigné.

Marie et Jean vivront à Monts, notamment au moulin des Fleuriaux.

Suivent trois enfants qui meurent prématurément.

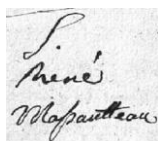
- **Louise**³⁰¹, naît le 5 août 1738 et est baptisée le lendemain à Veigné.

Elle a pour marraine sa tante Marie SAUQUIN. Elle est inhumée à Montbazou, dans le petit cimetière réservé aux enfants, le 30 septembre 1739. Nous pouvons donc supposer que Louise et René résident désormais à Montbazou et non plus à Veigné.

- **René**³⁰², est baptisé le 7 août 1740. C'est le premier enfant qui est baptisé à Montbazou.

Une fois encore, les parrain et marraine appartiennent à des familles de meuniers : Charles Etienne ROBINEAU meunier au moulin des Avrins et Marie RICHARD³⁰³ femme de Jean ROBINEAU meunier à Veigné.

L'enfant est inhumé à Sorigny le 29 septembre 1740 âgé de deux mois.³⁰⁴ Le bébé avait été mis en nourrice chez André DREUX et son épouse Magdeleine ONET qui est sa nourrice. Peut-être qu'après avoir perdu deux bébés, Louise a-t-elle préféré confier son enfant à une nourrice ? Ou bien travaillait-elle au moulin avec son époux ? L'été est la période la plus importante pour les meuniers, le moulin tournant à plein régime avec la nouvelle récolte.



« Le vingt neuf septembre mil sept cens quarante a été inhumé par moy vicaire soussigné dans le cimetière de cette paroisse, René âgé de deux mois, fils de René Massauteau et de Louise Soquette, **nourrisson de André Dreux**, en présence de **Magdeleine Onet sa nourrisse** et de Jeanne Gaudeau. »

- **René Louis**³⁰⁵ est baptisé le 25 octobre 1741 à Montbazou, il meurt âgé de cinq ans.

²⁹⁸ Sépulture le 08/05/1781 à Monts : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1781 - 6NUM6/159/087 - Vue 7.

²⁹⁹ Baptême vers 1731 à Veigné : archives lacunaires.

Sépulture le 06/02/1779 à Monts : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1779 - 6NUM6/159/085 - Vue 5.

³⁰⁰ Mariage le 24/11/1755 à Montbazou : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1755 - 6NUM6/154/024 - Vue 10.

³⁰¹ Baptême le 06/08/1738 à Veigné : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1738 - 6NUM6/266/006 - Vue 6.

Sépulture le 30/09/1739 à Montbazou : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1739 - 6NUM6/154/008 - Vue 9.

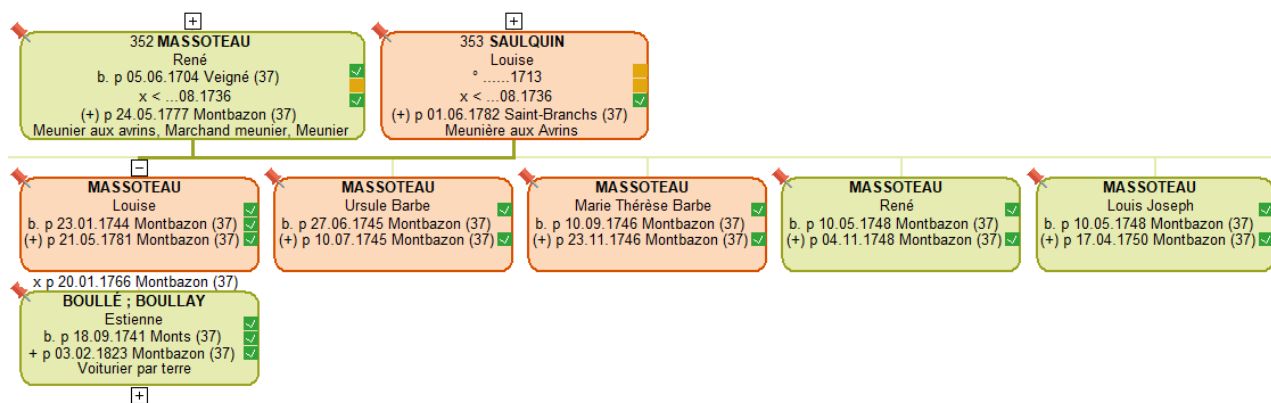
³⁰² Baptême le 07/08/1740 à Montbazou : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1740 - 6NUM6/154/009 - Vue 7.

³⁰³ Il s'agit peut-être plutôt de Martine RICHARD car Marie est la femme de Charles ROBINEAU.

³⁰⁴ Sépulture le 29/09/1740 à Sorigny : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1740 - 6NUM6/250/005 - Vue 17.

³⁰⁵ Baptême le 25/10/1741 à Montbazou : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1741 - 6NUM6/154/010 - Vue 12.

Sépulture le 15/09/1746 à Montbazou : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1746 - 6NUM6/154/015 - Vue 10.



- **Louise³⁰⁶** est baptisée le 23 janvier 1744 à Montbazon.

Elle a pour parrain Jean ROBINEAU, meunier déjà évoqué plus haut, et pour marraine Marie Ursule MOINERY épouse de Jean BRISSET, huissier à Montbazon. Les BRISSET sont les propriétaires d'une des trois roues du moulin des Avrins. Nous verrons que René MASSOTEAU (352) et Louise SAULQUIN (353) prennent en bail à ferme cette roue du moulin.

Louise épousera³⁰⁷ le 20 janvier 1766 à Montbazon, **Etienne BOULÉ³⁰⁸**, voiturier par terre³⁰⁹, peut-être transporte-t-il les céréales jusqu'aux moulins et les farines des moulins aux clients. Il est originaire de Monts. Ils vivront à Montbazon.

Louise décède le 20 mai 1781 à Montbazon, âgée seulement de trente-huit ans.

- **Ursule Barbe³¹⁰** est baptisée le 27 juin 1745.

Elle est inhumée deux semaines plus tard dans le petit cimetière de Montbazon. Sa marraine était Jeanne BRISSET, sœur de Jean.

- **Marie Thérèse Barbe³¹¹** est baptisée le 1^{er} septembre 1746 à Montbazon.

Son parrain est Jean BRISSET, huissier du duché. Le bébé meurt deux mois et demi plus tard.

Les seconds jumeaux : René et Louis Joseph³¹² sont baptisés le 10 mai 1748 à Montbazon.

- **René** décède³¹³ six mois plus tard. Il est inhumé dans le petit cimetière le 4 novembre 1748.
- **Louis Joseph³¹⁴** le rejoint quelques mois plus tard le 17 avril 1750.

³⁰⁶ Baptême le 23/01/1744 à Montbazon : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1744 - 6NUM6/154/013 - Vue 3.

Sépulture le 21/05/1781 à Montbazon : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1781 - 6NUM6/154/048 - Vue 6.

³⁰⁷ Mariage le 20/01/1766 à Montbazon : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1766-1767 - 6NUM6/154/034 - Vue 3.

³⁰⁸ Baptême le 18/09/1741 à Monts : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1741 - 6NUM6/159/047 - Vue 13. Après le décès de Louise, Etienne se remarie une première fois à Françoise RICHARD le 20/09/1784 à Montbazon - Coll. du greffe. BMS, 1784 6NUM6/154/051 - Vue 9. Puis à Perrine MASSOTEAU, lointaine parente de Louise MASSOTEAU (45), descendantes toutes deux de Jean MASSOTEAU (2880), le 29/01/1799 à Montbazon - NMD, an IV-an X - 6NUM8/154/007 - Vues 124 & 125. Décès le 03/02/1823 à Montbazon : AD 37 - Naissances, mariages, décès, 1818-1833 - 6NUM8/154/009 - Vues 141 & 142.

³⁰⁹ Le voiturier par terre utilise une charrette pour transporter les marchandises de ses clients. En Touraine, les voituriers par eau, qui transportent par bateau, naviguent essentiellement sur La Loire. L'Indre n'est pas navigable en raison du trop grand nombre de moulins.

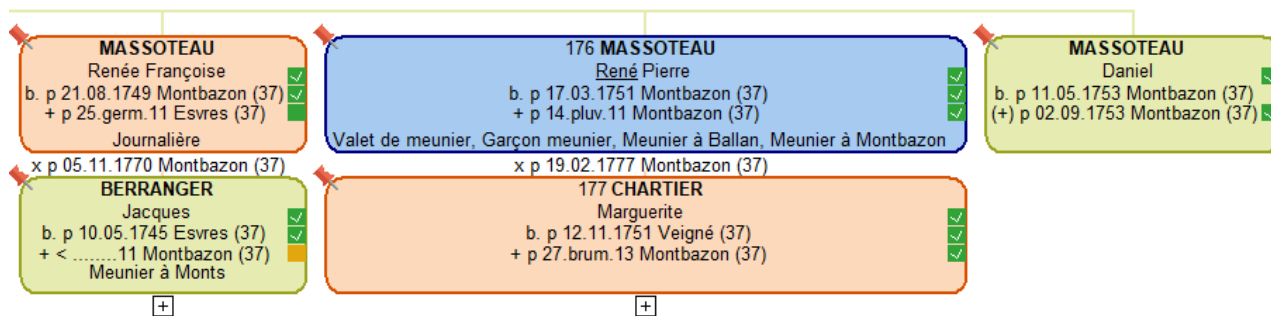
³¹⁰ Baptême le 27/06/1745 et sépulture le 10/07/1745 à Montbazon : AD 37 - Collection du greffe. Baptêmes, mariages, sépultures, 1745 - 6NUM6/154/014 - Vue 7.

³¹¹ Baptême le 10/09/1746 et sépulture le 23/11/1746 à Montbazon : AD 37 - Collection du greffe. Baptêmes, mariages, sépultures, 1746 - 6NUM6/154/015 - Vues 10 et 12.

³¹² Baptêmes le 10/05/1748 à Montbazon : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1748 - 6NUM6/154/017 - Vue 5.

³¹³ Sépulture le 04/11/1748 à Montbazon : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1748 - 6NUM6/154/017 - Vue 7.

³¹⁴ Sépulture le 17/04/1750 à Montbazon : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1750 - 6NUM6/154/019 - Vue 6.



- **Renée Françoise³¹⁵** naît le 20 août 1749 et est baptisée le lendemain. Son parrain est Barnabé HÉMMONÉ, le fils du maréchal. C'est la troisième fille de René et Louise qui vivra. Elle se mariera³¹⁶ le 5 novembre 1770 à Montbazon avec **Jacques BERRANGER³¹⁷** qui est alors meunier à Monts. Renée Françoise, veuve, bien que domiciliée à Montbazon, décèdera³¹⁸ à Esvres, le 25 germinal an 11, chez sa fille Marie BERRANGER, elle-même veuve de Martin SAGET.

- **René Pierre notre Sosa 176** est le onzième enfant, baptisé le 17 mars 1751.

- **Daniel³¹⁹** sera le dernier enfant du couple. Il reçoit le 11 mai 1753, le nom de baptême de son parrain Daniel PIGEON, maître de Postes à Montbazon. L'enfant décède quatre mois plus tard et est inhumé lui aussi dans le petit cimetière de Montbazon.

Cette forte mortalité infantile est causée en partie par les maladies, favorisées par la proximité de la rivière et de la zone marécageuse. La famille vit dans une maison attenante au moulin, construite sur un bras de l'Indre, les inondations sont fréquentes. Le cloaque dont les habitants se plaignent régulièrement, traverse la ville et passe au bout de la rue des Moulins. Il ne sera comblé qu'au XIX^e siècle.

Le curé précise³²⁰ parfois la cause des décès, c'est le cas en 1764 à Montbazon, année où il y a quarante-huit décès :

Causes des décès année 1764	Nb Décès	Causes des décès année 1764	Nb Décès
Maladies du premier âge	14	Choléras-morbus	1
Fièvre (maligne, putride ou aigüe)	10	Rage	1
Dysenterie	5	Apoplexie	1
Asthme	3	Ulcère répercuté (cancer ?)	3
Pleurésie	5	Erysipèle	2
Pulmonie (tuberculose)	1	Atrophie	1
Péripulmonie	1		

³¹⁵ Baptême le 21/08/1749 à Montbazon : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1749 - 6NUM6/154/01 - Vue 5.

³¹⁶ Mariage le 05/11/1770 à Montbazon : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1770 - 6NUM6/154/037 - Vue 8.

³¹⁷ Baptême le 10/05/1745 à Esvres : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1745 - 6NUM6/104/009 - Vue 7.

³¹⁸ Décès le 15/04/1803 à Esvres : AD 37 - Naissances, mariages, décès, an XI-1812 - 6NUM8/104/008 - Vue 42.

³¹⁹ Baptême le 11/05/1753 à Montbazon : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1753 - 6NUM6/154/022 - Vue 6.

Sépulture le 02/09/1753 à Montbazon : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1753 - 6NUM6/154/022 - Vue 10.

³²⁰ AC de Montbazon - Registres paroissiaux année 1764.

II – Marguerite CHARTIER (177)

Sa naissance

Marguerite est baptisée le 12 novembre 1751 à Veigné³²¹.

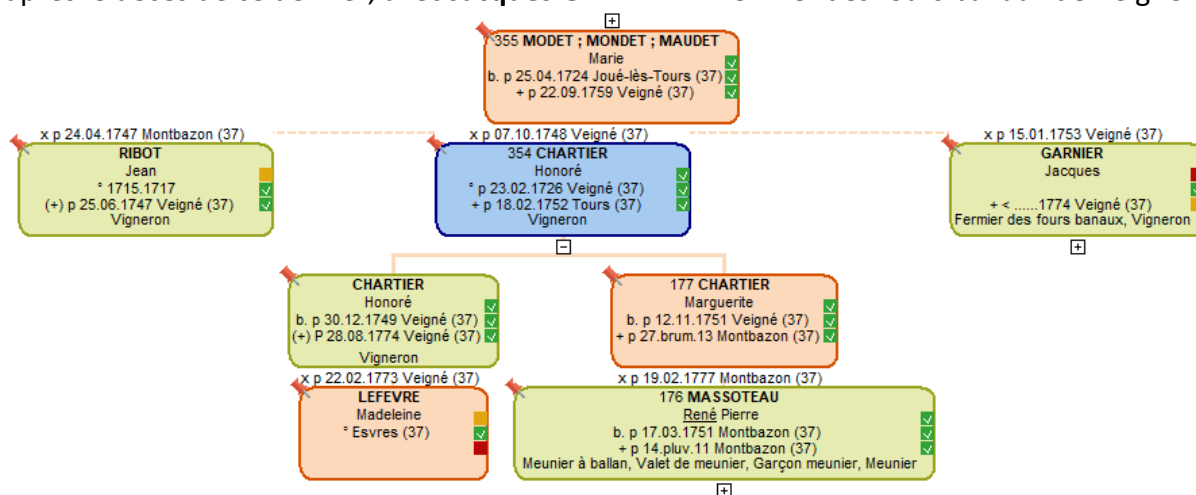
C'est la fille d'**Honoré CHARTIER (354)** et de **Marie MAUDET (355)**. Son parrain est le meunier du moulin de Bourroux à Veigné, **Jean MOREAU**.

Ses parents

Honoré CHARTIER³²² (354) est né le 23 février 1726 à Veigné, fils d'**Honoré CHARTIER (708)** et de **Marie ROBERT (709)**.

Il épouse³²³ **Marie MAUDET**³²⁴ le 7 octobre 1748. Il est vigneron à Veigné. Il décède de maladie à l'Hôtel-Dieu à Tours à l'âge de vingt-cinq ans, le 18 février 1752.

Marie MAUDET est veuve de **Jean RIBOT**³²⁵, vigneron, quand elle épouse Honoré et se remarie après le décès de ce dernier, avec **Jacques GARNIER**³²⁶ fermier des fours banaux de Veigné.



Marie est la fille de **Pierre MONDET (710)** (l'orthographe du patronyme est très changeante) et de **Renée GEORGET (711)**, native de Joué. Elle décède le 22 septembre 1759 à Veigné, à l'âge de trente-cinq ans.

Son frère germain

Etant donné le décès prématurément de son père, Marguerite n'aura qu'un frère.

Honoré³²⁷ porte le prénom donné aux aînés de la famille depuis 1646. Il sera vigneron comme son père et ses ancêtres, à Veigné. Il épousera³²⁸ Madeleine LEFEVRE originaire d'Esves.

Lui aussi mourra prématurément un an et demi après son mariage, à l'âge de vingt-cinq ans.

³²¹ Baptême le 12/11/1751 à Veigné : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1751 - 6NUM6/266/017 - Vue 9.

³²² Baptême le 23/02/1726 à Veigné : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1726 - 6NUM6/266/003 - Vue 2.

Sépulture le 18/02/1752 à Tours Hôtel-Dieu - AD 37 : Coll. du greffe - Sépultures, 1737-1754 - 6NUM6/261/890 - Vue 94.

³²³ Mariage le 07/10/1748 à Veigné : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1748-1749 - 6NUM6/266/015 - Vue 6.

³²⁴ Baptême le 25/04/1724 à Joué-lès-Tours : AD 37 - Collection communale. BMS, 1717-1724 - 6NUM7/266/006 - Vue 9.

Sépulture le 22/09/1759 à Veigné : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1759-1760 - 6NUM6/266/023 - Vue 7.

³²⁵ Mariage le 24/04/1747 à Montbazou : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1747 - 6NUM6/154/016 - Vue 7.

Sépulture de Jean RIBOT deux mois après son mariage le 25/06/1747 à Veigné : AD 37 - Collection du greffe. Baptêmes, mariages, sépultures, 1747 6 6NUM6/266/014 - Vue 6.

³²⁶ Mariage le 15/01/1753 à Veigné : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1752-1753 - 6NUM6/266/018 - Vue 8.

³²⁷ Baptême le 30/12/1749 à Veigné : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1748-1749 - 6NUM6/266/015 - Vue 13.

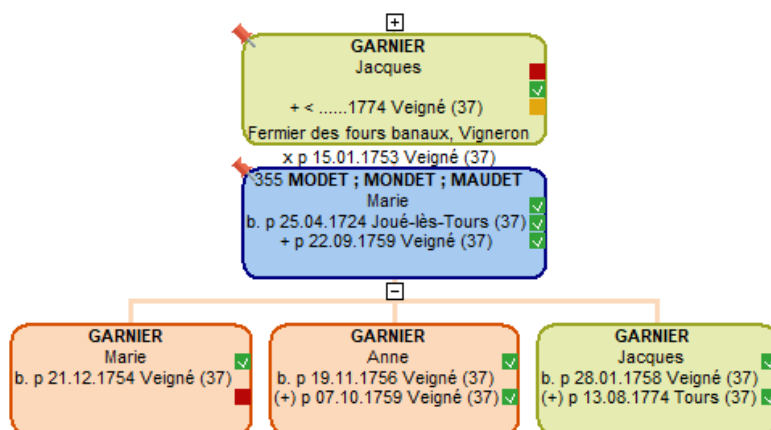
Sépulture le 28/08/1774 à Veigné : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1774 - 6NUM6/266/035 - Vue 6.

³²⁸ Mariage le 22/02/1773 à Veigné : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1773 - 6NUM6/266/034 - Vue 3.

Ses sœurs et frère utérins

Marie MODET (355) n'a pas eu d'enfant avec son premier époux mais elle en a eu trois avec Jacques GARNIER, tous baptisés à Veigné :

- **Marie**³²⁹ est baptisée le 21 décembre 1754. Nous ne savons pas si l'enfant a survécu.
- **Anne**³³⁰ baptisée le 19 novembre 1756, décède trois ans plus tard le 7 octobre 1759.
- **Jacques**³³¹ baptisé le 28 janvier 1758, meurt de maladie à l'Hôtel-Dieu de Tours à l'âge de seize ans.



III – René Pierre et Marguerite, leur vie commune

Leur mariage

René Pierre MASSOTEAU épouse³³² Marguerite CHARTIER le 19 février 1777 à Montbazou, après la publication d'un ban aux prônes de la messe paroissiale de Montbazou et de Ballan. René Pierre est meunier dans cette paroisse de Ballan située près de Tours.

Ils obtiennent une dispense de l'archevêché pour la publication des deux autres bans. En tournant la page du registre nous en comprenons la raison : Marguerite accouche le jour de son mariage d'une petite Marie Marguerite, comme nous l'avons vu au chapitre précédent.

Le futur se marie en présence et avec le consentement de ses parents :

- **René MASSOTEAU (352)**, meunier à Montbazou et **Louise SAULQUIN (353)**, ses parents,
- **Louise MASSOTEAU**, épouse d'Etienne BOULAY, voiturier, sa sœur.

Louise dont les parents sont décédés, reçoit le consentement de sa tante **Louise CHARTIER** et de son époux **Louis TERRASSON**.

Leurs témoins sont Louis BERTEAUX, brigadier de maréchaussée³³³, Jean Baptiste Charles RIGAULT et Antoine GALLAND, cavaliers de maréchaussée, et le marguillier, Claude MOREAU.

³²⁹ Baptême le 21/12/1754 à Veigné : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1754-1755 - 6NUM6/266/019 - Vue 12.

³³⁰ Baptême le 19/11/1756 à Veigné : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1756 - 6NUM6/266/020 - Vue 6.

Sépulture le 07/10/1759 à Veigné : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1759-1760 - 6NUM6/266/023 - Vue 8.

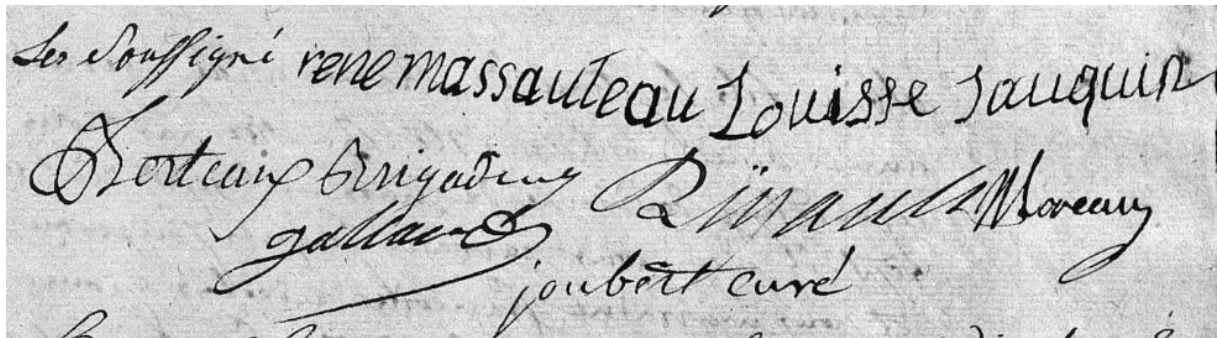
³³¹ Baptême le 28/01/1758 à Veigné : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1758- 6NUM6/266/022 - Vue 3.

Sépulture le 13/08/1774 à Tours Hôtel-Dieu : AD 37 - Sépultures, 1774 - 6NUM6/261/907 - Vue 8.

³³² Mariage le 19/02/1777 à Montbazou : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1777 - 6NUM6/154/044 - Vue 4

³³³ La ville de Montbazou, duché-pairie, est encore une place forte et héberge une garnison.

Nous les retrouvons parmi les soussignés ci-dessous. Ainsi que Louise SAULQUIN (353), la mère de René et René MASSOTEAU (176) lui-même, son père ne sait pas signer.

A photograph of a handwritten document in cursive script. The text is written in dark ink on a light-colored, slightly textured paper. The handwriting is somewhat slanted and fluid. The visible text includes "Les soussignés René Massoteau Louise Saulquin" followed by "Notaire Brigadier R. Moreau" and "Joubert curé".

Leur vie commune

Nous avons vu au chapitre précédent que le couple aura neuf enfants. Ils vivront à Montbazou.

René Pierre est meunier.

Au moment de son mariage, il est meunier au **Grand moulin de Ballan**. Il s'agit d'un **moulin-pendant** relié à la rive par une passerelle qui enjambe le Cher. Le moulin est dit pendant parce que sa roue est fixée sur un châssis suspendu sous l'arche du pont ; le tout coulisse au-dessus de l'eau par l'intermédiaire d'un cabestan ce qui permet d'élever ou d'abaisser la roue suivant la hauteur variable de la rivière. Ce type de construction était à la fois ingénieux mais aussi risqué car la destruction du moulin, que ce soit à cause d'un incendie ou d'une inondation, entraînait aussi la destruction du pont. De nos jours, le moulin-pendant de Ballan est l'un des derniers existant en France.

Son père décède en 1777, trois mois après le mariage de René Pierre. Celui-ci n'hérite pas de la roue du moulin achetée par son père en 1754 et ne semble pas reprendre le bail de l'autre roue au moulin des Avrins ; sans doute est-il trop jeune et pas assez argenté pour se le permettre. Il vient tout juste de se marier.

En 1778, au moment du baptême de sa fille Marie, René Pierre est **valet de meunier**. Il travaille donc pour le compte d'un autre meunier.

En 1780, à la date du baptême de son fils René Antoine, il est présenté par le vicaire comme **garçon de meunier**. Ce terme désigne aussi bien l'apprenti que le gardien de moulin. Etant donné qu'il a vingt-neuf ans, nous pouvons supposer qu'il travaille pour un meunier.

En 1781-1782, nous avons vu que nous ne savions pas où le couple résidait. René est peut-être allé travailler dans un moulin dans une autre paroisse.

En 1783 et jusqu'à son décès il sera présenté comme **meunier** mais sans précision, demeurant dans la paroisse de Montbazou. L'étude des actes notariés ne nous a pas permis à ce jour de trouver de baux à ferme de moulin le concernant.

René Pierre³³⁴ décède à l'âge de cinquante et un ans, le 14 pluviôse an 11 et son épouse Marguerite³³⁵ deux ans plus tard le 27 brumaire an 13 à Montbazou.

³³⁴ Décès le 03/02/1803 à Montbazou : AD 37 - NMD, an XI-1817 - 6NUM8/154/008 - Vue 29.

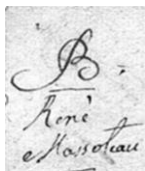
³³⁵ Décès le 18/11/1804 à Montbazou : AD 37 - NMD, an XI-1817 - 6NUM8/154/008 - Vue 77.

Chapitre 3 – René MASSOTEAU (352) et Louise SAULQUIN (353)

I – René MASSOTEAU (352)

Sa naissance

René naît³³⁶ le 5 juin 1704 à Veigné.



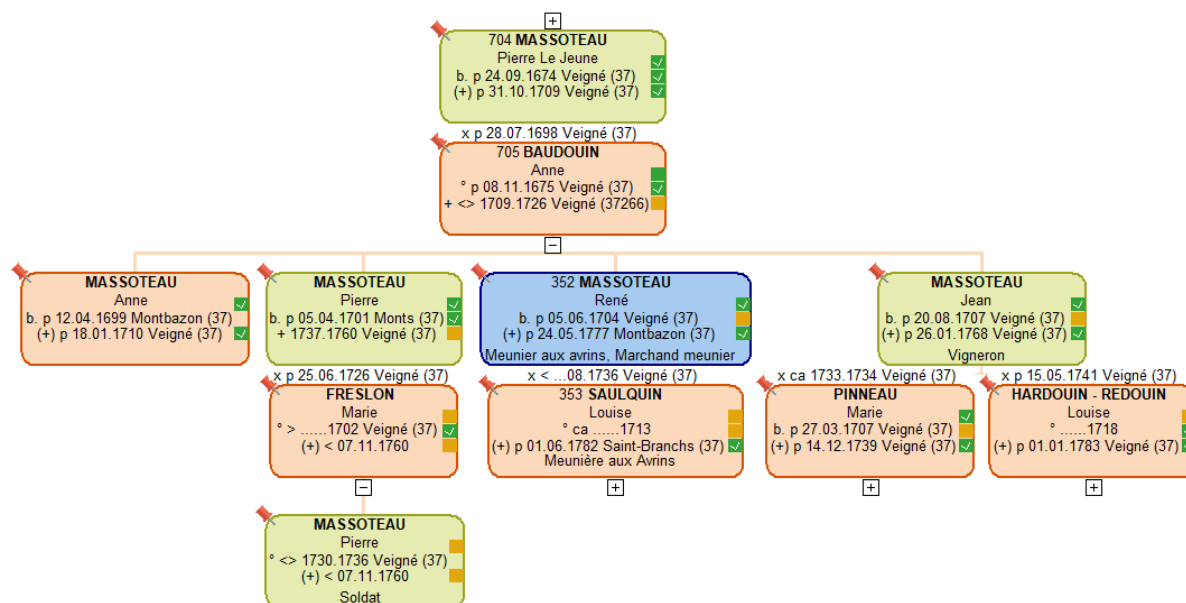
« René fils de Pierre Massoteau le j[eun]e et de Anne Baudouin sa f[emm]e nay du cinq[uiem]e juin, a été batizé le six et eu pour parain Nicolas Jahan et pour maraine Marie Baudouin, tous de cette p[aroi]sse.

Auger p[rest]re curé »

Ses parents

Son père **Pierre MASSOTEAU (704)** est dit le jeune pour le distinguer d'un contemporain, peut-être **Pierre (1440)**, vigneron qui épouse³³⁷ **Simone BOURGEAU (1141)** en 1687 à Veigné, ancêtres de Louise MASSOTEAU (45). En effet, les deux Pierre MASSOTEAU vivent à Veigné.

Sa mère **Anne BAUDOUIN (705)** est fille de meunier³³⁸.



Ses frères et sœur

René a eu deux frères et une sœur, son père est décédé à l'âge de trente-cinq ans, et sa mère ne s'est a priori pas remariée.

- **Anne³³⁹**, naît le 12 avril 1669 à Montbazon.

Elle mourra à l'âge de dix ans à Veigné. Ses parents ont déménagé entre temps.

³³⁶ Baptême le 05/06/1704 à Veigné : AD 37 - Collection communale. BMS, 1700-1716 - 6NUM7/266/005 - IMG 87.

³³⁷ Mariage le 02/07/1687 à Veigné : AD 37 - Collection communale. BMS, 1682-1691 - 6NUM7/266/003 - Vue 51.

³³⁸ Nous étudierons le couple Pierre MASSOTEAU et Anne BAUDOUIN au chapitre suivant.

³³⁹ Baptême le 12/04/1699 à Montbazon : AD 37 - Collection communale. BMS, 1681-1700 - 6NUM7/154/007 - Vue 151.

Le prêtre se méprend-t'il sur le prénom de la mère (Vicente est le prénom de la mère d'Anne) ou est-ce un prénom d'usage ? Sépulture le 18/01/1710 à Veigné : AD 37 - Collection communale. BMS, 1700-1716 - 6NUM7/266/005 - Vue 172.

- **Pierre** est né à Monts³⁴⁰ le 5 avril 1701. Il se maria³⁴¹ à Veigné, le 25 juin 1726, avec **Marie FRESLON**³⁴², fille de Gatien et de Marie BERTIER mariés à Veigné le 27 juin 1702.

Le couple Pierre et Marie FRESLON a eu au moins un fils, **Pierre**, né probablement entre 1730 et 1736, dans le laps de temps correspondant aux lacunes des registres paroissiaux de Veigné.

Nous savons que ce fils, Pierre, était soldat et qu'il est décédé avant le 7 novembre 1760, date d'un acte notarié de partage de son héritage³⁴³ entre : « *René Massoteau meusnier demeurant paroisse de Montbazon et Jean Massoteau, vigneron demeurant paroisse de Veigné, héritiers de défunt Pierre Massoteau, vivant soldat, leur neveu.* » Il s'agit de René MASSOTEAU (352) et de Pierre MASSOTEAU, ses deux oncles.

Grâce à cet acte trouvé en dépouillant systématiquement les archives notariales de la période des années lacunaires des registres paroissiaux de Veigné, nous récoltons plusieurs informations.

Méthodologie :
combler les lacunes
des registres
paroissiaux par les
actes notariés.

1) Nous avons **confirmation des liens de parenté** entre les trois frères, Pierre, René et Jean et de l'identité de leurs parents (en l'absence de l'acte de mariage de René (352), nous pouvions avoir un doute), hypothèse que nous avons par ailleurs posée grâce aux liens de parenté décrits dans d'autres actes paroissiaux.

2) Nous pouvons en conclure que les **parents**³⁴⁴ du jeune soldat sont **décédés** avant 1760, puisque les héritiers sont ses oncles et qu'il n'a a priori pas d'autres frères et sœurs vivants. Les parents sont probablement décédés depuis quelques temps car les biens ne semblent pas avoir été entretenus. Ils sont constitués « *d'une chambre de maison en mauvais état* », de « *fondis et mazures* », « *de vigne mal plantée* » ...

3) Le descriptif des biens immeubles nous fait supposer, qu'il s'agit **d'héritages** venant des parents du soldat et vraisemblablement de ses **grands-parents Pierre MASSOTEAU (704) et Anne BAUDOUIN (705)**.

En effet, les terres sont toutes mitoyennes avec des propriétés de René (352) et de son frère Jean. Y compris « *une chambre de maison en mauvais état, à cheminée, four dedans, grenier en comble dessus, couvert de paille, cour devant, située au vilage et fresche de Tartifume, paroisse de Veigné, joignant de trois quart aud[it] René Massoteau et d'autre part par le devant au chemin dud[it] vilage.* »

« *Plus la place fondis d'une mazure et écurie et un petit jardin à côté et au bout, cour devant led[it] fondis, situés aud[it] vilage et fresche, joignant le tout d'une part du midi à la cour ci-dessus et aud[it] René Massoteau, d'autre part du nord au chemin de la Tortinière à Veigné, d'autre part à Etienne Massoteau et d'autre part du couchant aud[it] René Massoteau.* »

³⁴⁰ Baptême le 05/04/1701 à Monts : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1701 - 6NUM6/159/010 - Vue 4.

³⁴¹ Mariage le 25/06/1726 à Veigné : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1726 - 6NUM6/266/003 - Vue 5.

³⁴² Nous n'avons pas trouvé à ce jour son baptême. Mariage de ses parents le 27/06/1702 à Veigné : AD 37 - Vue 54.

³⁴³ Partage immobilier entre René et Jean MASSOTEAU, le 7 novembre 1760 - AD 37 - Me CROUZILLEAU, notaire du duché pairie de Montbazon - 3E16/199.

³⁴⁴ Nous n'avons pas trouvé leur acte de décès dans les paroisses autour de Veigné.

« Plus cinq chainées et demi de chanvri³⁴⁵ situés aud[it] vilage et fresche, joignant d'un long du levant, à Georges Massoteau et Nicolas Sergent, d'autre long du couchant aud[it] Sergent, d'un bout du midi à Pierre Serrault, d'autre bout à la cour commune dud[it] vilage. [...]

Plus vingt deux chainées moitié de quarante quatre chainées ou environ de terre et fresche situés près le vilage et en lad. fresche de Tartifume, ce lot la Rive y aiant un recoude joignant d'un long du midi aux hoirs Jean Massoteau [...]»

4) Nous voyons avec ces extraits du partage que nous nous situons dans des terres appartenant aux MASSOTEAU, or Georges, Etienne et Jean ne sont pas rattachés à notre branche de meuniers. Ce sont des laboureurs, vigneron de Veigné du village de Tartifume. Sans nous donner toutes les réponses, cette information nous donne matière à poursuivre, plus tard, les recherches en étudiant d'autres actes notariés récoltés dans ces années-là, concernant ces familles. Peut-être parviendrons-nous à rattacher ces différentes branches.

Pour conclure sur cet acte de partage, nous apprenons que les immeubles sont constitués de deux lots estimés chacun à quarante livres tournois : *« les parties ont trouvé les lots justes et égaux de pareille valeur [...] et avant de les tirer au sort, elles ont convenues de la garantie de l'un à l'autre telle qu'elle est due entre copartageants, que les dettes et rentes seigneuriales dues jusqu'à ce jour seront acquittés en commun ensemble [...].*

Les parties *« auront droit de communauté aux passages, pacages et autres communautés desdits lieux, se souffriront aller et venir réciproquement sur leurs dits héritages pour la culture d'iceux dans les tems et saisons convenables sans leur faire tort ni damage, acquitteront à l'avenir les cens, rentes et devoirs seigneuriaux et féodaux dus par lesdits héritages et ce chacun pour son lot, et à ces charges et conditions, elles nous ont requis de leur faire tirer au sort lesdits lots ».*

Tirage au sort décrit en détail par le notaire : *« et pour ce faire avons coupés d'une même forme et manière deux petits morceaux de papier sur lesquels avons écrit premier lot et sur l'autre second lot, lesquels nous avons rollés et pliés d'une même figure et ensuite mis dans notre chapeau, et après les avoir bien remués et brouillés, nous les avons présentés auxdites parties scavoit aud[it] Jean Massoteau comme le plus jeune qui a tiré celui sur lequel est inscrit second lot, ensuite aud[it] René Massoteau qui a pris celui sur lequel est écrit premier lot. Duquel sort ils se sont trouvés respectivement contents dont acte et les avons jugés de leur contentement, au moien de quoi avons fait clos et acté le présent partage aud[it] vilage de Tartifume, maison desd[its] partageants [...] »*

Mais revenons à la fratrie :

- **Jean** le frère cadet de René (352) naît le 20 août 1707 à Veigné³⁴⁶. Il sera vigneron et se mariera³⁴⁷ avec Marie PINEAU³⁴⁸ puis en secondes noces³⁴⁹ avec Louise HARDOUIN³⁵⁰ ou REDOUIN (selon la prononciation), le 15 mai 1741 à Veigné.

³⁴⁵ Terre plantée de chanvre.

³⁴⁶ Baptême le 05/06/1704 à Veigné : AD 37 - Collection communale. BMS, 1700-1716 - 6NUM7/266/005 - Vue 87.
Sépulture le 26/01/1768 à Veigné : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1768 - 6NUM6/266/029 - Vue 2.

³⁴⁷ Mariage probable à Veigné, pendant la période lacunaire.

³⁴⁸ Baptême le 27/03/1707 à Veigné : AD 37 - Collection communale. BMS, 1700-1716 - 6NUM7/266/005 - Vue 128.
Sépulture le 14/12/1739 à Veigné : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1739-avril 1740 - 6NUM6/266/007 - Vue 9.

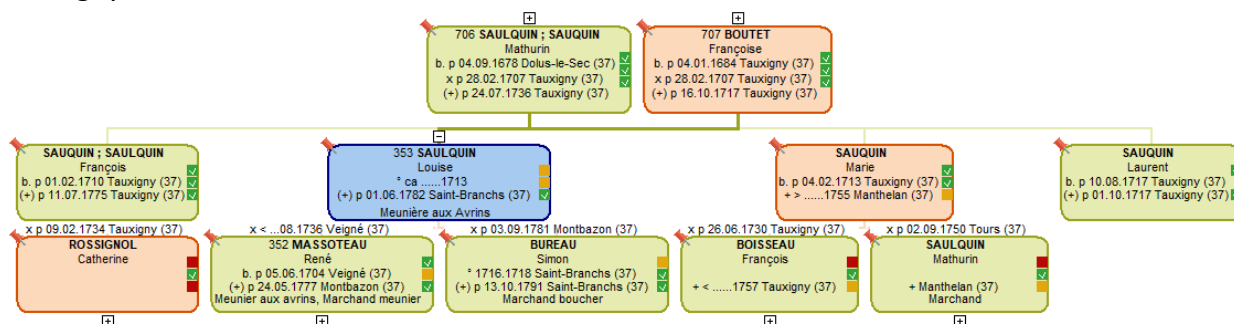
³⁴⁹ Mariage le 15/05/1741 à Veigné : AD 37 - Collection du greffe. BMS, avril 1740-1741 - 6NUM6/266/008 - Vue 9.

³⁵⁰ Sépulture le 01/01/1783 à Veigné : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1783 - 6NUM6/266/044 - Vue 3.

II – Louise SAULQUIN (353)

Sa naissance

Nous ne savons pas avec exactitude quand est née Louise SAULQUIN³⁵¹. Son âge mentionné à plusieurs reprises nous fait supposer qu'elle est née vers 1713. C'est d'autant plus surprenant que nous avons les dates et actes de baptêmes de ses frères et sœurs tous baptisés à Tauxigny...

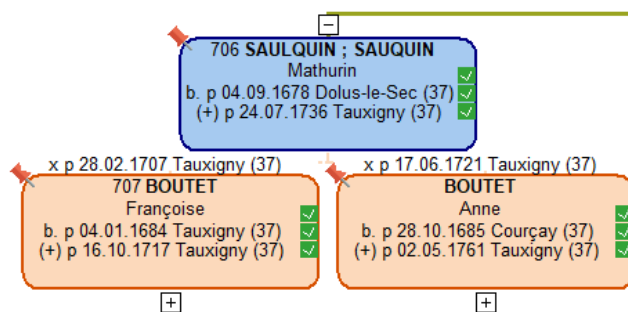


Ses parents

Louise est la fille de **Mathurin SAULQUIN (706)**, écrit aussi SAUQUIN, SOQUIN, et SOQUETTE pour les filles. Mathurin est né³⁵² à Dolus-le-Sec, paroisse située près de Loches.

Il épouse le 28 février 1707 à Tauxigny³⁵³, paroisse voisine, **Françoise BOUTET (707)**³⁵⁴ la mère de Louise. Cette dernière décédera le 16 octobre 1717³⁵⁵, quelques jours après le décès de son bébé dernier-né Laurent.

Mathurin épouse en secondes nocés³⁵⁶ le 17 juin 1721, **Anne BOUTET**³⁵⁷ originaire de Courçay, paroisse mitoyenne de Tauxigny, sans qu'aucun lien de parenté ne soit à ce jour établi entre les deux épouses qui sont du même âge. Anne était veuve en premières nocés de Martin ROSSIGNOL.



Mathurin décède³⁵⁸ le 24 juillet 1736 à Tauxigny. Il aura eu huit enfants, tous nés à Tauxigny et Saint-Bauld, sauf peut-être Louise (353).

³⁵¹ Son baptême ne se trouve pas sur les registres de Tauxigny, ni de Dolus-le-Sec, ni de Veigné, ni de Montbazon...

³⁵² Baptême le 04/09/1678 à Dolus-le-Sec : AD 37 - Collection communale. BMS, 1668-1679 - 6NUM7/097/003 - Vue 103.

³⁵³ Mariage le 28/02/1707 à Tauxigny : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1706-1707 - 6NUM6/254/021 - Vue 13.

³⁵⁴ Baptême le 04/01/1684 à Tauxigny : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1684 - 6NUM6/254/004 - Vue 2.

³⁵⁵ Sépulture le 16/10/1717 à Tauxigny : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1716-1719 - 6NUM6/254/025 - Vue 11.

³⁵⁶ Mariage le 17/06/1721 à Tauxigny : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1720-1721 - 6NUM6/254/026 - Vues 12 & 13.

³⁵⁷ Baptême le 28/10/1685 à Courçay : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1685 - 6NUM6/085/004 - Vue 4.

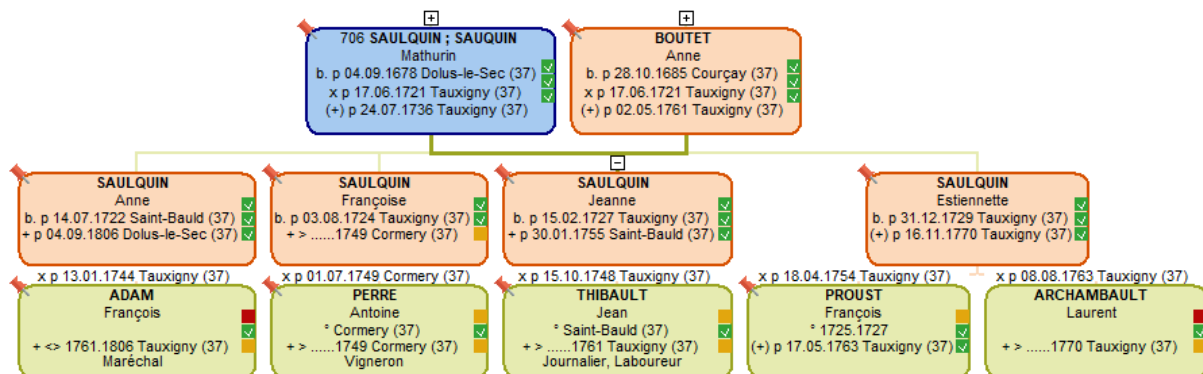
Sépulture le 02/05/1761 à Tauxigny : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1761 - 6NUM6/254/057 - Vue 12.

³⁵⁸ Sépulture le 24/07/1736 à Tauxigny : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1736 - 6NUM6/254/032 - Vue 9.

Ses frères et sœurs germains

- **François**³⁵⁹ est baptisé le 1^{er} février 1710. Il épousera Catherine ROSSIGNOL le 9 février 1734³⁶⁰. Ils vivront à Tauxigny.
- **Marie**³⁶¹ est baptisée le 4 février 1713. Elle épousera en premières noces³⁶² François BOISSEAU ; et en secondes noces³⁶³, à Tours, Mathurin SAULQUIN, son cousin germain après obtention de la dispense de Cour de Rome de degré de parenté fulminée le 2 février au siège de l'officialité (les dispenses n'ont pas été conservées en Indre-et-Loire).
- **Laurent**³⁶⁴ est baptisé le 10 août 1717 et meurt à l'âge de 7 semaines. Sa mère décèdera six jours plus tard.

Ses sœurs consanguines



- **Anne**³⁶⁵ est baptisée le 14 juillet 1722 à Saint-Bauld. Elle épousera³⁶⁶ François ADAM.
- **Françoise**³⁶⁷ est baptisée le 3 août 1724. Elle épousera³⁶⁸ Antoine PERRE à Cormery.
- **Jeanne**³⁶⁹ est baptisée le 15 février 1727 à Tauxigny. Elle épousera³⁷⁰ Jean THIBAULT.
- **Estienne**³⁷¹ est baptisée le 31 décembre 1729. Elle épousera³⁷² en premières noces, François PROUST³⁷³ qui « meurt subitement » âgé de trente-sept ans. Elle se remarie³⁷⁴ avec Laurent ARCHAMBAULT, le 8 août 1763, lui-même veuf de Anne PETITBON.

³⁵⁹ Baptême le 01/02/1710 à Tauxigny : AD 37 - BMS, 1710-1711 - 6NUM6/254/023 - Vue 3.

Sépulture le 11/07/1775 à Tauxigny : AD 37 - BMS, 1775 - 6NUM6/254/071 - Vue 17.

³⁶⁰ Mariage le 09/02/1734 à Tauxigny : AD 37 - BMS, 1732-1735 - 6NUM6/254/031 - Vue 16.

³⁶¹ Baptême le 04/02/1713 à Tauxigny : AD 37 - BMS, 1712-1715 - 6NUM6/254/024 - Vue 6.

³⁶² Mariage le 26/06/1730 à Tauxigny : AD 37 - BMS, 1729-1731 - 6NUM6/254/030 - Vue 13.

³⁶³ Mariage le 02/09/1750 à Tours, Paroisse St-Pierre-du-Chardonnet : AD 37 - BMS, 1750 - 6NUM6/261/450 - Vue 5.

³⁶⁴ Baptême le 10/08/1717 à Tauxigny : AD 37 - BMS, 1716-1719 - 6NUM6/254/025 - Vue 10.

Sépulture le 01/10/1717 à Tauxigny : AD 37 - BMS, 1716-1719 - 6NUM6/254/025 - Vue 11.

³⁶⁵ Baptême le 14/07/1722 à Saint-Bauld : AD 37 - Collection communale BMS, 1593-1749 - 6NUM7/209/003 - Vue 211.

Sépulture le 04/09/1806 à Dolus-le-Sec : AD 37 - NMD, an XI-1836 - 6NUM8/097/026 - Vues 69 & 70.

³⁶⁶ Mariage le 13/01/1744 à Tauxigny : AD 37 - BMS, 1744 - 6NUM6/254/040 - Vue 4.

³⁶⁷ Baptême le 03/08/1724 à Tauxigny : AD 37 - BMS, 1722-1724 - 6NUM6/254/027 - Vue 20.

³⁶⁸ Mariage le 01/07/1749 à Cormery : AD 37 - Collection du greffe, BMS, avril 1735-1752 - 6NUM6/083/003 - Vue 192.

³⁶⁹ Baptême le 15/02/1727 à Tauxigny : AD 37 - BMS, 1726-1728 - 6NUM6/254/029 - Vue 10.

Sépulture le 30/01/1755 à Saint-Bauld : AD 37 - Collection du greffe, BMS, 1755 - 6NUM6/209/022 - Vue 2.

³⁷⁰ Mariage le 15/10/1748 à Tauxigny : AD 37 - BMS, 1748-1750 - 6NUM6/254/044 - Vues 11 & 12.

³⁷¹ Baptême le 31/12/1729 à Tauxigny : AD 37 - BMS, 1729-1731 - 6NUM6/254/030 - Vue 10.

Sépulture le 16/11/1770 à Tauxigny : AD 37 - BMS, 1770 - 6NUM6/254/066 - Vue 15.

³⁷² Mariage le 18/04/1754 à Tauxigny : AD 37 - BMS, 1754 - 6NUM6/254/050 - Vue 5.

³⁷³ Sépulture le 17/05/1763 à Tauxigny : AD 37 - BMS, 1763 - 6NUM6/254/059 - Vue 9.

³⁷⁴ Mariage le 08/08/1763 à Tauxigny : AD 37 - BMS, 1763 - 6NUM6/254/059 - Vue 14.

III – Leur mariage

René et Louise se marient **vers 1736** ou un peu avant, à **Veigné**. C'est-à-dire dans le laps de temps où nous ne possédons pas de registres paroissiaux³⁷⁵. Nous avons cherché un éventuel contrat de mariage mais sans succès ce qui n'est guère surprenant car ce n'était pas une pratique répandue dans la région.

Etant donné l'âge supposé de Louise en 1736 (23-24 ans environ), la naissance de Louis leur premier enfant connu (en avril 1737) et le fait que le couple signe un premier bail de moulin en 1738, leur mariage vers 1736 semble plausible.

IV – Meuniers aux moulins des Avrins

René signe son premier bail à ferme du moulin des « Averins » le 26 août 1738³⁷⁶. A noter qu'il ne prend pas le bail solidairement avec sa femme Louise contrairement à tous ceux qu'il signera par la suite.

« Jean BRISSET, sergent du duché pairye de Montbazon et de la chastelenye et prevosté de St Brans et Marye BRISSET veuve de Pierre GEORGET vivant marchand meusnier demeurant au lieu des Averins p[aroi]sse de Montbazon » baillent à ferme :

« une des roues du moullin des Averins, c'est-à-dire la mellière joignant le moullin de la demoiselle Delafosse, avec ses tournans, virans et ustancille dud[it] moullin, ille et illeaux en dépendent ». Rappelons que le moulin a été partagé entre les trois héritiers de René DELAFOSSE ancien propriétaire et que chacun d'eux possède une roue.

Le bail comprend aussi bâtiments et terres :

*« plus **une des chambre** où demeure quand à présent lad[ite] v[eu]ve Georget avec le grenier au dessus de la chambre qu'occupe led[it] Brisset ;*

*Plus une **grange et escurye** devant les bastiments des bailleurs avec la place devant lad[ite] grange et escurye, pour **mestre les fumiers** ;*

*Une **cave en roch**³⁷⁷ joignant et sous les taillis cy après, quy est la grande cave **fermant à clef** ;*

*Plus le **bois taillis** quy est derrière la grange cy-dessus et au dessus de lad[ite] cave ;*

*Plus le **jardin** proche lad[ite] chambre de maison ;*

*Plus six chaisnée de **pré** en pointe aud[it] Lieu compris les **arbres truisseaux**³⁷⁸ qu'y sont».*

Les propriétaires partagent en deux les prés situés autour du moulin, des vignes et terres labourables au village de Sardelle, s'en réservant la moitié. La veuve conserve aussi, la chambre où habite actuellement son frère qui « sera tenu de déloger dans la Toussaint prochain », la petite cave, l'autre moitié du jardin, « la moityé du chanvery³⁷⁹ » et « la moityé de la vigne et terre dépendent dud[it] moulin ».

Le bail de neuf années commence à la **Toussaint 1738** et se finira à la **Toussaint 1747**. Il précise les charges, clauses et conditions : René devra « *moudre pour les bailleurs tout le bled quy leur conviendra pour leur mesnage, frans du droit de moulage [...], entretenir la charge d'un cheval au cas qu'il aye un cheval* »

Méthodologie :
baux, prisées et ventes de moulins reflètent les conditions de vie des meuniers.

³⁷⁵ La période mars 1727-1736 est lacunaire à Veigné dans la collection du greffe et dans la collection communale.

³⁷⁶ AD 37 - Bail à ferme du moulin de BRISSET à René MASSOTTEAU, 26 août 1738 - M^e PETIT notaire à Montbazon - 3E16/365.

³⁷⁷ Les caves troglodytiques sont très fréquentes dans les coteaux de tuffeau.

³⁷⁸ En vieux parler tourangeau, désigne les arbres qu'on « treusse » périodiquement : saules, ormeaux ou peupliers dont on coupe les rameaux.

³⁷⁹ Parcelle où l'on cultive le chanvre, culture largement pratiquée sur les bords de l'Indre et du Cher en Touraine.

René MASSOTEAU s'oblige en « *bon père de famille* » à entretenir le moulin dont une prisee³⁸⁰ a été faite par le précédent fermier, **Pierre BAUDOUIN** (le cousin germain de René).

Ce dernier avait signé avec sa femme Marie DUPUY, un bail de neuf années le 18 décembre 1737³⁸¹ et fait faire un « *prisage du moulin* » par deux experts qui ont mesuré, prisé, estimé toutes les parties techniques du moulin : « *la meulle a de présent huit pouce et demy estimé avec son sercle de fers, sept livres dix sols le pouce, revenant à la somme de soixante quatre livres [...]* mais aussi « *le moulage, le rouet avec sa fusée, la roue, l'arbre* » et encore toutes les ferrures, « *l'anneau de la meulle dormante, la barre à lever la meulle* ». A la fin du bail, le meunier doit rendre des comptes aux propriétaires sur l'état du moulin : cette estimation sert de référence.



Meulle détail. Photo JL Delwarte

Pour ce faire, il est convenu que René emploie une partie du fermage annuel dû aux BRISSET, pour les réparations du moulin et des dépendances soit cinquante-deux livres, et « *d'en rapporter quittance à la fin du présent bail* ».

Le fermage annuel est à payer en argent et en nature : « **cent dix livres et deux canars et un quarteron d'anguille**³⁸² ».

Les modalités de paiement sont les suivantes : la somme est à payer de « *trois mois en trois mois* », pour partie (quarante-huit livres) à monsieur le **curé de la paroisse d'Esvres** pour **paiement d'une rente** attachée au moulin et ses dépendances. Le surplus étant pour les bailleurs mais employés aux réparations du moulin et dépendances. Et les dix livres restantes sont pour le sieur Brisset pour « *payer le loyer de la maison qu'il est tenu de louer pour se loger, attendu qu'il quitte la maison où il demeure* ».

En outre, René doit rembourser Pierre BAUDOUIN du montant de cent cinquante livres qu'il avait dû payer pour les anciens arrérages de rente qui étaient dus au curé d'Esvres.

Les deux canards sont pour le curé et les anguilles pour les bailleurs.

Le 22 décembre 1750, le couple signe solidairement un second bail³⁸³ avec les BRISSET qui commence rétroactivement à la Toussaint 1747. Sa teneur est sensiblement la même.

Il est bien précisé que les preneurs devront « *paier les cens, rentes*³⁸⁴ *et devoirs seigneuriaux et féodaux dont lesd[ites] choses peuvent être chargés et d'entretenir la battée dépendant dud[it] moulin, de limandages et lissages tous les ans à leurs frais et dépens* ».

Ils intègrent une nouvelle obligation, celle « *de souffrir le bailleur faire son vin lors des vendanges en leur pressoir, le tout sans diminution du prix de la ferme.* » Les BRISSET réservent en plus, deux têtes de saules et leur trissures ; et des paiements en nature : fournir « *un quarteron de perches desd[ites] saules lors des truissures* » et « *le jour des Rois, une fouasse d'un boisseau de fleur, pétrie au beurre par chacun an du présent bail* ».



³⁸⁰ AD 37 - Prisage du moulin BRISSET à Pierre BAUDOUIN, 30/12/ 1737 - M^e PETIT notaire à Montbazou - 3E16/364.

³⁸¹ AD 37 - Bail à ferme du moulin BRISSET à Pierre BAUDOUIN, 18/12/1737 - M^e PETIT notaire à Montbazou - 3E16/364.

Bail qu'il résilie le 26/08/1738 (même cote), pour devenir meunier à Monts. A la même date, René MASSOTEAU signe le bail.

³⁸² Un quart'ron tourangeau équivaut selon les endroits à 20, 25 ou 32 unités.

³⁸³ Bail du moulin BRISSET à René MASSOTEAU et sa femme, 22/12/1750, M^e CROUZILLEAU notaire à Montbazou - 3E16/197.

³⁸⁴ « Aux sieurs curés, vicaire et chapelain de la paroisse d'Esvres ».

Finalement le **29 mars 1752**³⁸⁵, **René et Louise achètent au sieur BRISSET et à sa sœur, la roue et ses dépendances** cette fois sans aucune réserve.

Nous en apprenons alors un peu plus sur le moulin et les bâtiments :

Le « *moulin avec ses tournants, virants et ustanciles* » est « *composé de son bastiment couvert d'ardoise meubles et moulages, sans aucunes réserve, située sur la rivière d'Indre* ».

Il s'agit de la roue située au centre : « *joignant d'une part au **bastiment et moulin de Louis Le Cocq**, marchand grenetier à Tours à cause de son épouse*³⁸⁶, d'autre part, **au moulin de Thais**³⁸⁷ appartenant à **Etienne Robineau meusnier** et des deux longs à la rivière. »

Le logement n'est plus partagé avec les BRISSET ce qui est nécessaire car ils ont désormais quatre enfants et logent un domestique³⁸⁸ : « *Plus un corps de logis situé audit lieu des Avrins, composé de deux chambres basse à cheminée, grenier à comble dessus, couvert de thuille* ».

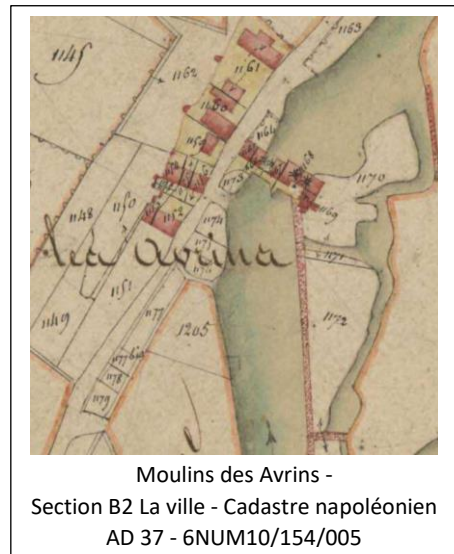
Alors que le moulin est placé en travers de la rivière, la maison et les bâtiments sont situés de l'autre côté du chemin, le long du coteau de la forteresse, orientés comme le moulin : « *joignant par le devant au chemin allant à Veigné à Saint-Branc, d'un long à la cour de ladite maison, d'autre long par le derrière à la cour commune de Thais, d'autre bout au rocq.* »

« *Plus, un autre bastiment servant d'écurie et grange [...] joignant d'un long à lad. cour, d'autre long à une taillis dépendante dud. moulin, d'un bout par le devant aud. chemin et d'autre bout au rocq. Plus une cave [...] sous le roch qui a son ouverture devant la cour dudit logis.* »

Ils achètent aussi le jardin et des prés (inondables) situés sur les îlots autour du moulin, la chenevraie, des îles et îlots plantés de saules, un bois taillis et des friches près de Bazonneau (plus bas en descendant le chemin) et des terres plantées en vigne au lieu-dit de Sardelle.

Ces terrains ne sont pas propices à la culture du blé d'où probablement l'acquisition de terres à Tartifume sur Veigné, qu'ils feront plus tard en 1767³⁸⁹.

Héritage médiéval, le moulin et ses dépendances sont grevés d'obligations : « *Tous lesdits heritton dépendants dudit moulin, et généralement tout ce qui en dépent, sans en rien réserver, retenir, estant les dites choses **aux fiefs et seigneurie de Montbazon, Thorigny et prieuré de Veigné, chargés un jour des onérères, devoirs dues et acoutumés être payés, tant en grains, volailles, argent qu'autrement de quelques espèces et quantité que ce puisse estre, et tel que le tout peut estre dû, que lesdits preneurs payeront et acquiteront à l'avenir rendus franc et quite des dits devoirs et rente du passé jusqu'au dernier terme*** ».



³⁸⁵ AD 37 - Vente moulin BRISSET à René MASSOTEAU & sa femme, 29/03/1752 - M^e FARE notaire à Montbazon - 3E16/213.

³⁸⁶ Catherine DANGER est la nièce et héritière de Françoise DELAFOSSE.

³⁸⁷ Thais, ancien fief commune de Sorigny, le Petit Thais relevait du château de Montbazon. Selon un aveu rendu à l'archevêque de Tours en 1358, le seigneur Jehan de Thais possédait un moulin à Montbazon : « *le droit que j'ay de contraindre mes hommes estagiers à venir moudre à mon moulin de Montbazon* » - cf. Dict. d'I. et L. CARRÉ de BUSSEROLLE.

³⁸⁸ AD 37 - Obligation de 36,16 livres dues par René MASSOTEAU à François DORÇAY son domestique pour restant de gages de 1743, à régler pour moitié à la Saint-Jean-Baptiste et l'autre à Noël, 03/03/1744 - M^e ROYER, notaire à Veigné - 3E16/76.

³⁸⁹ AD 37 - Acquêt fait par René MASSOTEAU de Jeanne MASSOTEAU, 24/06/1767 - M^e CROUZILLEAU notaire à Montbazon - 3E16/200. Jeanne est de la branche de Louise MASSOTEAU (45) : petite-nièce de Pierre (1440).

Par conséquent, au prix de vente de cent quarante livres, s'ajoutent « *les onérères, arrérages des rentes foncières quy sont dûes spécialement sur le dit moulin et dépendances* ».

Les quarante-huit livres par an à payer à la cure d'Esvres « à chacun jour de Noël et Saint-Jean-Baptiste » mais aussi « *à la dame veuve Chavanne quinze livres aussy par an* ».

Les vendeurs n'oublient pas d'ajouter que « *lesdits acquéreurs feront moudre les grains des dits Brisset et sa sœur pour leurs maisons et mesnages sans en prendre aucun droit de moullage ny mouturages quelconques, et au cas de décès dudit sieur Brisset, son épouse aura le mesme droit et faculté de ne rien payer, ny estre tenue à aucun droit de mouturage* ».

Enfin, René et Louise s'engagent à **entretenir et maintenir en bon état le moulin, gage du bon paiement des rentes** : « *s'obligent lesdits acquéreurs entretenir tous cesdits lieux, de réparations et de les mettre en bon estat afin que lesdites rentes y puisse aisément estre perçue et d'en jouir en bon père de famille* ».

Nous constatons en lisant le procès-verbal³⁹⁰ de « *visites et reconnaissance des états actuels des réparations urgente qu'il convient faire audit moulin, maison et grange et autre bâtiment* » rendus par les experts, maçon, charpentier et couvreur, que les **travaux à faire sont importants** (listés sur quatre feuillets du notaire) en particulier dans la maison d'habitation et bâtiments occupés par les BRISSET : « *refaire à neuf une toise de massonnerie, [...] refaire la place de chambre, [...] recharger au deux plancher, [...] rendre à chaux et à sable, [...] refaire à neuf des deux costés la grange, [...] au moulin, refaire sa caustière de porte, [...] Dans le tout de la couverture dud. bastiment il fault quinze toises de couverture en thuille, [...] au toit à porc il convient refaire une ferrure convenable, [...] remettre un morseaux de barde de six pieds de long pour estre le festage, rétablir la couverture de laditte grange et écurie et faire employée un cent de paille...* » ;

Et au moulin : « *il convient au pêcherie & audit moulin, refaire un seuile, [...] refaire à neuf le chemin dudit moulin, [...] rétablir quarante toises de battée, [...] à la coupverture du moulin, il faut en rétablir à neuf, quatre toise et demye à ardoise, pour le faire il fault six cents ardoise, [...] refaire à neuf la fenestre y mettre tagez et un verrou neuf, [...] à la chambre où ledit Massoteau fait sa demeure, il fault mettre un manteau à la cheumné...* ».

Pourtant « *lesdits Massoteaux et sa femme, acquéreurs, désirents **prendre possession** des choses pour quoy il sont allée et venue au dedant dudit moulin, bastiments, de la maison, grange, et ils ont ouvert et fermé les porte d'iceux, en criant l'autemant qu'ils en prenaient posséance. Ensuite il sont aller pareillement sur et au dedans desdittes terres, vignes, isles, taillis et préz, jettant des mottes de terre, cassant et rompant des brains de sermant, bois, arrachant de l'herbe desd[its] préz, en criant autemant qu'ils en prenaient, pocsetion, saisine, réelles et actuelle et que au surplus, il ont fait plusieurs autres acte de vray possesseurs.* ».



Meule et son arbre de levage
- photo JL Delwarte

³⁹⁰ AD 37 - Procès-verbal des achats de René MASSOTEAU, 17/04/1752 - M^e FARE notaire à Montbazou - 3E16/213.

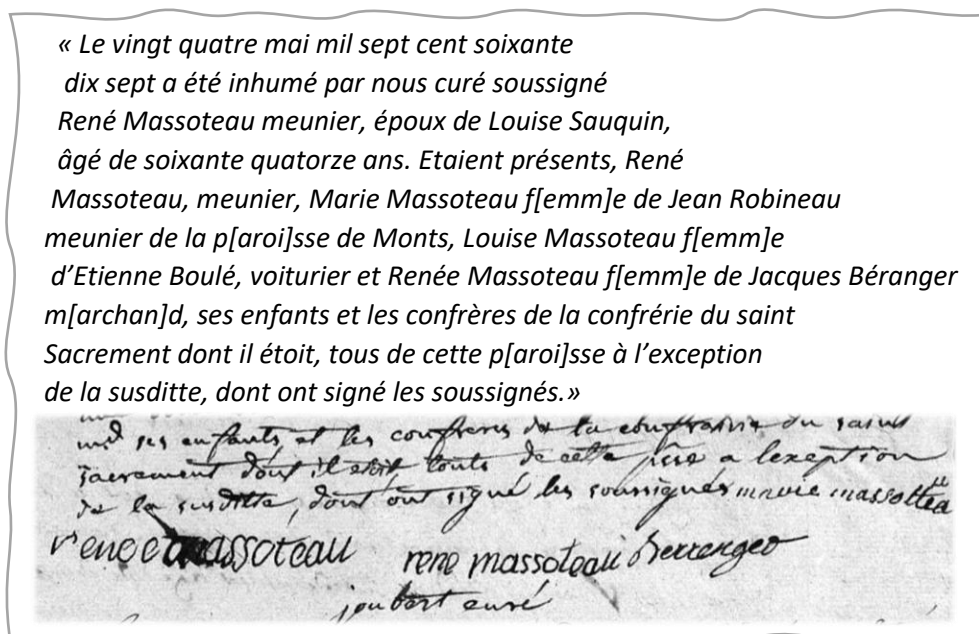
Le 18 avril 1752, René et sa femme prennent en bail à ferme de neuf ans, une seconde roue du moulin des Avrins : celle de Louis LECOQUE et de sa femme³⁹¹.

Il comprend la roue du moulin, le corps de logis, les grange et écurie, cave, cour, prés et îlots, bois taillis... lot très similaire à celui acheté par René et Louise ce qui est logique puisqu'il résulte au départ d'un partage d'un même bien.

Grevés des mêmes droits mais ce sont les propriétaires qui se chargent de reverser les rentes, René et Louise leur payant cent-vingt livres ainsi que « **le jour des Rois, une fouasse de la valeur d'un boisseau de bled froment, pétrie au beurre ou trois livres en argent pour la valeur, à l'option et choix des[its] bailleurs et un quarteron d'anguilles bonnes et remuables**³⁹² ».

René et Louise connaissent les biens³⁹³ parce qu'ils **en jouissent depuis 1747** : Jean ROBINEAU et Martine RICHARD sa femme, leur ont recédé le bail qu'ils avaient eux-mêmes renouvelés auprès de Françoise DELAFOSSE propriétaire, en 1743.

V – Le décès de René MASSOTEAU (354)



René est inhumé le 24 mai 1777, entouré de sa femme, de tous ses enfants et de ses confrères de la confrérie du Saint-Sacrement.

La confrérie du Saint-Sacrement

En série G 883³⁹⁴, il y a des extraits des procès-verbaux des visites pastorales faites par l'archevêque de Tours en 1671-1676 dans les paroisses de Veigné et de Montbazou, mais rien sur le XVIII^e siècle ni rien qui concerne leurs confréries. D'ailleurs, les sources traditionnelles manquent à ce sujet : disparition de la plupart des procès-verbaux de visites pastorales, des archives du séminaire et de l'officialité et rareté des testaments dans les archives notariales.

³⁹¹ Bail à ferme du moulin de Louis LECOQUE à René MASSOTEAU, 18/04/1752 - M^e FARE notaire à Montbazou - 3E16/213.

³⁹² Le meunier était aussi pêcheur, il gardait vivant le fruit de sa pêche dans un sentineau, sorte de cage en fer, ce qui lui permettait de livrer en une seule fois les anguilles, dans ce cas aux propriétaires du moulin.

³⁹³ Bail DELAFOSSE à ROBINEAU 8/10/1743 - M^e ROYER - 3E16/76 et cession 29/07/1747 - M^e CROUZILLEAU - 3E16/197.

³⁹⁴ Extraits des procès-verbaux de visites faites en 1671-1676 par l'archevêque de Tours, dans les paroisses de Montbazou et Veigné : AD 37 - Clergé séculier - G 883. (Liasse.) - 2 pièces, parchemin ; 149 pièces, papier. 1549-1778, Montbazou.

Cette mention dans le registre paroissial est un témoignage d'autant plus intéressant³⁹⁵.

L'appartenance à cette confrérie prouverait-elle la foi religieuse de René ?

Ce n'est pas certain. En effet, d'après Minois G.³⁹⁶ il semblerait que l'existence même de confréries religieuses ne constitue pas nécessairement un indice valable du sentiment religieux. Elles sont souvent anciennes, fondées au Moyen Age ou à la fin du XVI^e siècle, le plus souvent ce sont à l'origine des confréries professionnelles.

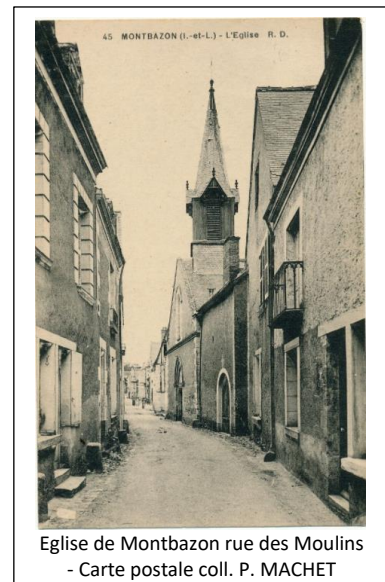
En Touraine, les confréries n'ont jamais été très nombreuses et semblent être localisées dans des villages viticoles comme dans le Blésois voisin³⁹⁷ souvent réduites à l'état de « boîtes³⁹⁸ ». Dans le diocèse de Tours, pourtant terre de saint Martin, la vie religieuse est modérée (les tourangeaux s'assurent surtout de pouvoir recevoir les sacrements de baptême et les derniers sacrements) et au XVIII^e siècle, très empreinte de jansénisme, la Touraine est alors atteinte par un certain affaiblissement de la pratique religieuse³⁹⁹. Brigitte MAILLARD⁴⁰⁰ estime qu'«*en 1789, le silence des cahiers de doléances sur les questions religieuses est peut-être significatif à cet égard*».

L'exposition du Saint-Sacrement est un moyen pour les curés d'amener les paroissiens à la communion. A noter que les confirmations ne se pratiquent pas régulièrement, l'archevêque ne venant en visite qu'environ tous les trente ans⁴⁰¹.

Pour les paysans, les processions sont des moments d'invoquer Dieu pour leurs récoltes.

Mais sont aussi l'occasion de fêtes que les archevêques ont bien du mal à maîtriser, ils estiment les processions trop longues et empreintes de « scandales, d'irrévérances et de dissipation ». Elles font perdre du temps et permettent trop facilement la fréquentation des cabarets.

Une ordonnance de mai 1777 limite leur durée à une heure et à quelques jours par an : la Saint-Marc, les rogations et le jour du saint patron. Brigitte MAILLARD précise qu'elle est « *l'aboutissement d'une procédure lancée en 1764 et expérimentée dans le doyenné de Montbazou à partir de 1772* ».



Eglise de Montbazou rue des Moulins
- Carte postale coll. P. MACHET

³⁹⁵ L'étude des registres paroissiaux et des archives de l'intendance pourrait pallier l'absence des archives utilisées traditionnellement pour étudier la vie religieuse. Des procès-verbaux pour l'élection des responsables de la confrérie ou des redditions de comptes pourraient se trouver dans les archives notariales mais nous n'en avons pas trouvé. En revanche, en l'absence d'inventaires sommaires pour les archives de la justice seigneuriale de Montbazou il serait trop aléatoire d'y faire une recherche, les répertoires ne donnant que des renseignements très secs.

³⁹⁶ MINOIS, G. (1983). Le réseau des confréries pieuses est-il un indice valable du sentiment religieux ? Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest. Tome 90, n° 2, p 333-348. En ligne <https://doi.org/10.3406/abpo.1983.4689> consulté le 13 février 2022.

³⁹⁷ Bouyssou Marc. (1991) Les confréries religieuses en Blaisois et Vendômois XVI^e-XVIII^e siècles. Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest. Tome 98, n° 1, p. 27-49. En ligne <https://doi.org/10.3406/abpo.1991.3376> consulté le 13 février 2022.

³⁹⁸ Selon B. MAILLARD, ce mot ne désigne pas un simple tronc destiné à recevoir des dons comme en Anjou mais plutôt l'organisme de gestion des biens qui ont été donnés à une confrérie pour assurer les fondations.

³⁹⁹ Echanges avec Brigitte MAILLARD, janvier 2022.

⁴⁰⁰ MAILLARD, B. Méthodes et pratiques pastorales dans les campagnes du diocèse de Tours au XIII^e siècle. Vivre en Touraine au XVIII^e siècle : voir bibliographie.

⁴⁰¹ Elles sont parfois consignées dans les registres paroissiaux.

La succession de René

Nous n'avons pas trouvé d'inventaire après décès, ni de partage entre héritiers, dans les archives notariales, malgré un dépouillement systématique.

Le contrôle des actes ne nous a pas non plus apporté d'informations. D'ailleurs, Il n'existe que très peu de tables et registres, dépouillés systématiquement également.

L'un des deux seuls actes dont nous trouvons mention dans le contrôle des actes est insinué le 2 septembre 1774.⁴⁰²

Il s'agit d'« *une vente d'héritages, situé paroisse d'Esvres, fief de Cousière, consentie par René Massoteau meunier et sa femme à Montbazou, au profit de Martin Bonnebault, boullanger à Esvres, pour la somme de quatre cents vingt livres. Passé devant Ballechau no[tai]re à Montbazou le 25 aoust d[ernie]r. Reçu pour centième denier quatre livres quatre sols.* ». Et c'est tout ce que nous en saurons car les minutes du notaire BALLECHAU n'ont pas été conservées. Ceci explique peut-être d'ailleurs pourquoi nous n'avons pas trouvé d'inventaire après décès.

Un acte passé par Louise SAULQUIN (353), la veuve de René, juste avant son remariage va nous apporter un début de réponse sur l'héritage de René. Le second acte trouvé grâce aux registres du contrôle des actes.

VI – Louise SAULQUIN (353), sa vie sans René

Vente et abandon de Louise SAULQUIN à Marie ROBINEAU sa fille

Le 17 avril 1781 « *par devant le notaire royal en Touraine⁴⁰³ [...] Louise Saulquin veuve René Massoteau vivant meusnier, demeurante actuellement ville de Tours paroisse Saint-Saturnin laquelle a par ces présentes, vendu, cédé, quitté et abandonné avec promesse de garantie de tous troubles et autres empêchements quelconque, à Marie Massoteau veuve de défunt Jean Robineau vivant meusnier, demeurante aux moulins des Fleuriaux paroisse de Monts [...]*

Louise cède tous ses biens à sa fille y compris ceux en indivision avec ses autres enfants : « *scavoir tous les biens immeubles appartenants à lad[ite] veuve Massoteau, tant divisés que indivis avec ses autres enfants, situés tant dans cette paroisse de Montbazou qu'en celle de Veigné et généralement tout ce qui luy appartient, sans aucune réserve quelconque ; Plus le droit de douaire [...] appartenant à lad[ite] veuve Massoteau sur les biens propres de son mary.*

Plus la part des sommes dues à lad[ite] veuve Massoteau tant dans les fermes du moulin des Avrins que pour tous les autres biens. »

Il est dommage de ne pas avoir le détail du partage entre les enfants mais nous apprenons que le moulin des Avrins est mis en fermage et que Marie va désormais le gérer et payer les différents droits féodaux qui y sont encore rattachés :

« *Estant les objets cy-dessus en différents fiefs, charges vers iceux des devoirs anciens dus et acoutumés estre payés que laditte veuve Robineau acquitterra à l'avenir quittes neantmoins des arrérages du passé jusques et compris le dernier terme.* »

⁴⁰² AD 37 - Contrôle des actes - Centième denier et insinuations suivant le tarif, décembre 1773 - avril 1776 - 2C2182- Vue 71.

⁴⁰³ AD 37 - Vente et abandon de la veuve René MASSOTEAU à la veuve Jean ROBINEAU, 17 avril 1781 - Maître LEROUX, notaire à Montbazou - 3E16/216.

En effet, nous retrouvons les droits déjà évoqués dans les différents baux du moulin :
« *Outre le prix de la vente cy-après, payera lad[ite] v[eu]ve Robineau moitié d'une rente foncière de quarante huit livres et deux canards chacun an à la cure d'Esvres, et quinze livres aussy chacun an à la dame Chavanne. Le tout assigné spécialement sur le moulin des Avrins et ses dépendances de manière que pour la moitié des mêmes rentes lad[ite] v[eu]ve Massoteau n'en soit inquiétée ny recherchée ;* ».

Louise garde néanmoins la jouissance d'une maison et de vignes à Tartifume : « *ne fait point partie du présent abandon la porteau de maison et huit à neuf chesnées de vigne, le tout sittué au village de Tartifume desquels lad[ite] v[eu]ve Massoteau a droit de jouir pour droit de douaire, et même lad. Ve Robineau s'oblige de contribuer pour moitié à faire faire une cloison de séparation d'anre la maison cy dessus réservée et celle de Berranger et sa f[emme].* »

Il semble donc que la maison initiale ait été partagée entre Louise et son autre fille Marie Françoisse épouse de Jacques BERRANGER.

Enfin, « *La présente vente et abandon fait aux charges, clauses et conditions [...]*

1° de payer et acquitter toutes les dettes que peut devoir lad. v[eu]ve Massoteau, et qui peuvent monter à environ trois cent cinquante livres [...] »

Cette somme correspond peut-être à un reliquat de l'hypothèque conventionnelle inscrite le 8 octobre 1779 pour un montant de 450 livres.⁴⁰⁴

Marie doit payer en outre une rente viagère à sa mère :

« *2° de payer et servir annuellement à lad. v[eu]ve Massoteau pendant sa vie, cent livres de rente viagère, dont la première année échera d'huy en un an et ainsy continuer pendant la vie de lad. v[eu]ve Massoteau.* »

Louise n'est plus meunière, elle habite désormais dans la **ville de Tours paroisse Saint-Saturnin**, elle a passé le flambeau à sa fille.

Malheureusement, Marie décèdera avant sa mère, le 8 mai 1781 à Monts⁴⁰⁵.

Le remariage de Louise

Louise épouse⁴⁰⁶ le 03/09/1781 à Montbazou, **Simon BUREAU**, marchand boucher de Saint-Branchs, veuf de Marie MALVAU. Elle demeure désormais à Saint-Branchs avec son mari.

Son décès

Louise décède⁴⁰⁷ un an après son remariage, le 31 mai 1782. Elle est âgée d'environ soixante-neuf ans.

Simon décèdera le 12 octobre 1791⁴⁰⁸ à l'âge de soixante-quatorze ans.

⁴⁰⁴ AD 37 - Répertoire des formalités d'hypothèques - Vol. 4 Case 282 - Vue 286.

⁴⁰⁵ Sépulture le 08/05/1781 à Monts : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1781- 6NUM6/159/087 - Vue 7. Il serait intéressant de retrouver les actes qui ont suivi son décès ce qui impliquerait de dépouiller les archives des notaires de Monts.

⁴⁰⁶ Mariage le 03/09/1781 à Montbazou : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1781 - 6NUM6/154/048 - Vue 7.

⁴⁰⁷ Sépulture le 01/06/1782 à Saint-Branchs : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1782 - 6NUM6/211/054 - Vue 12.

⁴⁰⁸ Sépulture le 13/10/1791 à Saint-Branchs : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1791 - 6NUM6/211/063 - Vue 16.

Chapitre 4 – Pierre MASSOTEAU (704) et Anne BAUDOIN (705)

I – Pierre MASSOTEAU (704)

Sa naissance

Pierre naît le 24 septembre 1674 à Veigné. Il est baptisé⁴⁰⁹ le jour même.

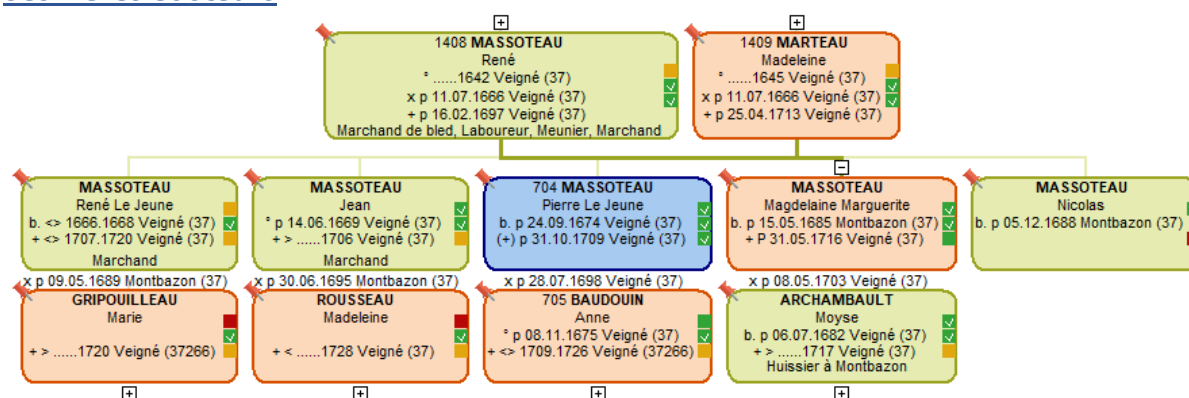
Son père **René MASSOTEAU (1408)** est **laboureur** et absent ce jour-là, peut-être est-il occupé aux travaux des champs. Le curé signale régulièrement les absences des pères lors des cérémonies de baptêmes cette année-là. Son parrain est Jean JAHANIN, fils de Guillaume et de Marguerite MASSOTEAU. Il s'agit de son cousin germain.

Ses parents

René MASSOTEAU (1408) est le fils de **Pierre (2816)** et de **Magdelaine LEGUAY (2817)**.

Madeleine MARTEAU (1409) est la fille de **Claude (2818)** et de **Perrine POULAIN (2819)**⁴¹⁰.

Ses frères et sœurs



- **René** naît entre 1666 et 1668 à Veigné⁴¹¹.

Il sera appelé René le jeune pour le distinguer de son père probablement. Il épousera⁴¹² Marie GRIPOUILLEAU le 9 mai 1659 à Montbazou. Ils auront sept filles. René est marchand, sans précision : marchand de blé, comme son père ? Marchand meunier ?

A noter que le 28 septembre 1688⁴¹³, **René le jeune s'oppose au mariage** de Charles AUBERT et de Catherine MINGOT : « René Massoteau le jeune qui seul avait émis opposition, ayant été débouté par sentence de l'officialité du 24 du présent signée Guerry [...] je curé de Montbazou les ay mariez et leur ay donné la bénédiction nuptiale [...] ». Pourquoi s'est-il opposé au mariage ? Aurait-il eu des sentiments pour la demoiselle ? Nous ne le saurons jamais, les archives de l'officialité de Tours n'ayant pas été conservées, de même nous n'avons pas trouvé de trace d'une transaction notariée à ce sujet.

Jean⁴¹⁴ naît le 14 juin 1669 à Veigné. Marchand lui aussi, il épousera Madeleine ROUSSEAU à Montbazou le 30 juin 1695⁴¹⁵.

⁴⁰⁹ Baptême le 24/09/1674 à Veigné : AD 37 - Collection communale. BMS, 1674-1681 - 6NUM7/266/002 - Vue 11.

⁴¹⁰ Nous étudierons ce couple au chapitre suivant.

⁴¹¹ Registres de Veigné qui restent introuvables à ce jour bien que signalés dans des rapports des archives.

⁴¹² Mariage le 09/05/1689 à Montbazou : AD 37 - Collection communale. BMS, 1681-1700 - 6NUM7/154/007 - Vue 66.

⁴¹³ Mariage le 28 septembre 1688 à Montbazou : AD 37 - Coll. communale. BMS, 1681-1700 - 6NUM7/154/007 - Vue 63.

⁴¹⁴ Baptême le 15/06/1669 à Veigné : AD 37 - Collection communale. BMS, 1668-1673 - 6NUM7/266/001 - Vue 26.

⁴¹⁵ Mariage le 30/06/1695 à Montbazou : AD 37 - Collection communale. BMS, 1681-1700 - 6NUM7/154/007 - Vue 108.

- **Magdelaine Marguerite** est baptisée le 15 mai 1695⁴¹⁶ à Montbazon.

Elle épousera⁴¹⁷ à l'âge de dix-sept ans, **Moyse ARCHAMBAULT**⁴¹⁸, huissier à Montbazon. Magdelaine décède à Montbazon âgée seulement de trente et un ans, quelques jours après avoir mis au monde son huitième enfant.

- **Nicolas** est baptisé⁴¹⁹ le 5 décembre 1688 à Montbazon. Son parrain est Nicolas le fils de René JOUBERT, maître boucher de Montbazon.

Sa marraine est **Françoise DELAFOSSE**, fille de René. Il s'agit du propriétaire du moulin des Avrins dont les trois roues seront partagées entre ses trois héritiers dont sa fille Françoise.

Le père de Nicolas n'est plus laboureur, il est dit marchand probablement marchand meunier. En 1685, au baptême de Magdelaine, il était présenté comme mounier (meunier).

Nous pouvons faire l'hypothèse qu'il est désormais meunier au moulin des Avrins...

II – Anne BAUDOIN (705)

Sa naissance

Anne⁴²⁰ est baptisée le 9 novembre 1675 à Veigné. C'est la fille de **Pierre BAUDOIN (1410)** et de **Vincente JAVARY (1411)**.

Elle vient au monde dans une famille de meuniers. Son père est peut-être au moulin, il est absent le jour de son baptême.

Ses parents

Pierre BAUDOIN (1410) né vers 1632-1634 probablement à Veigné, épouse **Vincente JAVARY (1411)** le 12 janvier 1670 à Veigné⁴²¹. Sa mère, **Messande BRECHOT (2821)** est présente, son père est décédé, nous n'avons pas d'information le concernant.

Pierre a alors trente-quatre ans et est meunier. Son beau-frère présent l'est aussi c'est **Jean SEIGNEREAU**, issu d'une autre famille de meuniers, époux de Marguerite BAUDOIN la sœur de Pierre.

Sont présents également **Martin BRISSET**, son cousin germain à cause de Anne BRECHOT, la sœur de sa mère ; et, **André ARCHAMBAULT**, autre cousin germain à cause de Anne BRISSET sa femme, fille de défunt Martin BRISSET. Les BRISSET sont aussi des meuniers comme nous l'avons vu précédemment.

Vincente JAVARY (1411) âgée de vingt-deux ans ou environ⁴²², est la fille de **Pierre JAVARY (2822)** et de **Marie GENTY (2823)** présents et consentants au mariage de leur fille. Sont présents également son frère Louis et son oncle Martin GENTY. Cela serait à approfondir car il y a eu des meuniers portant le patronyme de GENTY à Veigné.

⁴¹⁶ Baptême le 15/05/1685 à Montbazon : AD 37 - Collection communale. BMS, 1681-1700 - 6NUM7/154/007 - Vue 44.

Sépulture le 01/06/1716 à Veigné : AD 37 - Collection communale. BMS, 1700-1716 - 6NUM7/266/005 - Vue 259.

⁴¹⁷ Mariage le 08/05/1703 à Veigné : AD 37 - Collection communale. BMS, 1700-1716 - 6NUM7/266/005 - Vue 71.

⁴¹⁸ Baptême le 06/07/1682 à Veigné : AD 37 - Collection communale. BMS, 1682-1691 - 6NUM7/266/003 - Vue 6.

⁴¹⁹ Baptême le 05/12/1688 à Montbazon : AD 37 - Collection communale. BMS, 1681-1700 - 6NUM7/154/007 - Vue 64.

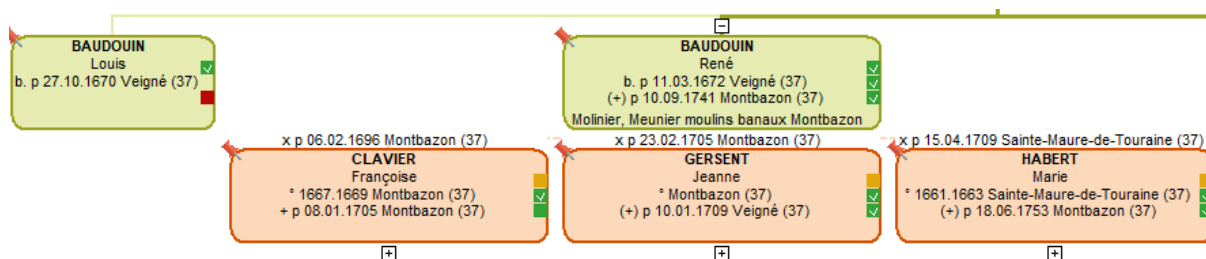
⁴²⁰ Baptême le 09/11/1675 à Veigné : AD 37 - Collection communale. BMS, 1674-1681 - 6NUM7/266/002 - Vue 31.

⁴²¹ Mariage le 12/01/1670 à Veigné : AD 37 - Collection communale. BMS, 1668-1673 - 6NUM7/266/001 - Vue 36.

⁴²² Baptisée vers 1647-1649 probablement à Veigné (registres introuvables).

Ses frères et sœurs

Anne est la quatrième des six enfants identifiés.



- **Louis**, est baptisé le 27 octobre 1670 à Veigné⁴²³, l'aîné des enfants. Nous n'avons toutefois pas d'autres informations le concernant, si ce n'est qu'il porte le prénom de son parrain, Louis JAVARY fils de Pierre, peut-être le frère de Vincente.

- **René**⁴²⁴ est baptisé le 11 mars 1672 à Veigné.

En 1702, il est « **marchand mounier** » à **Montbazon** comme le précise le curé dans l'acte de baptême de son fils René ⁴²⁵ qu'il aura avec sa première épouse⁴²⁶ **Françoise CLAVIER**⁴²⁷.

Il est « **molinier** » écrit le curé en 1705 dans l'acte de mariage avec sa seconde épouse⁴²⁸ **Jeanne GERSENT**⁴²⁹, c'est-à-dire meunier, peut-être dans un des moulins de Veigné.

Il prendra à ferme les **moulins banaux de Montbazon**, ce qui était une grande responsabilité. Il signera plusieurs baux notamment avec sa troisième ⁴³⁰ femme **Marie HABERT**⁴³¹.

Peu de temps avant son décès, René BAUDOUIIN et sa femme achètent ⁴³² des vignes et des friches.

René décède à l'âge de 69 ans (le curé lui donne 75 ans), le 10 septembre 1741.

Un acte notarié⁴³³ fait deux jours plus tard, nous apprend que René BAUDOUIIN n'a pas fait fortune en tant que meunier. **Son gendre Jean BAILLET**, journalier et sa femme Anne BAUDOUIIN **renoncent à sa succession** devant notaire le 12 septembre 1741 : « *lesquels craignant que les successions des défunts René Baudouin, vivant meunier en cette ville et de Françoise Clavier sa première femme, père et mère de laditte femme Baillet, ne leur soit plus onéreuse que profitable, ont par ces présentes déclaré qu'ils renoncent purement et simplement aux successions desdits défunts [...]* ».

⁴²³ Baptême le 27/10/1670 à Veigné : AD 37 - Collection communale. BMS, 1668-1673 - 6NUM7/266/001 - Vue 49.

⁴²⁴ Baptême le 11/03/1672 à Veigné : AD 37 - Collection communale. BMS, 1668-1673 - 6NUM7/266/001 - Vue 72.

Sépulture le 10/09/1741 à Montbazon : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1741 - 6NUM6/154/010 - Vue 11.

⁴²⁵ Baptême le 07/12/1702 à Montbazon : AD 37 - Collection communale. BMS, 1701-1719 - 6NUM7/154/008 - Vue 21.

⁴²⁶ Mariage le 06/02/1696 à Montbazon : AD 37 - Collection communale. BMS, 1681-1700 - 6NUM7/154/007 - Vue 116.

⁴²⁷ Née vers 1667/1669, veuve Mathurin BRISSET en premières noces. Elle décède le 08/01/1705 à Montbazon : AD 37 - Collection communale. BMS, 1701-1719, 6NUM7/154/008 - Vue 45.

⁴²⁸ Mariage le 23/02/1705 à Montbazon : AD 37 - Collection communale. BMS, 1701-1719 - 6NUM7/154/008 - Vue 47.

⁴²⁹ Sépulture le 10/01/1709 à Veigné : AD 37 - Collection communale. BMS, 1700-1716 - 6NUM7/266/005 - Vue 156.

⁴³⁰ Mariage le 15/04/1709 à Sainte-Maure-de-Touraine : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1709 - 6NUM6/226/023 - Vue 6.

⁴³¹ Décès le 18/06/1753 à Montbazon : AD 37 - Collection du greffe. BMS 1753 - 6NUM6/154/022 Vue 8.

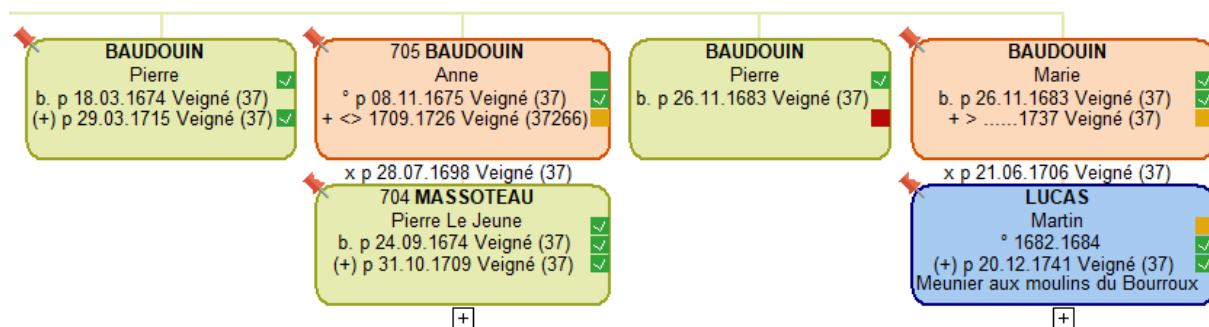
⁴³² Vente Nicolas SERGENT et sa sœur à René BAUDOUIIN, 9 avril 1739 - M^e JB FARÉ, notaire à Montbazon - 3E16/211.

⁴³³ AD 37 - Renonciation de succession par Jean BAILLET et sa femme, 12 septembre 1741 - M^e JB FARÉ, notaire à Montbazon - 3E16/211.

Le 17 septembre 1741⁴³⁴, sa veuve Marie HABERT, cède le restant du bail à ferme des moulins banaux de Montbazou c'est-à-dire pour sept années, à **Pierre FRÉMONDEAU** (son gendre), marchand meunier et **Marie BAUDOUIN**⁴³⁵, sa femme. Marie HABERT et René BAUDOUIN avait signé un bail pour neuf années le 11 juillet 1740 devant maître Nicolas BAUGÉ⁴³⁶.

René BAUDOUIN avait toutefois eu le temps de payer ses gages⁴³⁷ à son domestique qui travaillait au moulin avec lui, **Médard MASSOTEAU**⁴³⁸. Ce dernier venait de signer en décembre 1738, un bail à ferme⁴³⁹ pour l'une des trois roues du **moulin des Avrins**, celle appelée moulin de Montison appartenant au sieur Jean BESNARD, marchand. Médard, devait prendre la suite de **Jean ROBINEAU** à la fin du bail de ce dernier en 1739 mais le décès prématuré de Médard contraint son père **Michel**, marchand meunier au moulin de Port-Joye à Esvres et seul héritier de son fils, à rétrocéder⁴⁴⁰ ce bail à Jean ROBINEAU, le 8 janvier 1740.

Pierre BAUDOUIN le fils de René et Marie HABERT, sera marchand meunier des **moulins de Monts**, marié à Marie DUPUIT⁴⁴¹, puis en secondes nocces à Jeanne MARTINEAU⁴⁴². Et sa sœur Marie Françoise épousera Pierre FRÉMONDEAU, meunier celui qui reprend le bail des moulins banaux de Montbazou ; et leur fille Jeanne épousera **Pierre ROBINEAU** meunier de **La Fresnaye à Monts** : la meunerie est une affaire de famille, et ce n'est pas fini.



- **Pierre**⁴⁴³, troisième fils de Pierre (1410) et de Vincente JAVARY (1411), baptisé le 18 mars 1674, restera célibataire et décèdera à quarante et un ans, le 29 mars 1715 à Veigné.
- **Anne**, notre Sosa 705 est baptisée le 8 novembre 1675 à Veigné.
- Viennent enfin les **jumeaux Pierre et Marie**, baptisés le 26 novembre 1683⁴⁴⁴ « *au logis estant en danger de mort par Jean GRIPOUILLEAU, vigneron.* »

⁴³⁴ AD 37 - Cession par la V^e René BAUDOUIN à FREMONDEAU du bail des moulins banaux de Montbazou, 17 sept 1741 - M^e JB FARÉ, notaire à Montbazou - 3E16/211.

⁴³⁵ Probablement la fille de René BAUDOUIN et Marie HABERT baptisée le 21/09/1712 à Veigné : AD 37 - Coll. communale. BMS, 1700-1716 - 6NUM7/266/005 - Vue 211. Et qui épouse Pierre FRÉMONDEAU à Veigné dans le laps de temps de dix années de lacunes des registres.

⁴³⁶ Acte qui a disparu avec toutes les minutes de ce notaire de Montbazou.

⁴³⁷ Quittance donnée par Médard MASSOTEAU à René BAUDOUIN de la somme de 190 livres, 14 avril 1739 - M^e JB FARÉ, notaire à Montbazou - 3E16/211.

⁴³⁸ Arrière-petit-fils de Pierre MASSOTEAU (2816), petit-fils de Pierre le frère aîné de René (1408), fils de Michel.

⁴³⁹ Bail de moulin à Médard MASSOTEAU par Jean BESNARD, 25 nov. 1738 - M^e JB FARÉ, notaire à Montbazou - 3E16/210.

⁴⁴⁰ AD 37 - Rétrocession de bail du moulin de Montison aux Avrins par Michel MASSOTEAU à Jean ROBINEAU, 8 janvier 1740 - M^e JB FARÉ, notaire à Montbazou - 3E16/211.

⁴⁴¹ Couple qui signe le bail du moulin des Avrins, BRISSET en 1737 et le résilie en 1738. Mariage à Veigné (lacunes), cité dans l'acte de sépulture de leur fils Pierre le 11/10/1740 à Thilouze, mort âgé d'un mois, en nourrice chez Gabriel MAILLOU : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1740 - 6NUM6/257/015 - Vue 15.

⁴⁴² Mariage 26/04/1746 à Monts : AD 37 - Collection du greffe. BMS, 1746 - 6NUM6/159/052 - Vue 6.

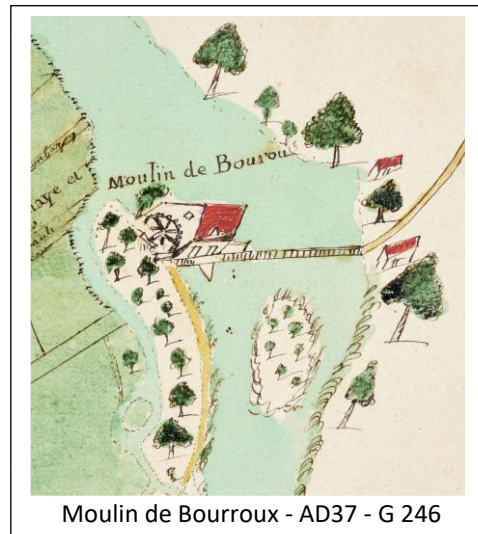
⁴⁴³ Baptême le 18/03/1674 à Veigné : AD 37 - Collection communale. BMS, 1674-1681 - 6NUM7/266/002 - Vue 4. Sépulture le 29/03/1715 à Veigné : AD 37 - Collection communale. BMS, 1700-1716 - 6NUM7/266/005 - Vue 243.

⁴⁴⁴ Baptêmes le 26/11/1683 à Veigné : AD 37 - Collection communale. BMS, 1682-1691 - 6NUM7/266/003 - Vue 16.

Marie va vivre et épousera⁴⁴⁵... un meunier, **Martin LUCAS**⁴⁴⁶.

Martin sera meunier des **moulins de Bourroux** à Veigné en 1731. Suivront plusieurs générations de LUCAS, meuniers à Veigné et aux alentours.

Martin était aussi **fermier du prieuré de Veigné** et à ce titre le 28 juillet 1754⁴⁴⁷, il « *donne à titre de ferme et non autrement pour le tems et espace de neuf années entières et consécutives [...] au sieur René Brisassier, marchand et Marguerite Dafond sa femme [...] scavoir est : la dixme des dames religieuses du couvent de Relé⁴⁴⁸, les grains, vendanges et autres fruits de toutes espèces telle quelle est dû auxdites dames de Relé et quelle ont droit de persevoir dans la paroisse de Montbazon et autres endroits et alentours [...] moyennant la somme de quatre vingt dix livres de ferme par an [...]* ».



Moulin de Bourroux - AD37 - G 246

III – Pierre MASSOTEAU (704) et Anne BAUDOUIN (705), leur vie commune

Leur mariage

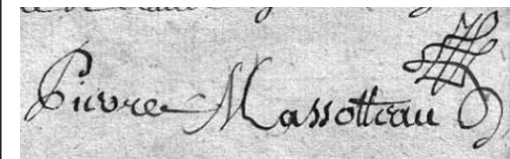
Lorsque Pierre (704) épouse⁴⁴⁹ Anne BAUDOUIN le 28 juillet 1698, son père René (1408) est déjà décédé. Il a 24 ans et Anne 22 ans. Sont présents de son côté, Jean SERRAULT, son oncle et Jean MASSOTEAU cousin issu de germain⁴⁵⁰. Les parents d'Anne sont présents et consentants.

Leur vie commune

Elle sera relativement courte, Pierre décède⁴⁵¹ à l'âge de trente-cinq ans, le 31 octobre 1709 à Veigné. Ils auront eu quatre enfants et auront vécu à Veigné. Nous n'avons pas retrouvé le décès d'Anne, peut-être survenu entre 1727 et 1736⁴⁵².

Les registres paroissiaux et les archives notariales ne nous ont pas donné d'indication sur le métier exercé par Pierre. Peut-être marchand comme ses frères, marchand de blé comme le fut son père ou marchand meunier.

Pierre a une signature très assurée : il signe l'acte de baptême de son filleul Pierre, fils de Pierre (720) et Simone BOURGEOU (721) le 26 avril 1696 à Veigné. Autre indice du lien de parenté entre les deux familles.



Coll. communale. BMS, 1692-1699 - 6NUM7/266/004 - Vue 71.

⁴⁴⁵ Mariage le 21/06/1706 à Veigné : AD 37 - Collection communale. BMS, 1700-1716 - 6NUM7/266/005 - Vue 118.

⁴⁴⁶ Sépulture le 20/12/1741 à Veigné : AD 37 - Collection du greffe. BMS, avril 1740-1741 - 6NUM6/266/008 - Vue 13.

⁴⁴⁷ AD 37 - Bail à ferme par Martin LUCAS à René BRISASSIER, 28 juillet 1754 - M^e JB FARÉ, notaire à Montbazon - 3E16/213.

⁴⁴⁸ Prieuré de Relay, dépendant de l'abbaye de Fontevraud, situé à Pont-de-Ruan, commune en aval de Veigné.

⁴⁴⁹ Mariage le 28/07/1698 à Veigné : AD 37 - Collection communale. BMS, 1692-1699 - 6NUM7/266/004 - Vue 109.

⁴⁵⁰ Informations précieuses qui nous permettront peut-être de relier les différentes branches de MASSOTEAU.

⁴⁵¹ Décès le 31/10/1709 à Veigné : AD 37 - Collection communale. BMS, 1700-1716 - 6NUM7/266/005 - Vue 168.

⁴⁵² Pas de trace de son inhumation à Veigné de 1709 à 1730, mais 1727 est lacunaire, ainsi que la période 1730 - 1736. Un trou dans le papier de l'acte de mariage de son fils ne nous permet pas de savoir si Anne était vivante en 1726.

Chapitre 5 – René MASSOTEAU (1408) et Madeleine MARTEAU (1409)

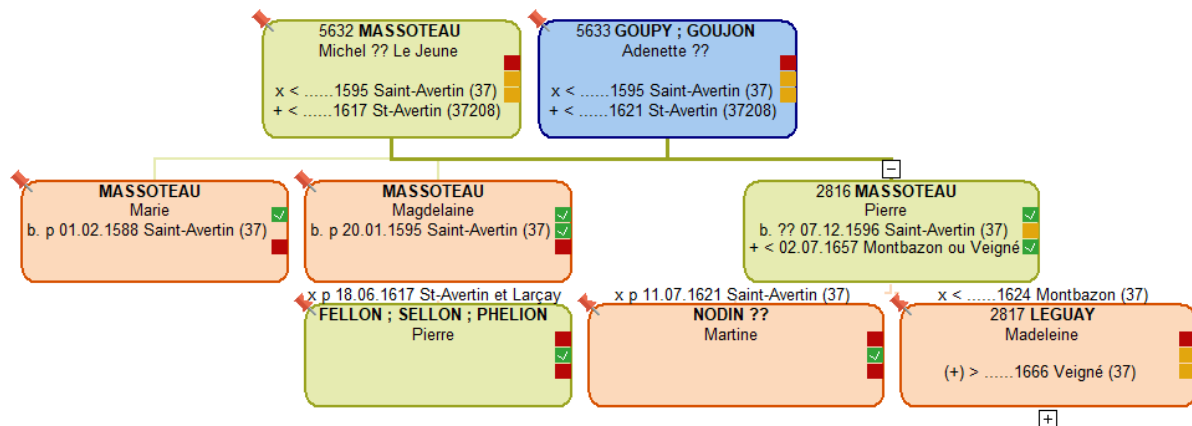
I – René MASSOTEAU (1408)

Sa naissance

René naît vers 1642⁴⁵³ probablement à Veigné (car son baptême n'a figure pas à Montbazou). Il est le fils de Pierre MASSOTEAU (2816) et de Madeleine LEGUAY (2817).

Ses parents

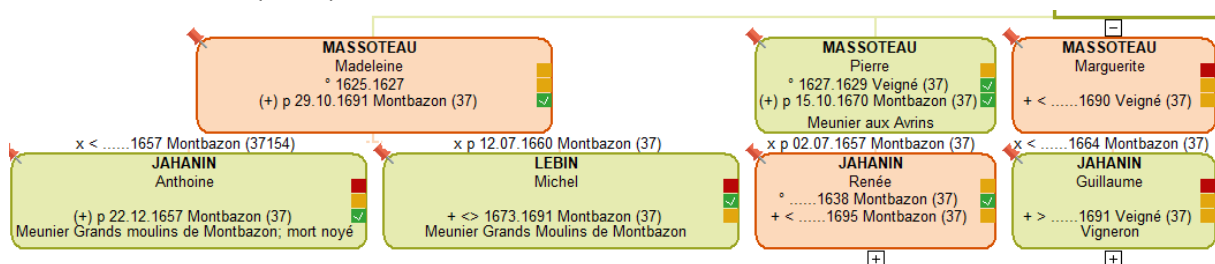
Pierre MASSOTEAU (2816) pourrait être le fils de Michel MASSOTEAU le jeune et d'Adenette GOUPY. Quelques indices nous le laissent penser. L'hypothèse repose sur la rareté du patronyme et notamment sur le fait que Pierre (2816) pourrait être celui qui a épousé Martine NODIN en premières noces⁴⁵⁴. Ce qui est sûr c'est que Pierre époux de Martine a eu au moins deux sœurs et ses parents sont bien Michel et Adenette, déjà décédés à son mariage. Mais nous n'avons pas, à ce jour, la preuve formelle qu'il s'agisse du même Pierre, en raison des lacunes des registres paroissiaux qui ne nous ont pas permis de trouver le mariage de Pierre et Madeleine LEGUAY. Voici selon cette hypothèse son ascendance.



En revanche, nous n'avons aucune piste quant aux parents de Madeleine LEGUAY. LEGUAY, GUAY ou LEGUÉ est un patronyme que nous retrouvons fréquemment dans la région.

Ses frères et sœurs

René MASSOTEAU (1408) est le dernier des six enfants connus de Pierre et Madeleine LEGUAY.



Une forte alliance unie les familles JAHANIN et MASSOTEAU par le mariage des aînés, sans que nous puissions définir le lien de parenté entre les beaux-frères et belle-sœur.

⁴⁵³ Son acte de décès indique qu'il a 55 ans. Sépulture le 17/02/1697 à Veigné : AD 37 - Collection communale. BMS, 1692-1699 - 6NUM7/266/004 - Vue 86.

⁴⁵⁴ Mariage le 11/07/1621 à Saint-Avertin : AD 37 - Collection communale. Mariages, sépultures, 1615-1633 - 6NUM7/208/007 - Vue 22.

- **Madeleine** naît vers 1625-1627 si l'on se base sur l'âge (soixante-cinq ans) mentionné dans son acte de sépulture⁴⁵⁵.

Elle épousera **Anthoine JAHANIN**, meunier qui **meurt** accidentellement, **noyé**.

Voici un extrait de son acte de sépulture⁴⁵⁶ :

« du 22 décembre 1657 a esté enterré en l'église, soubz le banc de M^e Jehan Berthelot, greffier de ceste ville, joignant la muraille, Anthoine JAHANIN, mousnier des Grands moulins de [Montbazon] qui le 18 du p[rése]nt mois, tomba en eaux, ayant coulé sous la tour du moulin, fut noyé & trouvé proche la chappelle St Sebastien, en la rivière [...] »

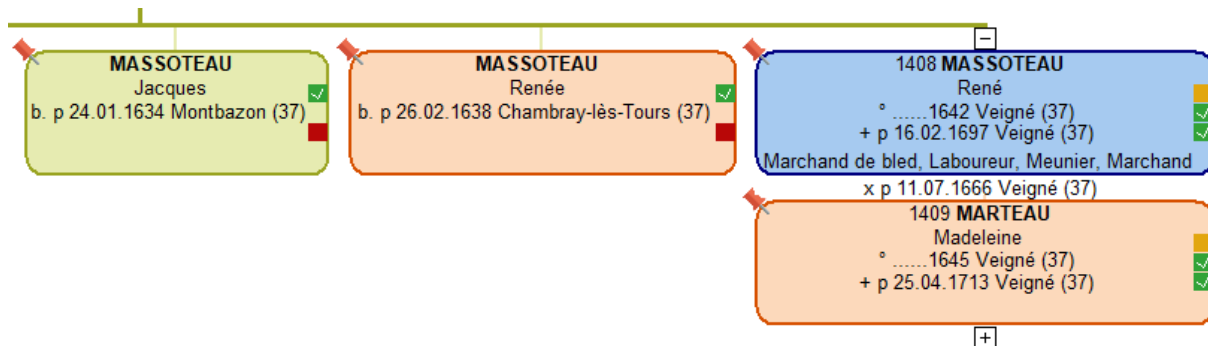
Puis, elle épousera⁴⁵⁷ **Michel LEBIN**, marchand qui deviendra meunier du Grand moulin de Montbazon (il semble avoir repris le bail⁴⁵⁸ signé par Madeleine et son défunt mari).

- **Pierre** naît vers 1627-1629.

Il épousera⁴⁵⁹ le 2 juillet 1657 à Montbazon, **Renée JAHANIN**, fille d'Anthoine et de feu Renée POICTEVIN. Il sera **meunier au moulin des Avrins**⁴⁶⁰. Il décèdera d'ailleurs « en sa maison aux Avrins »⁴⁶¹ le 15 octobre 1670.

C'est le père de Michel MASSOTEAU, meunier à Esvres et le grand-père de Médard domestique au Grand moulin de Montbazon qui signera le bail du moulin des Avrins.

- **Marguerite** épousera **Guillaume JAHANIN**, vigneron. Ils auront sept enfants.



- **Jacques**⁴⁶² est baptisé à Montbazon le 24 janvier 1634.
- **Renée**⁴⁶³ est baptisée le 26 février 1638 à Chambray.
- Et enfin le dernier-né, vers 1642, est **René** notre Sosa 1408.

⁴⁵⁵ Sépulture le 29/10/1691 à Montbazon : AD 37 - Coll. communale. BMS, 1681-1700 - 6NUM7/154/007 - Vue 80.

⁴⁵⁶ Sépulture le 22/12/1657 à Montbazon : AD 37 - Coll. communale. BMS, 1655-1667 (lacunes) - 6NUM7/154/004 - Vue 65.

⁴⁵⁷ Mariage le 12/07/1660 à Montbazon : AD 37 - Coll. communale. BMS, 1655-1667 (lacunes) - 6NUM7/154/004 - Vue 107.

⁴⁵⁸ L'absence d'archives notariales aussi anciennes ne nous permet pas de l'affirmer. Il faudrait éplucher d'autres archives, fiscales, seigneuriales qui pourraient exister.

⁴⁵⁹ Mariage le 02/07/1657 à Montbazon : AD 37 - Coll. communale. BMS, 1655-1667 (lacunes) - 6NUM7/154/004 - Vue 99.

⁴⁶⁰ Mentionné notamment dans l'acte de sépulture de Pierre son fils le 20/05/1663 à Montbazon : AD 37 - Coll. communale. BMS, 1655-1667 (lacunes) - 6NUM7/154/004 - Vue 83.

⁴⁶¹ Sépulture le 15/10/1670 à Montbazon : AD 37 - Collection communale. BMS, 1668-1673 - 6NUM7/154/005 - Vue 36.

⁴⁶² Baptême le 24/01/1634 à Montbazon : AD 37 - Collection communale. Baptêmes, 14 avril 1625 - 25 septembre 1655 - 6NUM7/154/003 - Vue 39.

⁴⁶³ Baptême le 26/02/1638 à Chambray-lès-Tours : AD 37 - Collection communale. Baptêmes, 1566-1640 - La période d'août 1584 à juin 1594 est lacunaire - 6NUM7/050/001 - Vue 197.

II – Madeleine MARTEAU (1409)

Sa naissance

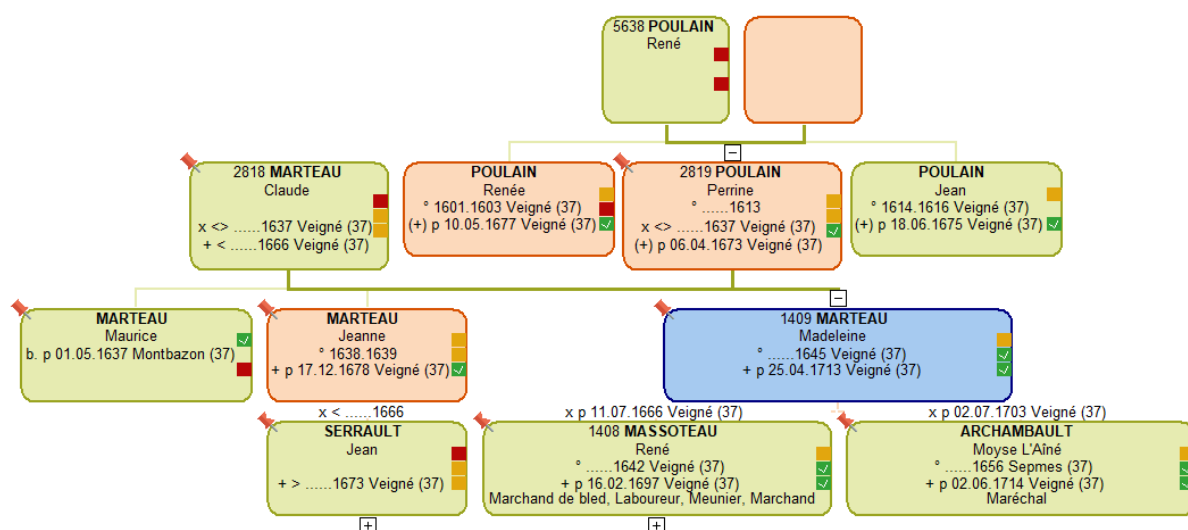
Madeleine MARTEAU⁴⁶⁴ est née vers 1645 à Veigné. Elle est la fille de Claude MARTEAU (2818) et de Perrine POULAIN (2819).

Ses parents

Claude MARTEAU (2818) est vraisemblablement apparenté à la famille des MARTEAU, artisans et marchands de Montbazon mais les éléments nous manquent à ce jour pour faire le lien.

Perrine POULAIN (2819) est la fille de René. Elle est inhumée à Veigné le 6 avril 1673.

Ses frères et sœurs



- **Maurice** est baptisé le 1er mai 1657 à Montbazon⁴⁶⁵.
- **Jeanne** naît vers 1638 – 1639. Elle épouse **Jean SERRAULT**, l'oncle de Pierre MASSOTEAU le jeune (704), déjà cité. Jeanne sera inhumée à Veigné le 17 décembre 1678⁴⁶⁶.

III – René MASSOTEAU (1408) et Madeleine MARTEAU (1409)

Leur mariage

Ils se marient le 11 juillet 1666 à Veigné⁴⁶⁷. Nous le savons grâce à une heureuse trouvaille : l'acte a été recopié à l'époque dans le registre suivant, le scribe en a sûrement eu besoin.

Nous apprenons que René est de Montbazon et Madeleine de Veigné, que leurs pères sont décédés.

Sont présents et signent⁴⁶⁸ : Pierre MASSOTEAU le frère de René, Michel LEBIN son beau-frère ; Jean SERRAULT frère (beau-frère) de l'épouse, et **Julien BOUGRIER** à cause de sa femme.

⁴⁶⁴ Sépulture le 25/04/1713 à Veigné : AD 37 - Collection communale. BMS, 1700-1716 - 6NUM7/266/005 - Vue 200.

⁴⁶⁵ Baptême le 01/05/1637 à Montbazon : AD 37 - Collection communale. Baptêmes, 14 avril 1625 - 25 septembre 1655 - 6NUM7/154/003 - Vue 54. Il est possible que d'autres enfants soient nés avant lui.

⁴⁶⁶ Sépulture le 17/12/1678 à Veigné : AD 37 - Collection communale. BMS, 1674-1681 - 6NUM7/266/002 - Vue 82.

⁴⁶⁷ Mariage le 11/07/1666 à Veigné : AD 37 - Collection communale. BMS, 1692-1699 6NUM7/266/004 - Vue 129. Acte parvenu jusqu'à nous parce que recopié à l'époque sur le registre suivant.

⁴⁶⁸ Nous n'avons que la copie de l'acte donc sans les signatures.

Meunier comme son frère et ses beaux-frères

Selon les registres paroissiaux, René réside à Veigné et exerce le métier de **marchand de bled** en 1666 (parrain de son neveu René JAHANIN baptisé à Montbazou), **laboureur** en 1674 (au baptême de son fils Pierre), et pour la première fois « **mounier** » en 1685 (au baptême de sa fille Magdelaine Marguerite à Montbazou).

Le décès de René

« René Massoteau aagé de cinquante cinq ans, mort du sexième fevrier, a été enterré le dix septième. Temoins sa femme Magdelaine Marteau, ses fils René, Jean & Pierre Massoteau.

Pierre Massoteau

Bongars p[restre] v[icaire] »



René (1408) décède le 16 février 1697 à Veigné, âgé de cinquante-cinq ans.

La signature de Pierre [704] son fils est bien la même signature que celle du parrain du fils de Simone BOURGEAU (721).

Le remariage de Madeleine

Madeleine se remariera⁴⁶⁹ avec **Moyse ARCHAMBAULT l'aîné**, maréchal à Montbazou, veuf lui aussi et qui n'est autre que le beau-père de sa fille Magdelaine Marguerite MASSOTEAU.

Madeleine sera inhumée en l'église le 25 avril 1713⁴⁷⁰. Son mari décédera un an après elle⁴⁷¹.

Conclusion et pistes pour continuer l'ascendance

Nous avons vu que les pistes ne manquent pas, reste à recouper toutes les informations, identifier les fameux cousins issus de germains, dépouiller à nouveaux les plus anciens registres à la lumière des alliances découvertes. Continuer à dépouiller quelques liasses de notaires et explorer d'autres archives anciennes.

Méthodologie :
analyser tous les indices y compris les signatures ...

Nous concluons cette généalogie ascendante par une autre trouvaille⁴⁷² : un lointain ancêtre, généalogiste dans l'âme, a écrit ces mots à la fin du registre de 1692 - 1699 sur le recto de l'acte de mariage recopié de René et Magdelaine MARTEAU :

« La generation de nostre famille est que René Masotau a espousé la nommée Magdeline Marteau, desquelles est issus, Jean Masotau, Pierre Masotau, et Magdeline Masotau. Premièrement ledit Pierre Masotau a pour enfant René Massotau, Jean Massotau et Pierre Masotau mort dont il y a un mineur [...] ».

Un mystère de plus et en même temps d'autres pistes à explorer car l'écrivain semble être contemporain et nous apprend que Pierre est décédé alors que son fils est mineur : il s'agit de notre soldat dont René (352) et Jean héritent...

⁴⁶⁹ Mariage le 02/07/1703 à Veigné : AD 37 - Collection communale. BMS, 1700-1716 - 6NUM7/266/005 - Vue 72.

⁴⁷⁰ Sépulture le 25/04/1713 à Veigné : AD 37 - Collection communale. BMS, 1700-1716 - 6NUM7/266/005 - Vue 220.

⁴⁷¹ Sépulture le 03/06/1714 à Veigné : AD 37 - Collection communale. BMS, 1700-1716 - 6NUM7/266/005 - Vue 233.

⁴⁷² Voir annexe n°2.

Partie IV
La descendance de
Louis MASSOTEAU
et de Louise
MASSOTEAU



Veigné, la Rue principale - Carte postale coll. P. MACHET

Chapitre 1 – René MASSOTEAU (22) et Marianne LANTRAIN (23)

I – René MASSOTEAU (22)

Sa naissance et son enfance

René naît le **25 septembre 1852** à Montbazou⁴⁷³.

C'est le fils de **Louis MASSOTEAU (44)** et de **Louise MASSOTEAU (45)**.

Son père est alors âgé de trente-sept ans, il est meunier. Sa mère est âgée de trente ans.

René passe son enfance à Montbazou au moulin des Avrins, rue des Moulins.

La Ruine

Nous avons vu que René était le cinquième enfant d'une fratrie de sept.

« **C'est la Ruine cet enfant** » répétait la mère de René en parlant de son petit dernier. En effet, pendant longtemps, René a été le dernier garçon de la famille (son cadet naît près de sept ans après lui) et il usait ses vêtements jusqu'à la corde ! Il faut dire qu'ils avaient servi largement à ses frères avant d'arriver jusqu'à lui.

C'est en souvenir de son enfance que René nommera sa barque de pêche « *la Ruine* ». ⁴⁷⁴



Montbazou pêcheur sur l'Indre - Carte postale coll. P. MACHET

Son service militaire

René est de la classe 1872. Il tire le numéro 59 lors du tirage au sort⁴⁷⁵ du canton de Montbazou où il réside officiellement, bien qu'il travaille un temps comme domestique chez M. PATRY, veuf de quarante-cinq ans à Saint-Avertin⁴⁷⁶. En consultant les listes du recrutement militaire et son matricule, nous y apprenons que René a un **degré d'instruction n°1, 2 et 3 : il sait lire et écrire et a un niveau d'instruction primaire** ; et qu'il exerce la profession **d'huilier**⁴⁷⁷.

Le conseil de révision le dispense du service militaire dans l'armée active sur le motif qu'il a des « varices énormes ». En revanche, il est reconnu apte à faire partie d'un des **services auxiliaires de l'armée**. Le soldat du service auxiliaire est affecté dans une spécialité non combattante qui sert de soutien au service combattant. Il reçoit la formation élémentaire et porte une arme mais combattre n'est pas sa fonction. Il peut être au front ou à l'arrière. On compte par exemple parmi les auxiliaires, les brancardiers, les cuisiniers, les médecins... ou bien des soldats affectés dans des usines. Dans le cas présent, nous ne savons pas à quel service auxiliaire René MASSOTEAU a été affecté. Il est possible qu'il s'agisse de la **Poudrerie du Ripault à Monts**. En effet, en 1876, dans les recensements de population de Veigné⁴⁷⁸, René est mentionné comme **auxiliaire poudrier**.

⁴⁷³ Voir le chapitre 3 - Partie II

⁴⁷⁴ Anecdote racontée par sa petite-fille.

⁴⁷⁵ AD 37 - listes cantonales de tirage au sort et départementale du contingent - 1R508 et 1R389 et matricule -1R582/1872.

⁴⁷⁶ AD 37 - Recensement de population de 1872, Saint-Avertin - 6NUM5/208/008 - Vue 31.

⁴⁷⁷ Il a probablement appris le métier au moulin des Avrins, transformé en huilerie à colza.

⁴⁷⁸ AD 37 - Recensement de population de 1876, Veigné - 6NUM5/266/009 - Vue 5.

Son descriptif physique

A 20 ans, d'après son signalement militaire, il mesure 1m65. Il a les cheveux et les sourcils châains.

Le front bombé, un petit nez, une bouche moyenne, le menton et le visage ronds. Il a les yeux gris.

A regarder cette photo qui doit dater de son second mariage (il aurait 36 ans), nous constatons qu'il a la carrure d'un homme qui peut porter des sacs de farine de 100 kg sur le dos. Ce qu'il fera effectivement en tant que meunier puis en tant que voiturier. Il a aussi la force nécessaire au tireur de sable pour manœuvrer une barque pleine de sable extrait à la seule force de ses bras.



René MASSOTEAU (22) -
Photo de famille - P. MACHET

Son mariage avec Marie-Louise LESEUX

René épouse **Marie-Louise LESEUX** le 21 février 1876 à Veigné⁴⁷⁹.

Il a vingt-trois ans et est journalier. Marie-Louise est lingère et a dix-huit ans.

Il fournit un certificat qui atteste qu'il est libéré de son service militaire.

René est domicilié chez sa mère Louise MASSOTEAU (45). Son père Louis MASSOTEAU (44) est décédé un an plus tôt, le 30 mars 1875 à Montbazou, à l'âge de soixante ans.

Les **LESEUX** sont de **Veigné**. Les parents de Marie-Louise présents au mariage, sont **René Paul LESEUX**, scieur de long et **Marie-Louise BOURGEOU**, lingère.

La mère de René et les parents de Marie-Louise sont présents et consentants au mariage.

Les jeunes mariés s'installent à Veigné.

Les enfants de René et de Marie-Louise LESEUX

Leur premier enfant, est **Léon René MASSOTEAU**, né sept mois après leur mariage, le 14 septembre 1876 à Veigné⁴⁸⁰. Il deviendra boulanger.

Leur fille **Marie Louise Léona** surnommée Léa, naît le 25 janvier 1879 à Veigné⁴⁸¹.

En 1881⁴⁸², la famille habite dans le **Bourg de Veigné**. **René MASSOTEAU** est meunier, sa femme Louise (Marie-Louise) n'a pas de profession particulière.

Marie-Louise décède le 22 juillet 1884 des suites d'une **pneumonie**⁴⁸³, elle a vingt-sept ans. Les enfants **Léon et Léa ont huit et cinq ans**.

En 1886⁴⁸⁴, **René MASSOTEAU** est voiturier, il habite dans le Bourg de **Veigné** avec ses deux enfants. Sa tante **Virginie MASSOTEAU**, lingère, habite avec eux pour l'aider. Elle est veuve et a soixante-quatre ans.

⁴⁷⁹ Mariage le 21/02/1876 à Veigné : AD 37 - Coll. communale. Mariages, 1836-1876 - 6NUM8/266/011 - Vue 335.

⁴⁸⁰ Naissance le 14/09/1876 à Veigné : AD 37 - Coll. communale. Naissances, 1836-1879 - 6NUM8/266/010 - Vue 266.

⁴⁸¹ Naissance le 25/01/1879 à Veigné : AD 37 - Coll. communale. Naissances, 1836-1879 - 6NUM8/266/010 - Vue 290.

⁴⁸² AD 37 - Recensement de population Veigné, 1881- 6NUM5/266/010 - Vue 13.

⁴⁸³ Naissance le 27/03/1857 à Veigné : AD 37 - Coll. communale. Naissances, 1836-1879 - 6NUM8/266/010 - Vue 137.

Décès le 21/07/1884 à Veigné : AD 37 - Coll. communale. Décès, 1836-1887- 6NUM8/266/012 - Vue 331.

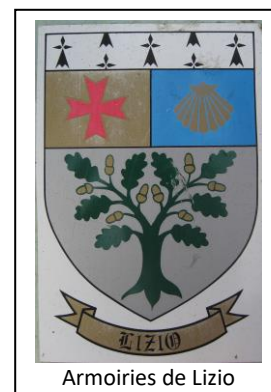
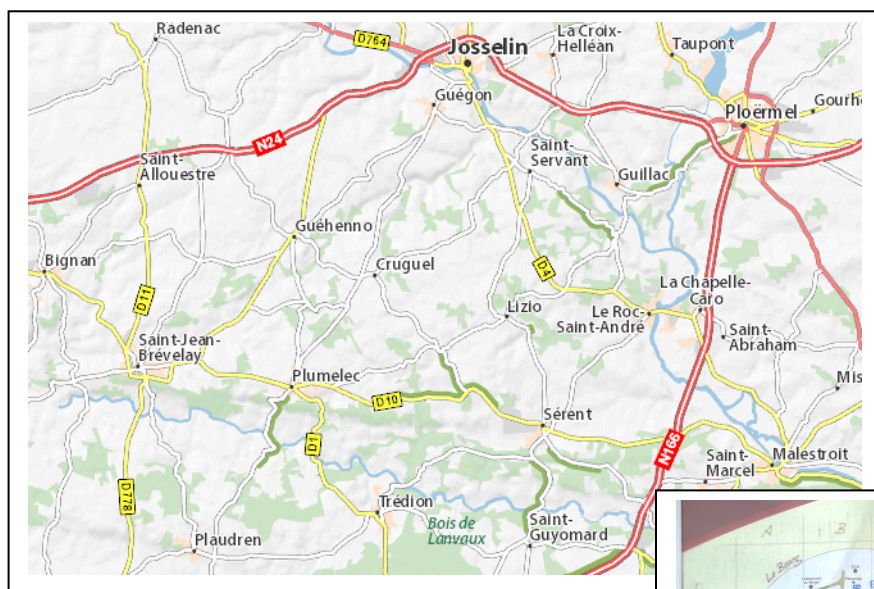
⁴⁸⁴ AD 37 - Recensement de population Veigné, 1886 - 6NUM5/266/011 - Vue 3.

II – Marianne LANTRAIN (23)

Avec Marianne LANTRAIN, nous quittons momentanément la Touraine et partons en Bretagne dans le Morbihan de son enfance et de ses ancêtres.

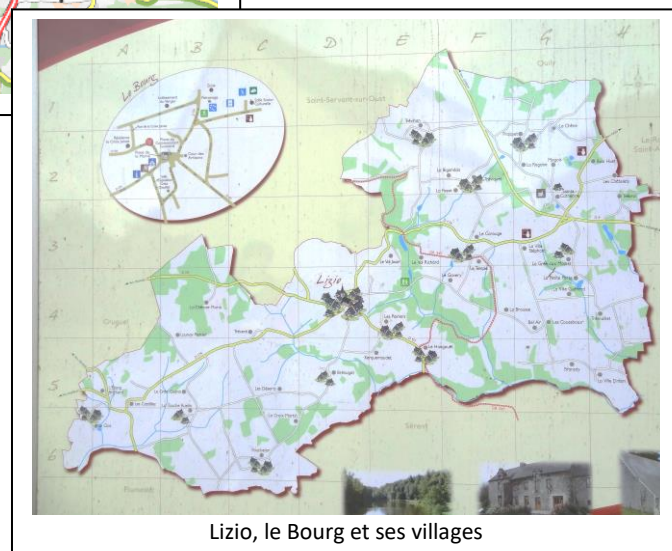
Une petite région située dans les terres, entre Ploërmel et Malestroit, une terre de paysans, située au sud de la forêt de Brocéliande.

Les communes des ancêtres bretons de Marianne sont proches les unes des autres : Lizio, Cruguel, Guéhenno, Guégon, Le Roc-Saint-André, Sérent, Plaudren, Plumelec, Buléon, Bignan.



Lizio

Lizio est une ville d'environ 1000 habitants. L'habitat est très dispersé. Les fermes étaient réparties sur tout le territoire et formaient de nombreux lieux-dits appelés villages tels Pourbelan, Trévéré, le Bourg. Elles dépendaient des nombreux manoirs et maisons fortifiées (cinq à dix par paroisse en moyenne), répartis dans les différents villages. Les maisons sont de solides longères en granit qui ne semblent pas avoir été transformées depuis des décennies.



L'église de Lizio - Photo P. MACHET



La mairie de Lizio - Photo P. MACHET

Sa naissance



Marianne est née le 15 août 1850 à Lizio⁴⁸⁵, canton de Malestroit, dans le Morbihan au village de **Pourbelene**, Pourbelan en Breton.

Elle se prénomme Marie Anne dans son acte de naissance mais son entourage l'appellera toujours Marianne, comme écrit dans son acte de décès.

Elle est la fille de **Guillaume LANTRAIN (46)** et de **Marie Françoise THEBAUD (47)**.

Son père, laboureur, a quarante-six ans ; sa mère, cultivatrice a trente-trois ans. Ils demeurent au village de Pourbelene à Lizio.

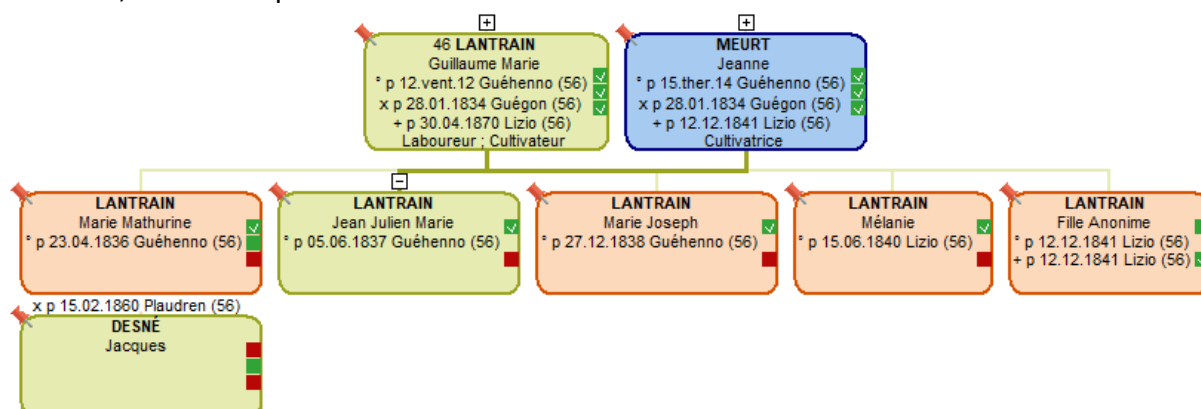


Maison de Pourbelan- Photo P. MACHET

Son père

Guillaume LANTRAIN (46)⁴⁸⁶ épouse en premières noces, **Jeanne MEURT**⁴⁸⁷, le 28 janvier 1834 à Guégon⁴⁸⁸.

Entre 1836 et 1840, il aura avec Jeanne, **cinq enfants** : Marie Mathurine⁴⁸⁹, Jean Julien Marie⁴⁹⁰, Marie Joseph⁴⁹¹ et Mélanie⁴⁹² et un bébé mort-né⁴⁹³.



Guillaume et Jeanne sont domiciliés à Guéhenno à la métairie du Petit Lemay, chez le père de Guillaume, **Pierre LANTRAIN (92)** qui est veuf de **Yvonne Vincente DANET (93)** depuis 1827.

En 1840, au moment de la naissance de Mélanie leur fille cadette, ils sont laboureurs dans le Bourg de Lizio.

Jeanne décède le 12 décembre 1841 à Lizio⁴⁹⁴ en accouchant d'une enfant mort-née.

⁴⁸⁵ Naissance le 13/08/1850 à Lizio : AD 56 - Collection communale. 1850-1850, EC_112-0462 - vue 9.

⁴⁸⁶ Naissance le 03/03/1804 à Guéhenno : AD 56 - Collection du greffe. 1793-1833, 071_1MiEC071_R5_02-0001 - Vue 134.
Décès le 30/04/1870 à Lizio : AD 56 - Collection communale. 1863-1872, 4E_112_007-0001 - Vue 186.

⁴⁸⁷ Naissance le 03/08/1806 à Guéhenno : AD 56 - Coll. communale. 1793-1833, 071_1MiEC071_R5_02-0001 - Vue 159.

⁴⁸⁸ Mariage le 28/01/1834 à Guégon : AD 56 - Collection communale. 1832-1846, 070_1MiEC070_R08-0004 - Vue 91.

⁴⁸⁹ Naissance le 23/04/1836 à Guéhenno : AD 56 - Collection du greffe. 1834-1872, 071_1MiEC071_R06-0004 - Vue 32.
Mariage le 15/02/1860 à Plaudren : AD 56 - Collection communale. 1860, 4E_157_015-0030- Vue 8.

⁴⁹⁰ Naissance le 05/06/1837 à Guéhenno : AD 56 - Collection du greffe. 1834-1872, 071_1MiEC071_R06-0004 - Vue 46.

⁴⁹¹ Naissance le 27/12/1838 à Guéhenno : AD 56 - Collection du greffe. 1834-1872, 071_1MiEC071_R06-0004 - Vue 63.

⁴⁹² Naissance le 15/06/1840 à Lizio : AD 56 - Collection communale. 1840, EC_112-0318 - Vue 7.

⁴⁹³ Décès le 12/12/1841 à Lizio : AD 56 - Collection communale. 1841, EC_112-0333 - Vue 12.

⁴⁹⁴ Décès le 12/12/1841 à Lizio : AD 56 - Collection communale. 1841, EC_112-0333 - Vue 12.

Le mariage de ses parents

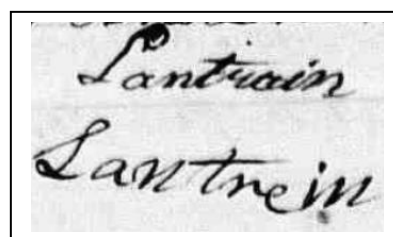
Guillaume (46) se remarie avec **Marie Françoise THEBAUT (47)**⁴⁹⁵ le 22 janvier 1844 à Lizio⁴⁹⁶. Guillaume est âgé de trente-neuf ans et son épouse Marie Françoise née à Lizio le 11 mai 1818, a vingt-cinq ans.

Assistent et consentent à leur mariage :

- Le père de Guillaume, Pierre LANTRAIN (92), âgé de soixante-sept ans, désormais laboureur à Plaudren. Peut-être Guillaume a-t-il quitté Guéhenno et la métairie du Petit Lemay lorsque son fils est parti pour Lizio ? La mère de Marie Françoise, Yvonne Vincente DANET (93) est décédée⁴⁹⁷.
- Et les parents de Marie Françoise : **Vincent THEBAUT (94)** et **Françoise SENÉ (95)** âgés de quarante-huit ans, cultivateurs à Lizio au village de Tréveré.

Les quatre témoins sont tous laboureurs à Lizio.

Les LANTRAIN père et fils signent : Guillaume en haut et son père Pierre en-dessous. A noter que le grand-père, Pierre LANTRAIN savait signer également.



La vie de la famille LANTRAIN - THEBAUT

Les parents de Marianne s'installent dans le **Bourg de Lizio** où ils sont cultivateurs.

Quatre ans plus tard⁴⁹⁸, ils quittent le Bourg pour le **village de Pourbelan**. Ils y resteront sept, peut-être neuf ans, le temps d'un bail à domaine congéable⁴⁹⁹.

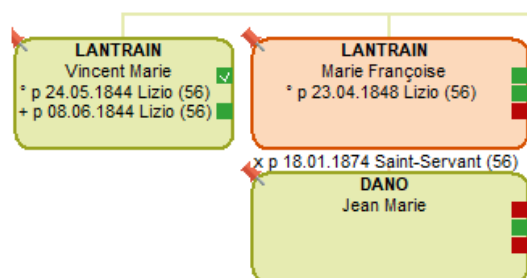
Puis Guillaume et Marie Françoise tiendront la **Ferme fortifiée du Tromeur à Tréveré**⁵⁰⁰ (photos P. MACHET ci-contre).



Les frères et sœurs utérins de Marianne

Le couple aura sept enfants, tous nés à Lizio et portant tous le prénom de Marie.

- **Vincent Marie**⁵⁰¹ naît le 24 mai 1844 dans le Bourg et décède deux semaines plus tard.
- **Marie Françoise** naît le 23 avril 1848 à Pourbelan⁵⁰². Elle épousera **Jean Marie DANO** en 1874⁵⁰³.
- Marie Anne ou **Marianne** notre Sosa 23, naît au village de Pourbelan le 15 août 1850.



⁴⁹⁵ Naissance le 11/05/1818 à Lizio : AD 56 - Collection communale.1818, EC_112-0057 - Vue 5.

Décès peut-être le 21/05/1909 : AD 56 - Tables décennales. 1903-1912, 1MIEC112-0019 - Vue 12. Décès non numérisés.

⁴⁹⁶ Mariage le 22/01/1844 à Lizio : AD 56 - Collection communale. 1844, EC_112-0371 - Vue 2.

⁴⁹⁷ Décès le 27/10/1827 Guéhenno : AD 56 - Collection communale. 1793-1833 - 071_1MIEC071_R5_02-0001 - Vue 414.

⁴⁹⁸ Lieux indiqués dans les actes de naissance de leurs enfants.

⁴⁹⁹ Contrat de fermage le plus répandu dans le Morbihan.

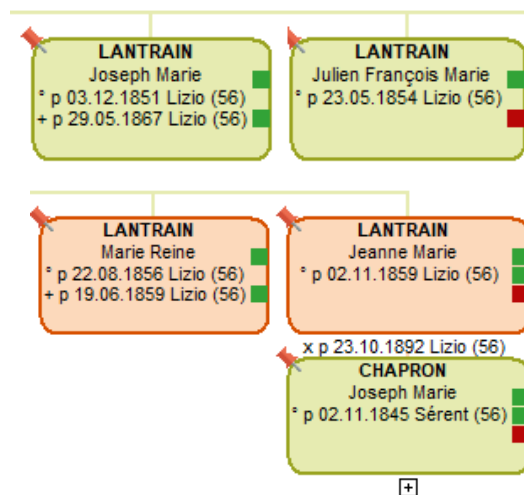
⁵⁰⁰ Leur présence est attestée à partir de mai 1854 mais ils y sont peut-être arrivés dès 1852.

⁵⁰¹ Naissance le 24/05/1844 à Lizio : AD 56 - Collection communale. 1844, EC_112-0371 - Vue 7.

⁵⁰² Naissance le 23/04/1848 à Lizio : AD 56 - Collection communale. 1848, EC_112-0432 - Vue 5.

⁵⁰³ Mariage le 18/01/1874 à Saint-Servant : AD 56 - Collection communale. 1873-1886, Mariages - Vue 10.

- **Joseph Marie**⁵⁰⁴ naît le 3 décembre 1851 à Pourbelan. Il décèdera à l'âge de quinze ans.
- **Julien François Marie**⁵⁰⁵ naît le 23 mai 1854 au village de Trévéré.
- **Marie Reine**⁵⁰⁶ naît le 22 août 1856 à Trévéré. Elle décèdera âgée de trois ans en 1859.
- **Jeanne Marie**⁵⁰⁷ naît le 2 novembre 1859 à Trévéré. Elle épousera⁵⁰⁸ **Joseph Marie CHAPRON**⁵⁰⁹, le 23 octobre 1892 à Lizio.



Son mariage

Marianne quitte Lizio pour rejoindre une ville portuaire du Morbihan, Port-Louis. En 1878, elle y est **domestique**. Elle a vingt-sept ans.

C'est dans cette ville de garnison qu'elle fera la connaissance de son premier mari, un militaire. **Constant Eugène COLUS** est **infirmier maritime**. Il a **vingt-cinq ans** et est **né** bien loin de la mer, dans **les Vosges** au Val d'Ajol⁵¹⁰.

Marianne et Constant se marient le 18 juillet 1878 à Port-Louis⁵¹¹.

Les parents de Constant, **Jean Joseph COLUS** et **Marie Rose VINAL** sont décédés quelques années plus tôt au Val d'Ajol. Constant est autorisé à contracter mariage par permission du 12 juin 1878 de monsieur le Commissaire général de la Marine à Lorient.

Le père de Marianne, Guillaume LANTRAIN (56) est décédé mais sa mère, Marie THEBAUD (57) cultivatrice à Lizio, fait le voyage jusqu'à Port-Louis et assiste au mariage de sa fille.

Son mari Constant COLUS

D'après sa fiche matricule militaire⁵¹², Constant Eugène COLUS, était **cultivateur** au Val d'Ajol dans **les Vosges**, au moment de son recrutement en 1873.

Il mesure **1m75**. Ses cheveux et ses sourcils sont **châtain foncé**. Il a les **yeux gris**. Son front est dit ordinaire, son nez est long, sa bouche moyenne, son menton rond et son visage ovale. Il sait lire, écrire et a reçu une **instruction de niveau primaire**.

Soldat de **1^{ère} classe**, il est affecté dans l'armée active au **régiment d'artillerie de Marine à Lorient**. Devançant l'appel à l'activité, il arrive au corps le 29 août 1874.

Le **28 août 1877**, il passe à la **3^e compagnie d'infirmiers maritimes à Port-Louis**. Cela ne fait donc pas un an qu'il est basé à Port-Louis lorsqu'il épouse Marianne.

⁵⁰⁴ Naissance le 03/12/1851 à Lizio : AD 56 - Collection du greffe. 1851, EC_112-0475 - Vue 14.

Décès le 29/05/1867 à Lizio : AD 56 - Collection communale. 1863-1872, 4E_112_007-0001 - Vue 116.

⁵⁰⁵ Naissance le 23/05/1854 à Lizio : AD 56 - Collection communale. 1853-1862, 4E_112_006-0001 - Vue 20.

⁵⁰⁶ Naissance le 22/08/1856 à Lizio : AD 56 - Collection communale. 1853-1862, 4E_112_006-0001 - Vue 55.

Décès le 19/06/1859 à Lizio : AD 56 - Collection communale. 1853-1862, 4E_112_006-0001 - Vue 97.

⁵⁰⁷ Naissance le 02/11/1859 à Lizio : AD 56 - Collection communale. 1853-1862, 4E_112_006-0001 - Vue 101.

⁵⁰⁸ Mariage le 23/10/1892 à Lizio : AD 56 - Collection communale. 1873-1895, 4E_112_011-0001 - Vue 112.

⁵⁰⁹ Naissance le 02/11/1845 à Sérent : AD 56 - Collection communale. 1843-1847, Naissances, Mariages, Décès - Vue 108.

⁵¹⁰ Naissance le 11/03/1853 Le Val-d'Ajol : AD 88- 4E497/19-76230 - Vue 5.

⁵¹¹ Mariage le 18/07/1878 à Port-Louis : AD 56 - collection communale. 1870-1879, Mariages - Vue 123.

⁵¹² AD 88 - Bureau de recrutement militaire Neufchâteau - Matricule 2650 - classe 1873 - 1 R 1247 - 115712 - Vue 18.

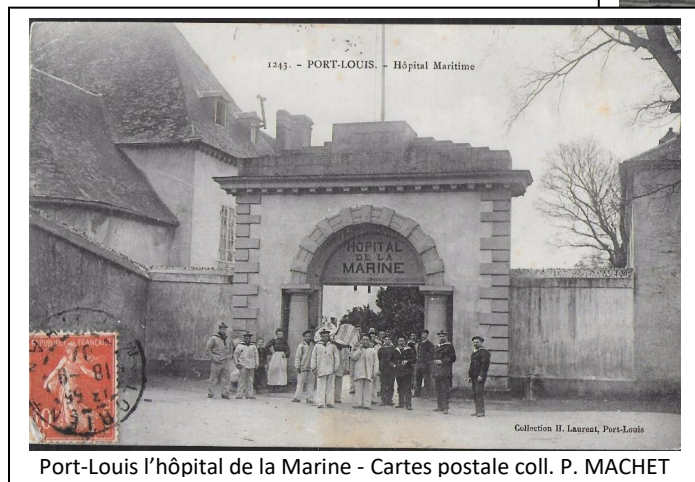
Leur vie à Port-Louis

A Port-Louis, Constant est infirmier maritime et Marianne est couturière.

Ils vivent rue de la Pointe, la grande rue qui longe le port, près de la citadelle.



Port-Louis rue de la Pointe -
Cartes postale coll. P. MACHET



Port-Louis l'hôpital de la Marine - Cartes postale coll. P. MACHET

Leur **premier enfant, Eugène Delphin COLUS naît le 9 avril 1879** à Port-Louis⁵¹³.

Parmi les témoins qui accompagnent le père à la mairie pour déclarer la naissance de l'enfant, on retrouve **Delphin MOUTOTTE**, infirmier maritime âgé de vingt-cinq ans et qui était déjà témoin à leur mariage. Delphin est un prénom suffisamment rare pour se dire que c'est en référence à cet infirmier maritime que l'enfant porte ce prénom. Plus qu'un collègue, il s'agit probablement d'un ami de Constant.

Le 30 juin **1879**, Constant est nommé **gendarme** à la Compagnie d'**Indre-et-Loire**. Le couple **quitte** définitivement **la Bretagne**.

Leur vie en Touraine

En 1881, le couple habite à la caserne de gendarmerie de **Loches**.

Constant choisit ses amis et collègues gendarmes à pied, François MICONNET, âgé de trente-six ans et Henri MARTIN âgé de vingt-neuf ans, pour l'accompagner déclarer la naissance de son **second fils : Léon Jules COLUS**, né le 6 avril 1881 à Loches⁵¹⁴.

Constant est admis à la **retraite** pour infirmités par décret du 21 mars **1884** ; rayé des contrôles de l'armée le 1^{er} août suivant. Il a trente et un ans. A-t-il eu un accident ?

En juin 1884, Constant est **garde-champêtre à Veigné**.

C'est la profession qu'il exerce au moment de la naissance de leur **troisième enfant, une fille Hélène Constance Maria**, née le 30 juin 1884 à Veigné qui décède quelques mois plus tard.⁵¹⁵

Constant COLUS décède le 9 avril **1885** à Veigné⁵¹⁶. Il n'a que trente-deux ans.

⁵¹³ Naissance le 09/04/1879 à Port-Louis : AD 56 - Collection communale. Naissances - 1877-1882 - Vue 61.

⁵¹⁴ Naissance le 07/04/1881 à Loches : AD 37 - Collection communale. Naissances, 1877-1889 - 6NUM8/132/025 - Vue 30.

⁵¹⁵ Naissance le 01/07/1884 à Veigné : AD 37 - Naissances, 1880-1905 - 6NUM8/266/013 - Vue 51.

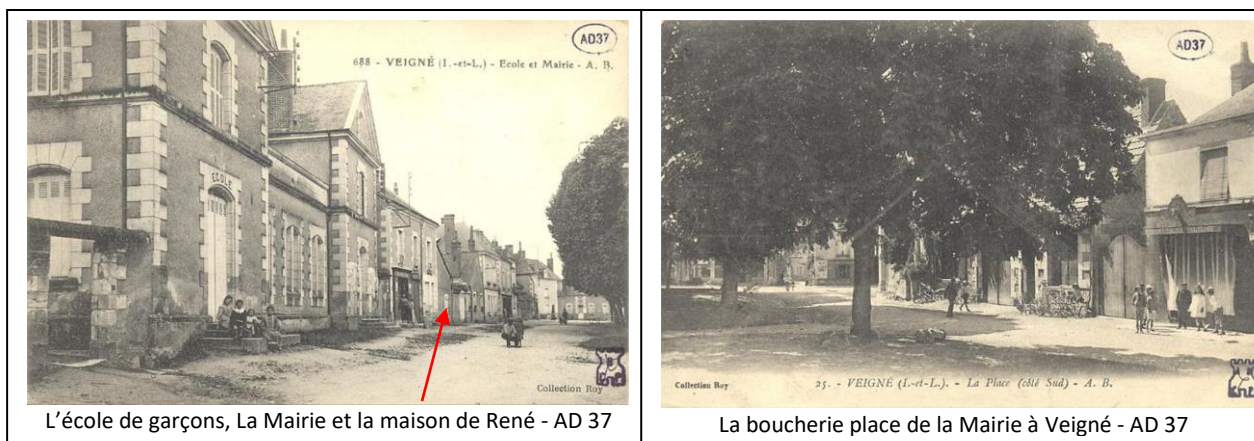
Décès le 05/02/1885 à Veigné : AD 37 - Collection communale. Décès, 1836-1887 - 6NUM8/266/012 - Vue 337.

⁵¹⁶ Décès le 09/04/1885 à Veigné : AD 37 - Décès, 1836-1887 - 6NUM8/266/012 - Vue 339.

III – René et Marianne

Marianne LANTRAIN élève seule ses deux fils. En 1886, elle est domestique chez le boucher PELTIER et sa famille⁵¹⁷, sur la place du Bourg de Veigné.

René MASSOTEAU veuf, habite sur la place du Bourg, en face, avec ses enfants et sa sœur.



Leur mariage

Marianne LANTRAIN et René MASSOTEAU **se marient** le 10 décembre **1888**⁵¹⁸ à Veigné.

René a trente-six ans, il est **voiturier**. Sa mère Louise MASSOTEAU veuve de Louis MASSOTEAU depuis treize ans est présente et consentante.

Marianne a trente-huit ans, elle est journalière⁵¹⁹. Sa mère Marie Françoise THEBAUD veuve de Guillaume LANTRAIN depuis dix-huit ans, n'est pas présente mais est consentante au mariage de sa fille⁵²⁰. Marie THEBAUD habite toujours à Lizio dans le Morbihan.

Parmi les témoins, nous retrouvons : **Pierre FREMONDEAU**, âgé de quarante-neuf ans, cultivateur à Montbazon, le beau-frère de René qui a épousé à Montbazon en 1867, **Louise MASSOTEAU** la sœur aînée de René, couturière. Et **Alphonse MASSOTEAU**, quarante-six ans, journalier à Veigné, le frère aîné de René dont il est très proche.

Leur fille Marie-Louise

Marie-Louise MASSOTEAU (11) naît le 4 septembre 1890 à Veigné⁵²¹. C'est la fille unique de René et Marianne.

Elle vivra néanmoins entourée de quatre frères et sœur. Même si ces derniers, plus âgés (quatorze, onze et neuf ans), ne resteront pas longtemps à la maison.

⁵¹⁷ AD 37 - Recensement de population Veigné, 1886 - 6NUM5/266/011 - Vue 5.

⁵¹⁸ Mariage le 10/12/1888 à Veigné : AD 37 - Collection communale. Mariages, 1877-1902 - 6NUM8/266/016 - Vue 122.

⁵¹⁹ Elle est couturière, laveuse, lingère et travaille chez des particuliers selon le témoignage de sa petite-fille.

⁵²⁰ Acte de consentement passé devant le notaire de Sérent (Morbihan), maître ALLAIRE, le 27 novembre 1888.

⁵²¹ Naissance le 04/09/1890 à Veigné : AD 37 - Collection communale. Naissances, 1880-1905 - 6NUM8/266/013 - Vue 100.

Leur vie à Veigné

En 1891⁵²², la famille habite dans le **Bourg de Veigné**. Vivent avec René et Marianne, Léa la fille de René qui a douze ans, les deux fils de Marianne, Eugène et Léon COLUS qui ont douze et dix ans et leur fille âgée d'un an, Marie (Marie-Louise MASSOTEAU). Dans les recensements de population, Marie-Louise est prénommée Marie. Léon MASSOTEAU a quitté le domicile, il a quinze ans. René est charretier et Marianne est journalière.

Les métiers de René

René a exercé plusieurs métiers tout au long de sa vie⁵²³ : huilier, poudrier, journalier, meunier, voiturier (à cheval), charretier, tireur de sable, marchand de sable, dragueur...

Les lieux où l'on vit, marquent l'existence des hommes depuis toujours.

René, dès son premier âge, **barbote et pêche dans l'Indre**.



Le Grand moulin de Montbazon - AD 37

Il **apprend le métier de meunier** aux Avrins et y **travaille comme huilier**⁵²⁴ avec son père, son grand-père, ses oncles et frères.

En 1872, il est **huilier** selon les listes cantonales de tirage au sort pour le service militaire.

Puis, René fait son **service militaire** dans un autre moulin, celui de Monts, qui utilise la force motrice de l'Indre non pas pour la farine mais pour fabriquer de la poudre à canon : à la **Poudrerie Nationale du Ripault**.

A son mariage, le 21 février 1876, il a 23 ans et est **journalier**. Cela signifie qu'il loue ses services à un patron pour quelques temps et qu'il est payé à la journée. Cela ne nous renseigne pas sur le travail ou les travaux effectués.

Peu de temps après, en novembre 1876, il est recensé comme **poudrier auxiliaire**, pourtant à cette époque il est libéré de ses obligations militaires : peut-être un contrat temporaire.

En 1881, il retourne au moulin, il est **meunier**.

En 1884, René, jeune veuf, est **voiturier**. Il transporte des marchandises peut-être comme son père pour M. LESOURD au moulin des Avrins ou pour le Grand moulin à farine de Montbazon.

En 1888, au moment de son second mariage, il est toujours **voiturier**. En 1891, il est **charretier**, il transporte des marchandises avec sa charrette à cheval.

En 1896⁵²⁵, les recensements de population le désignent comme **voiturier** et Marianne comme journalière.

⁵²² AD 37 - Recensement de population Veigné, 1891 - 6NUM5/266/012 - Vue 7.

⁵²³ D'après les recensements de population, son dossier militaire et les actes d'état civil déjà cités.

⁵²⁴ En 1838, le moulin à farine des Avrins avait été transformé en huilerie à colza par son nouveau propriétaire, G. LESOURD.

⁵²⁵ AD 37 - Recensement de population Veigné, 1896 - 6NUM5/266/013 - Vue 2.

René, tireur de sable

En 1901⁵²⁶, alors que sa fille Marie-Louise a dix ans, René s'installe à son compte comme **tireur de sable de l'Indre**⁵²⁷ à Veigné. Il est également **marchand de sable**. Sa femme Marianne est journalière chez plusieurs patrons.

En 1906⁵²⁸, René est toujours tireur de sable, il a désormais cinquante-trois ans, Marianne est journalière et leur fille est couturière.

Si un ancien édit royal autorisait l'extraction d'un mètre cube de sable de Loire par personne et par an, les professionnels devaient être enregistrés auprès de l'administration pour recevoir une **autorisation**⁵²⁹. C'est le cas aussi pour l'Indre. Ces archives ne sont pas exhaustives et nous n'y avons pas trouvé les autorisations accordées à René qui exerçait pourtant le métier de façon tout à fait officielle...



Les tireurs de sable - Georges-François SOUILLET
1894, Musée des Beaux Arts de Tours

Avant 1902, aucun tireur de sable n'est signalé à Veigné dans les **annuaires statistiques et commerciaux départementaux**⁵³⁰. Le métier est dur et pas très lucratif⁵³¹, nous constatons qu'il n'est pas exercé très longtemps... Sont installés à Veigné :

- En 1902, deux tireurs de sable : LEROUX et MASSOTEAU.
- En 1906, ils sont trois : DECOURS, LEROUX et MASSOTEAU.
- En 1909, ils sont deux : MASSOTEAU et un nouveau, ROBIN.
- En 1914, il ne reste plus que MASSOTEAU. C'est le cas également en 1917 et 1920.
- En 1922 et 1924 nous retrouvons MASSOTEAU et un nouveau, RABUSSEAU, présent également en 1926 mais seul. René décède le 26 septembre 1924.

Méthodologie :
trouver les métiers
de nos ancêtres
dans les annuaires.

Le métier de tireur de sable est fatigant et dangereux. Mais les hommes qui l'exerçaient étaient avant tout des amoureux de leur rivière dont ils connaissaient chaque recoin, chaque banc de sable et chaque caprice. Ils étaient d'excellents **pêcheurs**, souvent un peu **braconniers**, pour le plaisir mais aussi pour nourrir la famille.

Les activités à Veigné

Nous avons vu plus tôt que la **pêche** était une activité complémentaire pour les meuniers. La rivière est une ressource précieuse. Léon BERLAND raconte dans ses mémoires que pendant les années de guerres napoléoniennes, après plusieurs années de mauvaises récoltes de blé, des hivers rigoureux, le poisson constitua un des aliments de base de la population : *« Ma grand-mère, qui était lingère chez le riche meunier de Bourroux, à Montbazou, m'a raconté que durant plusieurs semaines la farine manqua totalement, maîtres et serviteurs vécurent de poisson et de pomme de terre. »*

⁵²⁶ Recensements de population de 1901, 1906, 1910 - Mariage de son fils Léon en 1904.

⁵²⁷ Aussi appelé dragueur ou pêcheur de sable.

⁵²⁸ AD 37 - Recensement de population Veigné, 1906 - 6NUM5/266/014 - Vue 3.

⁵²⁹ AD 37 - 3 S - Navigation intérieure. Travaux d'aménagement et d'entretien - Extraction de matériaux - récépissé de demande d'autorisation - S 4803 - 1906 / 1939.

⁵³⁰ Annuaires statistiques et commerciaux de Tours et du département d'Indre-et-Loire - 1902, 1906, 1909, 1914, 1917, 1920, 1922, 1924 - Cotes N16/1/99 à N16/1/115. Voir annexe n°3.

⁵³¹ Pour plus d'informations sur le métier : Machet, P. (2021). T comme Tireur... de sable. Challenge A à Z. Blog du Centre Généalogique de Touraine. En ligne [T comme Tireur... de sable - Le Blog du Centre Généalogique de Touraine \(cgdt37.com\)](https://cgdt37.com)

Pour René et de nombreux habitants de Veigné et de Montbazou, la pêche est aussi une passion.

Des **concours de pêche** sont régulièrement organisés dans l'Indre. La rivière étant privée la pêche y est règlementée.

René possède une barque, « La Ruine » et un ponton sur l'Indre. Il va à la pêche très souvent.

La **chasse** est un moyen de ramener du petit gibier à la maison. Les civets de lapins et de lièvres sont souvent au menu.



Vers la mi-décembre, après les premiers flocons, c'est la pêche aux alouettes avec des cordées longues de deux à trois cents mètres, bordées de collets en crin de cheval blanc. René doit avoir un permis de chasse mais cela ne l'empêche pas de **braconner** et de poser des collets... avec son beau-frère **Auguste Alexis CHASSEPOUX**⁵³². Il emmenait aussi son chien ⁵³³.

Les fêtes traditionnelles rythment l'année⁵³⁴

En cette seconde moitié du XIX^e et début du XX^e siècles, les fêtes religieuses et traditionnelles rythment l'année et jouent un rôle social majeur. L'hiver est long et les tâches aux champs moins importantes à cette époque de l'année, que l'on soit ou non fervent pratiquant, elles sont l'occasion de nombreuses fêtes.

Janvier

Le 6 janvier, **fête des Rois**, la **galette** est l'occasion de rencontres entre les jeunes à marier.

Le 22 janvier, les vigneronns fêtent la **Saint-Vincent**. A Veigné a lieu un grand défilé avec le « Roi » et un bal.

Février

Le 2 février, à la **Chandeleur** les familles confectionnent **rousserolles** et **pets de nonnes**.

Puis le **dimanche Gras** débute le Carnaval : déguisements, défilé avec les jeunes de Montbazou et d'Esvres au rythme de la fanfare, fête bouffonne, spectacle sur la place de Veigné...

Mars

Le premier dimanche de Carême, c'est la **fête des Brandons**. Les enfants défilent en chantant « Brandonni, bradonnons les nielles et les échardons... » avec leur brandon enflammé, un morceau de bois empaillé en forme de croix en haut d'un bâton. Une vieille croyance attribuait à cette tâche le pouvoir de purifier l'air et de détruire les herbes qui poussaient dans les blés.

A la **mi-carême**, garçons et filles dansent et coupent le carême avec un plat de riz sucré et une salade d'œufs durs arrosé de vin coupé d'eau.

Le **dimanche des Rameaux**, les villageois font **bénir une branche de buis** : accrochée à la porte de la grange, elle éloigne serpents et esprits malfaisants et garantit de bonnes récoltes.

⁵³² Marié à la sœur de René, Madeleine MASSOTEAU le 02/11/1875 à Veigné : AD 37 - Collection communale. Mariages, 1836-1876 - 6NUM8/266/011 - Vue 329.

⁵³³ Chien dont hérite sa fille à son décès : elle devra payer la taxe municipale sur les chiens - E Dépôt 154 - Montbazou - G11 - Rôles d'impôts.

⁵³⁴ D'après les témoignages des habitants de Veigné et Montbazou. Les citations sont tirées des mémoires de Léon BERLAND.

Dès le **Jedi saint**, les gamins font des cavalcades dans les rues avec des clochettes et en tapant les portes avec leur maillet.

Le **jour de Pâques**, on n'oublie pas de manger les œufs durs colorés en rouge à l'aide de pelures d'oignon ou en violet grâce à une décoction de pétales de violettes.

Mai

Le **Premier mai**, un rameau d'aubépine planté augmente la fertilité des cultures.

Le **6 mai** c'est la **foire de Veigné** : « *Des commerçants y venaient de fort loin pour acheter ou vendre du bétail ou en connaître les cours. Vers trois heures de l'après-midi, le village fourmillait de monde et les hôtels ne parvenaient jamais à loger tant de personnes et de chevaux. Aussi chaque habitant avait-il préparé sa grange et sa remise, pour les louer. A cette foire du 6 mai, il était amené, bon an mal an, trois cents à quatre cents vaches, dix à quinze paires de bœufs, une quarantaine de chevaux, plus d'un millier de moutons* ».

Les processions autour des champs lors des **rogations de l'Ascension** éloignent les fléaux.

Juin

A la Saint-Jean, le 24 juin, on **danse** la veille autour du **feu**. Chacun emporte un tison à la maison.

C'est à cette date aussi que les **baux des fermiers** sont renouvelés et que les **filles et garçons de ferme louent leurs services**, à Veigné, Tauxigny et Esvres. A Montbazou, la « *louée* », avait lieu le 3^e dimanche d'avril.

Le 15 août, c'est la **foire de Tours** avec défilés militaires, forains et feux d'artifices.



Foire de la Saint-Jean - Gravure Giraudet

Décembre -Janvier

A la période de **Noël**, vieilles coutumes et croyances ont encore cours à Veigné où se mêlent messes religieuses et rituels autour du pain de Nô.

Enfin, la **veille du 1^{er} janvier**, c'était le **Guillanou**. Les gamins passaient en groupe d'une maison à l'autre pour recevoir des fruits crus ou cuits conservés pour cette occasion.

Veillées et travaux agricoles

Léon BERLAND n'évoque pas les travaux des champs et des vignes qui étaient également l'occasion de rassemblements villageois. Il évoque en revanche, la fête et la mangeaille de rillettes, boudins, rillons et andouillettes lorsqu'à l'automne la famille **tuait le cochon**.

Les veillées sont aussi des moments de vie importants pour les habitants tel l'énuolage des noix lors des veillées à Veigné et qui étaient ensuite portées chez l'huilier, raconté par Léon BERLAND : « *Après avoir séché étalées sur le plancher du grenier, jusqu'en décembre, les noix étaient énuolées au cours des veillées. C'était également l'occasion de soirées agréables, au cours desquelles tout en travaillant, les jeunes chantaient et les anciens contaient des « histouères » du temps jadis* » ; ou bien encore la préparation de greffons de vigne.

Nous voyons que nos ancêtres profitaient de chaque instant pour se réunir et s'amuser avec leur famille et leur entourage, et ce malgré les difficultés quotidiennes qu'ils pouvaient traverser (mauvaises récoltes dues aux intempéries, maladies, mortalité infantile, crues etc..).

René était-il Républicain ?

René est né en 1852 sous la Seconde République de Louis Napoléon Bonaparte, mais, c'est sous le Second Empire de ce même Napoléon devenu Napoléon III qu'il passe sa jeunesse. Lorsqu'il sera en âge de voter aux élections municipales, à vingt et un ans, ce sera le début de la III^e République.

La vie politique à la campagne

L'empire ne rime pas avec liberté de pensée et même les élus locaux sont surveillés⁵³⁵. Les conseillers municipaux sont élus mais le maire reste choisi par le chef de l'Etat ou le préfet. Et gare à ceux qui ne vont pas dans le sens de la pensée du moment, ils sont révoqués immédiatement. Il en va de même pour la population. Même si dans les villes des mouvements d'opposition à l'empereur Napoléon III se forment à partir de 1870, à la campagne, on reste assez fidèle à l'Empereur. A vrai dire, on ne s'intéresse que peu à la politique nationale éloignée des préoccupations locales ; probablement aussi par manque d'information : les journaux sont rares, chers et tout le monde ne sait pas lire.

Quelques rares journaux

Léon BERLAND raconte dans ses mémoires que pour la période de la guerre de Crimée en 1855, la mairie de Veigné s'était abonnée au Journal d'Indre-et-Loire. C'est le facteur BOISSEAU de Montbazou qui l'apportait à la Mairie. Aux heures des repas, il venait souvent s'asseoir dans la Grande Rue, sur un muret, et y faisait à haute voix la lecture des articles qui racontaient la guerre.

C'est aussi pendant le temps de cette même guerre, que le père de Léon BERLAND aubergiste au Cheval Blanc, s'était abonné en se cotisant avec trois amis, à La Presse, un journal parisien, plus proche des républicains.

Il faudra attendre la guerre suivante, celle que Napoléon III mènera contre le roi du Piémont pour que la mairie de Veigné se réabonne au Journal d'Indre-et-Loire que le garde-champêtre lisait sur la place.

Pendant la III^e République, les querelles politiques locales sont farouches

Il n'est pas bon à la campagne de ne pas être en accord avec le pouvoir en place. Gare aux représailles et tracasseries, si au moment des élections et même au quotidien, on a le tort de se distinguer dans ses opinions politiques.

Ainsi, Léon BERLAND raconte qu'en 1876, lors de la campagne pour les législatives, le candidat républicain, M. BELLE avait loué la salle de l'auberge du Cheval Blanc pour y organiser une conférence. Les monarchistes considèrent Léon BERLAND comme « un pelé, galeux, auteur de tous les maux » et ce fut pour lui le début de persécutions qui durèrent 30 ans ! Et qui eurent pour conséquence probablement d'accélérer son engagement dans la vie politique locale en tant que républicain...

Pour comprendre l'ambiance qui régnait dans ces années de fin du XIX^e siècle, signalons un autre fait marquant : la fermeture par la police pendant la campagne électorale et par ordre du préfet de Touraine, NADAILLAC, des cafés et restaurants où les opposants au régime monarchiste du président de la République Mac-Mahon, avaient l'habitude de se réunir.

⁵³⁵ Les tableaux récapitulatifs d'élections municipales adressés au préfet sont très éloquentes et mentionnent les tendances politiques des élus. Série 3M aux AD37.

A Veigné, les querelles prenaient différentes formes et survenaient un peu partout : au Bureau de bienfaisance qui favorisait les familles « bien pensantes », au sein de la compagnie de sapeurs-pompiers parce que le maire refusait de supprimer les insignes de l'Empire sur les casques des pompiers et même jusqu'au sein de l'école où les enfants de familles républicaines subissaient des brimades.

Le 14 juillet 1880 : première Fête nationale de la République

A Veigné, en ce 14 juillet, nous dit Léon BERLAND, la peur des représailles est telle que seuls cinq ou six drapeaux tricolores sont sortis : « *les serviteurs n'osant pas braver les foudres de leurs maîtres, royalistes* ».

Cet état de fait va perdurer au début du XX^e siècle.

Ainsi, selon la légende familiale, un des cousins MASSOTEAU de Marie-Louise n'hésita pas à escalader le donjon et la statue de Montbazou pour planter un drapeau tricolore dans les mains de la Vierge. Récit familial qui concorde avec les témoignages recueillis par Eric SYSSAU auprès des habitants de Montbazou⁵³⁶ :

« Le dimanche, avec quatre ou cinq oiseaux de mon espèce, on se donnait rendez-vous au donjon. J'avais quinze ans, mais d'autres étaient plus jeunes. Nous profitons des échafaudages⁵³⁷ pour grimper sur le haut du mur, qui contrairement à ce qu'on dit certains, n'est pas large de quatre ou cinq mètres, mais de deux mètres ou même moins. Par le paratonnerre, on accédait au piédestal de la Vierge. C'était impressionnant. On se tenait à deux ou trois derrière la statue, sans être vus de la place Delaunay. Mais ça ne nous suffisait pas ! On a essayé après de grimper sur les épaules de la Vierge. On avait que les mains sur le paratonnerre, on pouvait pas s'agripper. On redescendait après quatre ou cinq mètres⁵³⁸, à cause du vertige. Mais y en a un, un MASSOTEAU et qui avait une dizaine d'années, qui s'est hissé jusqu'à la couronne. Quand il est arrivé aux épaules, on lui a dit de redescendre. Lui, il disait : « Ch'suis pas encore en haut. » Et il est allé se mettre à califourchon sur la couronne ! Ah ça, j'l'ai vu ! »

Un autre Montbazonnais lui a rapporté une variante de l'anecdote qui se serait déroulée à la foire de novembre, « *une année, un maçon était monté par le paratonnerre jusqu'à la Vierge et y avait laissé un drapeau* » ...

Nous ressentons à travers ces témoignages, les tensions politiques et sociales qui opposaient les habitants des villages à la fin du XIX^e siècle et jusqu'à la Première Guerre mondiale.

Nous ne savons pas pour qui votait René MASSOTEAU mais à écouter sa petite-fille et ses anecdotes, nous pouvons raisonnablement penser que son grand-père était plutôt du côté des républicains. Et s'il a suivi les traces de son grand frère Paul alors, à n'en pas douter, il était républicain.

Paul MASSOTEAU

Paul est le second fils de Louis et Louise MASSOTEAU. Il est né le 10 décembre 1844 à Montbazou. Il restera célibataire et vivra à La Messandière.

⁵³⁶ Cf. bibliographie SYSSAU, E. *Montbazou, souvenirs et documents du vingtième siècle*.

⁵³⁷ Travaux de restauration du donjon entrepris en 1922 par le propriétaire M. DUDLEY.

⁵³⁸ La statue mesure de 9,30 mètres à 10,40 mètres selon les sources.

A son décès, survenu le 15 mai 1907 à Veigné⁵³⁹, il est cultivateur, il a aussi travaillé à la Poudrerie du Ripault, c'est peut-être là qu'il a contracté la maladie qui lui sera fatale.

Un article paru dans la presse nous en dit plus sur son engagement politique. Paul fut toujours, si l'on reprend les termes du journaliste de L'Union libérale⁵⁴⁰, un : « **ferme républicain, propagandiste énergique et libre penseur convaincu** ». Il a vraisemblablement fréquenté l'auberge du Cheval Blanc, quartier-général des républicains de Veigné... et fut probablement un modèle pour son jeune frère René... C'est d'ailleurs lui qui déclare son décès à la mairie.

Fidèle à ses convictions et grâce « **à la fermeté et au courage de la famille** », Paul est enterré civilement, au cimetière de Veigné, entouré « **d'une foule énorme et recueillie** ».

Des personnalités républicaines et politiques locales lui rendent hommage lors de discours très engagés, tel celui du docteur DELAUNAY, conseiller d'arrondissement. Il évoque les conséquences de la rupture du Concordat⁵⁴¹ et les enterrements civils qui « ne sont pas bien vus » par la population et par les autorités, tout comme les républicains « libres penseurs » qui sont surveillés de près.

René et la religion

René lisait un journal satirique dans lequel les curés étaient représentés en corbeaux, « l'Eclaireur Tourangeau », petite brochure satirique fondée à l'origine pour soutenir le maire de Montbazou Emmanuel BRAULT lors des élections au conseil général de 1883...

La tradition familiale répète que René était athée et saluait d'un « Bonjour Madame » Monsieur le curé parce qu'il portait la robe.

La séparation de l'Eglise et de l'Etat

Il n'était pas simple d'afficher son point de vue vis-à-vis de la religion à cette époque. Il fallait oser le faire, risquer des représailles de la part du curé, des conservateurs et du pouvoir en place. Être athée était pire que d'être républicain !

Les témoignages de Léon BERLAND prouvent que Veigné et Montbazou ne font pas exception. René MASSOTEAU ne devait pas, pour « certaines personnes », être un personnage très recommandable mais assurément il assumait pleinement ses opinions !

Il semble que son épouse Marianne LANTRAIN ait été plus modérée et peut-être même pratiquante, comme la plupart des femmes, résultat le plus souvent de leur éducation. D'ailleurs, à l'occasion de son enterrement, une cérémonie religieuse sera célébrée⁵⁴².

Sa fille Marie-Louise, suivra les traces de son père et ne fera pas baptiser sa fille avant l'âge de huit ans⁵⁴³. Et seulement pour faire cesser les tracasseries subies par sa fille à l'école et faire taire les remarques qu'elle recevait au quotidien lors de ses tournées de factrice.

Le baptême a eu lieu à l'église de Veigné le 18 juillet 1922. Georgette a eu pour parrain et marraine des employés de l'hôtel de l'Image, amis de Marie-Louise qui faisait des « extras » dans cette auberge. Georgette qui a huit ans signe son propre acte de baptême !

⁵³⁹ Décès le 15/05/1907 à Veigné : AD 37 - Collection communale. Décès, 1906-1922 - 6NUM8/266/020 - Vue 14.

⁵⁴⁰ Enterrement civil de Paul MASSOTEAU - L'Union libérale - 6 juin 1907 - en ligne sur Retronews.

⁵⁴¹ Nous sommes en 1907, la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat est toute récente.

⁵⁴² Renseignements fournis par Michel Laurencin, archiviste du diocèse de Tours, la messe de sépulture en l'église de Veigné a eu lieu le 30 avril 1914 avec la mention "Marie Anne Lantrain épouse Massoteau décédée la veille âgée de 63 ans".

⁵⁴³ Archives diocésaines - Baptême le 18 juillet 1922 Veigné : « a été baptisée par nous, curé soussigné, Georgette Gustavie née le trente juin mil sept cent quatorze du légitime mariage de Christophe GUIROLLET et de Marie-Louise MASSOTEAU. Le parrain a été Gustave LÉPOLARD, la marraine, Eugénie BÉNARD », acte signé par Georgette...

Chapitre 2 – Marie-Louise MASSOTEAU (11) et son mari Christophe GUIROLLET (10)

I – Leur mariage en 1910

Marie-Louise MASSOTEAU et Christophe GUIROLLET se marient le 25 juin 1910 à Veigné⁵⁴⁴.

Marie-Louise est mineure, âgée de dix-neuf ans, couturière et demeure à Veigné.

Son père René MASSOTEAU (22), dragueur, à Veigné, est présent et consentant, ainsi que sa mère Marie-Anne LANTRAIN (23).

Ses témoins sont ses demi-frères, Eugène COLUS âgé de trente et un ans, facteur à Veigné et Léon COLUS âgé de vingt-neuf ans, fermier à Veigné.

Christophe est âgé de vingt-quatre ans et exerce la profession de poudrier. Il demeure à Veigné.

Sa mère **Pauline VOUTEAU (9)** remariée à Louis Joseph MARTIN est présente et consentante au mariage. Son père **André GUIROLLET (8)** est absent⁵⁴⁵.

Ses témoins sont Joseph MOREAU âgé de trente-deux ans, cultivateur demeurant à Chambray, son cousin (à cause de son épouse Marie RONDEAU, la petite-fille de son grand-père par alliance, Christophe RONDEAU), et Louis GRASLIN âgé de cinquante-deux ans, employé en voirie vicinale, demeurant à Chambray, ami de Christophe.

Les parties, leurs parents et témoins signent tous l'acte de mariage.

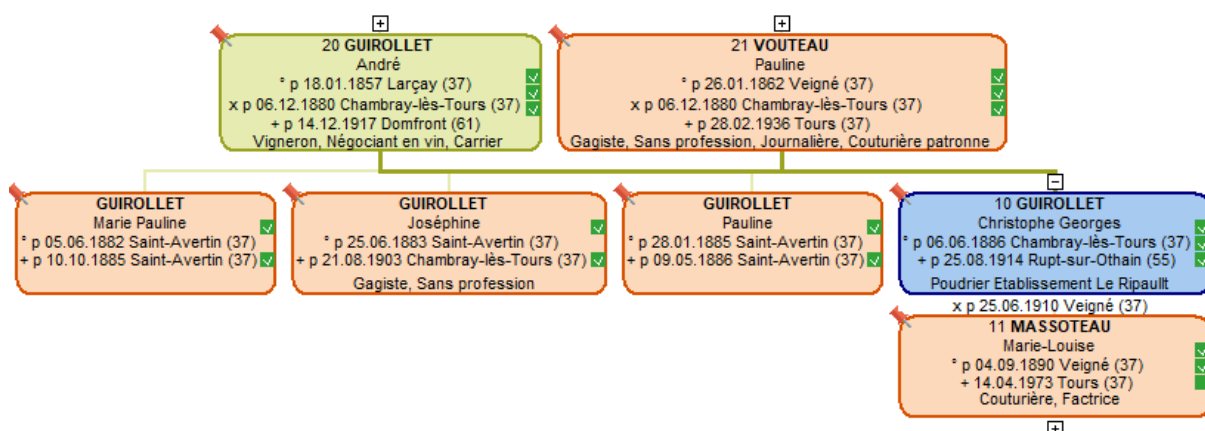
Les jeunes époux emménagent chez les parents de la mariée, dans le Bourg de Veigné⁵⁴⁶.



Christophe GUIROLLET et Marie-Louise MASSOTEAU - Photo de famille P. MACHET

II – Christophe Georges GUIROLLET (10)

Christophe Georges naît le 6 juin 1886 à Chambray⁵⁴⁷. C'est le dernier né et seul garçon du couple André GUIROLLET (20) et Pauline VOUTEAU (21).



⁵⁴⁵ Son absence est constatée par acte de notoriété daté du 4 juin 1910 délivré par le juge de paix du canton de Tours Sud. Acte qui a disparu avec les archives de la Justice de Paix du canton de Tours Sud de cette période.

⁵⁴⁶ AD 37 - Recensement de population Veigné 1911 - 6NUM5/266/016 - Vue 3.

⁵⁴⁷ Naissance le 06/06/1886 à Chambray : AD 37 - Coll. communale - Naissances, 1837-1892 - 6NUM8/050/004 - Vue 289.

C'est **Christophe RONDEAU** qui fait la déclaration de naissance de son petit-fils par alliance⁵⁴⁸ à la mairie de Chambray-lès-Tours et l'enfant reçoit comme premier prénom Christophe, rompant ainsi avec la tradition familiale qui veut que l'aîné des GUIROLLET s'appelle André.

Ses parents

André GUIROLLET (20) et Pauline VOUTEAU (21) se marient⁵⁴⁹ à Chambray le 6 décembre 1880.

André GUIROLLET (20)⁵⁵⁰ est le fils unique d'**André Louis (40)** et de **Jeanne PERRUCHOT (41)**. En effet, sa mère décède⁵⁵¹ alors qu'il n'a que cinq ans, des suites d'un accident relaté dans la presse⁵⁵² : « **La femme Guirollet, du Moulin à Vent, commune de Saint-Avertin, avait attaché autour de son bras la corde avec laquelle elle conduisait sa vache aux champs. En arrivant à un chemin rural, la vache effrayée, prit sa course, entraînant après elle la femme Guirollet. Un vigneron accourut aux cris poussés par la victime [...]. Lorsqu'il arriva sur le chemin, la vache s'était arrêtée d'elle-même, après avoir parcouru une distance de 150 mètres [...] cette malheureuse, dont le corps dépouillé en partie de ses vêtements, était tout meurtri, défiguré et couvert de sang, avait rendu le dernier soupir.** »

Lorsqu'il se marie, André (20) a vingt-trois ans, il est issu d'une famille de vigneron de Saint-Avertin. Il le sera à son tour mais à une période où le phylloxera commence ses ravages : il atteint les vignes de Saint-Avertin en 1884.

Pauline VOUTEAU (21)⁵⁵³ sa mère a dix-huit ans et est gagiste à Chambray. Elle vit chez sa mère **Marguerite BASSEREAU (43)** et son **beau-père Christophe RONDEAU**. Son père **Charles VOUTEAU (42)** est décédé depuis 1871, elle n'a qu'une sœur, Marguerite qui a été mariée au fils de Christophe RONDEAU.

Ses sœurs

Le couple a eu trois filles avant Christophe :

- **Marie Pauline**⁵⁵⁴ naît le 5 juin 1882 à Saint-Avertin et décèdera à l'âge de trois ans en 1885.
- **Joséphine**⁵⁵⁵ naît le 5 juin 1883 à Saint-Avertin. Elle décèdera à l'âge de vingt ans des suites d'une pneumonie contractée quelques jours avant son mariage. Sa mère Pauline utilisera son trousseau durant toute sa vie.
- **Pauline**⁵⁵⁶ naît le 28 janvier 1885 et meurt peu de temps avant sa sœur aînée.

⁵⁴⁸ Mariage en secondes noces à Marguerite BASSEREAU (43) le 08/07/1874 à Chambray : AD 37 - Collection communale. Mariages, 1837-1887 - 6NUM8/050/007 - Vue 260.

⁵⁴⁹ Mariage le 06/12/1880 à Chambray : AD 37 - Mariages, 1837-1887 - 6NUM8/050/007 - Vue 295.

⁵⁵⁰ Naissance le 18/01/1857 à Larçay et non à Saint-Avertin comme indiqué sur tous les recensements de population et les listes électorales. Nous avons dû appliquer la tactique de l'escargot et dépouiller toutes les tables décennales pour le retrouver aux AD 37 - Coll. communale - Naissances, 1837-1905 - 6NUM8/124/027 - Vue 80.

Décès le 14/12/1917 à Domfront : Mairie de Domfront dans l'Orne - extrait d'acte de décès reçu par courrier.

⁵⁵¹ Décès le 08/06/1864 à Saint-Avertin : AD 37 - Collection communale. Décès, 1834-1867 - 6NUM8/208/013 - Vue 274.

⁵⁵² Article paru dans Le Pays, Journal de l'Empire du 23 juin 1864. En ligne sur Gallica.

⁵⁵³ Naissance le 26/01/1862 à Veigné : AD 37 - Collection communale. Naissances, 1836-1879 - 6NUM8/266/010 - Vue 81.

⁵⁵⁴ Naissance le 05/06/1882 à Saint-Avertin : AD 37 - Coll. communale - Naissances, 1874-1902 - 6NUM8/208/014 - Vue 87.

Décès le 10/10/1885 à Saint-Avertin : AD 37 - Collection communale. Décès, 1868-1899 - 6NUM8/208/019 - Vue 189.

⁵⁵⁵ Naissance le 25/06/1883 à Saint-Avertin : AD 37 - Coll. communale. Naissances, 1874-1902 - 6NUM8/208/014 - Vue 83.

Décès le 21/08/1903 à Chambray : AD 37 - Collection communale. Décès, 1885-1905 - 6NUM8/050/011 - Vue 109.

⁵⁵⁶ Naissance le 28/01/1885 à Saint-Avertin : AD 37 - Coll. communale. Naissances, 1874-1902 - 6NUM8/208/014 - Vue 117.

Décès le 09/05/1886 à Saint-Avertin : AD 37 - Collection communale. Décès, 1868-1899 - 6NUM8/208/019 - Vue 197.

La séparation de ses parents

Dans le même temps, André, réserviste accomplit une période d'exercices militaires en 1884 mais est réformé pour la seconde période, le 27 août 1886, pour paralysie du bras droit⁵⁵⁷.

Les temps sont difficiles pour le couple. Pauline demande l'autorisation au juge de quitter le domicile conjugal, elle ira accoucher chez sa mère à Chambray. Le 6 juillet 1886, elle demande la séparation de corps d'avec son mari. Commence alors une procédure judiciaire⁵⁵⁸ qui aboutira à la liquidation des biens de la communauté le 1^{er} avril 1887. Dernière date connue de la présence d'André en Indre-et-Loire qui après avoir tout vendu devient négociant en vin et annonce qu'il part aux Amériques... Sa famille n'aura jamais plus de nouvelles. Nous ne savons pas s'il a fait ce voyage encore aujourd'hui mais nous commençons à lever le voile sur son absence de trente années, mais ceci est une autre histoire.

Le remariage de Pauline VOUTEAU, sa mère

Pauline obtient le divorce le 14 mars 1893 auprès du Tribunal de première instance de Tours⁵⁵⁹ pour motif de l'absence de son mari. Elle se remarie⁵⁶⁰ à Chambray, le 24 avril 1895 avec **Louis Joseph MARTIN**, veuf âgé de quarante-trois ans.

Leur fils **Louis Joseph MARTIN** naît le 21 août 1895 à Veigné⁵⁶¹. Il sera poudrier au Ripault comme son frère Christophe, avant d'être incorporé le 17 décembre 1914 pour renforcer les effectifs au front. Il mourra pour la France le 13 octobre 1915 en Turquie, frappé d'une balle à la tête⁵⁶².

Sa vie avant la guerre

Christophe passe son enfance à Chambray chez son grand-père⁵⁶³ puis au décès de celui-ci⁵⁶⁴, il travaille comme domestique chez des cousins, Sylvain COSSON et Marie LEGUAY, avec Paul MASSOTEAU fils de Louis-Alphonse, et donc cousin germain de Marie-Louise (11).

Il fait son service au 90^e Régiment d'infanterie⁵⁶⁵ basé à Châteauroux (octobre 1907 à juillet 1909). Il participe aux Grandes Manœuvres du Centre de 1908.

C'est le 3^e apprenti-tambour (il n'a pas encore le galon sur la manche comme celui qui est à sa gauche) avec les baguettes à la main. Ce détail permet de dater la photo avant le 1^{er} octobre 1908, date à laquelle il devient Tambour (photo de famille P. MACHET ci-contre).



Photo de famille P. MACHET

⁵⁵⁷ AD 37 - Classe 1877. Matricules n° 1-1486 et table alphabétique - 1R587 - Vues 336 & 81.

⁵⁵⁸ AD 37 - Tribunal de Tours : Séparation de corps le 6/07/1886 - 3E58/315 ; Enquête judiciaire 3U3/671 ; Jugement de séparation de corps & de biens, 28 décembre 1886 - 3U3 ; Etat liquidatif, 17 février 1887 - 3E58/616 M^e BERTIN notaire à Saint-Avertin. Publication du jugement dans le Journal d'Indre-et-Loire du 30 janvier 1887 etc.

⁵⁵⁹ Jugement de divorce transcrit à Chambray le 26/04/1894 : AD 37 - Mariages, 1888-1905 - 6NUM8/050/008 - Vue 52.

⁵⁶⁰ Mariage le 24/04/1895 à Chambray : AD 37 - Collection communale. Mariages, 1888-1905 - 6NUM8/050/008 - Vue 67.

⁵⁶¹ Naissance le 21/08/1895 à Veigné : AD 37 - Collection communale. Naissances, 1880-1905 - 6NUM8/266/013 - Vue 141.
Décès le 13/10/1915 à Séddul Bahr ; Turquie - Transcription le 25/02/1916 à Veigné : AD 37 - Coll. communale.
Décès, 1906-1922 - 6NUM8/266/020 - Vue 94.

⁵⁶² AD 37 - Classe 1915. Table alphabétique - 1R803 - Vue 17 ; Matricules n°501-1000 - 1R799 - Vue 554.
JMO du 21^e Régiment d'infanterie coloniale en ligne sur Mémoire des Hommes.

⁵⁶³ AD 37 - Recensements de population Chambray, 1896 - 6NUM5/050/013 - Vue 23 et 1901 - 6NUM5/050/013 - Vue 9.

⁵⁶⁴ Décès le 10/05/1898 à Chambray : AD 37 - Collection communale. Décès, 1885-1905 - 6NUM8/050/011 - Vue 72.

⁵⁶⁵ AD 37 - Classe 1906. Table alphabétique - 1R747 - Vue 12 ; Matricules n°457-1000 - 1R742 - Vue 278.

Chapitre 3 – Georgette GUIROLLET (5)

Nous avons quitté la famille MASSOTEAU GUIROLLET en 1910, au moment du mariage de Marie-Louise et de Christophe. Nous voici à la veille de la guerre. Que s'est-il passé en quatre années ? Entre Montbazou et Veigné, la vie s'est écoulée tranquillement.

Le couple Christophe GUIROLLET (10) et Marie-Louise MASSOTEAU (11) marié depuis quatre ans, habite toujours dans le Bourg de Veigné chez les parents de Marie-Louise. René MASSOTEAU est tireur de sable et Marianne lingère chez des particuliers.

Christophe travaille comme poudrier à la poudrerie du Ripault à Mont. Marie-Louise fait de la couture pour des particuliers ; parfois avec ses belles-sœurs : Clémentine, la femme d'Eugène COLUS et Jeanne, la femme de son frère Léon MASSOTEAU.

Léon MASSOTEAU est boulanger à Montbazou. Il habite rue des Moulins avec Jeanne et leurs quatre enfants.

Eugène COLUS, facteur à Veigné, habite dans le Bourg avec sa femme et leur fils.

Léon COLUS, fermier habite lui aussi dans le Bourg de Veigné avec sa femme et leur fils.

La mère de Christophe, Pauline VOUTEAU (21) est veuve. Après une maladie qui l'avait rendu grabataire, son mari Louis MARTIN est décédé le 21 novembre 1912⁵⁶⁶. Pauline s'installe dans le Bourg de Veigné près de son fils Christophe et de sa belle-fille Marie-Louise.

I – L'année 1914

Le décès de Marianne LANTRAIN

Marianne LANTRAIN (23), l'épouse de René MASSOTEAU décède à l'âge de 63 ans, le 28 avril 1914⁵⁶⁷ chez elle, au Bourg de Veigné. Ses fils, Léon et Eugène COLUS font les démarches administratives auprès de la mairie.

La messe de sépulture en l'église de Veigné a lieu le 30 avril 1914⁵⁶⁸. Marianne, bretonne, a été élevée dans la pratique religieuse contrairement à son époux.

Préparatifs militaires

Tirant les leçons de la défaite de la guerre de 1870 contre la Prusse, la France organise son armée. Nous avons évoqué les Grandes manœuvres (1908, 1912, 1914 dans la région Centre) pendant lesquelles les réservistes sont rappelés. Alors que la grossesse de Marie-Louise, sa femme, approche de son terme en ce mois de juin 1914, Christophe est de nouveau appelé pour une **période d'exercices du 2 au 18 juin au 313^e Régiment d'Infanterie à Blois**.

Il rentre à temps pour la naissance de sa fille.

La naissance de Georgette

Georgette GUIROLLET (5) naît le 30 juin 1914⁵⁶⁹ à sept heures du soir, au domicile de ses parents dans le Bourg de Veigné. Son père Christophe (10) déclare sa naissance le lendemain, accompagné à la mairie, de René MASSOTEAU (22), son beau-père et d'Eugène COLUS, facteur des Postes, son beau-frère.

⁵⁶⁶ Décès le 21/11/1912 à Veigné : AD 37 - Collection communale. Décès,1906-1922 - 6NUM8/266/020 - Vue 63.

⁵⁶⁷ Décès le 28/04/1914 à Veigné : AD 37 - Coll. communale - Décès, 1906-1922 - 6NUM8/266/020 - Vue 76.

⁵⁶⁸ Arch. diocésaines : Messe de sépulture.

⁵⁶⁹ Naissance le 30/06/1914 à Veigné : AD 37 - Collection communale. Naissances, 1907-1922 - 6NUM8/266/015 - Vue 110.

La guerre

Le 1^{er} août, entre 16 et 17 heures, **Sylvain Meusnier**, le **maire de Veigné**, reçoit un coup de téléphone de la Préfecture de Tours qui lui transmet l'avis de mobilisation émanant du ministère de la Guerre. Dès 8h du matin les maires de France avaient été priés de ne pas s'éloigner en vue de graves éventualités⁵⁷⁰.



Puis ce sont les gendarmes qui apportent l'affiche officielle⁵⁷¹, glissée dans une enveloppe noire, comme un faire-part de décès : la mobilisation générale est ordonnée. Le premier jour de la mobilisation est le dimanche 2 août.

Le Maire ordonne à DEPLAIS, afficheur et garde-champêtre du village, d'apposer l'affiche sur la Mairie-Ecole et de battre tambour pour diffuser la nouvelle.

Il demande au curé ROLLINGER de sonner le tocsin aux cloches de l'église pour alerter les villageois en pleines moissons ou dispersés dans les hameaux.



Christophe GUIROLLET est le premier soldat de la famille à être mobilisé.

Le 4 août 1914, à peine plus d'un mois après la naissance de leur fille, il rejoint son régiment le **313^e Régiment d'Infanterie (RI)** à Blois. Christophe est soldat de 2^e classe réserviste, il a vingt-huit ans.

Ses beaux-frères et les cousins MASSOTEAU seront mobilisés y compris les plus âgés comme Léon MASSOTEAU qui a trente-huit, Léon COLUS, un temps affecté comme facteur qui partira au front en 1917, ou les plus jeunes comme **Louis MARTIN**, son frère qui n'a pas vingt ans. De la classe 1915⁵⁷², comme les garçons de son âge, il est appelé en décembre 1914.

Du 4 au 25 août 1914 – Christophe

Le 4 au matin, sous une chaleur étouffante, inhabituelle même pour un mois d'août, **Christophe rejoint la gare de Montbazon**. Il a probablement fait ses adieux à sa mère, sa femme et à sa fille à la maison... Il prend le train pour Tours.

Tours est une ville de garnison importante avec six casernes. Y sont cantonnés notamment le **66^e Régiment d'Infanterie**, connu sous le nom du « Six-Six » et le **32^e Régiment d'Infanterie**. **La gare de Tours** est comme toutes les gares de France, encombrée par les mobilisés, leurs familles, les voyageurs et étrangers essayant de rentrer chez eux.

⁵⁷⁰ Cf. bibliographie : Cabanes, B. Août 14, la France entre en guerre...

⁵⁷¹ L'affiche de mobilisation imprimée depuis quelques temps, est distribuée dans toutes les mairies de France par la gendarmerie, le 1^{er} août. La date du 2 août est ajoutée à la main.

⁵⁷² Le besoin constant de renouvellement des troupes implique le départ prématuré des conscrits : la classe de 1915 est incorporée dès décembre 1914. Puis se sont les réservistes et les territoriaux qui sont finalement mobilisés.

L'illustration de cette page est un détail du tableau intitulé « Le départ des Poilus, août 1914 », accroché à la Gare de l'Est à Paris, offert en 1926 par Albert Herter, peintre américain.

Christophe quant à lui reprend un train pour Blois.

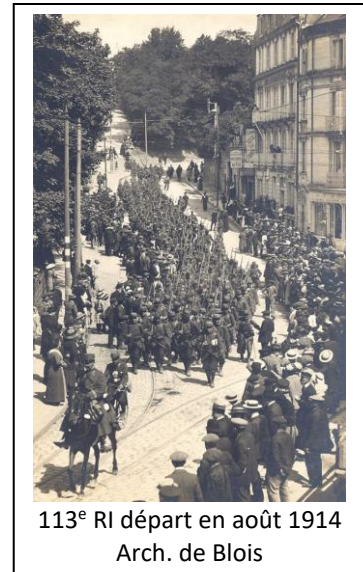
Le 313^e RI⁵⁷³ est le régiment de réserve de soutien du 113^e RI.

Dans la nuit du 8 au 9 août, le régiment est embarqué sur deux trains en gare de Blois et dirigé sur Saint-Mihiel dans la Meuse.

Le Journal de marche et opérations du 313^e RI est détaillé et nous informe au quotidien des déplacements des troupes, des combats et des victimes qui ne tardent pas à être déplorées.

A commencer par un accident survenu en cours de route : un train tamponne celui qui le précède. Huit voitures sont télescopées.

Le 11 août, le régiment se concentre à Génicourt, sur les bords de la Meuse entre Saint-Mihiel et Verdun. Dans les 10 jours qui suivent il se met en position à la frontière, à Ormes.



Puis c'est la marche à l'ennemi : « *Le 21 août, une marche rapide porte le régiment sur Longuyon.*

Le baptême du feu aura lieu à Saint-Pancré près du Luxembourg belge. Le 22 août, le 313^e RI, se porte au secours de l'avant-garde et en particulier du 113^e RI pris sous les bombardements de l'ennemi.

« *Le 22 août, dès l'aube, l'ordre vient de se porter sur Saint-Pancré ; le régiment y arrive vers 7 h 30 pour **couvrir le repli des troupes** de la division. Celles-ci, engagées au point du jour sur le front Baranzy-Signeulx, se sont **heurtées dans le brouillard à des positions organisées et ont été décimées** ; leur retraite s'effectue lentement dans un couloir enfermé dans des pentes boisées, sous le bombardement ennemi »⁵⁷⁴.*

C'est ainsi qu'après la guerre, le rédacteur de l'historique du régiment résumera les combats du 22 août 1914, jour le plus meurtrier de la Première Guerre mondiale⁵⁷⁵.

A la lecture des JMO, nous nous rendons compte de la violence des affrontements de cette journée. Le bilan est terrible surtout au 113^e RI : il a fallu pas moins de **20 pages pour citer les hommes du régiment blessés, tués ou disparus ce jour-là.**

3 310 hommes et officiers avaient quitté Blois le 3 août 1914. **Le 22 août au soir**, le rédacteur estime à **500 hommes, l'effectif restant du 113^e RI régiment.**

La Bataille des Frontières se poursuit pour le 313^e RI. Il est chargé d'assurer la retraite des troupes. Comme il est relaté dans l'historique du 313^e RI : « *L'attaque des armées françaises a échoué. La bataille de Charleroi est perdue. La retraite commence, mais en faisant tête à l'ennemi, car on est au pivot et il faut reculer lentement. C'est en ligne et en combattant que l'on cède le terrain* ».

⁵⁷³ Les éléments qui suivent sont tirés du Journal de marche du 313^e RI écrit au jour le jour et de l'historique écrit après la guerre vers 1920 – En ligne sur Mémoire des Hommes et Gallica.

⁵⁷⁴ Extrait de l'historique du 313^e RI.

⁵⁷⁵ 27 000 soldats sont tués dans la seule journée du 22 août 1914. Plus du double ont été blessés.

La retraite se poursuit : « *Quittant la région de Longuyon, nous retraits du nord-est au sud-ouest par Petit-Xivry, Petit-Failly, avec mission de tenir coûte que coûte la rive gauche de l'Othain.* »

Cette fois c'est le 113^e RI qui vient au secours du 313^e RI : « *Le 25 août, le 113^e ayant reçu l'ordre de se porter vers Maison-Rouge en soutien du 313^e R.I., se déploie sous un violent feu d'artillerie et marche énergiquement à l'attaque, bien que depuis deux jours les hommes n'aient pu être ravitaillés* ».

Le journal de marche du 313^e RI nous donne plus de détails :

« **A 4h, l'artillerie ennemie ouvre un feu violent sur les crêtes nord-ouest et sud-est de Rupt-sur-Othain.**

Vers 9h, le régiment reçoit l'ordre de se replier sur Dimbley par le bois de Marville, de Grand-Failly et de Rupt.

Pour dégager la droite du Régiment, la Compagnie Baudet exécute, en même temps que le 131^e une contre-attaque.

En raison du manque de chemin, la retraite s'effectue très péniblement ; les bois sont battus par des obus explosifs de l'artillerie ennemie ».



Le 313^e RI « *A 18h, le régiment reçoit l'ordre de se porter par Damvillers, Ecurey, sur Lissey où il arrive vers 22h et cantonne.* »

Christophe GUIROLLET n'arrivera jamais à Lissey. Il est porté disparu.

Porté disparu

Christophe **est tombé au combat à Rupt-sur-Othain le 25 août 1914**. Il sera inhumé dans la nécropole nationale de Pierrepont. Mais sa famille n'aura la confirmation de son décès⁵⁷⁶ qu'après la guerre, en 1921⁵⁷⁷.

Outre l'inquiétude de ne pas savoir, l'impact sur la famille est aussi d'ordre matériel. Ce n'est que le 21 juillet 1922 qu'est enregistrée la succession de Christophe GUIROLLET. Il aura fallu attendre 8 ans pour que sa veuve et sa fille puissent hériter⁵⁷⁸.

Marie-Louise va batailler avec l'administration pour que sa fille soit reconnue orpheline de guerre. L'adoption de sa fille par la Nation sera prononcée par le Tribunal civil de Tours le 29 avril 1921⁵⁷⁹.

Mais ce n'est qu'à la fin de l'année 1922, qu'elle obtiendra un avis favorable pour recevoir une subvention. Tous les ans, elle devra recommencer les démarches et écrire des courriers que nous retrouvons dans le dossier de pupille de sa fille.

⁵⁷⁶ AD 37 - Décédé le 25 août 1914 à Rupt-sur-Othain.

⁵⁷⁷ Transcription du jugement de décès à Veigné le 14 février 1921 - AD 37 : Coll. communale. Décès, 1906-1922 - 6NUM8/266/020 - Vue 149.

En ligne sur le site Mémoire des Hommes : Fiche Mort pour la France - Base des sépultures de guerre. Médaille de guerre, mentionnée dans le Journal officiel de la République française en ligne sur Gallica.

⁵⁷⁸ AD 37 - Succession - Déclaration de mutation par décès - 3Q 13 022.

⁵⁷⁹ Jugement qui a disparu mais dont nous trouvons un extrait dans le dossier de pupille de la Nation : AD 37 - 3R/206. Une mention marginale de l'acte de naissance nous en indique la date. Registre matricule : 3R/287.

II – Après la guerre

Après la guerre, la famille se regroupe⁵⁸⁰. Habitent sous le même toit, au Bourg de Veigné, René MASSOTEAU, sa fille Marie-Louise (11) désormais veuve GUIROLLET et sa petite-fille Georgette GUIROLLET. Vit également avec eux, Pauline VOUTEAU (21) divorcée d'André GUIROLLET et veuve de Louis MARTIN, et qui a perdu ses deux fils à la guerre.

Le dossier de pupille de la Nation et les démarches entreprises par Marie-Louise dès 1918 nous apprennent que Marie-Louise a à sa charge sa belle-mère, malade. Et qu'en 1922, elle a en plus à sa charge son père qui a été gravement malade plusieurs mois.

En plus de son métier de couturière, Marie-Louise est devenue factrice⁵⁸¹ pendant la guerre. Elle cumulera les deux toute sa vie.

Outre les ressources⁵⁸² et la composition de la famille, nous découvrons, le parcours scolaire de Georgette. C'est une élève « assidue », une « bonne élève », commentaires étayés par les bulletins de notes transmis par l'institutrice. Ces éléments sont étudiés par la commission d'attribution des subventions, au même titre que la moralité de sa mère qui présente des courriers de recommandations du Maire.

La consultation des archives scolaires⁵⁸³ de Veigné et de Montbazou⁵⁸⁴ le confirme. Georgette aura d'ailleurs son certificat d'études avec mention⁵⁸⁵ et obtiendra une bourse pour aller au cours complémentaire à Loches.

Elle passera le concours des Postes.

Ce qui ne l'empêchera pas comme tous les jeunes de son âge de faire la fête comme ci-contre lors du Carnaval des Fleurs de 1930 à Montbazou.



Georgette au Carnaval des Fleurs 1930
Arch. municipales de Montbazou



Le père de Paul, chauffeur aux Grands Moulins de
Montbazou - Photo-carte, coll. P. MACHET

Georgette épousera Paul MACHET (4) le 20 août 1938⁵⁸⁶ à Langeais.

Elle a fait sa connaissance lorsqu'il était en apprentissage⁵⁸⁷ chez M. CHOISY, peintre de Montbazou.

Paul est le fils d'Auguste et de Blanche. La famille habite alors Montbazou parce qu'Auguste travaille au Grand moulin !

⁵⁸⁰ AD 37 - Dossier pupille de la Nation - 3R206. Recensement pop. 1921 - Veigné - 6NUM5/266/020 - Vue 10.

⁵⁸¹ Le dossier de pupille mentionne en 1918 qu'elle perçoit un salaire de l'administration des Postes.

⁵⁸² La consultation des archives de contributions fiscales de Montbazou nous permet de compléter l'aperçu.

AD 37 - Montbazou E Dépôt : 154/G3 - Registre déclarations pour taxes et 154/G11 - Rôles Impôts Taxe sur les chiens.

⁵⁸³ AD 37 - Ecole primaire de Veigné - 1925-1926 - 2219W5.

⁵⁸⁴ La famille déménage à Montbazou après le décès de René MASSOTEAU en 1924.

⁵⁸⁵ Journal de l'Ouest et du Centre - 6 juillet 1926 - Veigné.

⁵⁸⁶ Mariage le 20/08/1938 à Langeais : AD 37 - Coll. communale. Mariages, 1938 - 6NUM8/123/033 - Vue 18.

⁵⁸⁷ AD 37 - Contrats d'apprentissage - E Dépôt 154/F36 - Montbazou.

Conclusion

Le fil conducteur entre toutes ces générations de MASSOTEAU, c'est bien sûr la proximité de la rivière et le travail au moulin.

Le métier de meunier a disparu mais certains moulins existent encore et ont été restaurés. Bien qu'ils ne soient plus en activité, ils restent les témoins d'un mode de vie.

Je m'étais posé des questions avant de démarrer les recherches, voyons si j'ai pu y répondre.

Le couple choisi : sont-ils parents ? Y a-t-il un lien entre ces deux branches MASSOTEAU ?

Par déduction et à partir des actes trouvés, le lien entre Louis et Louise MASSOTEAU se confirme. Sans toutefois pouvoir encore pour le moment le définir avec précision.

Vais-je tomber sur des implexes ? Des implexes, je n'en ai trouvé aucun : ni entre les branches MASSOTEAU ni entre les familles de meuniers. Ce qui, en raison de la très forte endogamie qui existe dans les familles de meuniers, peut paraître surprenant.

Le métier et le savoir-faire encore plus peut-être que le patrimoine, se transmettaient de père en fils et de père en gendre : aussi chez les meuniers que chez les vigneron.

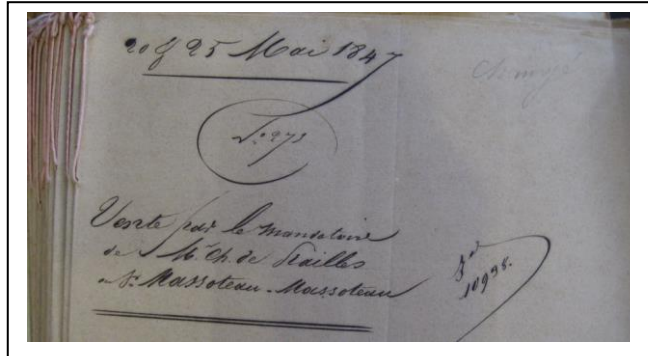
Etudier cette lignée de meuniers, ou plutôt ces lignées comme finalement je l'ai découvert, s'est avéré, comme je l'imaginai, passionnant.

J'ai pu établir que le premier meunier connu des ascendants directs de Louis MASSOTEAU (Sosa 44) était René MASSOTEAU (Sosa 1408), mais d'autres indices laissent à penser que le métier était déjà dans la famille, exercé notamment par son frère aîné et ses beaux-frères avant lui.

Malgré les lacunes rencontrées dans les fonds d'archives, j'ai pu consulter un grand nombre et une variété de documents, sans compter toutes les sources archivistiques que je n'ai pas pu explorer dans ce temps limité. Les sources archivistiques, les manuels et ouvrages, les témoignages écrits et les souvenirs familiaux recueillis m'ont permis de soulever le voile sur le passé de Louis et Louise et de leurs familles.

Annexe n°1 – Vente CHABERT de PRAILLES - Epoux MASSOTEAU

AD 37 - Vente CHABERT de PRAILLES - Epoux MASSOTEAU, 20 et 25 mai 1847 - maître Jacquet-Tuffière, notaire à Montbazou - 3E16/379 (détails).



Après toutefois que cette procuration a été certifiée véritable par le mandataire et qu'elle a été revêtue d'une mention d'usage par le notaire soussigné. Lequel comparant, ci dit nom, a, par ces présentes, vendu et a obligé son mandant à la garantie de tous troubles, hypothèques, évictions et autres empêchements. Au Sr Louis MassotEAU-MassotEAU, Sr, marié, demeurant au lieu des Arènes, Commune de Montbazou, ici présent et l'acceptant.

La parcelle d'immeuble dont la désignation suit.

Désignation.

Une portion de terre dont une partie est en lande, contenant deux hectares cinquante dix huit ares cinquante six centiares, faisant partie d'une plus grande contenance, située sur les terres de la commune de Veigné, à partager de travers du levant au couchant et prendre pour la portion vendue la partie du midi, joignant de ce côté le chemin de la Baguille à la route de Bourdeaux, du nord au couchant de la pièce restant au vendeur, du levant au chemin de Montbazou à Chambray et du couchant au Sr Denis Couvan, comme a été réglé au vendeur. Suivant acte passé devant le notaire soussigné, le dix sept et dix huit janyer dernier, enregistré, la part entre sera mitoyen.

Et en outre des conditions qui précèdent, la présente vente a été faite et acceptée moyennant la somme Douze cent soixante Sept francs quatorze Centimes de prix principal.

Prix.

Comme vis instrumentaire Appelés qui ont signé avec les parties et le notaire après lecture faite des présentes.

Chabert
Louis MassotEAU
Jacquet-Tuffière

Boistel Desjardins

Annexe n°2 – Une généalogie glissée dans le registre de 1692 - 1699

Heureuses trouvailles dans le registre de 1692-1699⁵⁸⁸ de Veigné : la copie de l'acte de mariage le 11 juillet 1666 de René MASSOTEAU et Madeleine MARTEAU et un début de généalogie.

Le onzième juillet mil six cent soixante six j'ay
 luy signé conjoint en mariage Rene massoteau fils de deffunt
 sieur massoteau et may delaine veuve de laffre de
 ment bazon apres avoir luy son certificat obtenu de mes
 curés et
 conjoint may delaine fille de deffunt
 Claude massoteau et ^{perrière} ~~perrière~~ ^{veuve} de laffre de
 veigné la justification des bans de part et d'autre fait
 par trois dimanches consécutifs on n'est trouvé aucun
 empêchement pour quoy ledit mariage ne fut accompli
 et fait en présence de la se eglise les poses des dettes futures
 portés par nous au bas et leurs presens sequipes
 pierre massoteau frere dudit gendre
 michel lebin baupreste jean pasaut frere de la
 dite gresse de julien bougrét et a cause de sa femme
 tout serroit qui ont dectare ne sçavoir rien
 C. C. sebastien

La Generation de nostre famille Est que Rene massoteau à Espouse
 La nommée magdeline marteau, des quelles Est issus, Jean massoteau, pierre
 massoteau, Et magdeline massoteau premierement
 le dit ~~pierre~~ ^{pierre} massoteau a pour enfant Rene massoteau Jean massoteau Et
 pierre massoteau mort dont il y a un mineur
 le dit ~~Jean~~ ^{Jean} massoteau a pour enfant pierre massoteau dont ont dectare
 tous les deux pere et fils
 la dite magdeline massoteau a pour enfant Rene Riolland a l'off de
 la femme Jacques Adlain a l'off de la femme pierre pazeis a l'off de
 la femme Jeanne Evilliers de deffunt hurbain Dupon

⁵⁸⁸ AD 37 - Collection communale. BMS, 1692-1699 - 6NUM7/266/004 - Vues 128 & 129.

Annexe n°3 – Les principaux habitants de Veigné en 1914

Annuaire statistique et commercial de Tours et du département d'Indre-et-Loire – 1914

VEIGNE. — VERRETZ

369

credi, Samedi, 4 heures); Maurice (H. Croix-Blanche, Tours, Mardi, Vendredi, 7 heures); Rozier (H. Croix-Blanche, Tours, Mercredi, Samedi, 7 heures).

Maire : Meunier (Sylvain).

Adjoint : Proust (Joseph).

Conseillers municipaux : Allery (François); Bassereau; Charon (Galien); Cosson (Alfred); Dangeon (Ernest); Hucher (Jules); Ouvrard (Emile); Percheron (Eug.); Viollot; Vouteau (L.).

Secrétaire de mairie : Martinet.

Curé : Rollinger.

Institut. : Martinet; Meslier, à Bel-Air.

Institutr. : Martinet (M^{me}); Martinet (M^{lle}).

Facteur-receveur : Rolssé.

Facteur : Colus.

Percepteur : Pitaud, à Montbazou.

Receveur-buraliste : Leclerc.

Chef de gare : Meunier.

Garde champêtre : Deplais.

Garde-pêche : Faraut.

Afficheur : Deplais.

Sté de Secours mut. : Ouvrard (E.), *présid.*

Articles de ménage : Thérét.

Articles de pêche : Giraudeau.

Aubergistes et débitants : Boucher; Froger, aux Gués; Giraudeau (Vve); Lejeune; Métals, à la gare; Richard.

Bestiaux (m^{ds} de) : Métals; Métivier.

Bois : Hardouin.

Boucher : Charon (Lucien).

Boulangers : Fougereux; Laveau.

Bourelrier : Pineau (Alexandre).

Briques (fab. de) : Pichonnière, à Tartifume.

Charcutier : Charon (Lucien).

Charpentier : Loguay.

Charrons : Simonnet; Turpin.

Chaudronnier : Daulin.

Cordonniers : Bellanger (Louis); Maigret.

Couturières : Allery (Mine); Colus (M^{me});

Deplais (M^{me}); Fourrier (M^{me}); Houdin; Lambert; Leguay; Planchet.

Couvreur : Bassereau.

Cycles : Boucheron; Thérét.

Engrais (m^{ds} d') : Giraudeau (Vve);

Meunier (Ulysse).

Epiciers : Bréion; Bureau (M^{lle}); Héron

(Vve); Froger; Giraudeau; Pelluard;

Richard; Roy-Moussu; Torret.

Equarrisseur : Chauveau, à Tartifume.

Etameur : Daulin (Charles).

Ferblantier : Dautin (Charles).

Géomètre : Bertrand.

Grainetiers : Giraudeau; Ripet.

Hôtelier : Lejeune (Marius) (H. du Cheval-Blanc).

Huile (m^d d') : Dangeon.

Jardiniers : Decours, à St-Eustache;

Terrassin fils.

Journaux (dép. de) : Giraudeau; Pineau.

Maçons : Compagnon; Hénault; Houdin.

Marchaux : Auzanneau (Octave); Cluzel (Autolac); Richard.

Menuisiers : Marchais (Joseph) et fils.

Mercerie et rouennerie (m^{ds} de) : Bréion;

Bureau (M^{lle}); Héron (Vve); Pelluard;

Roy-Moussu.

Minotiers : Denis-Gagneron; Martineau,

au Lavoir.

Quincaillier : Thérét.

Sabotier : Crespin (Charles).

Scierie hydraulique : Martineau-Leblois,

au Lavoir.

Serrurier : Contamine.

Tabac (débit de) : Leclerc.

Tireur de sable : Massoteau.

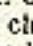
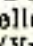
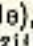
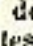
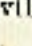
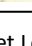



Tonneier : Jahan.

Tuilier : Pichonnière, à Tartifume.

Voiturier : Menou.

Volailles (m^{ds} de) : Dangeon.

PRINCIPAUX HABITANTS

Bertrand, à la Messandière; Broton, régisseur au ch. de Thorigny; Gouty, régisseur au ch. de Guéritande; Hérot (Vve),  de la Championnière; Julian, régisseur au ch. de Creuzeau; Lehoux,  de Bagatelle; Laroux, à la Vennelière; Mourruau (Vve),  de Yuffonneau; Pinault, à la Châtaignerale; Riguy (comtesse de),  de la Tortinière; Torterue de Sazilly (Vve),  de Thorigny; Vergé (Charles),  de Creuzeau; Vergé (Henri),  de la Guéritande; Villestreux (comtesse, Vve de la),  de Crouzières; Voisine (de Lafresnaye),  de Fontiville.

Annexe n°4 – Obsèques civiles à Veigné

Veigné

Obsèques civiles. – Dernièrement ont eu lieu, à Veigné, les obsèques civiles du citoyen Paul Massoteau. Une foule énorme et recueillie l'a conduit à sa dernière demeure.

Au cimetière, le citoyen Chenu, au nom des républicains de Veigné, adresse un dernier adieu à celui qui fut toujours ferme républicain, propagandiste énergique et libre penseur convaincu.

« Je dois aussi, dit-il, en cette triste circonstance, féliciter bien sincèrement la famille éplorée qui a eu la fermeté et le courage de respecter la volonté du défunt et de se passer à ses obsèques de l'église et de toutes ses pompes ».

M. le docteur Delaunay, conseiller d'arrondissement, prend ensuite la parole et dit que la grande famille républicaine sait se réunir dans la peine comme dans la joie et que le grand nombre d'amis réunis autour de ce cercueil le prouve. Il fait l'éloge du citoyen Paul Massoteau, qui disparaît avant l'âge, des suites d'une mala-

L'Union libérale 6 juin 1907 – Enterrement civil de Paul

die contractée au travail. Il parle ensuite des conséquences de la rupture du Concordat par rapport aux tristes circonstances qui nous réunissent aujourd'hui. Son discours, très impressionnant, a été fort remarqué.

Le citoyen Lemoine, de la société des cérémonies civiles, démontre ensuite les progrès accomplis par la Libre Pensée, il constate que les cerveaux s'affranchissent enfin du joug clérical et que ces cérémonies, toute de simplicité, où la douleur vraie et le recueillement sincère remplacent les chants sacrés dits du bout des lèvres, se multiplient de plus en plus. Il assure la famille du défunt des bien sympathiques condoléances de la société des cérémonies civiles.

Le citoyen Leïder, voisin du regretté Massoteau, dépose sur le cercueil une gerbe de fleurs et dit un touchant adieu à son ami.

Les assistants, profondément émus, se retirent, convaincus de l'inutilité et du vide des cérémonies cléricales qui n'ont qu'un but de la part de leurs exécutants : prendre l'argent des fidèles en exploitant leur foi, leur confiance.

L'Union libérale du 6 juin 1907 - Enterrement civil de Paul MASSOTEAU à Veigné

Bibliographie

Onomastique, toponymie, vieux français

- Morlet, Marie-Thérèse. (1991). Dictionnaire étymologique des noms de famille. Lonrai : Edition du Club France Loisirs.
- Beaucarnot, Jean-Louis. (1988). Les noms de famille et leurs secrets. Paris : Editions Robert Laffont.
- Moreau, Jean. (1992). Les noms de famille en Touraine. Chambray-lès-Tours : Editions CLD.
- Gendron, Stéphane. (1998). Noms de lieux du Centre. Paris : Editions Bonneton.
- Gendron, Stéphane. (2012). L'origine des noms de lieux de l'Indre-et-Loire, communes et anciennes paroisses. Chemillé-sur-Indrois : Editions Hugues de Chivré.
- Davau, Maurice (1979). Le vieux parler tourangeau, sa phonétique, ses mots et locutions, sa grammaire. Chambray-lès-Tours : Editions CLD.
- Simon, Jean-Pascal et Simoni-Aurembou, Marie-Rose. (1995). Dictionnaire du français régional de Touraine. Paris : Editions Bonneton.

Touraine, Indre-et-Loire

- Carré de Busserolle, J.-X. (1988). Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine en 3 volumes. (Réimpression édition de 1880). Mayenne : Imprimerie de la Manutention.
- Gorry, Jean-Michel. (1985) Paroisses et communes de France, dictionnaire d'histoire administrative et démographique, Indre-et-Loire. Paris : Editions du CNRS.
- Pallu, Estienne. (1661). Coustumes du duché et baillage de Touraine, anciens ressorts et enclaves d'icelluy. Tours : chez Estienne Latour, A la Bible royale.
- Schweitz, Daniel. (2011). Guide du lecteur et du chercheur en bibliothèque, introduction aux études locales. Tours : SAT (Mémoires de la Société archéologique de Touraine, tome LXVIII).
- Leveel, Pierre. (1988). Histoire de Touraine. Chambray-lès-Tours : Editions CLD.
- Mabile, Émile. (1863). Catalogue analytique des diplômes, chartes et actes relatifs à l'histoire de Touraine, contenus dans la collection de Dom Housseau. Tours : imprimerie Ladevèze. (Mémoires de la Société archéologique de Touraine, tome XIV).
- Maillard, Brigitte. (2003). Vivre en Touraine au XVIIIe siècle. Rennes : Presse Universitaire de Rennes (collection « Histoire »).

Val de l'Indre, Montbazou, Veigné

- Maurice, Jacques. (1988). Montbazou et Veigné aux temps jadis. Chambray-lès-Tours : Editions CLD.
- Syssau, Eric. (1995). Montbazou, souvenirs et documents du vingtième siècle. Chambray-lès-Tours : Editions CLD.
- Vieira, Ludovic. (1995). Montbazou : les auberges, jadis. Le Val de l'Indre, publié par la Société d'Etude de l'Indre et de ses affluents, n°7, p. 9 à 17.
- Guénand, Agathe. (2007). Le Ripault et les explosifs, 176 ans d'histoires poudrières au bord de l'Indre. Saint-Cyr-sur-Loire : Editions Alan Sutton.

- Machet, Patricia. (2020). U comme Usines au Ripault. Challenge A à Z. Blog du Centre Généalogique de Touraine. En ligne [U comme Usines au Ripault - Le Blog du Centre Généalogique de Touraine \(cgdt37.com\)](https://www.cgdt37.com), consulté le 11 avril 2022.
- Machet, Patricia. (2021). T comme Tireur... de sable. Challenge A à Z. Blog du Centre Généalogique de Touraine. En ligne [T comme Tireur... de sable - Le Blog du Centre Généalogique de Touraine \(cgdt37.com\)](https://www.cgdt37.com), consulté le 29 avril 2022.
- Maurice, Jacques. (1980). Monts et son passé, synthèse historique. Tours : Imprimerie centrale de Touraine.
- Vieira, Ludovic. (2002). Montbazou : les quatre églises. Le Val de l'Indre, publié par la Société d'Etude de l'Indre et de ses affluents, n°14, p. 55 à 61.

Vigne, paysans

- Derouet, James. (2013). Histoire de la vigne en Touraine, 1830-1930. Chemillé-sur-Indrois : Editions Hugues de Chivré.
- Dion, Roger. (2010). Histoire de la vigne & du vin en France, des origines au XIX^e siècle. Paris : CNRS Editions.
- Audin, Pierre. (1995). Moi, Léon Berland vigneron de Touraine, la vie quotidienne d'un village de Touraine entre 1850 et 1910 à travers les mémoires d'un aubergiste républicain. Chambray-lès-Tours : Editions CLD.
- Maillard, Brigitte. (2006). Paysans de Touraine au XVIII^e siècle. La Crèche : Geste éditions (Pays d'histoire).
- Maillard, Brigitte. (2015). Les campagnes de Touraine au XVIII^e siècle. Structures agraires et économie rurale. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Audin, Pierre. (1996). A Veigné au XIX^e siècle : grands domaines et petits vignerons. Le Val de l'Indre, publié par la Société d'Etude de l'Indre et de ses affluents, n°8, p.57 à 64.
- Couprie, Pierre et Bedon, Maurice. (2009). Un mariage à la campagne - Bretagne, Pays de Loire, Poitou-Charentes. Saint-Cyr-sur-Loire : éditions Alan Sutton, Mémoire en images.

Moulins

- Provence, Myriam. (2014). Retracer des généalogies de meuniers et retrouver l'histoire des moulins. Paris : Archives & Culture.
- Dossier collectif du comité de rédaction, (1989). Les moulins à eau de Touraine. Le magazine de la Touraine, n° 32, p. 10-30 et 40.
- Audin, Pierre. (2001). Moulins de l'Indre tourangelle. De Loches à Azay-le-Rideau au fil de l'eau. Monts : Société d'Etude de l'Indre.
- Penet, Gabriel-Henri. (2001). Moulins en Touraine. Sans lieu : CEA.

Première Guerre mondiale

- Cabanes, Bruno. (2014). Août 14, la France entre en guerre. Mayenne : Gallimard.
- Derouet, James. (2014). 14-18, la Touraine dans la Grande guerre. Chemillé-sur-Indrois : Editions Hugues de Chivré.
- Pasteau, Philippe. (2014). 1914-1918, des combattants tourangeaux. Mérignac : Editions des sternes.

Table des matières

<i>Remerciements</i>	1
<i>Consignes pour le mémoire</i>	2
<i>Préambule méthodologique</i>	3
<i>Introduction</i>	4
<i>Partie I - La famille Massoteau, contexte géographique et histoire locale</i>	5
<i>Chapitre 1 - La Touraine et le Val de l'Indre</i>	6
I – L'héritage des Turons et des Romains	6
II – Du temps de la rivalité entre comtes d'Anjou et comtes de Touraine	6
III – La Touraine, jardin de la France	7
IV – Le département d'Indre-et-Loire	7
<i>Chapitre 2 - Montbazou et Veigné</i>	8
I – La création de la paroisse de Montbazou	8
II – Le duché de Montbazou	9
<i>Chapitre 3 - Montbazou, son histoire</i>	10
I – Une cité fortifiée	10
II – Le marché de Montbazou	10
III – Les ROHAN	11
IV – Montbazou et ses auberges	11
V – Les voies de communication	13
La route d'Espagne.....	13
VI – Montbazou et la Révolution française.....	14
VII – Le télégraphe Chappe.....	15
VIII – La Vierge	15
<i>Chapitre 4 - L'Indre et les moulins</i>	16
I – L'Indre.....	16
II – Les crues de l'Indre	17
La crue de 1770	17
III – Les moulins du Val de L'Indre.....	19
IV – La quintaine	20
<i>Chapitre 5 - Montbazou, le moulin des Avrins</i>	21
<i>Chapitre 6 - MASSOTEAU, un patronyme tourangeau</i>	22
<i>Partie II - Le couple principal Louis Massoteau et son épouse Louise Massoteau</i>	26
<i>Arbre ascendant patronymique de Louis MASSOTEAU (44)</i>	27

<i>Arbre ascendant patronymique de Louise MASSOTÉAU (45)</i>	28
<i>Introduction</i>	29
<i>Chapitre 1 - Louis MASSOTÉAU Sosa 44</i>	30
I – Sa naissance	30
II – Ses parents	30
III – Ses frères et sœurs.....	31
IV – Sa jeunesse à Montbazou.....	33
V – Son service militaire	34
VI – Son frère aîné, Jacques René Charles	35
Recensement militaire.....	35
A bord du brick « La Ménagère »	36
Chevalier de la Légion d'honneur.....	37
L'expédition de Rome	38
Etat signalétique et de services.....	39
Recherches complémentaires	39
Le mariage de Jacques	40
Le décès de Jacques	41
VII – La vie de Louis (44) avant son mariage	41
La famille MASSOTÉAU en 1836.....	42
La fratrie MASSOTÉAU : leurs métiers autour du moulin.....	43
La famille MASSOTÉAU en 1841.....	44
<i>Chapitre 2 - Louise MASSOTÉAU Sosa 45</i>	46
I – Sa naissance	46
II – Ses parents	46
III – Ses sœurs	47
IV – L'héritage de ses parents	48
Les héritiers.....	49
L'origine de la propriété des biens partagés.....	52
La maison familiale	53
Vigneron laboureur.....	57
Leur décès	60
Remarque anecdotique mentionnée par le notaire lors du partage quant à la transcription ..	60
<i>Chapitre 3 - Louis et Louise, leur vie commune</i>	61
I – Leur mariage en 1842	61
II – Leurs enfants.....	61

III – Leur vie à Montbazou	62
<i>Chapitre 4 – Leur décès et l’héritage pour leurs enfants</i>	66
I – Louis MASSOTEAU	66
Son décès	66
Sa succession	66
L’inventaire après décès	68
II – Louise MASSOTEAU (45)	75
Liquidation et partage des biens de la communauté	75
Son décès	76
Sa succession	76
<i>Partie III – L’ascendance de Louis MASSOTEAU</i>	78
<i>Chapitre 1 – René MASSOTEAU (88) et Magdelaine GAUDIN (89), les parents de Louis (44)</i>	79
I – René Charles MASSOTEAU (88)	79
Sa naissance	79
Ses frères et sœurs	79
Son mariage	82
René Charles (88), meunier à Montbazou	82
Sa succession	83
II – Magdelaine GAUDIN (89)	84
Sa naissance	84
Ses parents	84
Ses frères et sœurs	85
La vie commune de Magdelaine GAUDIN et de René Charles MASSOTEAU	88
Le décès de Magdelaine GAUDIN	88
<i>Chapitre 2 – René Pierre MASSOTEAU (Sosa 176) et Marguerite CHARTIER (Sosa 177), les parents de René (Sosa 88)</i>	89
I – René Pierre MASSOTEAU (176)	89
Sa naissance	89
Ses parents	89
Ses frères et sœurs	89
II – Marguerite CHARTIER (177)	93
Sa naissance	93
Ses parents	93
Son frère germain	93
Ses sœurs et frère utérins	94

III – René Pierre et Marguerite, leur vie commune	94
Leur mariage	94
Leur vie commune	95
<i>Chapitre 3 – René MASSOTÉAU (352) et Louise SAULQUIN (353).....</i>	<i>96</i>
I – René MASSOTÉAU (352)	96
Sa naissance	96
Ses parents.....	96
Ses frères et sœur	96
II – Louise SAULQUIN (353)	99
Sa naissance	99
Ses parents.....	99
Ses frères et sœurs germains	100
Ses sœurs consanguines	100
III – Leur mariage	101
IV – Meuniers aux moulins des Avrins	101
V – Le décès de René MASSOTÉAU (354).....	105
La confrérie du Saint-Sacrement	105
La succession de René.....	107
VI – Louise SAULQUIN (353), sa vie sans René	107
Vente et abandon de Louise SAULQUIN à Marie ROBINEAU sa fille	107
Le remariage de Louise	108
Son décès	108
<i>Chapitre 4 – Pierre MASSOTÉAU (704) et Anne BAUDOUIIN (705).....</i>	<i>109</i>
I – Pierre MASSOTÉAU (704)	109
Sa naissance	109
Ses parents.....	109
Ses frères et sœurs.....	109
II – Anne BAUDOUIIN (705)	110
Sa naissance	110
Ses parents.....	110
Ses frères et sœurs.....	111
III – Pierre MASSOTÉAU (704) et Anne BAUDOUIIN (705), leur vie commune.....	113
Leur mariage	113
Leur vie commune	113
<i>Chapitre 5 – René MASSOTÉAU (1408) et Madeleine MARTÉAU (1409).....</i>	<i>114</i>

I – René MASSOTEAU (1408)	114
Sa naissance	114
Ses parents	114
Ses frères et sœurs	114
II – Madeleine MARTEAU (1409)	116
Sa naissance	116
Ses parents	116
Ses frères et sœurs	116
III – René MASSOTEAU (1408) et Madeleine MARTEAU (1409)	116
Leur mariage	116
Meunier comme son frère et ses beaux-frères	117
Le décès de René	117
Le remariage de Madeleine	117
<i>Conclusion et pistes pour continuer l'ascendance.....</i>	<i>117</i>
<i>Partie IV La descendance de Louis MASSOTEAU et de Louise MASSOTEAU</i>	<i>118</i>
<i>Chapitre 1 – René MASSOTEAU (22) et Marianne LANTRAIN (23)</i>	<i>119</i>
I – René MASSOTEAU (22)	119
Sa naissance et son enfance	119
La Ruine	119
Son service militaire	119
Son descriptif physique	120
Son mariage avec Marie-Louise LESEUX	120
Les enfants de René et de Marie-Louise LESEUX	120
II – Marianne LANTRAIN (23)	121
Lizio	121
Sa naissance	122
Son père	122
Le mariage de ses parents	123
La vie de la famille LANTRAIN - THEBAUT	123
Les frères et sœurs utérins de Marianne	123
Son mariage	124
Son mari Constant COLUS	124
Leur vie à Port-Louis	125
Leur vie en Touraine	125
III – René et Marianne	126

Leur mariage	126
Leur fille Marie-Louise	126
Leur vie à Veigné.....	127
Les métiers de René.....	127
Les activités à Veigné.....	128
Les fêtes traditionnelles rythment l'année.....	129
Veillées et travaux agricoles.....	130
René était-il Républicain ?.....	131
Paul MASSOTEAU.....	132
René et la religion.....	133
<i>Chapitre 2 – Marie-Louise MASSOTEAU (11) et son mari Christophe GUIROLLET (10).....</i>	<i>134</i>
I – Leur mariage en 1910	134
II – Christophe Georges GUIROLLET (10).....	134
Ses parents.....	135
Ses sœurs	135
La séparation de ses parents	136
Le remariage de Pauline VOUTEAU, sa mère.....	136
Sa vie avant la guerre	136
<i>Chapitre 3 – Georgette GUIROLLET (5).....</i>	<i>137</i>
I – L'année 1914	137
Le décès de Marianne LANTRAIN	137
Préparatifs militaires	137
La naissance de Georgette.....	137
La guerre	138
Porté disparu.....	140
II – Après la guerre.....	141
<i>Conclusion</i>	<i>142</i>
Annexe n°1 – Vente CHABERT de PRAILLES - Epoux MASSOTEAU	143
Annexe n°2 – Une généalogie glissée dans le registre de 1692 - 1699	144
Annexe n°3 – Les principaux habitants de Veigné en 1914.....	145
Annexe n°4 – Obsèques civiles à Veigné.....	146
<i>Bibliographie</i>	<i>147</i>